

Conseil général de l'environnement et du développement durable

Rapport n° 005488-01



Bilan et perspectives de la coopération dans le secteur de l'eau en Méditerranée

Rapport final

Août 2008

Résumé

Depuis le lancement du Plan d'Action pour la Méditerranée en 1976, la communauté internationale tente au moyen de différents programmes et initiatives d'améliorer l'accès au service de l'eau et préserver la ressource dans la région méditerranéenne.

Ainsi, le Processus de Barcelone a été lancé en 1995. En novembre 2006, lors de la réunion d'Athènes, les directeurs de l'eau Euro-Méditerranéens et de l'Europe du Sud-est ont constaté qu'une meilleure coordination était nécessaire entre les différents processus de coopération sur l'eau dans cette région.

Suite à cette réunion, la France, dans sa mission de présidence du Comité Directeur du SEMIDE/EMWIS, a proposé le lancement d'une étude qui avait pour objectif de faire, dans un premier temps, un état des lieux de l'ensemble des initiatives existantes au niveau régional et dans les pays, et dans un second temps, faire des propositions de recommandations pour améliorer la coopération régionale dans le secteur de l'eau en Méditerranée.

L'étude a été lancée en juillet 2007 après l'approbation par les treize Directeurs de l'Eau membres du Comité Directeurs du SEMIDE/EMWIS. Elle a été réalisée par un groupe d'experts français sur la base de documentations et des rapports existants, ainsi que sur la base de visites et d'entretiens dans les pays méditerranéens.

Ce résumé a pour but de rendre compte de l'état des lieux réalisé, de l'analyse des experts qui en découle, ainsi que des pistes de travail qu'ils proposent.

Etat des lieux

Les experts ont établi une liste d'ailleurs non exhaustive de plus de soixante-dix-sept « objets de la coopération », qui se trouve en annexe. Cette liste met en évidence la complexité d'un état des lieux de la coopération dans la zone Euro-Méditerranéenne, ainsi que des contextes très diversifiés dans lesquels elle est mise en place. Il peut s'agir de la coopération déconcentrée, de la coopération bilatérale ou des actions régionales.

En regroupant ces « objets de la coopération » dans les différents cadres (Nations Unies, Union européenne, initiatives intergouvernementales etc.) les experts ont tenté de présenter de façon synthétique et simplifiée les principales initiatives et de les répartir entre plusieurs types.

Analyse

L'état des lieux a démontré **une complexité** de la coopération dans le domaine de l'eau. Elle résulte de la complexité même du problème de l'eau, de la diversité des contextes géo-politiques, de l'évolution de certaines initiatives qui se démultiplient et de la multiplication des opérateurs.

Cette complexité nuit très souvent à la visibilité des actions menées et des résultats obtenus. **Un manque de visibilité** provient également du fait de l'intégration des questions relatives à l'eau dans les politiques plus générales de l'environnement ou de développement durable.

Un grand nombre « d'objets de la coopération » sont identifiés, mais il n'y a guère de **coordination globale**. L'analyse a démontré un enchevêtrement des initiatives et des programmes qui s'ajoutent à des initiatives et des programmes déjà existants sans coordination suffisante.

Les différents programmes et initiatives avec des objectifs proches se chevauchent très souvent, ce qui nuit à leur efficacité.

Les objectifs de certains programmes ou les types d'actions menées au sein des initiatives peuvent également paraître redondants. Cette redondance semble être le cas dans deux types d'actions, dont l'importance est pourtant grande : les données statistiques et les échanges de savoir-faire.

Et enfin, vu le nombre de programmes et d'initiatives dans le domaine de coopération en matière de l'eau en Méditerranée, une certaine dispersion peut être constatée.

Ce bilan a également démontré **une manque de vision politique globale** dans le domaine de l'eau dans la région ou au moins celle-ci n'apparaît pas assez clairement. Des lacunes dans l'appropriation et dans la mise en œuvre de certains programmes et initiatives ont également été constatées.

De plus, des actions réalisées ne font pas toujours objet d'**évaluations** approfondies, malgré le fait que ces évaluations font souvent partie des cahiers des charges des divers programmes, initiatives et projets.

Et enfin, **les besoins** en matière de l'eau en Méditerranée sont souvent connus en nature, mais **insuffisamment chiffrés**. Leur évolution et accentuation ne sont parfois pas suffisamment pris en compte au moment d'élaboration d'un programme ou d'une initiative. De manière globale, **les moyens financiers** dégagés sont **modestes**.

Les propositions de recommandations

La mise en place d' **une gouvernance et une coordination globales** des initiatives de différentes origines semble inévitable pour bien maîtriser les ressources en eau à l'avenir. Pour l'assurer, on peut imaginer un « Sommet de la coopération sur l'eau en zone méditerranéenne » qui sera organisé périodiquement.

L'élaboration, par les ministres en charge de l'eau, **d'une stratégie méditerranéenne globale de l'eau** peut également être supposé. Celle-ci permettra d'appuyer la vision et la volonté politique globale pour guider le processus de sa mise en œuvre.

Pour améliorer concrètement la coordination des initiatives, des programmes et des actions, les responsabilités relatives à l'eau doivent être plus concentrées aussi bien au niveau national, dans les départements ministériels et au niveau des administrations, que au niveau régional et international. La question de l'eau étant particulièrement cruciale, surtout dans la zone méditerranéenne, on peut envisager **l'individualisation** ou, au

moins, la concentration **des opérations spécifiques liées à l'eau**, ainsi que la mise en place d'une gouvernance spécifique pour les questions d'eau.

Pour assurer une coopération plus participative, il est également souhaitable d'observer **une plus grande parité** entre les pays du « nord » et les pays du « sud » et permettre essentiellement une meilleure implication de tous les pays du pourtour méditerranéen, peut-être sous forme d'un groupement dédié à l'eau.

Vu la dispersion constatée, **une simplification** du système des organismes intervenant dans le pilotage des programmes et opérations semble être nécessaire.

Pour ce faire, la mise en place d'un centre, ou d'**un réseau de ressources et de compétences** polynucléaire fondé sur le principe de parité nord/sud peut être envisagée.

Pour assurer et mobiliser les ressources financières dans le domaine de l'eau en Méditerranée, l'idée de la formation d'un « **forum des bailleurs de fonds** », inspiré de l'initiative « Horizon 2020 », mérite d'être mise en avant.

Il est également possible de s'inspirer de cette initiative en vue de l'identification des projets exemplaires et pertinents à réaliser prioritairement et mettre en place **un outil dédié à l'identification des ces « projets eau »**.

Conclusion

L'année 2008 pourrait être celle d'une « nouvelle donne » permettant de relancer, avec une ambition renouvelée, amplifiée et claire, la coopération euro-méditerranéenne, en particulier dans le domaine de l'eau. Deux opportunités politiques peuvent en effet contribuer à donner un nouvel élan à cette coopération.

D'abord la nouvelle dynamique de l'Union européenne en la matière qui se concrétise par la mise en œuvre de « la Politique européenne de Voisinage » et qui vient se substituer au dispositif MEDA et plus particulièrement MEDA eau.

Ensuite le lancement, le 13 juillet 2008, de l'Union pour la Méditerranée qui devrait permettre une mobilisation forte autour de projets concrets d'équipements et d'infrastructures.

Enfin, la conférence ministérielle sur l'eau, qui se tiendra le 29 octobre 2008 en Jordanie, devrait pouvoir apporter des avancements en matière de la coopération dans le secteur de l'eau en Méditerranée.

Préambule

Lors de leur réunion d'Athènes en novembre 2006, les directeurs de l'eau Euro-Méditerranéens et de l'Europe du Sud-est ont constaté qu'une meilleure coordination était nécessaire entre les différents processus de coopération sur l'eau dans la région méditerranéenne, tout particulièrement pour permettre à la Politique Européenne de Voisinage (PEV/ENP) de se développer dans les meilleures conditions. Ils ont également constaté que dix ans après la conférence de Turin¹, il y avait besoin de réunir une conférence des ministres chargés de l'eau dans les pays Euro-méditerranéens et les pays du Sud-est européen concernés.

A cette occasion, la France, dans sa mission de présidence du Comité Directeur du SEMIDE/ EMWIS, a proposé le lancement d'une étude dans l'objectif de faire un « état des lieux » de la coopération dans le domaine de l'eau dans la zone Euro-méditerranéenne.

En juillet 2007, les treize Directeurs de l'Eau constituant le Comité Directeur du SEMIDE/EMWIS ont approuvé le lancement de cette étude et ont décidé la mise en place d'un comité de pilotage international².

Par ailleurs, à l'occasion de la réunion des ministres des affaires étrangères Euromed à Lisbonne en novembre 2007, la France a proposé l'organisation d'une conférence ministérielle Euro-méditerranéenne sur l'eau³ pendant sa présidence de l'Union européenne.

Dans ce contexte, l'étude « Bilan et perspectives de la coopération dans le secteur de l'eau en Méditerranée » a été prise en considération comme étant un des documents contribuant à la préparation de la future conférence ministérielles.

Les objectifs⁴ de cette étude sont les suivants :

- dans un premier temps : faire un état des lieux de l'ensemble des initiatives existantes au niveau régional et dans les pays en distinguant les processus à caractère politique ou institutionnel des activités d'ordre technique, et dresser un état des moyens d'action dont ils disposent. Le rôle des acteurs devra être défini par rapport à ces différents processus. Il s'agit également d'identifier les éventuels chevauchements de compétences et les complémentarités afin de proposer un meilleur cadre de coordination entre les acteurs et les initiatives.
- dans un second temps : faire des propositions de recommandations pour améliorer la coopération régionale dans secteur de l'eau en Méditerranée dans l'esprit d'une

¹ Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur la gestion locale de l'eau, Turin, 18-19 octobre 1999.

² Ce comité de pilotage est constitué des pays suivants : Égypte, Maroc, Grèce, France ainsi que de la Commission européenne ; l'Italie, l'Espagne et le Liban y ont également été associés.

³ Cette conférence a été ultérieurement fixée au 29 octobre 2008 et se tiendra en Jordanie.

⁴ Les Termes de référence sont joints en annexe n°1.

contribution à la conférence ministérielle Euro-Méditerranéenne sur l'eau en octobre 2008.

Les travaux se sont déroulés selon le programme suivant :

- juillet 2007 : lancement de l'étude approuvée par les treize Directeurs de l'Eau membres du Comité Directeur du SEMIDE/EMWIS ; choix des experts⁵,
- août–novembre 2007: - recherche de documentation, première série de rencontres et entretiens avec les parties prenantes, recueil des premières données chiffrées,
- fin novembre 2007 : présentation du rapport préliminaire de l'étude au comité de pilotage international⁶,
- 11 décembre 2007 : présentation aux Directeurs de l'Eau du rapport préliminaire, tenant compte des suggestions du comité de pilotage international,
- janvier à mars 2008 : complément d'étude sur l'état des lieux et recueil d'information et de données complémentaires, notamment par une seconde série de contacts auprès des parties prenantes,
- janvier-février 2008: envoi, collecte et analyse des réponses au questionnaire sur les programmes et investissements significatifs dans le domaine de l'eau qui se sont déroulés dans les pays méditerranéens au cours des dernières années,
- avril 2008 finalisation d'un rapport intermédiaire préfigurant le rapport final et destiné à être présenté à un comité de pilotage préparatoire à la conférence ministérielle EuroMed. La mise en place de ce steering committee a été décidée lors de la conférence de Bled et le rapport intermédiaire lui a été présenté lors de sa première réunion à Marrakech, le 30 avril 2008.

Une dernière série d'entretiens avec différents responsables qui n'avaient pas pu être rencontrés avant le mois d'avril 2008, ainsi qu'une recherche complémentaire de données ont permis d'apporter de nouveaux compléments au rapport, avant sa présentation à la prochaine réunion des directeurs de l'eau, les 21 et 22 juillet à Athènes.

Le texte ci-après se situe à ce niveau d'avancement du processus. Il comprend principalement un état des lieux relatif à la situation de la coopération Euro-Méditerranéenne dans le domaine de l'eau, état des lieux qui est suivi, à partir d'une réflexion suscitée par cet état des lieux et par une série d'entretiens avec de nombreux responsables européens, des pays « bénéficiaires » ou d'ONG, de recommandations pour l'avenir.

Le rapport constitue une des pièces apportées en appui des travaux préparatoires à la réunion ministérielle EuroMed.

⁵ MM. Hervé LAINÉ et Patrick MARCHANDISE, Conseil Général des Ponts et Chaussées (MEDAD, France).

⁶ Le compte-rendu de cette réunion est disponible sur www.semide.net

Sommaire

<u>Résumé.....</u>	<u>4</u>
<u>Préambule.....</u>	<u>7</u>
<u>Introduction: le contexte méditerranéen ,.....</u>	<u>11</u>
<u>Première partie : état des lieux.....</u>	<u>15</u>
<u>A- Les initiatives, les programmes, les actions, les opérateurs, etc.....</u>	<u>15</u>
<u>B Le cadre des Nations Unies.....</u>	<u>23</u>
1. Plan d'Action Pour la Méditerranée (PAM).....	23
2. Autres initiatives des Nations Unies	25
<u>C- Le cadre de l'Union Européenne.....</u>	<u>27</u>
1. Le partenariat Euro-Méditerranéen « Processus de Barcelone »	27
2. Les acteurs au sein de la Commission Européenne	28
3. La politique et l'instrument financier MEDA	29
a- Le SEMIDE / EMWIS.....	30
b- Le programme MEDA-Eau.....	31
c- Le programme SMAP.....	32
d- Le programme MED-PACT.....	33
e- Le projet SAFEMED.....	34
f- Le programme MEDSTAT.....	34
4. LIFE-Pays tiers.....	35
5. L'Initiative Européenne sur l'Eau et sa composante méditerranéenne (MED-EUWI).....	37
6. La stratégie marine européenne.....	39
7. EXACT	39
8. La Politique de Voisinage et l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat.....	40
9. L'initiative Horizon 2020.....	44
10. La politique d'élargissement et les instruments de pré-adhésion.....	44
<u>D- Autres cadres de coopération.....</u>	<u>45</u>
1. Initiatives intergouvernementales.....	45
a- L'Agence européenne pour l'environnement (AEE).....	45
b- La Ligue des Etats arabes.....	46
c- L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS).....	47
2. Les coopérations décentralisées : MedCities, CGLU, les coopérations « infra-nationales » entre régions etc.....	47
3. Les coopérations bilatérales d'Etat à Etat.....	48
4. Autres initiatives.....	51
a- Le GWP-Med.....	51
b- Le CME (Conseil Mondial de l'Eau).....	51
c- Le Conseil Arabe de l'Eau (AWC).....	51
d- L'Office International de l'Eau (OIEau).....	52
e- Le RIOB et le REMOB.	52
f- L'Institut Méditerranéen de l'Eau (IME).	53
<u>E- L'action de bailleurs de fonds, les facilités, etc.....</u>	<u>54</u>
a- La Banque Mondiale.....	54
b- Le Fonds pour l'Environnement mondial (FEM /GEF).....	57

c- Le partenariat stratégique UNEP/GEF pour l'écosystème Méditerranéen.....	59
d- La Banque Européenne d'Investissement (BEI).....	61
e- La Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP).....	63
f- Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).....	64
g- Le Programme d'Assistance Technique pour la Protection de l'Environnement Méditerranéen (METAP).....	65
h- La Banque Africaine de développement (BAfD).....	67
i- La Facilité Africaine pour l'Eau (FAE).....	67
j- Le Programme de gestion des ressources en eau du NEPAD.....	69
k- L'Agence française de développement (AFD) et les autres banques de développement au niveau des états.....	71
l- Le recensement effectué auprès des pays du sud et de l'est de la méditerranée.....	73
<u>F- Le projet d'Union pour la Méditerranée (UpM).....</u>	75
<u>G- Commentaires sur l'état des lieux.....</u>	76
<u>Deuxième partie : les besoins.....</u>	80
A- Les besoins ne sont pas nouveaux.....	80
B- Les besoins sont déjà pris en considération.....	82
C- Les besoins évoluent et s'accroissent.....	83
D- Les besoins sont connus en nature mais insuffisamment chiffrés.....	83
E- Les moyens financiers.....	84
F- Les évolutions nécessaires.....	86
<u>Troisième partie : les perspectives</u>	88
A- Analyse de la situation.....	88
B- Orientations proposées.....	90
<u>Liste des annexes</u>	95
<u>Bibliographie.....</u>	96
<u>ANNEXES.....</u>	100
Annexe 1 : Termes de référence de l'étude.....	100
Annexe 2 : Les actions de coopération Euro-Méditerranéennes par Pays.....	103
Annexe 3 : Projets "eau" impliquant des pays méditerranéens n'appartenant pas à l'Union Européenne.....	111
Annexe 4 : Projets "Eau" de la Banque Mondiale.....	144
Annexe 5 : Réponses au questionnaire des pays.....	154
Annexe 6 : Fiches relatives aux différents objets de coopération	175
Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées	211

Introduction: le contexte méditerranéen ^{7,8}

L'eau est une des plus indispensables conditions de la vie, et sa rareté comme sa vulnérabilité aux pollutions sont bien connues depuis l'antiquité. Ceci est particulièrement vrai dans la région méditerranéenne, au sein de laquelle l'eau est inégalement répartie entre les différents pays et où son approvisionnement est fortement dépendant des conditions géographiques, du climat et des saisons, comme il dépend aussi des différentes situations politiques et socioéconomiques.

Depuis plus de trente ans, tout spécialement dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) créé en 1976, la communauté internationale, par l'entremise d'une grande variété d'opérateurs, tente au moyen de différents programmes et initiatives d'améliorer l'accès au service de l'eau et de préserver la ressource dans la région.

Près de 10 ans après l'adoption du Plan d'Action de Turin, en 1999, avec l'achèvement du programme MEDA et avec la proclamation par les Nations Unies de l'année 2008 comme Année internationale de l'assainissement, il peut y avoir une opportunité pour redéfinir et actualiser les programmes et les initiatives dans le domaine de l'eau. Afin de permettre le succès de cette tentative, il est nécessaire de dresser un bilan des trente dernières années de coopération, de reconsidérer les besoins dans le secteur, de dresser un état des défis à relever ainsi que des moyens disponibles à cet effet.

C'est précisément l'objectif de la présente étude, qui a été réalisée sur la base de documentations et de rapports existants, ainsi que sur la base de visites et d'entretiens dans les pays méditerranéens. Bien que, l'analyse soit encore incomplète, les premières conclusions mettent en évidence le besoin d'une vision globale des problèmes, pour mieux suivre les actions existantes et pour préparer les réponses aux nouveaux défis.

Le contexte géographique

Différentes études ont montré que, dans la région méditerranéenne, les 2/3 des ressources en eau douce sont concentrées sur 1/5 de la région méditerranéenne⁹, principalement en France, Italie, Turquie, Slovénie et Croatie. En Espagne, 81% des ressources sont localisées dans la partie nord du pays, et au Maroc les deux principaux bassins, Oum-er-Rbia et Sebou, s'étendent sur 1/10 du territoire mais assurent 50% de l'approvisionnement en eau. De même les ressources localisées dans le nord de la Tunisie couvrent 80% de la demande et en Algérie 75% des ressources sont localisées sur 6% seulement du territoire.

En 2000, 108 millions de personnes dans la région méditerranéenne sont dans une situation de « stress » en matière eau, ce qui se définit par une disponibilité de moins de 1000 m³ d'eau douce par personne et par an ; en outre 45 millions de personnes souffrent de « pénurie en eau », soit moins de 500 m³ par personne et par an. Selon différentes études, en 2025, il y aura 63 millions de personnes en situation de pénurie; cela

⁷ Cette introduction a été rédigée par Andrea Matusakova, experte associée, qui a également contribué à d'ensemble du rapport.

⁸ Sauf mention contraire, la majorité des données dans cette introduction proviennent de la documentation du Plan Bleu.

⁹ Plan Bleu, *L'eau en Région méditerranéenne*

concernera surtout la Libye, les Territoires Palestiniens, la Jordanie, Israël et Malte, suivis de près par la Syrie, Chypre, la Tunisie et l'Algérie.

Le contexte socio-économique

Plusieurs secteurs de l'économie dépendent étroitement de l'eau. L'agriculture à elle seule capte 70% de l'approvisionnement en eau, et le besoin dans ce secteur va encore grandir ne serait-ce que parce que la surface cultivée va croître de 48% d'ici 2030 dans le sud et l'est de la zone méditerranéenne -alors qu'elle va rester stable dans les pays du nord.

L'accroissement de la population, avec le développement de l'urbanisation, est un autre facteur d'augmentation de la demande en eau. En l'espace d'une génération, la population urbaine a été multipliée par quatre dans les parties sud et est de la région méditerranéenne, atteignant 130 millions d'habitants¹⁰. Dans plusieurs de ces pays, la population urbaine est supérieure à 50% et va rapidement atteindre le plafond de 70-80%, comme dans les pays du nord de la région. Cette urbanisation rapide exerce une forte pression sur l'approvisionnement en eau.

Le tourisme, de plus en plus, devient le secteur économique dominant dans beaucoup de pays méditerranéens. Avec 250 millions de touristes nationaux et internationaux, le bassin méditerranéen est la première destination touristique du monde¹¹. Un touriste dans un hôtel de luxe consomme entre 500 et 800 litres d'eau par jour, ce qui est beaucoup plus qu'un habitant local. L'irrigation d'un terrain de golf demande 10 000 mètres-cubes d'eau par hectare et par an.

Avec le développement économique croissant, l'industrie va devenir un autre grand consommateur d'eau, ainsi qu'une cause de sa pollution.

A côté de l'eau prélevée par les activités économiques et dans l'habitat, il y a une partie de l'approvisionnement en eau qui est perdue par évaporation ou à cause de défauts du système de distribution. L'utilisation des techniques traditionnelles d'irrigation conduit à une perte de 70% de l'eau, par infiltration et par évaporation ; la différence entre les techniques d'irrigation traditionnelles et modernes peut varier de 2000 à 20000 mètres-cubes par an et par hectare. La perte dans les systèmes urbains de distribution peut dépasser 50%. Enfin, l'efficacité des barrages et des réservoirs est réduite par l'évaporation de l'eau, qui peut atteindre, comme dans le cas du barrage d'Assouan en Egypte jusqu'à 10 milliards de mètres-cubes par an.

Alors que la question de la quantité d'eau est très généralement considérée comme importante dans la région méditerranéenne, la question de sa qualité est souvent négligée, ce qui soulève nombre de difficultés en matière de santé. Actuellement, 27 millions de personnes dans la région vivent sans aucune installation d'assainissement.

¹⁰ Office International de l'Eau, *Le bassin méditerranéen va connaître une crise de l'eau douce*, Bulletin 10/07

¹¹ www.panda.org, Mediterranean Programme : Key threats in the Region – Tourism and population pressure

L'eau polluée est souvent rejetée dans la nature sans aucun traitement, ce qui est à l'origine de nombreux problèmes d'hygiène et de santé.

L'approche économique et commerciale de la gestion de l'eau peut aussi être une question délicate du fait de l'histoire et de la culture des populations.

Enfin, et ceci comme dans plusieurs autres régions du Monde, la maintenance et le fonctionnement des infrastructures ont été souvent négligés après la réalisation.

Le contexte environnemental

La dégradation de la ressource en eau est une menace sérieuse non seulement pour l'homme, mais aussi pour les éco-systèmes. Les effets des incertitudes climatiques sont également une menace réelle dans la région et le changement climatique doit être considéré comme un risque fort à moyen terme.

Les inondations causées par les violentes pluies méditerranéennes, ainsi que les glissements de terrains et les coulées de boues, représentent le principal risque de catastrophe naturelle dans la région. En outre, ce risque est amplifié par la concentration croissante des populations et des activités humaines dans des secteurs particulièrement exposés. Pendant le 20^{ème} siècle, 15 inondations ont causé chacune entre 100 et 1000 victimes dans la région méditerranéenne¹². On estime que ces chiffres vont s'accroître du fait d'un nombre de plus en plus grand de pluies extrêmes.

Les périodes de sécheresse sont également courantes dans la région, mais les cas de sécheresse de longue durée sont de plus en plus désastreux, à la fois à cause de l'impact du changement climatique et du fait que les périodes de sécheresse coïncident avec des pénuries d'eau, situation qui n'est pas compensée parce que les prélèvements d'eau excèdent le niveau des ressources. Une autre conséquence du changement climatique est l'élévation du niveau de la mer, qui peut entraîner, outre une diminution des territoires occupables, des remontées de sel dans les nappes, avec d'inévitables conséquences sur la qualité des eaux souterraines.

En général, la baisse des ressources en eau peut avoir un impact particulier sur les nappes aquifères transfrontalières, ce qui est une question particulièrement sensible dans plusieurs pays méditerranéens.

En outre, les prélèvements excessifs d'eaux souterraines (qui conduisent souvent à des intrusions de sel) et l'importante utilisation des eaux de surface ont un impact important sur la santé et sur l'intégrité des éco-systèmes aquatiques. Les zones humides sont des éléments fondamentaux des paysages et remplissent de nombreuses fonctions (recyclage de l'eau douce, protection de la faune et de la flore, maintien des équilibres écologiques, points d'eau pour les oiseaux migrateurs, etc.). Dans le passé, ces zones humides étaient abondantes dans le bassin méditerranéen, mais au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, la plupart d'entre elles ont été drainées, soit pour un usage agricole, soit pour lutter contre les moustiques et la malaria, soit encore pour le développement urbain ou la construction d'aéroports.

¹² A. Villeveille, *Les risques naturels en Méditerranée*, Plan Bleu booklet 10, 1997

La pollution est aussi un facteur de dégradation de la mer Méditerranée. Le niveau de pollution est élevé, et le coût correspondant est également élevé. L'impact économique de la pollution de la Méditerranée est très significatif, et le coût de l'inaction l'est aussi, allant de 2,2 à 4,8% du PNB.¹³

Comme il est dit dans le rapport conjoint de l'Agence Européenne pour l'Environnement (EEA) et du Plan d'Action pour la Méditerranée du PNUE (UNEP-PAM) intitulé "Priorités pour l'environnement en Méditerranée », l'environnement dans le pourtour méditerranéen ne s'améliorera pas tant qu'il n'y aura pas de volonté politique pour renforcer les actuels et futurs programmes et législations sur l'environnement.

¹³ Sarraf et al, METAP reports 2001-2006

Première partie : état des lieux

A- Les initiatives, les programmes, les actions, les opérateurs, etc.

Les initiatives concernant la coopération internationale dans la zone Méditerranéenne sont anciennes et diverses. Leur composante « Eau », apparaît soit directement soit à travers un volet plus large : « Environnement » ou « Développement durable », ce qui ne contribue pas à un déchiffrement aisé de la coopération dans le domaine de l'eau. Ces initiatives sont par ailleurs menées dans des contextes très diversifiés : il peut s'agir de coopérations déconcentrées (Régions, Collectivités territoriales), de coopérations bilatérales « Pays / Pays » ou « Union Européenne / Pays », ou d'actions régionales (UE / Regroupements régionaux).

Enfin, le contexte Euro-Méditerranéen ne peut être considéré sans tenir compte des nombreuses initiatives s'inscrivant dans d'autres cadres que celui des seules initiatives européennes : celui des Nations unies, celui des autres unions régionales (Pays arabes, Pays Africains) celui des Banques de développement –et parfois des banques privées-, celui des grandes ONG, etc.

A la suite des contacts et entretiens que nous avons eus, nous avons voulu dresser une liste des différents processus politiques, initiatives, stratégies, plans d'action, instruments et opérateurs, etc. dont nous avons eu connaissance au cours de notre enquête. Nous avons ainsi établi une liste de plus de 70 "objets de coopération" qui figure ci-dessous et met en évidence la grande complexité d'un "état des lieux" de la coopération dans la zone Euro-Méditerranéenne.

Cette complexité a plusieurs causes : la complexité même du problème de l'eau, la diversité des contextes géo-politiques, l'évolution au cours des années de certaines initiatives qui se démultiplient et peuvent ainsi obscurcir l'articulation des actions menées, la multiplication des opérateurs, etc. Elle rend difficile une vision globale de ce qui est fait, et il est certain qu'elle comporte un risque de recouvrements, de redondances voire de gaspillages de moyens intellectuels et financiers. Bien sûr, cette complexité est aussi une richesse, et nombre de ces « initiatives » communiquent entre elles, s'informent mutuellement et souvent coopèrent. Il n'en reste pas moins qu'il n'y a guère de coordination globale, d'où, au moins en apparence une cohérence insuffisante qui tend à démobiliser un certain nombre de décideurs et d'acteurs. Ceci semble particulièrement vrai dans les pays du sud et de l'est méditerranéen qui, contrairement à ceux du nord, ne disposent pas du puissant outil de mobilisation et de cohésion que constitue l'Union Européenne. Il peut en résulter un déséquilibre et un manque de parité nord/sud sur lesquels nous aurons à revenir.

Liste des “objets de coopération”

Sigle ou titre français	Sigle ou titre anglais	Intitulé complet	Voir Pages
AEE	EAA	Agence Européenne pour l'Environnement	38
AFD		Agence Française de Développement	61
Atelier Régional GDE		3ème Atelier Régional sur la Gestion de la Demande en Eau	17
BAfD	ADB	Banque Africaine de Développement	57
BEI	EIB	Banque Européenne d'Investissement	52
BM	WB	Banque Mondiale	46
Délégation de la CE en Jordanie	European Commission's Delegation to Jordan		22
CEDARE	CEDARE	Centre pour l'Environnement et le Développement du Monde Arabe et de l'Europe	65
CAE	AWC	Conseil Arabe de l'Eau	43
CGLU	CGLU	Cités et Gouvernements Locaux Unis	40
CMAE	AMCOW	Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau	61
CMDD	MCSD	La Commission méditerranéenne du développement durable	17
CME	WWC	Conseil Mondial de l'Eau	43
DCE	WFD	La Directive-cadre dans le domaine de l'eau	31
AIDCO-Commission européenne	AIDCO – European Commission	Office de coopération EuropeAid	22
DG ENV-Commission européenne	DG ENV– European Commission	Direction générale de l'environnement	22

Sigle ou titre français	Sigle ou titre anglais	Intitulé complet	Voir Pages
DG Recherche-Commission européenne	DG Research-European Commission	Direction générale de la recherche	22
DG RELEX-Commission européenne	DG RELEX-European Commission	Direction générale des relations extérieures	22
Elargissement	Enlargement	Politique d'élargissement de l'UE	36
EUROMED	EUROMED	Euro-Mediterranean Partnership / Partenariat Euro-Méditerranéen	20
EUWI	EUWI	Initiative européenne sur l'eau	29
EXACT	EXACT	Executive Action Team-Projet des banques des données régionaux sur l'eau au Moyen Orient	32
FAE	AWF	Facilité africaine pour l'eau	57
FEM	GEF	Fonds pour l'environnement mondial	48
FEMIP	FEMIP	Facilité Euro-Méditerranéenne d'investissement et de partenariat	54
FFEM	FGEF	Fonds Français pour l'Environnement Mondial	55
FIV	NIF	Facilité d'Investissement de Voisinage	34
GTZ	GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit / Société allemande de la coopération technique	40
HORIZON 2020	HORIZON 2020	HORIZON 2020	36
IAP	IPA	Instrument d'aide de pré-adhésion	37
IEVP	ENPI	European Neighbourhood Policy Instrument	33
ICD	DCI	Instrument de Coopération au Développement	34
IGD		Institut de Gestion Déléguée	
IME		Institut Méditerranéen de l'Eau	45
IP Med		Institut de prospective économique du Monde Méditerranéen	
JICA	JICA	Agence de coopération japonaise	40

Sigle ou titre français	Sigle ou titre anglais	Intitulé complet	Voir Pages
KfW	KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau/ Banque allemande pour la reconstruction et le développement	40
LIFE Pays tiers	LIFE Third countries	Instrument financier pour l'environnement	28
La Ligue des Etats arabes	The League of Arab States		38
MEDA	MEDA	MEDA	22
MEDA Eau	MEDA WATER	Programme régional Euro-Méditerranéen pour la gestion locale de l'eau	24
MED Cités	MED Cities		40
MED EUWI	MED EUWI	Mediterranean component of the EUWI	29
MED-EUWI/DCE	MED EUWI/WFD	Le Processus Conjoint DCE/MED-EUWI	30
MED-PACT	MED-PACT	Programme de partenariat entre Collectivités territoriales en Méditerranée	26
MEDPOL	MEDPOL	Programme méditerranéen de surveillance et de recherche en matière de pollution marine	17
MEDSTAT	MEDSTAT	Coopération statistique Euro-Méditerranéenne	27
MedWet	MedWet	L'Initiative Méditerranéenne de la Convention Ramsar pour les Zones Humides	
METAP	METAP	Le Programme d'Assistance Technique pour le Protection de l'Environnement Méditerranéen	56
NEPAD	NEPAD	Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique	59
NU- CESA0	UN-ESCWA	Nations Unies – Commission économique et sociale pour l'Asie Occidentale	19
OI Eau	OI Water	Office International de l'Eau	44
OSS	SSO	L'Observatoire du Sahara et du Sahel	38
PAM	MAP	Plan d'Action pour la Méditerranée	17
PFE	FWP	Partenariat Français pour l'eau	41
PME	GWP	Partenariat Mondial pour l'Eau	43

Sigle ou titre français	Sigle ou titre anglais	Intitulé complet	Voir Pages
PME-MED	GWP-MED	Partenariat Mondial pour l'Eau- composante méditerranée	43
PEV	ENP	Politique européenne de voisinage	33
PFN	NFP	Points focaux nationaux (Plan Bleu, SEMIDE, etc.)	23
PHI	IHP	Programme Hydrologique International	19
PLAN BLEU	PLAN BLEU		17
PNUD	UNDP	Programme des Nations Unies pour le développement	17
PNUE	UNEP	Programme des Nations Unies pour l'Environnement	50
PS Eau	PS Eau	Programme Solidarité Eau	39
REMOB	MENBO	Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin	44
RIOB	INBO	Réseau International des Organismes de Bassin	44
RMSU	RMSU	Unité régionale de monitoring et d'appui / Regional monitoring and support Unit	24
SAFEMED	SAFEMED	Coopération Euromed sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution par les navires	27
SEMIDE	EMWIS	Système Euro-Méditerranéen d'information sur le savoir-faire dans le domaine de l'eau	23
SFI	IFC	Société financière internationale	54
SMAP	SMAP	Programme régional Euro-Méditerranéen pour l'environnement	25
SMDD	MSSD	La Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable	18
SMDD Johannesburg	WSSD Johannesburg	Sommet Mondial sur le Développement Durable à Johannesburg	19
Stratégie Marine de l'Union Européenne	EU Marine Strategy		31
UNESCO	UNESCO	Bureau régional pour les États Arabes	19
UpM	UfM	Union pour la Méditerranée	63

Sigle ou titre français	Sigle ou titre anglais	Intitulé complet	Voir Pages
UA	AU	Union africaine	46
WISE	WISE	Système européen d'information sur l'eau	38

A partir de cette énumération qui met en évidence le foisonnement des “objets de coopération”, nous avons présenté de façon synthétique très simplifiée une hiérarchisation des principales initiatives, en les répartissant selon leur niveau : celui de l’initiative politique (politiques de coopération, stratégies), ceux du plan d’action, et des actions individualisées, celui des opérateurs, et sous un autre angle de vue, celui des instruments et organismes financiers.

Cette répartition fait l’objet du tableau ci-dessous qui concerne principalement les cadres des Nations Unies et de la coopération Euro-Méditerranéennes. Les informations dont nous disposons, trop incomplètes, n’ont pas permis de présenter une répartition rigoureuse pour les initiatives de l’Union Africaine et pour la Ligue Arabe; dans un souci d’information nous avons toutefois mentionné ces initiatives, même incomplètes.

Il convient aussi de garder à l’esprit que, à côté de ces cadres institutionnels existe un grand nombre d’organismes de statuts divers intervenant dans le domaine de l’eau : GWP-MED, Conseil Mondial de l’Eau (WWC), l’Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), REMOB , OIEau, etc.

Nous avons, dans la mesure du possible, décrit chacun de ces « objets de coopération » dans le corps de ce rapport ou dans ses annexes.

	Le cadre de l'UE	Le cadre des NU	Le cadre de l'Union Africaine	Le cadre de la Ligue Arabe
Processus politique	<ul style="list-style-type: none"> - Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur la gestion locale de l'eau, Turin, 18-19 octobre 1999 - La politique environnementale de l'Union européenne (6^{ème} Plan d'action «Environnement 2010: notre avenir, notre choix (2001-2010) - Une politique maritime intégrée pour l'Union européenne (COM(2007) 575 final) - Partenariat Euro-Med – Processus de Barcelone (PEM) - La Politique Européenne de Voisinage (PEV) 	<ul style="list-style-type: none"> - le Sommet Mondial sur le Développement Durable (WSSD) (2002) - Convention de Barcelone - UNEP - UN-ESCWA - UNESCO - UNDP 	<ul style="list-style-type: none"> - le Conseil des Ministres Africains sur l'Eau (CMAE) - Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil Arabe de l'Eau
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;">Objectifs du Millénaire (ODM)</div>			
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie maritime européenne - La stratégie marine européenne - La stratégie de l'élargissement de l'UE - La stratégie de l'environnement pour la méditerranée COM (2006) 475 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-left: auto; margin-right: auto;">L'initiative européenne de l'eau (EUWI)</div>	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'Action Pour la Méditerranée (PAM) Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) 	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-left: auto; margin-right: auto;">La composante africaine de l'initiative européenne de l'eau</div>	

Plans d'action	Plan d'action du Turin pour la gestion locale de l'eau Horizon 2020 – Plan d'action PEV Plans d'action nationaux IPEV Programme régional indicatif IPEV Programme national indicatif	<div data-bbox="613 370 1187 453" style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> La composante méditerranéenne de l'initiative européenne de l'eau (MED-EUWI) </div>		
Programmes	MEDA Eau	- MED POL - Le Programme du Développement durable - FEM partenariat stratégique pour la région méditerranéenne	La facilité Africaine de l'eau Plans d'action nationaux	
Instruments	Directive Cadre sur l'eau Processus conjoint MED-EUWI/WFD EMWIS EIB EEA	FEM Plan Bleu RCTWS <div data-bbox="551 932 958 1024" style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> MED-EUWI Dialogues dans les pays </div>		
Instruments financiers	ENPI MEDA Fonds de pré-adhésion FEMIP			

B Le cadre des Nations Unies

1. Plan d'Action Pour la Méditerranée (PAM)

L'**initiative** méditerranéenne majeure des Nations Unies est celle du PNUE qui, en 1975, a mis en place le **Plan d'Action Pour la Méditerranée (PAM)** adopté à l'époque par 16 pays et par la Communauté Européenne. Ces mêmes partenaires ont adopté en 1976 la « Convention de Barcelone », complétée par plusieurs protocoles complémentaires. En 1995, le PAM Phase II a été adopté et la Convention de Barcelone a été amendée et dénommée « Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée ».

Les parties contractantes sont maintenant les 21 pays riverains et l'Union Européenne.

Le PAM comprend une Unité de Coordination, basée à Athènes, d'où sont gérés deux programmes dont le programme MED POL ; il comprend également six « Centres d'activités régionales », en particulier le « Plan bleu » (CAR/PB), basé à Sophia Antipolis (France). Les autres centres régionaux concernent moins directement le secteur de l'eau sont :

- Le centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP) en Croatie
- Le centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/PAP) en Tunisie
- Le centre d'activités régionales pour l'intervention d'urgence contre la pollution accidentelle (REMPEC) à Malte
- INFO/RAC, en Italie
- Le centre d'activités régionales de la production propre (CAR/PP) en Espagne

Le PAM a élaboré la « Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable » (SMDD), approuvée en 2005 par la CMDD (Commission Méditerranéenne pour le Développement Durable). Cette stratégie reste sans conteste le document de référence en la matière, même si une actualisation est nécessaire, en particulier dans le secteur de l'eau.

Le Plan Bleu, à partir d'indicateurs d'observation et d'évaluation, travaille selon une approche prospective de l'environnement méditerranéen. Il a réalisé une étude approfondie publiée sous le titre « Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement en Méditerranée », publiée en 2005.

Pour les pays riverains de la Méditerranée (Espagne, France, Monaco, Italie, Malte, Slovénie, Croatie, Bosnie et Herzégovine, Monténégro, Albanie, Grèce, Turquie, Chypre, Syrie, Liban, Autorité palestinienne, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie et Maroc) le Plan Bleu a organisé le troisième Atelier Régional sur la Gestion de la Demande en Eau (Saragosse, 19 au 21 mars 2007), financé conjointement par la Commission Européenne, à travers son programme MEDA-Eau, et par le PNUE. Le but de cet atelier était l'échange des bonnes pratiques et le partage des résultats des études sur l'eau ; il a été conclu par la publication des recommandations concernant la gestion de la demande en eau (GDE).

Le programme MEDPOL (Programme méditerranéen de surveillance et de recherche en matière de pollution marine), est un programme scientifique et technique qui porte sur le recueil, l'analyse et la dissémination de données fiables et homogènes sur la pollution marine, grâce à l'instauration sur l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen de programmes de suivi au niveau national. Le programme MEDPOL a identifié les principaux points de pollution (« hot spots ») qu'il conviendrait de traiter en priorité.

Il est également intervenu dans la préparation et l'adoption du Programme d'Action Stratégique (SAP MED) incluant des activités régionales et nationales pour traiter la pollution d'origine tellurique, pour identifier les catégories des substances polluantes et des activités à interdire ou à contrôler par les pays méditerranéens d'ici 2025.

Le Plan d'Action pour la Méditerranée a développé des coopérations avec l'Agence Européenne pour l'Environnement (EEA) de manière à poursuivre des objectifs environnementaux communs dans le domaine de l'environnement. Ainsi, la récente initiative de la Commission européenne pour dépolluer la Méditerranée d'ici à 2020 (« Horizon 2020 »), financée par la Banque européenne d'investissement, sera mise en œuvre sur la base des travaux du PAM/MEDPOL.

La Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable (SMDD)

Les Etats riverains de la Méditerranée et la Communauté Européenne, Parties Contractantes à la Convention de Barcelone, ont décidé lors de leur 12ème réunion (Monaco, Novembre 2001) de préparer une "Stratégie méditerranéenne de développement durable". Ils ont demandé à la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD) du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) d'en élaborer le projet. La 2ème Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'environnement (Athènes, juillet 2002) a soutenu cette initiative annoncée au sommet de la Terre de Johannesburg (Septembre 2002), et reconnu que la CMDD constituait le cadre adéquat pour son élaboration.

Le Plan Bleu a assumé la responsabilité de la coordination technique et de l'écriture du texte de cette stratégie sous l'autorité du Coordinateur du PAM, et avec la participation des autres Centres d'Activités Régionaux du PAM.

Le 22 juin 2005 à Athènes, la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable a été adoptée par la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD), l'organe consultatif du PAM.

Cette stratégie de grande envergure pour le Développement Durable dans la région méditerranéenne a été transmise aux Parties Contractantes pour approbation officielle à l'occasion de leur 14ème conférence à Portoroz en Slovénie du 8 au 11 novembre 2005.

La Stratégie méditerranéenne invite à l'action pour engager la région vers un développement durable afin de renforcer la paix, la stabilité et la prospérité. Elle prend en compte les faiblesses et les menaces qui pèsent sur le monde méditerranéen, mais aussi les atouts et les opportunités. Elle prend également en considération les grandes différences de situations entre pays développés et en développement et elle met l'accent sur la nécessité d'accompagner par des moyens appropriés les transitions des pays de l'Est Adriatique et du Sud et de l'Est de la Méditerranée. L'enjeu pour l'ensemble des pays riverains est d'en tirer collectivement bénéfice en termes de développement humain, de développement économique et de protection de l'environnement.

La SMDD s'articule autour de quatre objectifs et de sept domaines d'action prioritaires. Trente-quatre indicateurs sont annexés de façon à permettre le suivi de la Stratégie. Elle fera l'objet d'une relecture par la CMDD tous les deux ans, et d'une révision tous les cinq ans.

Les quatre grands objectifs sont de :

- Contribuer à promouvoir le développement économique en valorisant les atouts méditerranéens,
- Réduire les disparités sociales en réalisant les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et

renforcer les identités culturelles,
- Changer les modes de production et de consommation non durables et assurer une gestion durable des ressources naturelles,
- Améliorer la gouvernance à l'échelle locale, nationale et régionale.

Les sept domaines d'action prioritaires **sont la gestion intégrée des ressources et des demandes en eau**; la gestion plus rationnelle de l'énergie, l'utilisation accrue des sources d'énergie renouvelables et l'adaptation, en les atténuant, aux effets du changement climatique; la mobilité durable, grâce à une gestion appropriée des transports; le tourisme durable, secteur économique porteur; le développement agricole rural durable; le développement urbain durable; la gestion durable de la mer, du littoral et des ressources marines.

En ce qui concerne le domaine de la gestion intégrée des ressources et des demandes en eau, la SMDD fixe plusieurs objectifs :

- Stabiliser la demande en eau,
- Promouvoir la gestion intégrée des bassins versants,
- Atteindre les OMD en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement,
- Promouvoir la participation, le partenariat et une coopération active et solidaire pour la gestion durable de l'eau au niveau local et national.

Pour atteindre ces objectifs, un cadre d'orientations et d'actions a été défini, comprenant plusieurs volets :

- Coopération régionale,
- Gestion de la demande en eau,
- Gestion intégrée des ressources en eau,
- Accès à l'eau et à l'assainissement
- Gouvernance de la gestion de l'eau

Le Plan bleu a élaboré un ensemble de « fiches indicateurs » pour le suivi de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable. Ces fiches seront régulièrement complétées et actualisées.

Les 34 indicateurs prioritaires ont été sélectionnés lors d'un atelier régional sur « Indicateurs pour les Stratégies et Politiques de Développement Durable en Méditerranée », organisé par le Plan Bleu du 9 au 11 mai 2005 à Nice (France) en coopération avec le CAR-INFO et avec le support de l'AEE.

2. Autres initiatives des Nations Unies

UN-ESCWA (United Nations Economic and Social Commission for Western Asia). Basée à Beyrouth, cette organisation, réunit 13 pays arabes dont 5 sont également impliqués dans le partenariat Euro-Méditerranéen (Egypte, Jordanie, Liban, Territoires palestiniens, Syrie). UN-ESCWA gère différents programmes de coopération régionale ou infra-régionale, comme le programme « Développement durable » qui comporte un volet « Water management » et dont les objectifs sont de promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau, de diffuser des guides pour le développement de compétences des décideurs, pour la gestion de la demande, etc.

Les bureaux de l'**UNESCO** au Caire -qui dispose du RCTWS (Regional Center for Training and Water Studies), centre opérationnel du Programme Hydrologique International (PHI)- et du PNUD à Beyrouth mènent également des actions régionales dans le domaine de l'eau.

La réduction de la pauvreté dans le monde, qui constitue l'essentiel des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), implique directement la question de l'eau. La

diminution de moitié de la population qui n'a pas accès durable à l'eau potable ou à l'assainissement est l'un des 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés en 2000 et 2002 lors du Sommet de la Terre à Johannesburg.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Réunis le 8 septembre 2000 à l'occasion du Sommet du Millénaire, les dirigeants politiques des 191 pays membres de l'ONU ont fixé un ensemble d'objectifs mesurables et assortis de délais pour lutter contre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'égard des femmes. Placés au centre du programme d'action mondial, on les appelle désormais les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces objectifs ont été adoptés par la communauté internationale unanime.

Les objectifs du Millénaire pour le développement constituent un cadre dans lequel le système des Nations Unies tout entier collabore de façon cohérente en vue d'atteindre un même but. Le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) s'emploiera à ce que les objectifs du Millénaire pour le développement restent au coeur de ces efforts.

- **Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim**
- **Assurer l'éducation primaire pour tous**
- **Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**
- **Réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans**
- **Réduire de trois quarts la mortalité maternelle**
- **Combattre les maladies, en particulier le VIH/sida et le paludisme**
- **Assurer un environnement durable**
- **Mettre en place un partenariat mondial pour le développement, en fixant des objectifs relatifs à l'aide, aux échanges commerciaux et à l'atténuation de la dette**

Tous les OMD sont concernés par la résolution des problèmes d'eau dans le monde, mais bien entendu, c'est l'objectif 7 qui est en prise directe avec ces problèmes. Cet objectif se décline en trois « cibles » dont la cible n°10 vise directement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ; les deux indicateurs relatifs à cette cible précisent l'un et l'autre de ces thèmes.

CIBLE 9 - Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales; inverser la tendance actuelle à la déperdition de ressources environnementales

CIBLE 10 - Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable

Indicateurs :

30. Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure (zones urbaines et rurales)

31. Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement (zones urbaines et rurales)

CIBLE 11 - Réussir à améliorer sensiblement, d'ici 2020, la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

Moins de dix ans avant la date fixée pour la réalisation des OMD, les résultats apparaissent inégaux. Des progrès ont été accomplis, en particulier dans les domaines de l'accès à l'eau potable, l'augmentation de l'espérance de vie, la diminution de la mortalité infantile. Cependant, de fortes disparités persistent. Ainsi, si l'Asie est en bonne voie, notamment grâce aux pays qui connaissent une croissance soutenue (Chine, Inde), la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne souffrent d'une croissance insuffisante et n'atteindront pas les objectifs d'ici à 2015 sans un soutien accru de la communauté internationale.

C- Le cadre de l'Union Européenne

Pour d'évidentes raisons géographiques et historiques, l'Union Européenne, qui inclut elle-même plusieurs pays méditerranéens, est un partenaire très privilégié dans le développement de coopérations autour de la Méditerranée. Les initiatives et les programmes correspondants sont nombreux et parfois entremêlés.

1. Le partenariat Euro-Méditerranéen « Processus de Barcelone »

Le partenariat Euro-Méditerranéen « Processus de Barcelone » a été lancé à Barcelone en 1995 ; l'eau en est une des composantes importantes. Il réunit l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne – 27 Etats à présent - et 12 Etats du sud et de l'est de la Méditerranée (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Israël, Territoires palestiniens , Jordanie, Liban, Syrie, Turquie, Albanie et Mauritanie) ; la Libye est associée comme observateur. Le Processus de Barcelone constitue le fondement politique de la coopération entre l'Union Européenne et les pays méditerranéens : le "Comité EuroMed" se réunit régulièrement et des conférences ministérielles traitent des questions concernant les différentes responsabilités ministérielles: Affaires étrangères, Environnement, Eau, etc.

Après la conférence de Barcelone deux conférences des ministres en charge de l'eau ont été réunies :

- La conférence de Marseille (novembre 1996), qui a souhaité donner une impulsion nouvelle à la coopération Euro-Med dans le domaine de la gestion de l'eau et établir les lignes directrices d'une coopération dans ce secteur; elle a décidé la création d'un système Euro-Méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau (EMWIS / SEMIDE), mis en place lors de la première réunion des directeurs de l'eau (Naples, 1997)
- La conférence de Turin (octobre 1999), qui a approuvé un plan d'action sur la gestion locale de l'eau dont l'orientation, le suivi et l'évaluation étaient confiés aux directeurs de l'eau Euro-Med et à la Commission, et qui a confirmé et consolidé l'existence du SEMIDE.

Ce Plan d'Action promeut six domaines d'actions prioritaires:

- 1) Gestion intégrée des services d'eau potable, d'assainissement et de traitement des eaux usées;
- 2) Gestion locale des ressources et des demandes en eau (quantité et qualité) à l'échelle des bassins hydrographiques et des îles;
- 3) Lutte contre la sécheresse et gestion des ressources en cas de pénurie;
- 4) Gestion de l'eau pour l'irrigation;
- 5) Utilisation des ressources en eau non conventionnelles;
- 6) Élaboration de scénarios nationaux et locaux pour la période allant jusqu'en 2025 qui permettent de fixer des objectifs précis et de mener des actions pour une gestion durable de l'eau.

Les actions devraient être réalisées au niveau régional, sub-régional et/ou dans les îles, en fonction des nécessités des pays et devraient assurer les échanges d'expériences utiles et indispensables, en tenant compte des exigences environnementales et du milieu naturel.

Dans le cadre de chacune de ces actions, les thèmes horizontaux présentés ci-dessous devaient être intégrés pour être mis en oeuvre de façon spécifique et ciblée, en fonction

des conditions et des besoins particuliers existants au niveau régional, sub-régional et local :

- 1) Le renforcement des capacités institutionnelles et de formation;
- 2) L'échange de l'information et des connaissances;
- 3) Le transfert du savoir-faire et de la technologie;
- 4) La sensibilisation, la mobilisation et la promotion de l'engagement de la population.

L'intervention de l'Union Européenne dans ses politiques et ses initiatives de coopération comprend d'une part des programmes ou projets bilatéraux, avec un seul pays tiers, et des programmes ou projets « régionaux » impliquant plusieurs pays tiers autour d'une préoccupation commune..

2. Les acteurs au sein de la Commission Européenne.

De manière générale l'aide extérieure –hors pays membres- de l'Union européenne est mise en œuvre par l'office de coopération EuropeAid (**DG AIDCO**).

AIDCO gère la plupart des instruments financiers d'aide extérieure de la Commission européenne qui sont alimentés par le budget de la Communauté européenne et par le Fond européen de développement (FED). EuropeAid veille à la mise en oeuvre efficace de cette aide, tout en contrôlant la qualité des projets.

Le plus souvent elle confie aux délégations de la Commission la responsabilité de toutes les opérations qui peuvent bénéficier d'une meilleure gestion au niveau local ; ceci permet d'assurer une gestion plus proche du terrain et une décentralisation en faveur des pays bénéficiaires.

AIDCO travaille en coopération avec les autres services de la Commission opérant dans le domaine des relations extérieures, tant à Bruxelles (Directions Générales) que dans les pays tiers (au sein des Délégations), ainsi qu'avec les Etats membres, notamment leurs agences de coopération.

La DG RELEX (Relations Extérieures) négocie, d'une façon générale, avec chacun des pays tiers le cadre politique global de la coopération et les stratégies correspondantes. Pour cela, la DG RELEX s'appuie sur les compétences présentes dans les différentes Directions Générales « techniques » de la Commission. Ainsi, les Plans Nationaux d'Action négociés dans le cadre de la politique de voisinage sont de la responsabilité de la DG RELEX.

La DG ENV (Environnement) a pour mission d'initier, définir et surveiller la mise en oeuvre de la politique environnementale de l'UE. Elle apporte également un appui à la DG RELEX pour la définition du volet « eau » de ces Plans Nationaux d'Action.

La DG Recherche, parallèlement aux procédures d'aide aux pays tiers joue également un rôle important dans le domaine qui nous concerne : de nombreux projets de recherche sont directement liés aux questions de l'eau et de changement climatique, et concernent souvent –spécifiquement ou non- les pays de la zone méditerranéenne.

Les Délégations de la Commission dans les pays tiers représentent le Commission européenne dans ces pays et sont en général délégataires d'AIDCO pour la préparation, la gestion des programmes et des projets. Cette déconcentration est très large, les délégations n'ayant à référer au niveau central qu'à trois étapes : programmation, identification et décision de financement. Ainsi, la délégation en Jordanie a-t-elle été chargée de la mise en œuvre du programme MEDA-Eau et la délégation en Égypte du programme SMAP.

3. La politique et l'instrument financier MEDA.

Le programme **MEDA** est depuis 1995 le principal instrument financier de l'Union européenne pour la mise en œuvre des actions de partenariat Euro-Méditerranéen. Géré par la DG EuropAid ; il s'est déroulé en deux phases (MEDA I, 1995-1999 et MEDA II, 2000-2006) et a permis le financement de programmes très diversifiés, notamment dans le domaine de l'eau. Le programme MEDA finance principalement des projets bilatéraux Union / Pays (pour 85%), mais aussi certains projets régionaux, tels que MEDA-Eau, SMAP, MED-PACT, SAFEMED et MEDSTAT.

Au niveau régional, le programme MEDA comprenait trois chapitres :

- la sécurité et la justice ;
- l'économie et les échanges – la création d'une zone dédiée à la prospérité partagée à travers le partenariat économique et financier et par la mise en place d'une zone de libre échange
- la dimension sociétale, culturelle et la promotion des droits de l'homme.

Au niveau bilatéral, le programme vise le soutien à la transition économique dans les différentes pays.

Le programme MEDA a été financé par la Commission européenne et par la BEI. Pour la première phase (1995-1999) la Commission européenne a alloué 4, 435 M d'euros et la BEI 4,808 M d'euros de prêts ; pour la deuxième phase (2000-2006) la Commission a alloué 5,350 M d'euros et la BEI 6,4 M d'euros (+1million pour les projets transnationaux). Le programme a pris officiellement fin en 2006, même si certains projets se terminent en 2008.

A partir de 2007, l'aide européenne s'organise dans un nouveau cadre politique et conceptuel, celui de la politique de voisinage (cf. infra).

L'évaluation du programme MEDA est programmée en 2008.

En 2005, ECORYS¹⁴ a mené une évaluation à mi-parcours du programme MEDA II. Ce rapport d'évaluation constate l'ambition du programme, qui a posé des bases d'une nouvelle relation régionale. Le rapport a salué la décentralisation de la gestion du programme à travers l'implication des Délégations de l'UE dans les pays tiers Méditerranéens et a souligné l'amélioration de l'efficacité entre MEDA I et MEDA II. Cependant, les ressources disponibles pour réaliser ce programme ambitieux ont été jugées limitées.

La participation des populations, de la société civile et l'appropriation des projets en général ont été jugés insuffisantes. Les thèmes transversaux, comme égalité des chances entre les femmes et les hommes, la réduction de la pauvreté ou l'environnement n'ont pas toujours été intégrés dans les documents ou les projets.

¹⁴ http://www.geographie.ens.fr/sanmarco/cours3/UE_med_a_evaluationmidterm2005.pdf

Le rapport d'évaluation souligne également un faible niveau de transparence en ce qui concerne la sélection des projets et les accords budgétaires. Les auteurs regrettent que peu de petits projets, traditionnellement réalisés par la société civile, aient vu le jour ; une des raisons pourrait en être la lourdeur administrative du programme MEDA. Ils conseillent plus d'adaptabilité et une réduction des retards dans la mise en place des projets.

Une évaluation finale du programme MEDA sera lancée en 2008.

a- Le SEMIDE / EMWIS

Le SEMIDE (Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les Savoir-faire dans le domaine de l'Eau) est une initiative du Partenariat Euro-Méditerranéen. Sa création a été décidée par les ministres EuroMed de l'eau lors de la conférence de Marseille en 1996 ; il a été fondé en 1999.

Jusqu'en 2007, le SEMIDE a bénéficié d'un financement du programme MEDA ; toutefois, il n'est pas formellement intégré aux actions MEDA-Eau, ceci du fait de sa nature particulière : il est en effet un organisme intégré au partenariat EuroMed et non un opérateur extérieur parmi d'autres.

Tous les pays du Partenariat Euro-Méditerranéen sont parties prenantes au SEMIDE:

- Les 27 états membres de l'UE
- Les 12 Pays Partenaires Méditerranéens (Albanie, Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, Palestine, Syrie, Tunisie et Turquie).
- En outre, l'avant dernière conférence Euro-Med des Directeurs de l'Eau (Rome, novembre 2005), a décidé d'ouvrir le SEMIDE aux pays méditerranéens non signataires de la Déclaration de Barcelone : les pays des Balkans et la Libye.

Le budget de SEMIDE s'est élevé à 5,8 millions d'euros pour la période 1999-2007.

Le SEMIDE a pour objet d'accroître la coopération régionale dans le domaine de l'eau à travers la mise en place d'un système homogène de collecte, de traitement et de partage de l'information.

Pour faciliter le transfert des connaissances entre les pays partenaires, il s'applique à définir et à mettre en place une méthode et des indicateurs communs pour l'échange des données entre les Systèmes Nationaux d'Informations sur l'eau.

Pendant la deuxième moitié de 2006 et suite à une demande des Directeurs de l'Eau EuroMed, une étude de faisabilité sur le développement d'un mécanisme d'observation régional sur l'eau en méditerranée a été lancée. Elle a abouti fin décembre 2007 à des propositions qui sont actuellement en débat.

Dans chaque pays, le SEMIDE s'appuie sur un Point focal national (PFN) composé d'une équipe réduite travaillant au sein d'un organisme public ou parapublic. Les PFN assurent le recueil des informations disponibles et organisent l'accès à ces informations en développant des sites internet.

A ce jour, 20 des 37 pays partenaires ont mis en place un point focal national, et 16 ont un site web opérationnel.

Le SEMIDE dispose également d'une Unité technique (UT) qui centralise le travail des Points focaux nationaux et assume le rôle de Point focal international. Il assure le recueil de données sur les institutions et de la documentation, la formation, la recherche et la gestion des données au niveau international.

L'Unité technique a passé des accords avec des initiatives et projets internationaux. Elle se charge de la coordination et de la fourniture d'assistance technique aux PFN, et gère le portail d'information du SEMIDE. L'UT est gérée et financée par un consortium de trois opérateurs : CEDEX (Espagne), l'Office international de l'eau (France) et SOGESID (Italie).

Le SEMIDE, basé près de Nice en France, a permis l'établissement de relations régulières et confiantes entre les différents organismes chargés des questions relatives à l'eau dans son champ géographique d'action.

b- Le programme MEDA-Eau

Le programme MEDA-Eau (Programme régional Euro-Méditerranéen pour la gestion locale de l'eau) est un des programmes financés par MEDA ; il a été lancé pour 5 ans en 2002 suite au Plan d'Action de Turin et est géré par la Délégation de la Commission en Jordanie. Neuf projets locaux ont été retenus, associant ONG, Agences gouvernementales et Universités du Nord et du Sud. Le SEMIDE a été rattaché au programme MEDA-Eau, bien que faisant l'objet d'un financement séparé.

Les principaux thèmes abordés par ce programme sont fondés sur les priorités identifiées dans le Plan d'action de Turin (i) eau potable et réutilisation des eaux usées, (ii) gestion des eaux usées pour l'irrigation et (iii) amélioration des structures décisionnelles en irrigation, alimentation en eau potable rurale et assainissement.

En outre, en 2005 a été lancée l'Unité régionale pour le monitoring et l'appui (RMSU) aux projets MEDA-Eau, mais elle n'a été mise en place qu'en 2007 donc à la fin du programme MEDA-Eau. Cette unité est gérée par un consortium comprenant l'Institut méditerranéen de l'eau (IME), chef de file, l'Office international de l'eau (OIEau) et l'Institut Finlandais de l'Environnement (SYKE).

Le programme MEDA-Eau

Le programme comprenait neuf projets :

ADIRA – dessalement de l'eau de mer et de l'eau saumâtre dans les zones rurales à l'aide des énergies renouvelables

EMPOWERS – améliorer la participation de toutes les parties concernées (villages, minorités, femmes) à la prise de décision dans le domaine de l'eau

EMWATER – projet d'assainissement et de traitement des eaux usées

IRWA – amélioration de la gestion de l'eau d'irrigation en Jordanie et Liban

ISIIMM- Innovations sociales et institutionnelles dans la gestion de l'irrigation

MEDAWARE- développement des outils et des orientations pour promouvoir le traitement des eaux usées en milieu urbain et leur réutilisation dans l'agriculture

MEDROPLAN – développement des orientations pour les plans sécheresse

MEDWA – gestion durable de l'eau sur les fermes

ZERO-M – développement d'un concept de municipalité avec un circuit complet de l'usage de l'eau (accès à l'eau, traitement des eaux usées, leur réutilisation dans l'agriculture)

Le Newsletter N°2 du Programme MEDA-Eau, qui date de décembre 2007, présente le compte–rendu de la première Conférence des Partenaires du Programme MEDA Eau, qui s'est tenue les 15 et 16 avril 2007 à Amman, Jordanie.

Les résultats des différents projets MEDA Eau y sont présentés et peuvent être résumés comme suit :

- 120 villages sont aujourd'hui alimentés en eau potable, bénéficient de systèmes d'assainissement et des nouvelles technologies et techniques de réutilisation des eaux usées
- plus de 70 associations d'usagers ont été créées, structurées ou stimulées et 10 sociétés des eaux ont été réactivées
- plus de 3 500 lignes directrices ont été élaborées et diffusées à travers plus de 900 communautés pour la mise en place de plus de 20 kits de recommandations pour les politiques et les pratiques visant à une meilleure gestion de l'eau au niveau local
- création de plus de 150 sites pilotes opérationnels dans 7 pays MEDA
- réalisation de plus de 190 activités pour le renforcement des capacités dans plus de 40 institutions dans les pays MEDA
- organisation de plus de 190 sessions de formation avec la participation de plus de 7500 personnes

Lors de la conférence, les représentants des Autorités Nationales ont saisi l'opportunité pour élaborer une déclaration à l'attention de la Commission européenne et du Parlement européen concernant la situation actuelle et la gestion durable de l'eau dans les années à venir. Suite à cette 1^{ère} Conférence, un deuxième Evènement régional a été organisé à Marrakech, au Maroc du 28 au 30 avril 2008 dans le but de renforcer l'impact des résultats obtenus par les projets MEDA Eau. Les conclusions de cet atelier n'ont pas encore été publiées.

c- Le programme SMAP.

Le programme d'action prioritaire à court et moyen terme pour l'environnement (SMAP) est un programme cadre constituant la composante environnementale du partenariat euroméditerranéen.

Le SMAP a été adopté en novembre 1997 lors de la conférence ministérielle euroméditerranéenne sur l'environnement, tenue à Helsinki. Son objectif est d'inciter tous les partenaires méditerranéens à adopter des stratégies et des politiques durables et renforcer l'image de l'environnement dans la région.

Le SMAP est financé par le MEDA et s'est déroulé en trois phases :

SMAP I : 1997-2000 - budget 6 million d'euros

SMAP II : 2001-2004 – budget 30 million d'euros

SMAP III : 2005-2008 - budget 15 million d'euros

Par principe, les financements apportés par l'Union au titre du SMAP doivent s'intégrer dans des financements partagés avec les budgets nationaux, et des ressources bi- ou multilatérales provenant par exemple du PNUE ou de la Banque Mondiale. Le budget total du programme s'élève à 51 millions d'euros.

Trois des cinq priorités de l'UE pour le SMAP concernent l'eau (gestion intégrée de l'eau, lutte contre la désertification, gestion intégrée des zones côtières), et les deux autres y sont liées (zones critiques – en termes de pollution et de perte de biodiversité- et gestion

des déchets)¹⁵. Les activités liées à ces projets visent généralement le renforcement des capacités, la sensibilisation et la diffusion de l'information.

Cependant, le SMAP a concerné très peu de projets sur l'eau (4 sur 14), car à partir du lancement de MEDA-Eau, c'est à ce dernier programme qu'ont été rattachés les projets spécifiques au secteur de l'eau. Ces quatre projets se sont focalisés sur la coopération régionale, alors que les huit projets réalisés sous SMAP III sont liés à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et sont orientés plutôt vers les pays spécifiques.

Depuis avril 2005, la gestion du Programme SMAP est déconcentrée à la Délégation de la Commission européenne en Egypte.

d- Le programme MED-PACT.

Le programme MED-PACT de Partenariat entre Collectivités Territoriales en Méditerranée, est mené dans le cadre du troisième chapitre (promotion des droits de l'homme, culture et société) du Programme MEDA. Il a été lancé en 2006 pour une période de trois ans avec comme objectif l'encouragement d'une meilleure compréhension entre les sociétés civiles du nord et du sud de la méditerranée à travers le développement de la coopération, des échanges et du dialogue entre les villes. Son but est d'assister les pays du sud dans leur effort d'atteindre un développement durable et plus équilibré, de promouvoir une meilleure gestion municipale, une meilleure utilisation des outils de gestion et l'association des différents acteurs urbains à la mise en œuvre de ce programme. La coopération devait se développer principalement dans trois secteurs :

- l'assistance à la définition, à la promotion et à la mise en œuvre des stratégies de développement urbain durable,
- l'appui à la mise en œuvre de politiques urbaines spécifiques relatives particulièrement au développement économique, à la préservation de l'environnement et à la meilleure gestion des ressources naturelles, à la conception et à la mise en œuvre d'une politique de mobilité et de transport et à des mesures de protection et d'insertion des populations défavorisées,
- le renforcement des moyens de gouvernance locale à travers la mise en place d'un cadre institutionnel, législatif et administratif moderne et à travers la bonne gestion et la formation du personnel des municipalités,

Le programme MED-PACT est financièrement soutenu par le Commission Européenne et par la BEI à hauteur de 5 millions d'euros.

Suite à l'appel à propositions, lancé en avril 2006, neuf projets ont été retenus, dont un directement lié au domaine de l'eau.

Il s'agit de projet GUIFORMED (GUIDelines for the FORMation of managers and operators of MEDiterranean coastal wastewater treatment systems- Règles pour la formation des gestionnaires et des opérateurs des systèmes de traitement des eaux usées dans la Méditerranée). Le projet est coordonné par le GATAB (Groupement des Municipalités d'Antalya Sud) en Turquie et implique des municipalités du Liban, de la Tunisie et de la Turquie. Le budget du projet s'élève à 550 000 euros. Pour l'instant un Plan d'Action pour chaque année a été rédigé. Les préparatifs d'un questionnaire sur l'évaluation des besoins

¹⁵ <http://www.smaponline.net/FR/>

a été lancé en mai 2007 et ce questionnaire a été envoyé aux partenaires en Novembre 2007.

e- Le projet SAFEMED.

Le projet de la coopération Euromed sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution par les navires (SAFEMED) a été lancé en 2005 pour une période de trois ans. Financé et développé dans le cadre de programme MEDA, le projet vise le renforcement de la sécurité et de la sûreté maritime et la coopération dans le domaine de l'environnement marin. Il a été doté d'un budget de 4,5 millions d'euros pour les trois ans et il est mis en oeuvre par le Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle (REMPEC) situé à Malte.

Les deux objectifs principaux sont l'amélioration durable de la protection des eaux méditerranéennes contre le risque d'accidents en mer et de pollution marine et la réduction supplémentaire du fossé existant dans l'application de la législation maritime dans la région entre les Etats Membres de l'UE et les partenaires méditerranéens.

Pour atteindre ces objectifs, différentes actions sont prévues :

- mise en œuvre effective de la législation sur les pavillons nationaux et contrôle effectif des sociétés de classification ;
- amélioration de la sécurité de la navigation au travers de développement d'un système de suivi du trafic ;
- protection de l'environnement marin par l'application des conventions, des codes et du développement des réglementations ;
- évaluation de la sécurité des bateaux et des équipements portuaires (Code ISPC);
- publication des recommandations sur l'amélioration de la sécurité maritime;
- organisation des formations, des séminaires et des ateliers pour les membres des administrations maritimes des pays bénéficiaires;
- distribution des bourses pour les programmes de formation de niveau Master;

Un rapport sur l'avancement du projet¹⁶ a été publié et présenté en décembre 2006 devant le Comité consultatif.

Selon ce rapport, le projet SAFEMED constitue une tentative ambitieuse pour améliorer l'application de la législation maritime dans la région Méditerranéenne, mais les bénéficiaires devraient planifier et préparer en avance les activités futures du projet.

f- Le programme MEDSTAT.

Le programme de coopération statistique euroméditerranéenne (MEDSTAT) est opérationnel depuis 1996 dans le cadre du programme MEDA ; en plus des 27 Etats membres de l'UE, il implique les pays AELE (Norvège, Suisse et Lichtenstein), l'Algérie, l'Egypte, Israël, le Liban, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Syrie, la Tunisie, et la

¹⁶ http://euromedtransport.org/fileadmin/download/maincontract/wg_maritime/wg3_safety_progress_report_fr.pdf

Turquie. L'objectif principal du programme MEDSTAT est de concrétiser les engagements des accords d'association entre l'UE et ses partenaires méditerranéens relativement à l'information, surtout dans le domaine du libre échange, du développement durable, du développement social, et depuis 2003, dans le domaine de l'environnement (MEDSTAT-Env. II 2003-2006).

Il s'agit d'un programme en deux phases, avec un budget défini pour chaque phase : MEDSTAT I (1996-2003) a été doté d'un budget de 20 millions d'euros et le budget de MEDSTAT II (2000-2006) s'élevait à 30 millions d'euros.

Le but du programme était de fournir des données fiables et pertinentes pour aider à la prise de décisions politiques, à la bonne gouvernance, et au développement du partenariat Euro-méditerranéen. Pour atteindre cet objectif, l'harmonisation des données statistiques avec les normes et les standards européens et internationaux était nécessaire. La compatibilité des données dans les pays partenaires, ainsi que leur compatibilité avec les données statistiques de l'UE et de l'AELE ont dû être améliorées. Le programme cherche également à améliorer les services offerts à des usagers par les offices nationaux de statistiques et par les organisations partenaires participant à la production des statistiques.

Concrètement, le programme MEDSTAT collecte et diffuse les données cohérentes et harmonisées dans neuf domaines : commerce extérieur, transport, migration, tourisme, environnement, comptabilité nationale, statistiques à caractère social, énergie et agriculture.

A la fin de la deuxième phase, le programme s'est focalisé sur le lien entre l'eau et tourisme dans les pays méditerranéens.

Un rapport « Les statistiques euro-méditerranéenne » a été publié en 2006, le bulletin « Les statistiques euro-méditerranéenne » est publié deux fois par an et des rapports thématiques intitulés « Statistiques en bref » sont établis périodiquement.

En 2000 une évaluation externe du programme a été menée et a recommandé de prêter plus d'attention aux besoins des usagers finaux et d'améliorer la visibilité du programme.

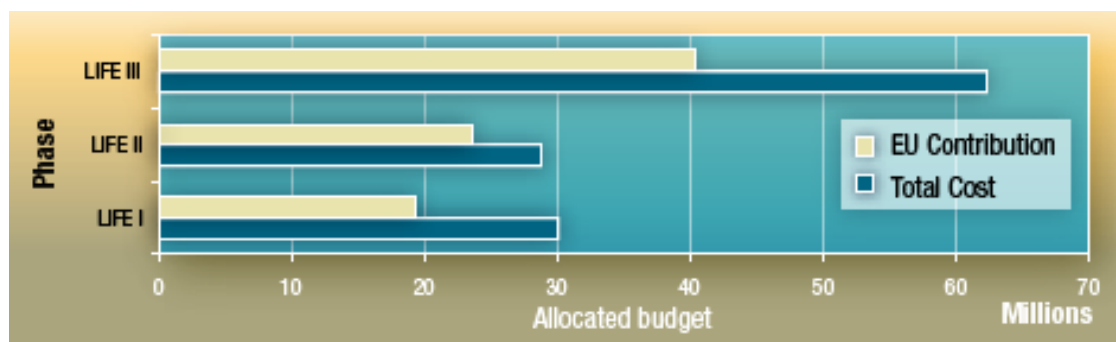
4. LIFE-Pays tiers

LIFE, « Instrument financier pour l'environnement », a été lancé en 1992 comme un instrument de la politique environnementale de l'UE. Ce programme, qui a été composé de trois sous-programmes - LIFE Nature, LIFE Environnement, LIFE Pays Tiers, s'est achevé en 2006.

Seul le sous-programme LIFE Pays Tiers (LIFE-TCY) est concerné par notre étude. Il visait à soutenir les pays voisins de l'UE dans leur effort de créer des capacités et des structures administratives dans le domaine de la politique et de l'action environnementales. Le programme apportait une assistance technique pour promouvoir le développement durable dans les pays tiers et pour soutenir le développement des capacités de gestion environnementale. Le programme a été surtout actif dans les domaines de la gestion des déchets solides, la biodiversité, la prévention de changement climatique et les ressources en l'eau.

21 pays dont 16 méditerranéens ont participé à ce programme dont le financement était basé sur le co-financement. Depuis 1992 LIFE-TCY a financé 227 projets d'une valeur totale de 120 millions d'euros ; la Commission a contribué à la hauteur de 65% (environ 78 millions d'euros).

Coûts totaux et contribution de l'UE (de LIFE I à LIFE III)



Sur ces 227 projets, 155, c'est à dire 68% ont été réalisés dans les pays méditerranéens.

Il s'agissait d'un programme en trois phases, où la première phase LIFE I – TCY (1992-1995) se focalisait principalement sur le préparation des Programmes Nationaux d'Action Environnementale (PNAE), la deuxième phase LIFE II-TCY (1996-1999) a contribué à la mise en œuvre de ces PNAE et la troisième phase LIFE-TCY III (2000-2006) visait principalement la création des capacités administratives et l'application des régulations et des accords régionaux et internationaux. Lors de cette phase, les pays méditerranéens se sont particulièrement concentrés sur l'application de la Convention de Barcelone et sur la mise en œuvre du Plan d'Action pour la Méditerranée.

En 2007 a été publié "LIFE-Third Countries 1992-2006 ; Supporting Europe's neighbours in building capacity for environmental policy and action"¹⁷ ; par ailleurs une évaluation à mi-parcours du programme a été menée en 2003 [COM (2003) 0668)]¹⁸.

Selon ces documents, le programme a été géré de manière satisfaisante et a apporté une réponse relativement rapide et flexible aux besoins et priorités des pays tiers en matière d'environnement. Cependant, le mécanisme de gestion du programme a été jugé trop compliqué et bureaucratique.

Au moment de son lancement, le programme LIFE a été le seul instrument essentiellement dédié au soutien à la politique environnementale de la Communauté. Le rapport constate que le programme LIFE-TCY a contribué à la mise en œuvre des politiques, mais reste réservé sur sa contribution au développement des politiques et de la législation.

L'utilisation et la diffusion des résultats ont été jugées insuffisantes par le rapport. D'autre part, il a été constaté un déséquilibre entre les projets réalisés dans la partie nord de la méditerranée et dans la partie sud ; LIFE III-TCY ne s'est vu allouer que 6 % (environ 38,4 millions d'euros) du budget total du programme LIFE III, alors que LIFE III Nature et Environnement se sont vu allouer 47% du budget chacun (environ 300,8 millions d'euros).

¹⁷ http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/lifefocus/documents/TCY_lr.pdf

¹⁸ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2003:0668:FIN:FR:DOC>

Le rapport a également souligné la nécessité d'une plus grande transparence dans la sélection des projets.

5. L'Initiative Européenne sur l'Eau et sa composante méditerranéenne (MED-EUWI).

A l'occasion du Sommet Mondial du Développement Durable (WSSD) réuni en 2002 à Johannesburg, l'Union Européenne a lancé une « Initiative sur l'eau » (EUWI) pour contribuer aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) fixés en 2015, pour l'eau potable et l'assainissement, dans le cadre d'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau (GIRE / IWRM).

MED-EUWI est la composante méditerranéenne de l'Initiative européenne pour l'eau; elle a été lancée en 2003. Les pays concernés sont les pays du Processus de Barcelone (27+10+Libye) auxquels ont été adjoints les pays des Balkans du sud-est européen (Albanie, Bosnie et Herzégovine, Croatie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Serbie, Monténégro).

MED-EUWI est gérée à Athènes par le ministère grec de l'environnement, de la planification territoriale et des travaux publics, qui en a confié le secrétariat au GWP-Med (cf. Infra). Dans le cadre de MED-EUWI ont été organisées plusieurs conférences et séminaires sur l'échange de bonnes pratiques et ont été lancés des « dialogues » nationaux en Egypte, au Liban et en Syrie.

MED-EUWI est une initiative politique à laquelle la Commission européenne apporte quelques ressources mais il s'agit avant tout d'une politique incitative, qui devra être majoritairement financée par les pays participants.

Le processus conjoint MED-EUWI/DCE

Ce « processus conjoint » représente une coopération entre la Composante Méditerranéenne de l'Initiative de l'Eau de l'UE et l'application commune de la Directive-cadre sur l'eau (DCE). En plus de 27 pays membres de l'UE, le processus inclut les pays du sud-est méditerranéen (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie, Autorité palestinienne) et du sud-est de l'Europe (Albanie, Bosnie et Herzégovine, Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Serbie, Monténégro).

L'objectif de ce processus, mené par la DG Environnement de la Commission européenne, est de faire converger les législations concernant les ressources d'eau dans la région de la méditerranée en se basant sur les principes de la Directive-cadre sur l'eau. Le processus vise tous les aspects de l'eau : la gestion des eaux souterraines, l'eau dans l'agriculture, la pénurie d'eau et la sécheresse, les eaux usées, la gestion des eaux transfrontalières, l'évaluation des ressources en eau et leur utilisation, et la promotion de l'expertise méditerranéenne dans le domaine de la gestion de l'eau.

Les initiatives prévues pour la mise en œuvre de ce processus ont été divisées en deux phases. Pendant la première phase, qui a duré du 2004 à 2006, trois groupes de travail ont vu le jour :

- Le groupe de travail sur la gestion des eaux souterraines présidé par la Grèce et la Commission européenne
- Le groupe de travail sur la gestion de l'eau en agriculture présidé par la Commission européenne via le Centre commun de recherche-Institut de l'environnement, d'Ispra, en Italie, l'unité sols et eau
- Le groupe de travail sur la pénurie de l'eau et sur la sécheresse présidé par le Maroc, la Commission européenne, la France et le REMOB (voir infra) avec le soutien du SEMIDE

Ces groupes de travail ont émis des recommandations techniques qui ont été présentées lors des réunions des directeurs de l'eau dans le cadre de SEMIDE.

Le processus est entré dans sa deuxième phase en 2007-2009. Deux bassins pilotes ont été sélectionnés, un à Litani (Liban) et l'autre à Sebou (Maroc), pour tester l'applicabilité des principes de la directive dans le région méditerranéenne. Pendant cette phase, trois groupes de travail sont en cours de constitution :

- Le groupe de travail sur la réutilisation des eaux présidé par Malte et la Commission européenne
- Le groupe de travail sur la gestion des ressources transfrontalières présidé par GWP-Med
- Le groupe de travail sur la surveillance des ressources en eau et leur utilisation présidé par le SEMIDE

Grâce à ce processus de nombreux échanges entre les experts de l'UE et des experts des pays partenaires ont pu avoir lieu.

La Directive-cadre dans le domaine de l'eau (2000/60/EC)

La Directive-cadre dans le domaine de l'eau (DCE) constitue le cadre communautaire pour la protection et la gestion de l'eau dans l'UE. Elle est entrée en vigueur en 2000 et les Etats Membres ont eu jusqu'à 2003 pour la transposer dans leur législation nationale respectives. En plus des 27 Etats Membres qui doivent appliquer la directive, les pays de l'AELE (Norvège, Suisse et Lichtenstein) et les pays candidats (Croatie, Turquie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine) sont encouragés de s'aligner pour atteindre ses objectifs. Le budget pour la mise en œuvre de cette directive est composé d'une partie des budgets nationaux, des fonds structurels et du fond de cohésion.

L'objectif de cette directive est d'atteindre un « bon état » de l'eau d'ici 2015. Elle définit la qualité de l'eau en termes de biologie, chimie et morphologie. Elle intègre une approche combinée entre les limites d'émissions et les normes de qualité. Elle prévoit l'utilisation de la tarification de l'eau et promotion de l'utilisation contrôlée de l'eau. Un autre objectif est la gestion des districts hydrographiques et la dimension transfrontalière de cette gestion, sans oublier la participation citoyenne dans la mise en œuvre de la directive.

L'application de cette directive nécessite la réalisation des quelques actions, qui commencent par la transposition de la directive dans les législations nationales. Ensuite, il faut identifier les districts hydrographiques, analyser des pressions et des impacts environnementaux et économiques, mettre en œuvre d'un programme de surveillance, publier les plans de gestion par bassin, définir et appliquer la politique de tarification, établir un programme de consultation du public, publier le programme de mesures opérationnel et définir, mettre en œuvre, évaluer et ajuster des objectifs environnementaux à atteindre.

En ce qui concerne les premiers résultats, selon la Communication de la Commission européenne intitulée “Vers une gestion durable de l’eau dans l’Union européenne – première étape de la mise en oeuvre de la directive-cadre sur l’eau” (COM (2007) 128 final)¹⁹, la transposition a eu lieu dans les délais définis, mais a été jugée plutôt médiocre. L’année 2003 a aussi été l’année de la désignation des bassins des rivières et des districts hydrographiques et de désignation des autorités compétentes. L’article 5 qui concernait l’analyse de pressions et des impacts a été appliqué en 2004 avec quelques lacunes. Enfin, en 2004 il a été décidé d’adopter une stratégie commune de mise en œuvre pour faciliter l’application de la directive. 2006 était l’année de la réalisation des programmes de surveillance et de la promotion de la participation du public.

Selon le calendrier des travaux, les plans de gestion des bassins doivent être publiés en 2009, les plans de tarification en 2010, le programme des mesures opérationnel en 2012, pour finalement atteindre les objectifs environnementaux en 2015.

6. La stratégie marine européenne

La stratégie thématique sur la protection et la conservation de l’environnement marin s’applique à tout les États Membres de l’UE. Les États qui partagent l’environnement marin avec l’UE, c’est à dire l’Albanie, l’Algérie, la Bosnie et Herzégovine, la Croatie, l’Égypte, la Géorgie, le Liban, le Maroc, le Monténégro, la Norvège, la Fédération de la Russie, la Serbie, la Syrie, la Tunisie, la Turquie et l’Ukraine sont encouragés à s’aligner pour atteindre ses objectives.

Lancée en 2005 pour promouvoir la protection et la conservation de l’environnement marin et pour atteindre un bon état écologique des milieux marins en Europe d’ici 2020, la stratégie devrait être financée par les budgets nationaux.

La mise en œuvre de cette stratégie passe par plusieurs étapes :

- évaluation de l’état actuel de l’environnement
- évaluation d’impact des activités humaines sur l’environnement
- proposition et adoption de la Directive marine [COM (2005) 505] – processus actuellement en cours
- création en Europe de quatre régions marines en se basant sur les critères géographiques et environnementaux (La mer Baltique, l’Atlantique du nord-est, la mer Méditerranéenne et la mer Noire)
- définition d’un bon état écologique et des indicateurs pertinents
- publication des objectifs écologiques
- proposition d’un Programme d’Action pour atteindre le bon état et la réalisation de ce Programme d’Action
- évaluation

Une fois en vigueur, la Directive marine établira un calendrier précis des réalisations des travaux.

7. EXACT

Dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient, un projet nommé « EXACT » a été mis en place par une équipe israélienne/jordanienne/palestinienne.

¹⁹ http://ec.europa.eu/environment/water/water-framework/implrep2007/index_en.htm

EXACT est l'acronyme de "Executive Action Team" - comité chargé des projets relatifs à l'eau.

Il s'agit d'une structure institutionnelle régionale qui assure notamment le suivi et la promotion d'un projet de banques de données régionales sur l'eau. Ce projet a pour vocation de poursuivre la coopération technique entre Israël, l'Autorité palestinienne et la Jordanie malgré la situation politique difficile.

L'objectif des projets est de permettre l'échange d'informations et de données sur l'eau consistantes, compatibles et fiables afin de soutenir la prise de décision aux niveaux locaux et régionaux. L'approche de base adoptée est que les programmes de collecte et de diffusion de données sur l'eau soient compatibles et satisfassent les besoins spécifiques des participants au niveau régional. Par ce processus et cette approche, le partage et l'échange d'informations appropriées sur l'eau au niveau régional seront favorisés et augmentés.

Différents projets pilotes de captage et d'utilisation de l'eau, d'acquisition et de traitement de données ont été mis en oeuvre en Israël, Jordanie et Palestine.

8. La Politique de Voisinage et l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat

La Politique Européenne de Voisinage (**PEV**) a été élaborée en 2004 dans le but de proposer aux voisins de l'Union européenne (Ukraine, Moldavie, Biélorussie, Georgie, Arménie, Azerbaïdjan, Syrie, Liban, Israël, Autorité palestinienne, Jordanie, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie et Maroc) une relation privilégiée fondée sur des valeurs communes. Elle ne concerne pas les pays engagés dans un processus d'adhésion à l'Union européenne. Elle est prévue pour la période 2007-2013 et repose sur l'élaboration de Plans d'action bilatéraux approuvés par l'Union et chaque pays partenaire.

Ces Plans d'action ont un champ très large englobant les domaines de la bonne gouvernance, de la réforme institutionnelle, de l'intégration économique progressive, du développement économique et social ; ils fournissent un guide pour la programmation de l'assistance financière pour les trois à cinq ans à venir. Le secteur de l'eau est souvent présent, soit directement, soit le plus souvent inclus dans un volet Environnement.

La PEV est soutenue par les ressources financières importantes qui proviendront de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP). La Commission européenne prévoit un budget de 12 milliards d'euros, la BEI propose 12,4 milliards d'euros en prêts, dont 8,7 milliards sont destinés à la région de la Méditerranée et il est également attendu des contributions provenant des budgets nationaux.

Actuellement, le Liban, l'Egypte, l'Autorité palestinienne, le Maroc, la Jordanie, la Tunisie et Israël ont intégré les actions liées à l'eau dans leur Plans d'action de la PEV.

La question de l'eau y est donc évoquée, mais souvent de façon secondaire –intégrée dans le cadre plus général de l'environnement et du développement durable-. On peut observer que, dans le cas des voisins méditerranéens de l'UE, dont les problèmes de gestion de l'eau sont cruciaux et le seront encore plus à court terme, cette place secondaire ne correspond pas à l'importance de cette question pour les pays concernés ; ceci peut résulter de la déclinaison des thématiques de la PEV qui inclut l'eau uniquement dans le chapitre Environnement ainsi que de la procédure d'élaboration des Plans d'action à laquelle ne sont en général pas associés les personnes directement en charge des questions de l'eau.

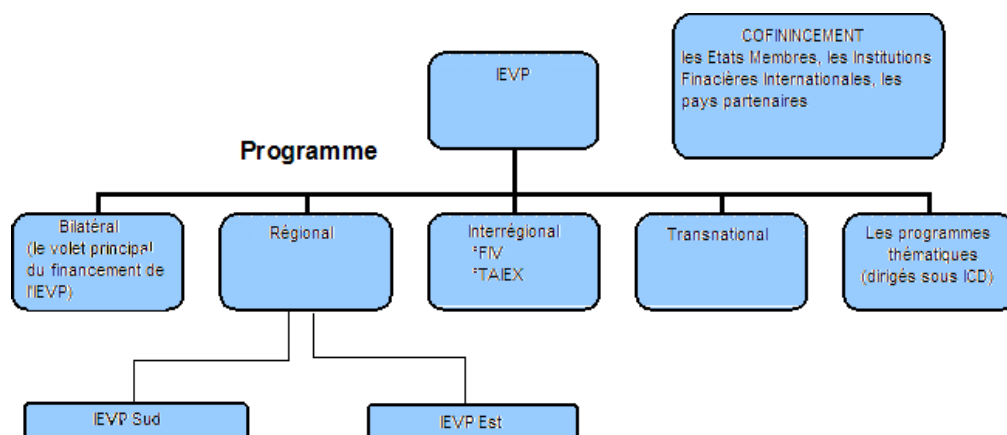
L'instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP)

Depuis 2007, le « Processus de Barcelone » est englobé dans le cadre plus général de la Politique Européenne de Voisinage, et le relais de l' « instrument financier » MEDA est assuré par un nouvel instrument financier, l' « Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat », IEVP. Il n'y aura donc pas de programme « MEDA III ».

La politique de voisinage et son instrument financier seront le support quasi exclusif de la politique de coopération de l'Union avec les pays concernés qui se répartissent entre « pays méditerranéens » (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie et Tunisie) « pays de l'est » (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie et Ukraine) -la Russie bien qu' extérieure à la PEV pourra cependant bénéficier de l'IEVP. Mais la PEV n'inclut pas les pays candidats à l'adhésion (dont certains méditerranéens: la Turquie et la Croatie) qui bénéficient d'une autre source d'aide: l'instrument de pré-adhésion (IPA).

Les moyens de l'IEPV sont importants : 12 milliards d'euros pour la période 2007/2013. Sur ce montant, 75% sera utilisé pour des opérations de coopération « bilatérale », mais un volet « régional » est prévu, avec un programme Est et un programme Méditerranéen pour lequel un budget de 33 millions d'euros, pour la période 2007/2010, est réservé à la composante environnementale englobant des actions « Eau ».

Organisation de la PEV et de l'IEVP



Source: La présentation de Mme Jenny Mard de la DG RELEX lors de la 4ème Conférence des Directeurs de l'Eau des pays Euro-méditerranéens et de l'Europe du Sud-Est, à Bled, en Slovénie, le 10 et 11. décembre 2007

La Commission Européenne (AIDCO avec la participation technique de la DG ENV) prépare actuellement le programme régional sud « Environnement » de la politique de voisinage, dont le fil conducteur sera de supporter l'initiative « Horizon 2020 » (cf. infra).

De plus, l'Environnement (y compris l'eau) peut être potentiellement couvert par différents programmes (aussi bien bilatéraux que régionaux) dans le cadre de l'IEPV et d'autres opportunités de financement existent dans le cadre du programme IEPV régional :

- Le programme des Acteurs locaux, qui cible les autorités locales et régionales et qui se focalise sur la bonne gouvernance et le développement urbain durable ;
- Le programme TAIEX qui offre également des ressources permettant le renforcement des capacités et qui peut-être utilisé pour les secteurs de l'environnement et de l'eau ;
- Le programme de coopération transfrontière et la Facilité d'Investissement de voisinage (FIV) dont l'environnement (y compris l'eau) est une des priorités (infrastructures).

Certains programmes nationaux contiennent des actions relatives à l'eau. Par exemple, la Jordanie prévoit d'investir 10 millions d'euros dans un programme de la gestion de l'eau prévu pour être réalisé d'ici à 2010 et, depuis 2007 la Tunisie a amorcé la mise en œuvre d'initiatives énergétiques et environnementales avec un budget de 43 millions d'euros.

Pour la période 2007-2010 la Commission a publié les dotations indicatives pluriannuelles pour un total de 5,621 milliards d'euros de soutien à la mise en œuvre de la PEV (ci-dessous). Nous avons par ailleurs fait figurer en annexe 3 une énumération des actions menées pays par pays dans le cadre des accords de partenariats avec l'Union Européenne.

Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)
Dotations indicatives pluriannuelles pour la période 2007-2010

Millions d'euros

Programmes plurinationaux	
Programme interrégional	260,8
Programme régional – Sud	343,3
Programme régional – Est	223,5
Total pour les programmes plurinationaux	827,6
Programmes par pays	
Algérie	220
Arménie	98,4
Azerbaïdjan	92
Belarus	20
Égypte	558
Géorgie	120,4
Israël	8
Jordanie	265
Liban	187
Libye ¹	8
Moldavie	209,7
Maroc	654
Autorité palestinienne ³	632
Syrie	130
Tunisie	300
Ukraine	494
 Fédération de Russie	 120
Total pour les programmes par pays	4 116,50
Programmes de coopération transfrontalière	277,1
Facilité de gouvernance & Fonds d'investissement de voisinage	400
Total général	5 621,20

¹ Il s'agit uniquement du niveau de financement envisagé. Étant donné que la programmation à moyen terme n'est pas possible pour l'Autorité palestinienne et la Libye, aucun document de stratégie ni programme indicatif n'a été adopté. La coopération avec la Libye ne pourra être pleinement activée que lorsque les conditions préalables nécessaires seront en place.

9. L'initiative Horizon 2020.

Lors du sommet de novembre 2005 célébrant le 10^{ème} anniversaire du partenariat euroméditerranéen (processus de Barcelone), les partenaires ont convenu d'établir un programme réaliste pour dépolluer la mer Méditerranée d'ici à 2020. La stratégie correspondante a été adoptée par la Commission européenne en 2006 et son plan d'action adopté lors de la 3^{ème} conférence euroméditerranéenne des ministres de l'environnement, tenue au Caire en novembre 2006. L'initiative est ouverte, sous l'égide de la Commission européenne aux pays suivants : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, ainsi qu'aux partenaires souhaitant apporter une contribution à ses objectifs. De nombreux partenaires (Gouvernements, Institutions internationales, Banques de développement, ONG) se sont déjà associés à l'initiative, à laquelle il reste à donner un contenu concret, organisé autour de quatre thématiques :

- 1) Réduction des pollutions (Eaux urbaines, déchets urbains, pollutions industrielles), avec la participation de la BEI (sélection de projets « bancables ») sur des sites critiques suivis par le MED-POL ;
- 2) Renforcement des capacités en direction d'une part des administrations en charge de l'environnement, d'autre part en direction de la « société civile » et des entreprises de services ;
- 3) Mobilisation des ressources des budgets recherche (7^{ème} PCRD) autour de projets concernant le partage de savoir-faire sur l'environnement dans le secteur méditerranéen ;
- 4) Définition et suivi d'indicateurs, en liaison avec l'Agence européenne de l'environnement (AEE), pour assurer le suivi des objectifs d'Horizon 2020.

Le programme régional sud « Environnement » de la politique de voisinage, actuellement en cours de préparation, met en œuvre la stratégie déclinée avec la même articulation. Les actions bilatérales représenteront 85% et les actions régionales 15% du budget alloué par la Commission.

Le calendrier pour la première phase (2007-2013) a été annexé à la Déclaration du Caire, la réunion du premier comité de coordination a eu lieu et les conférences concernant la participation du secteur privé commencent à être organisées (22-23 octobre 2007, Athènes, Grèce).

10. La politique d'élargissement et les instruments de pré-adhésion

Depuis 1973 l'Union européenne a vécu cinq élargissements, dont le dernier en 2007 et les négociations pour de nouveaux élargissements vers l'Est continuent. Actuellement il y a trois pays candidats (la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Turquie) et quatre pays candidats potentiels (Albanie, Bosnie et Herzégovine, Monténégro et la Serbie, avec le Kosovo). Plusieurs pays méditerranéens sont donc concernés.

La politique actuelle d'élargissement est financée par des sources diverses.

L'objectif principal de cette politique est de préparer les pays candidats pour l'adhésion à l'Union européenne, et dans une certaine mesure, des pays candidats potentiels, en les aidant à remplir les critères d'adhésion.

Ceci inclut majoritairement l'aide au renforcement des institutions démocratiques, les réformes de l'administration publique, le soutien aux réformes économiques, la promotion du respect des droits des minorités et de l'égalité des chances et l'assistance au développement de la société civile. Une coopération régionale poussée ainsi que la contribution au développement durable et à la réduction de la pauvreté font également partie des objectifs de cette politique.

Les questions de l'eau font partie de cette politique et figurent dans les plans d'adhésion des pays candidats et des pays candidats potentiels.

La politique de l'élargissement est soutenue pour la période 2007-2013 par plusieurs instruments financiers.

Les instruments les plus significatifs sont les instruments de Pré-Adhésion (IPA). Leur montant s'élève à 11,468 milliards d'euros pour la période 2007-2013, dont 5740,6 millions d'euros ont déjà été alloués pour la période 2007-2010 à travers le Cadre Financier Indicatif Pluriannuel [COM (2006) 672]. La Facilité Transitoire Post-Adhésion pour la Roumanie et la Bulgarie et le Système de Gestion Décentralisé Étendue (EDIS) pour les dix nouveaux États Membres font également partie du soutien de cette politique d'élargissement.

D- Autres cadres de coopération

1. Initiatives intergouvernementales.

a- L'Agence européenne pour l'environnement (AEE)

En plus des 27 États membres de l'UE, la Turquie, l'Islande, le Lichtenstein, la Norvège et la Suisse ont constitué ensemble l'AEE, qui coopère également avec l'Albanie, la Bosnie et Herzégovine, la Croatie, le Monténégro, la Serbie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

L'agence a été fondée en 1994 au Danemark et est financée par le budget de l'UE ; pour l'année 2007 son budget a été d'environ 35 millions d'euros.

L'agence a été établie dans le but de soutenir le développement durable et pour aider atteindre les améliorations significatives et mesurables de l'environnement européen à l'aide de la mise à disposition d'informations ciblées, fiables et pertinentes aux décideurs politiques et au grand public.

L'objectif principal est d'établir un réseau pour la surveillance et l'évaluation de l'environnement européen dans les domaines comme la qualité de l'air, la qualité de l'eau, l'état des sols, de la faune et de la flore, la biodiversité, l'utilisation des sols et des

ressources naturelles, la gestion des déchets, les émissions sonores, les substances chimiques et la protection du littoral et du milieu marin.

L'AEE est partenaire de la Commission européenne (DG Environnement, Joint Research Center et Eurostat) dans le Système Européen d'Information sur l'Eau (WISE, Water Information Système for Europe) qui a été lancé en 2002 en tant qu'instrument de rapportage et qui compile de nombreuses données et informations rassemblées au niveau européen par différentes institutions ou organismes et qui, jusqu'à présent, étaient fragmentées ou non disponibles. L'AEE est le centre de gestion des données et héberge le portail internet de WISE.

b- La Ligue des Etats arabes

Cette organisation régionale compte 22 Etats membres du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Egypte, Jordanie, Liban, Arabie Saudite, Syrie, Yémen, Lybie, Soudan, Maroc, Tunisie, Koweït, Algérie, Bahrain, Qatar, Oman, Mauritanie, Somalie, Autorité Palestinienne, Djibouti, Comores, Emirats Arabes Unis) et trois observateurs (Erythrée, Venezuela, Inde). La Ligue a été fondée en 1945 avec pour objectif de tisser des relations plus proches entre les Etats membres, de coordonner leur coopération, d'oeuvrer à la sauvegarde de leur indépendance et de leur souveraineté et d'étudier de manière générale les questions liées aux intérêts des pays arabes.

La Ligue Arabe participe à des programmes politiques, économiques, culturels et sociaux destinés à promouvoir les intérêts des Etats membres.

La Ligue Arabe coopère avec des nombreuses organisations qu'elle a sous sa tutelle comme par exemple Le Centre d'Etudes Arabes et de Sécurité Hydraulique (COFWS), le Fond Arabe pour le Développement Social et Economique, le Centre Régional de Formation et des Etudes de l'Eau (RCTWS), etc.

Le Centre d'Etudes Arabes et de Sécurité sur l'Eau (COFWS)

Basé à Dames, le Centre d'Etudes Arabes et de Sécurité sur l'Eau a été créé en 1996 par la Ligue des Etats Arabes pour travailler sur la problématique des ressources hydrologiques dans le monde arabe ; il est directement rattaché au secrétariat général de la Ligue.

Son objectif principal est la sauvegarde des intérêts arabes en matière d'eau et l'élaboration d'une position commune à ce sujet.

Les activités du Centre sont le recensement des ressources hydrologiques dans les pays arabes, l'estimation de leurs taux d'exploitation et les prévisions pour l'avenir dans le but de favoriser l'exploitation rationnelle de ces ressources. Le centre élabore et publie les études techniques et juridiques sur toutes les questions et problématiques liées à l'eau, il élabore les études pour développer les ressources hydrauliques non conventionnelles, comme les techniques de desalinisation. Le centre assiste également des pays arabes dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans et des politiques globales concernant la gestion des ressources en eau, propose des projets d'accords au sujet de l'eau, forme le personnel qualifié et organise les échanges entre les experts.

Le centre prévoit la mise en place d'une base de données qui collecte et évalue l'information sur les ressources hydrauliques du monde arabe.

c- L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS).

L'OSS a été créée en 1992 à partir d'un projet issu du « Sommet du G7 » de Paris, en 1989. En 2000 il devient une organisation internationale établie à Tunis, sur la base d'un accord entre l'UNESCO et la Tunisie. Il réunit tous les pays africains de la zone saharienne et sahélienne, quelques pays « du nord », des organisations africaines sous-régionales et des organisations internationales ; son périmètre inclut donc tous les pays du sud Méditerranéen du Maroc jusqu'à l'Égypte.

L'action de l'OSS s'inscrit dans une « Stratégie 2010 » adoptée en 2004 par son assemblée générale. Elle comprend un volet sur le suivi environnemental de la zone et un volet sur la gestion concertée des « ressources en eau partagées », en l'occurrence les grands bassins aquifères transfrontaliers. L'action de l'OSS est exemplaire à ce titre car elle prélude à la mise en place d'un mécanisme de concertation entre plusieurs pays bénéficiant d'un même bassin aquifère. Pour la zone méditerranéenne, l'OSS a développé avec succès un programme « SASS » (Système Aquifère du Sahara Septentrional), qui en est maintenant, après une phase de recueil de données et une phase d'étude de scénarios d'exploitation, à la mise en place effective d'un mécanisme de concertation entre les trois pays concernés (Algérie, Tunisie, Libye). Une initiative homologue a été lancée sur l'aquifère « des grés de Nubie » (Égypte, Libye, Soudan).

En outre la stratégie 2010 de l'OSS comprend un axe informationnel, dont l'objectif est de développer l'information et les bases de données, et surtout, de promouvoir la circulation de cette information entre l'OSS, et ses membres et partenaires.

2. Les coopérations décentralisées : MedCities, CGLU, les coopérations « infra-nationales » entre régions etc...

De nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) sont actives dans ce secteur.

Ainsi, le programme Solidarité Eau (pS-Eau) est un réseau d'organismes intervenant dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la solidarité. Sa mission principale consiste à favoriser la mise en relation des acteurs de l'eau pour rendre plus efficaces les actions de solidarité dans ce domaine entre la France et les pays du Sud.

Le pS-Eau est né en 1984, dans le courant de la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (DIEPA), d'une volonté des ministres européens de l'Environnement d'accroître la coopération européenne dans le domaine de l'eau.

Le Conseil d'administration de l'association rassemble des représentants :

- de collectivités locales ;
- d'organismes professionnels de l'eau (agences de l'eau, sociétés distributrices d'eau, bureaux d'études, etc.) ;
- du secteur de la recherche ;
- d'associations de solidarité internationale (ONG, associations de migrants, etc.) ;
- des pouvoirs publics

L'association pS-Eau facilite les initiatives locales de coopération internationale et les échanges Nord/Sud ; elle encourage la cohérence des actions. Pour atteindre ces objectifs, elle développe des activités d'échange et de concertation, de capitalisation, de diffusion d'information (site web, cahiers techniques, bulletin trimestriel, etc.), d'appui aux porteurs de projet et d'animation de groupes de travail.

Le pS-Eau anime cinq programmes d'actions :

- 2 programmes géographiques ("Eau et environnement en Méditerranée" et "Bassin fleuve Sénégal") ;
- 3 programmes thématiques ("Eau potable et assainissement dans les quartiers périurbains et les petits centres", "Migration, développement et initiatives économiques" et "Genre et Eau").

De nombreuses collectivités territoriales des pays de l'Union Européenne ont pris l'initiative d'engager à leur niveau des actions de coopération avec des collectivités homologues des pays de la rive sud de la Méditerranée. Ces actions sont souvent facilitées par l'intervention de groupements ou réseaux de collectivités ; dans la zone méditerranéenne, il existe en particulier deux réseaux de villes réunissant des villes de différents pays : "MedCities", basé en Espagne, à Barcelone, et la CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis), également basée en Espagne, avec une "Commission Méditerranéenne" basée en France, à Marseille. De même, au niveau des "Régions" s'est constitué un groupement orienté vers la coopération entre régions des pays méditerranéens.

La description des actions engagées par ces réseaux ou directement par les collectivités elles-mêmes dépassait largement le cadre de cette étude.

3. Les coopérations bilatérales d'Etat à Etat

Il était hors de portée, et d'ailleurs hors contexte de cet état des lieux, de faire un inventaire exhaustif des coopérations bilatérales d'Etat à Etat, nous avons cependant été informés d'un certain nombre d'entre elles lors de nos rencontres dans les pays.

De nombreux "pays riches" apportent aux pays méditerranéens une aide substantielle, souvent dans le domaine de l'eau. Ces coopérations d'Etat à Etat sont négociées avec des ministères ou agences de coopérations spécifiques à chacun des pays donateurs et souvent financées et gérées par des banques qui leur sont étroitement liées.

C'est ainsi que la Coopération Française est en relation constante avec l'AFD (Agence Française de Développement), PFE (Partenariat Français pour l'Eau), la coopération allemande (GTZ) avec la KFW, etc. D'autres pays ont également une politique active de coopération avec les pays de la zone méditerranéenne : les Etats Unis (US AID), le Japon (JICA), le Danemark (DANICO), etc.

Nous donnons ci-dessous deux tableaux qui résument d'une part par pays donateur, d'autre part par pays bénéficiaire, les aides apportées dans le secteur de l'eau

Classés par ordre décroissant par rapport aux sommes allouées, les principaux pays donateurs sont les Etats-Unis (28%), l'Allemagne (22%), le Japon (17%), la France (9%), la Commission Européenne (6%), l'Italie (5%).

L'effort des pays donateurs, en rapportant leurs dons à leur PNB a également été calculé.

De même, les principaux pays bénéficiaires sont l'Egypte (41%), le Maroc (15%), la Turquie (15%), la Tunisie (11%), les Territoires Palestiniens (6%).

Pays donateurs classés par PNB décroissant

Par donateur (en '000 US \$)			En %	PNB milliards US\$	Aide *1000/ PNB
Donateur	Total aide (\$ courant)	Total aide (\$ constant)	%	CIA World Factbook - janvier 2007	
Etats-Unis	3 557 004	6 021 062	28%	12 980	46%
Chine		0	0%	10 000	0%
Japon	2 678 483	3 712 027	17%	4 220	88%
Allemagne	3 355 487	4 749 164	22%	2 585	184%
Royaume-Uni	207 536	316 564	1%	1 903	17%
France	1 265 694	1 897 271	9%	1 871	101%
Italie	680 985	1 131 329	5%	1 727	66%
Canada	142 923	316 242	1%	1 165	27%
Espagne	107 867	140 812	1%	1 070	13%
Inde		0	0%	1 042	0%
Australie	132	145	0%	666	0%
Pays-Bas	211 18	325 579	2%	512	64%
Belgique	55 77	68 595	0%	330	21%
Suède	44 822	100 577	0%	285	35%
Autriche	34 991	43 281	0%	280	15%
Suisse	8 23	8 816	0%	253	3%
Grèce	1 434	1 602	0%	252	1%
Norvège	58 876	79 291	0%	207	38%
Portugal	845	1 056	0%	203	1%
Danemark	53 174	61 458	0%	199	31%
Irlande	702	773	0%	177	0%
Finlande	65 382	103 789	0%	172	60%
Luxembourg	6 504	8 637	0%	33	26%
CE	825 336	1 345 086	6%		
PNUD	331	394	0%		
UNICEF	1 199	1 523	0%		
IDA	440 5	848 449	4%		
IFAD	48 445	74 661	0%		
AfDF	39 943	55 282	0%		
IBRD	12	34 004	0%		
Grand Total	13 905 775	21 447 469	100,00%		

Source : Le tableau a été établi à partir des données de la Banque Mondiale et de la CIA World Factbook.

Par bénéficiaire (en '000 US \$)			
Bénéficiaire	Total aide (\$ courant)	Total aide (\$constant)	%
Égypte	5 327 718	8 827 166	41%
Turquie	2 151 539	3 273 631	15%
Maroc	2 180 509	3 155 186	15%
Tunisie	1 535 514	2 289 155	11%
Territoires palestiniens	996 279	1 266 884	6%
Syrie	337 584	786 631	4%
Liban	384 589	567 215	3%
Albanie	313 537	391 147	2%
Israël	173 501	240 561	1%
Bosnie-Herzégovine	155 976	187 416	1%
Algérie	139 555	172 587	1%
Serbie & Monténégro	77 111	100 644	0%
Croatie	48 563	57 392	0%
Chypre	29 438	54 814	0%
Slovénie	26 975	38 819	0%
Malte	585	751	0%
MENA Régional	26 802	37 47	0%
Grand Total	13 905 775	21 447 469	100,00%

Source : Le tableau a été établi à partir des données de la Banque Mondiale et de la CIA World Factbook.

4. Autres initiatives

a- Le GWP-Med.

Réseau international ouvert, créé en 1996 à l'initiative de six pays (Pays Bas, Canada, Japon, Suède, Royaume Uni, Danemark), le Global Water Partnership est un partenariat entre tous les types d'acteurs intervenant dans la gestion de l'eau : agences gouvernementales, institutions publiques, entreprises privées, organisations professionnelles, agences de développement, etc. Il comprend plus de 2000 membres.

L'action du GWP est essentiellement orientée vers la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE / IWRM).

Le GWP est organisé en 14 réseaux régionaux.

Le GWP-Med en est la composante méditerranéenne ; son but est de promouvoir et d'échanger la connaissance sur la GIRE. Il encourage le partenariat entre organisations, diffuse et partage l'information et l'expérience sur la GIRE, adapte au cas spécifique de la Méditerranée les initiatives globales lancées par le GWP mondial, etc.

Le secrétariat du GWP-Med est basé à Athènes. Il est par ailleurs chargé du secrétariat de la Composante méditerranéenne de l'initiative de l'UE sur l'eau (MED-EUWI), et apporte à ce titre un soutien technique au gouvernement Grec.

b- Le CME (Conseil Mondial de l'Eau).

Le Conseil Mondial de l'Eau (CME / WWC) est né des préoccupations de la conférence de Rio. C'est une plate-forme multilatérale créée en 1996 en réponse aux préoccupations croissantes de la communauté internationale face aux problématiques de l'eau. Ses missions sont de sensibiliser, de favoriser une mobilisation politique et d'inciter à l'action pour faciliter, dans l'esprit du développement durable, la gestion et l'usage efficace de l'eau. Il réunit près de 300 membres, dont 70 pays.

Le CME organise tous les 3 ans un « Forum mondial de l'eau », grand rendez-vous des professionnels (plus de 10 000 personnes) très apprécié par les opérateurs et les entreprises concernées. Le prochain Forum mondial se tiendra à Istanbul en mars 2009, sur le thème « Bridging divides for water ».

L'organisation du Forum mondial est l'activité principale du CME, mais il réalise également un certain nombre d'études commanditées par différents pays (France, Espagne, Turquie, Suisse). Il a animé le « Panel Camdessus » qui a rédigé le rapport « Financing water for all »

Basé à Marseille, le CME a un budget annuel de 1,8 à 2,0 M€.

c- Le Conseil Arabe de l'Eau (AWC)

Le Conseil Arabe de l'Eau (AWC) est une organisation régionale de la société civile, à but non lucratif fondée en 2004 ; il comprend les pays membres et les pays observateurs de

La Ligue des Etats Arabes. L’Egypte en assure actuellement la présidence, par Dr. Mahmoud Abu-Zeid. Il s’efforce de coordonner les efforts et les visions de la gestion intégrée des ressources en eau dans le monde arabe dans le but de maximiser les avantages économiques, sociaux et environnementaux liés à l’eau dans les pays arabes.

Le Conseil Arabe de l’Eau cherche à promouvoir une meilleure compréhension et la gestion multidisciplinaire, apolitique, professionnelle et scientifique des ressources en eau. Il dissémine les connaissances, favorise le partage d’expériences et d’informations pour la mise en valeur des ressources en eau dans la région.

Le cas échéant, il conseille le secteur public, le secteur privé et le secteur des ONG sur les engagements, la planification, la conception, le fonctionnement et la maintenance des systèmes d’eau au niveau régional, national et local. Le Conseil s’efforce également d’assurer une participation appropriée des parties prenantes dans le processus décisionnel et un partage équitable des avantages liées au développement dans le domaine de l’eau.

d- L’Office International de l’Eau (OIEau).

L’OIEau est une association sans but lucratif de droit français et déclarée d’utilité publique. Il a pour vocation de réunir l’ensemble des organismes publics et privés impliqués dans la gestion et la protection des ressources en eau, en France, en Europe et dans le Monde, afin de créer un véritable réseau de partenaires. Il compte actuellement 149 organismes adhérents.

Ses compétences incluent la formation (CNFME, Centre national de formation aux métiers de l’eau), l’administration de l’eau (AQUACOOP, Institut international d’administration de l’eau), ainsi que l’information et la documentation (SNIDE, Service national d’information et de documentation sur l’eau).

Ses activités internationales portent notamment sur :

- 1.les systèmes d’information et de documentation,
- 2.la réforme institutionnelle,
- 3.la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant,
- 4.la formation professionnelle et l’ingénierie pédagogique.

Dans la zone méditerranéenne, l’OIEau

- 1.est un des principaux membres du SEMIDE,
- 2.assure le secrétariat du RIOB qui intègre une composante spécifiquement méditerranéenne, le REMOB,
- 3.a engagé des action de consolidation ou de mise en place d’agences de bassin (Algérie, Maroc, Turquie)
- 4.forme aux métiers de l’eau dans de nombreux pays.

e- Le RIOB et le REMOB.

Le RIOB (Réseau International des Organismes de Bassin)²⁰ a été créé en 1994 par des organismes s’engageant vers la mise en place d’une gestion intégrée des ressources

²⁰ www.remoc.org

hydriques dans chaque bassin. 130 organismes de bassin en sont membres et 52 pays y participent. Son secrétariat est assuré par l'OIEau, à Paris. Il est actuellement présidé par la Hongrie, par.

Le REMOB (Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin) est le réseau régional du RIOB dans la zone méditerranéenne. Il a été créé à Madrid en 2002 et son secrétariat a établi son siège à la confédération hydrographique du Jucar à Valence en Espagne et bénéficie du support institutionnel du ministère espagnol de l'Environnement. Le réseau est actuellement présidé par le Maroc et il est ouvert à tous les organismes de bassin méditerranéen, aux administrations nationales en charge de la gestion hydraulique et aux organisations bi ou multilatérales engagées dans ce domaine.

Le REMOB a pour buts de :

- développer des liens permanents entre pays membres,
- développer dans la région les activités du RIOB,
- organiser des activités communes d'intérêt régional,
- permettre aux organismes de se rencontrer pour échanger leurs expériences pratiques.

f- L'Institut Méditerranéen de l'Eau (IME).

Localisé à Marseille (France), l'IME est cependant à l'origine une initiative des pays du Maghreb (UADE, Union Africaine des Distributeurs d'Eau, basée à Rabat (Maroc). L'IME a été créé en 1982 avec pour objectif l'échange d'expérience et de savoir-faire entre les pays du Nord et du Sud méditerranéen dans le domaine de l'eau. Il est organisé en trois collèges : Institutionnels (États et Collectivités territoriales), Professionnels (Entreprises) et Experts.

Disposant de très peu de moyens permanents (3 personnes), l'IME est avant tout un réseau d'experts à disposition, sur demande spécifique, de ses partenaires du sud ; il réalise également, de sa propre initiative, des études plus générales régionales ou thématiques. L'IME a d'étroites relations avec le Plan Bleu, le GWP-MED, la CMDD, etc.

Jusqu'en 2001, l'IME était chargé par le GWP de l'animation du MED-TAC (Comité d'assistance technique pour la Méditerranée), maintenant devenu GWP-MED. A cette activité s'est plus récemment (2007) substituée la gestion de la RMSU Unité régionale pour le monitoring et l'appui au programme MEDA-Eau (voir supra).

La RMSU utilise 6 experts (4 de l'IME et 2 de l'OIEau) avec une antenne basée à Amman. Le financement qui a été attribué à l'IME à ce titre par la Commission européenne est de 4,5 millions d'euros pour 3 ans, mais 1 million d'euros a été transféré au GWP-Med pour l'animation de MED-EUWI.

Hors RMSU, le budget de l'IME est de 600 000 euros, dont une moitié pour le fonctionnement et une moitié pour les actions diverses.

E- L'action de bailleurs de fonds, les facilités, etc.

De nombreux bailleurs de fonds interviennent dans le domaine de l'eau dans les pays méditerranéens, notamment la Banque Mondiale, la BEI la BAfD, les fonds arabes, l'AFD, la KfW, etc. avec parfois l'utilisation de certains « facilités » permettant soit des dons, soit des bonifications d'intérêt (FEM, FEMIP, FFEM, Facilité africaine de l'eau, etc.). Des dons bilatéraux de pays à pays, au titre de leur action de coopération, viennent s'y ajouter. L'intervention financière de ces bailleurs et donateurs, par nature orientée vers la réalisation d'infrastructures, est souvent accompagnée d'une action de coopération visant à améliorer le fonctionnement des institutions et des opérateurs nationaux, notamment par une réorganisation des modes de gouvernance et par l'échange d'expériences sur les bonnes pratiques.

Ces initiatives sont généralement bien concertées entre les bailleurs de fonds et les donateurs, qui se réunissent périodiquement à cet effet.

a- La Banque Mondiale

La Banque Mondiale attache une importance capitale aux préoccupations liées à l'environnement et au développement durable. Dans cette optique, elle a procédé à une analyse approfondie de la situation de l'eau dans la région MENA.

La Banque considère 4 grandes familles de problèmes dans le secteur de l'eau :

- *1-Utilisation inefficace et non viable* : Sept pays de la région MENA utilisent chaque année plus d'eau qu'ils n'en possèdent, en pratiquant des tirages excessifs dans les aquifères. De nombreux pays gaspillent l'eau dont ils disposent. Dans les réseaux de distribution urbains, les fuites sont souvent de l'ordre de 40 à 50 %, et plus de la moitié de l'eau consacrée à l'agriculture n'atteint pas les cultures auxquelles elle est destinée.
- *2- Inefficacité des politiques* : Les politiques de sécurité alimentaire et de protection de l'emploi rural ont conduit à la mise en place de mécanismes tarifaires et non tarifaires destinés à protéger l'agriculture. Dans ces conditions, quelque 85 % des ressources en eau sont affectées à l'agriculture, pour cultiver des produits que les pays auraient souvent intérêt à importer. L'eau utilisée pour l'activité agricole exige souvent des investissements coûteux en vue de garantir l'approvisionnement destiné à la consommation domestique et commerciale. Les politiques de prix à vocation sociale empêchent le recouvrement des coûts, limitent les travaux d'entretien, détériorent la qualité des services, et menacent la viabilité financière des services d'approvisionnement en eau dans de nombreux pays de la région.
- *3- Détérioration de la qualité de l'eau* : L'insuffisance des équipements d'assainissement a conduit à une contamination des eaux de surface et des eaux souterraines, qui a des retombées néfastes sur l'environnement et la santé publique.
- *4- Dépendance excessive à l'égard des fonds publics* : En Égypte, le secteur public investit dans le secteur de l'eau près de 5 % du PIB; l'eau représente presque un quart des dépenses publiques d'équipement en Égypte, au Maroc et en Algérie. Dans bien des cas cependant, les dépenses publiques ne produisent pas les retombées escomptées. Cela peut tenir à ce que les investissements sont mal échelonnés dans le temps (construction de barrages sans qu'une infrastructure d'irrigation soit prévue pour

exploiter l'eau retenue), ou démesurés par rapport aux quantités d'eau disponibles, ce qui oblige ultérieurement à rationner l'eau. En ville, la distribution intermittente de l'eau accélère la dégradation des infrastructures. Dans la région, seuls deux services des eaux parviennent à couvrir leurs coûts d'exploitation et de gestion, ce qui se traduit par des investissements insuffisants dans le domaine de l'entretien.

Les recommandations de la Banque mondiale sont les suivantes:

- Dans la région MENA, l'accroissement démographique aura pour conséquence qu'une part plus importante des ressources en eau devra être affectée aux utilisations industrielles et domestiques, ce qui entraînera une réduction de la part destinée à l'agriculture. Il faudra donc développer la production de cultures à fort rendement hydrique et recourir à des technologies efficaces, ce qui nécessitera une bonne coordination des politiques agricoles, commerciales et autres, ainsi que diverses mesures dans le secteur de l'eau. Il conviendra par ailleurs de mieux gérer les aquifères menacés de la région. Enfin, des mesures de protection sociale devront être instaurées pour s'assurer que les ménages pauvres des zones rurales ne soient pas les plus lésés. L'augmentation des populations urbaines imposera aux opérateurs de développer les services de distribution d'eau, ainsi que de collecte et de traitement des eaux usées.
- L'amélioration des performances du secteur pose principalement un défi institutionnel. Les pays devront améliorer la réglementation et la coordination intersectorielle, améliorer la gouvernance dans ce secteur et l'ouvrir à la société civile.
- Compte tenu du caractère hautement politique, social et émotionnel que revêt la question de l'eau dans la région MENA, ces changements ne seront pas faciles à mettre en œuvre. Cela étant, des forces extérieures au secteur, comme par exemple le développement des échanges, les pressions budgétaires, les connaissances et l'information, sont susceptibles de faire évoluer le rapport coûts-avantages des réformes du secteur de l'eau sur le plan politique, ouvrant ainsi la voie aux changements institutionnels nécessaires.

Les prêts de la Banque mondiale et les activités d'analyse et de conseil

Dans la région MENA, la Banque mondiale s'attache à conduire ou développer ses activités dans les pays prioritaires, dans le droit-fil des Objectifs de développement pour le Millénaire (notamment, Maroc, Égypte, Autorité Palestinienne), et à approfondir le dialogue sur les politiques sectorielles dans les pays avec lesquels elle entretient des partenariats de longue date (comme le Maroc et l'Autorité Palestinienne). Dans le cadre de ce dialogue, la Banque s'intéresse plus particulièrement aux aspects suivants :

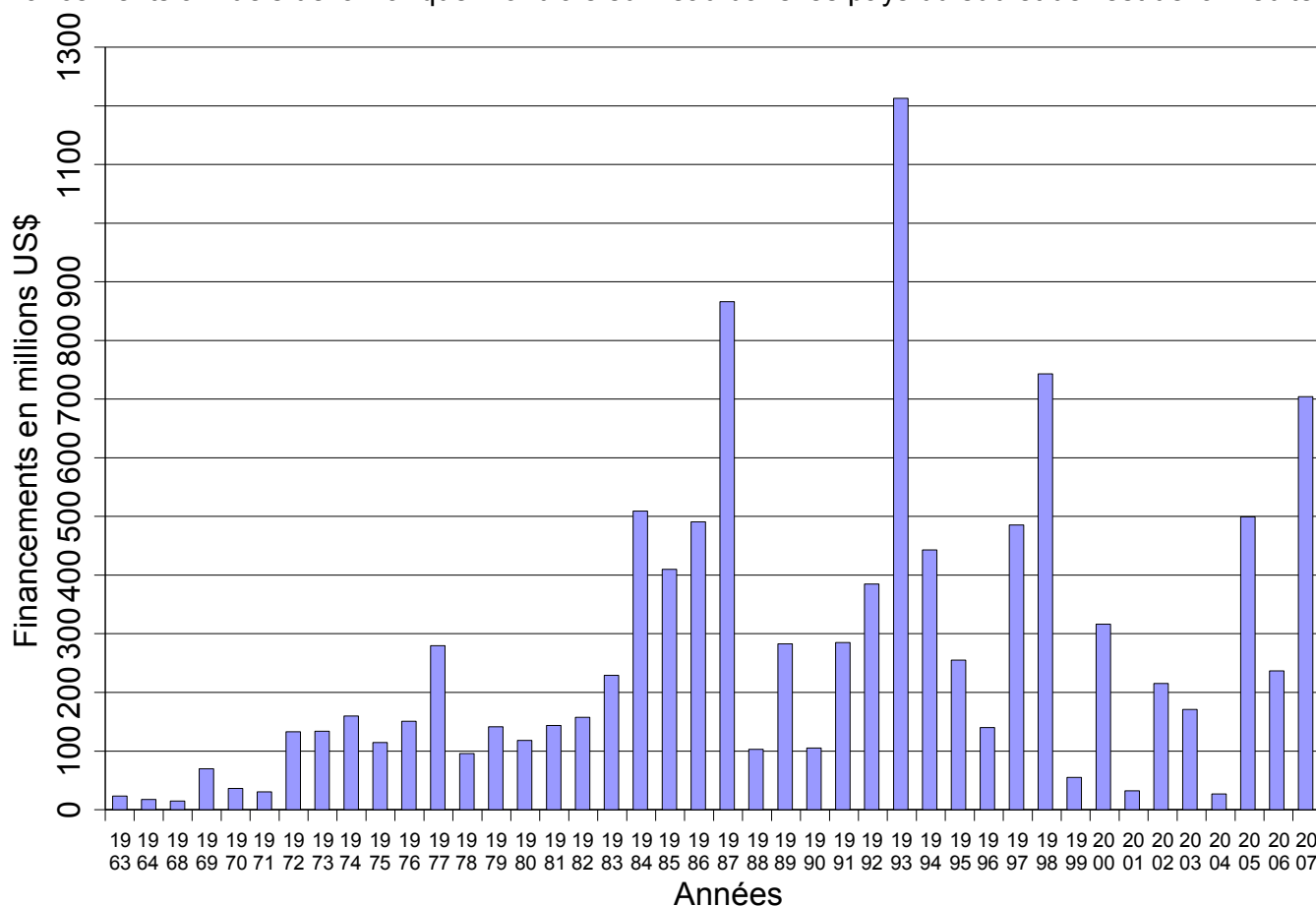
- *Développement des services apportés aux pauvres des zones urbaines* : la Banque a réalisé plusieurs projets de développement municipal, de restauration (Maroc, Tunisie) et d'équipement communautaire.
- *Décentralisation des prestations de services* : la Banque a continué d'agir dans le sens de la décentralisation des services de distribution d'eau en apportant son aide à la

création d'entreprises publiques indépendantes chargées de l'approvisionnement des villes et des bourgades (Yémen, Algérie, Iran, Jordanie).

- Développement des services de collecte et de traitement des eaux usées : dans de nombreux pays de la région, le secteur de l'eau s'emploie aujourd'hui à améliorer les conditions d'assainissement des zones urbaines par la collecte et le traitement des eaux usées (par exemple Maroc).
- *Amélioration de l'accès à l'assainissement et à l'approvisionnement en eau dans les zones rurales* : l'assainissement et l'approvisionnement en eau des zones rurales sont les deux domaines les plus négligés en termes d'investissement, et le soutien apporté s'inscrivait généralement dans des programmes multisectoriels ayant pour origine l'agriculture ou les fonds sociaux.
- *Amélioration des prestations des opérateurs* : la Banque axe son action sur la réforme des services de distribution et l'amélioration des finances du secteur, principalement par un recours accru aux partenariats public-privé. Des opérations d'assainissement et de distribution d'eau en zone urbaine sont en cours dans sept pays sur 12. Les contrats de gestion ont donné de bons résultats en Jordanie et Autorité Palestinienne.
- *Gestion efficace des ressources hydriques* : plusieurs projets de gestion des ressources hydriques ont été lancés ; ils portent notamment sur la gestion des eaux souterraines, la gestion de la demande, le suivi, la planification des ressources en eau au niveau des bassins hydrographiques ou des aquifères, la protection de l'environnement, la coordination intersectorielle et autres domaines. Un prêt relatif aux politiques dans le secteur de l'eau a été approuvé l'année dernière au profit du Maroc ; le projet portera sur la gouvernance du secteur et les questions de prestation de services.
- *Amélioration de l'efficacité de l'irrigation* : les projets conduits dans plusieurs pays (Égypte, Maroc, Tunisie) concernent l'efficacité de l'utilisation de l'eau et de l'énergie dans les systèmes d'irrigation, la décentralisation des responsabilités de gestion au profit des associations d'agriculteurs, les politiques de fixation des prix, la réutilisation des eaux usées après traitement, et d'autres problèmes.

La Banque Mondiale a alloué un budget annuel moyen de 300 millions de US\$ depuis 1995. (Voir en annexe) De l'ordre de la moitié du financement porte sur les questions d'assainissement et d'adduction d'eau, le reste étant consacré à la gestion des ressources en eau, à l'irrigation et aux questions connexes.

Financements annuels de la Banque Mondiale sur l'eau dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée



b- Le Fonds pour l'Environnement mondial (FEM /GEF)

Le Fonds pour l'Environnement Mondial est un organisme dédié à la coopération internationale ayant pour vocation de financer des initiatives engagées dans la lutte contre les principales menaces qui pèsent actuellement sur l'environnement de la planète : la déperdition de la biodiversité, le changement climatique, la dégradation des eaux internationales, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la dégradation des sols et les polluants organiques persistants (POP).

Le Fond pour l'Environnement Mondial compte 175 gouvernements membres et travaille en partenariat avec le secteur privé, les ONG ainsi que les organisations internationales pour traiter des enjeux environnementaux au niveau mondial, tout en soutenant les initiatives de développement durable au niveau national. Il a, jusqu'ici, alloué 4 milliards de dollars en subventions et accordé un supplément de 12 milliards de dollars en co-financements, pour soutenir plus de 1000 projets dans près de 140 nations en développement et économies en transition.

En Août 2002, 32 États donateurs se sont engagés à fournir près de 3 milliards de dollars en 4 ans pour financer le travail du Fond pour l'Environnement Mondial.

En ce qui concerne l'eau, le FEM est particulièrement concerné par la question des « eaux internationales », c'est-à-dire les systèmes transfrontalières : bassins versants et nappes aquifères communs à plusieurs pays et les écosystèmes marins bordant plus d'un pays. Quelques uns des thèmes abordés sont :

- la pollution des eaux transfrontalières
- la surexploitation des eaux souterraines
- la surexploitation de la pêche
- la protection des habitats marins
- les espèces invasives
- les utilisations équilibrées des ressources en eau

Parce que les problèmes de l'eau dépassent les frontières nationales, des actions conjointes de plusieurs pays sont nécessaires pour permettre le développement durable des larges écosystèmes qui couvrent la majorité de la terre. FEM aide les pays à collaborer avec leurs voisins pour modifier des activités humaines qui ont un impact sur ces systèmes d'eaux internationales et sur les usages aval de ces ressources. Ainsi, des conflits d'usage de l'eau peuvent être évités, la sécurité améliorée, et un usage durable de la ressource développé en accord avec des objectifs globaux.

Le FEM joue un rôle de catalyseur en aidant les nations à réaliser pleinement les réformes politiques, légales, et institutionnelles et à mettre en oeuvre les investissements nécessaires au traitement de ces problèmes de ressources en eau transfrontalières.

Afin d'accroître l'échange d'expériences Sud-Sud, une conférence sur les eaux internationales est organisée tous les deux ans réunissant les représentants des pays partenaires des projets du FEM sur les eaux internationales.

Quelques projets financés par le FEM entre 1995 et 2008 et concernant la Méditerranée. (Ne sont pas inclus les projets FEM globaux, ni les projets régionaux, nombreux, concernant le Danube, le Dniepr et la Mer Noire.

GEF ID	Country	Project Name	Agency	Project Type	GEF Grant (US\$M)
985	Egypt	Developing Renewable Ground Water Resources in Arid Lands: a Pilot Case - the Eastern	UNDP	Medium Size Project	0.830

		Desert of Egypt			
72	Jordan	Gulf of Aqaba Environmental Action Plan	IBRD	Full Size Project	2.995
1229	Slovenia	EBRD/GEF Environmental Credit Facility (formerly entitled Slovenia: National Pollution Reduction Project)	IBRD	Full Size Project	9.995
1074	Turkey	Anatolia Watershed Rehabilitation Project - under WB-GEF Strategic Partnership for Nutrient Reduction in the Danube River and Black Sea	IBRD	Full Size Project	7.300
1851	Regional	Protection of the North West Sahara Aquifer System (NWSAS) and related humid zones and ecosystems	UNEP	Medium Size Project	0.600
3321	Regional	Mainstreaming Groundwater Considerations into the Integrated Management of the Nile River Basin	UNDP	Medium Size Project	1.000
			Total		22,72

c- Le partenariat stratégique UNEP/GEF pour l'écosystème Méditerranéen

Il s'agit de la mise en oeuvre d'actions pour la protection des ressources environnementales de la mer Méditerranée et des zones côtières.

Le partenariat stratégique concerne les pays suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Serbie, Syrie, Tunisie, Turquie, Algérie.

9 programmes ont été approuvés le 14 juin 2007. Les agences de mise en oeuvre sont l'UNEP et l'UNIDO. Les agences d'exécution sont l'UNEP/MAP, la FAO, l'UNESCO, l'UNIDO, l'ICS-UNIDO, METAP/WB/WWF.

En 1997 l'UNEP-MAP, avec le soutien financier du GEF, a initié un programme régional visant à identifier et accélérer les réformes clés et les investissements nécessaires afin de renverser les tendances négatives menaçant l'écosystème de la mer Méditerranée et de s'orienter vers la durabilité.

En un peu plus de six ans, une analyse diagnostique transfrontalière complète de la mer Méditerranée a été préparée et approuvée par les parties contractantes de la Convention de Barcelone, et suivie par l'adoption de deux programmes d'actions stratégiques (SAPs) pour traiter les principaux problèmes transfrontaliers : la pollution d'origine terrestre (SAP MED), et la perte de biodiversité (SAP BIO).

Sur ces bases, les pays méditerranéens se sont accordés, à Trieste en octobre 2004, sur un effort collectif: pour la section des ressources environnementales de la Méditerranée, le partenariat stratégique pour l'écosystème méditerranéen, piloté par l'UNEP et la banque mondiale, cofinancé par GEF et impliquant un certain nombre d'autres agences, IFIs ainsi que des donateurs bilatéraux et multilatéraux.

Le partenariat agira comme catalyseur pour le développement de réformes politiques, légales et institutionnelles ainsi que pour les investissements nécessaires au renversement de la dégradation du bassin de la mer méditerranée, de ses habitats côtiers et de ses ressources vivantes marines. Le partenariat stratégique, suivant le modèle GEF du partenariat stratégique du bassin de la Mer Noire pour la réduction des nutriments, comporte deux composants complémentaires :

- un composant régional : l'exécution des actions approuvées pour la protection des ressources environnementales de la mer méditerranée et de ses secteurs côtiers par UNEP,
- un Fonds d'investissement partenarial pour l'écosystème de la mer méditerranée piloté par la banque mondiale et déjà approuvé par le GEF en août 2006.

Le partenariat stimulera et augmentera l'exécution au niveau méditerranéen des conventions et des initiatives globales telles que la convention de Stockholm, les conventions régionales et instruments tels que la convention de Barcelone et le plan d'action méditerranée, et les programmes nationaux.

Les principaux objectifs du composant régional sont:

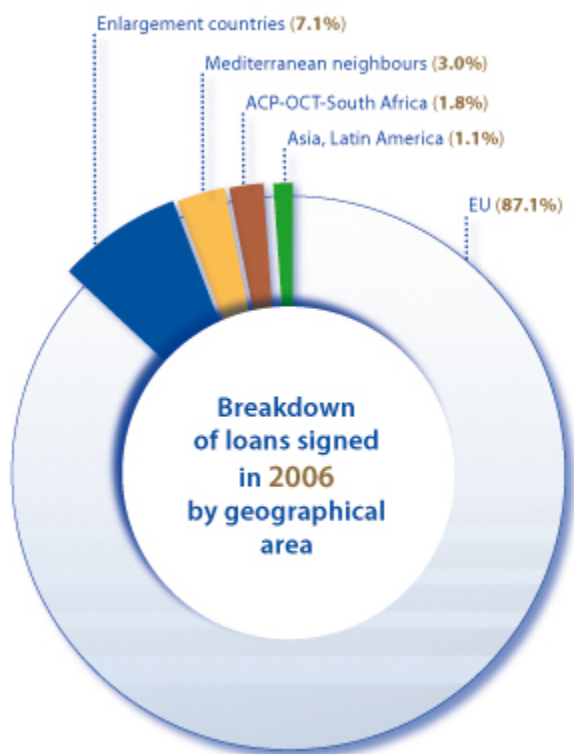
- d'assurer en concertation avec la banque mondiale, la coordination globale du partenariat stratégique ;
- de faciliter une politique harmonisée, des réformes légales et institutionnelles visant à renverser les tendances à la dégradation en se focalisant sur la pollution d'origine terrestre - particulièrement les nutriments et les PCB, les habitats côtiers et les zones de pêche, en accord avec les priorités approuvées par les pays dans le plan d'action stratégique, et de préparer la future mise en oeuvre du protocole de gestion intégrée des zones côtières.
- de promouvoir la communication régionale et la multiplication de nouvelles approches comprenant celles mises en oeuvre/démonstrées dans le composant du fonds d'investissement partenarial (banque mondiale) ;
- de mesurer la progression du partenariat stratégique dans son ensemble, la réalité des mesures de réduction de stress hydrique, et d'établir par surveillance coordonnée un statut environnemental de la mer Méditerranée ; et
- de contribuer à la mise en oeuvre du plan d'action de Stockholm par une approche harmonisée des PCB dans cinq des pays participants signataires des conventions de Stockholm, Barcelone, et Bale.

d- La Banque Européenne d'Investissement (BEI)

La Banque européenne d'investissement a été créée en 1958 par le Traité de Rome en tant qu'institution de financement à long terme de l'Union européenne avec la mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des États membres de l'UE.

Projets Financés

En 2006, la Banque européenne d'investissement a prêté 45.7 milliards d'euros à l'appui des objectifs de l'union européenne : 39.8 milliards aux États membres de l'union et 5.9 milliards aux pays associés.



Projets financés dans les pays Méditerranéens

Country	Année 2007 (in EUR)	5 dernières années (in EUR)
Algérie	0	483,498,958
Égypte	0	2,282,312,240
Gaza / West bank	0	55,000,000
Israël	0	275,000,000
Jordanie	0	165,896,759
Liban	5,000,000	320,000,000
Pays Méditerranéen	7,500,000	37,550,000
Maroc	180,000,000	1,025,000,000
Afrique du Nord - Régional	0	10,000,000
République Arabe Syrie	0	735,000,000
Tunisie	0	1,283,000,000
Total	192,500,000	6,672,257,957
Mise à jour : 09/11/2007		

Déclinés par secteur

Secteur	Année 2007 (in EUR)	5 dernières années (in EUR)
Énergie	4,263,067,135	19,088,295,467
Transports	7,446,532,538	62,663,875,468
Télécommunications	1,770,103,858	6,518,074,579
Eau, assainissement	1,401,450,517	10,966,677,798
Infrastructures urbaines	1,445,024,058	9,767,374,880
Infrastructures composites	189,461,419	6,572,385,168
Industrie	2,826,367,095	17,278,743,091
Services	2,407,579,400	10,296,369,220
Santé et Éducation	3,010,110,051	15,536,799,903
Agriculture, pêches, forêts	0	46,069,538
Prêts totaux	6,425,722,508	59,519,090,396
Montant Total	31,185,418,578	218,253,755,508
Mise à jour : 09/11/2007		

e- La Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP)

Instrument de financement de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dans les pays partenaires méditerranéens (PPM), la FEMIP a été créée lors du Conseil Européen de Barcelone en mars 2002. Cette facilité accorde une priorité spéciale au développement des activités économiques du secteur privé et aux projets qui contribuent à la création d'un climat propice à l'investissement privé. Son objectif est d'aider les PPM à relever les défis de leur modernisation économique et sociale et de renforcer l'intégration régionale dans la perspective de la création d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne à l'horizon 2010.

En 2005, plus de la moitié des financements ont visé à promouvoir directement la croissance des entreprises privées, que ce soit grâce à l'investissement étranger direct (Turquie et Tunisie), à des coentreprises issues de la coopération entre promoteurs des PPM (Algérie) ou encore à des financements destinés aux PME (Égypte, Syrie et Tunisie), outre la création d'un fonds régional de capital-risque.

La BEI porte également une attention particulière à différents investissements destinés à moderniser les infrastructures, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, qui ont servi à améliorer les conditions générales du développement du secteur privé au Maroc, en Algérie, en Égypte, au Liban et en Syrie.

Pour la mise en oeuvre de la FEMIP, la BEI collabore étroitement avec toutes les parties prenantes au développement de la région méditerranéenne : la Commission Européenne, la communauté bancaire en Europe et dans les pays bénéficiaires, la Banque Mondiale, la

SFI, la BAD, des institutions multilatérales et bilatérales de financement du développement.

Outre le développement du secteur privé, qui fait intervenir à la fois des entreprises locales et des investissements directs effectués par des sociétés de l'UE dans les PPM, les autres grands objectifs de la FEMIP sont les suivants :

- un soutien accru aux projets de coopération régionale et aux investissements liés au développement humain et social (secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection de l'environnement),
- des actions d'assistance en faveur du processus de réforme économique et de privatisation dans les PPM,
- l'offre de produits financiers innovants, de capitaux à risques et d'assistance technique.

La panoplie diversifiée d'instruments de la FEMIP permet de répondre aux besoins multiples des économies locales. Elle fournit, en effet, des produits financiers plutôt rares dans la région (prêts à long terme, innovations financières, capital risque...) à des conditions financières attractives.

Les financements signés par la BEI en Méditerranée se sont élevés à près de 2,2 milliards d'euros en 2005 et 2004, contre 1,9 milliard d'euros en 2003 et 1,8 milliard d'euros en 2002.

f- Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)

Dans le tableau ci-dessous figurent quelques programmes financés en Méditerranée par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, fonds géré par l'Agence Française de Développement (AFD).

Programmes financés en Méditerranée par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial

	Date d'engagement	Institution	Pays	Montant euros
Gestion partagée de l'aquifère du Sahara septentrional	06/07/2007	MEDAD	Algérie - Libye - Tunisie	500.000
Appui au développement du Commissariat national du littoral algérien	05/07/2005	MEDD	Algérie	1 200 000
Transfert d'eau de la mer rouge à	30/03/2006	AFD	Israël,	1 000 000

Programmes financés en Méditerranée par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial

la mer morte			Jordanie, Territoires autonomes palestiniens	
Appui à la mise en place d'une station d'épuration à Fès avec valorisation énergétique du biogaz	05/07/2006	AFD	Maroc	900.000
Sauvegarde et valorisation des oasis du sud marocain - composante Tafilalet	30/03/2007	AFD	Maroc	1.500.000
Système aquifère du Sahara septentrional	27/11/2003	MEDD	Algérie - Libye - Tunisie	315 000
Conservation d'espaces naturels littoraux dans le bassin méditerranéen	22/12/1997	MEDD	Liban, Maroc, Tunisie	1 770 405
Gestion des ressources en eau dans le bassin du Jourdain	21/10/1994	MEFI	Régional Méditerranée	290 676
Programme d'action stratégique du plan d'action pour la Méditerranée	29/03/2002	MEDD	Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Turquie	1 828 000
Aires marines et côtières protégées	15/11/2002	MEDD	Tunisie	1 475 000
Programme d'élimination et de prévention de la résurgence des stocks de pesticides obsolètes en Afrique	25/11/2005	MEDD	Tunisie	800 000
				8 680 481

On note par exemple que le système aquifère du Sahara septentrional fait l'objet de financements du fonds Français pour l'environnement mondial et de l'UNEP. Nous ne sommes pas allés plus loin à ce stade dans l'examen de détail des financements.

g- Le Programme d'Assistance Technique pour la Protection de l'Environnement Méditerranéen (METAP)

Fondé en 1990, le METAP est un partenariat entre des pays du pourtour méditerranéen et des donateurs multilatéraux. Le partenariat initial regroupant la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Banque mondiale (BM) s'est élargi à la Commission Européenne (CE), à la Coopération pour le Développement du Ministère des Affaires Étrangères de la Finlande (FINNIDA), à la Direction du Développement et de la

Coopération (DDC), et au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui constituent les principaux donateurs. En 15 ans, le METAP a attiré des investissements atteignant 1 milliard \$ couvrant 35 projets pour un coût de fonctionnement inférieur à 65 millions \$ dans le but de renforcer la capacité des pays méditerranéens pour aborder les problèmes environnementaux communs et d'assainir l'environnement méditerranéen, assistance technique dans des domaines variés allant de la préparation de projets pour le renforcement institutionnel au développement des politiques en passant par la formation, la mise en place de réseaux régionaux et la délégation des pouvoirs au niveau local dans différents secteurs de l'environnement.

Le METAP opère dans les pays suivants du sud et de l'est de la Méditerranée: Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie et Autorité Palestinienne de Cisjordanie et Gaza. Dans le passé, le programme couvrait également Chypre et la Slovénie.

Le METAP collabore largement avec le Plan d'Action Méditerranéen (PAM) pour de nombreuses activités.

Les activités du METAP sont divisées en deux composantes principales : renforcement des capacités et préparation de projets. Le renforcement des capacités est géré par le secrétariat du METAP situé au siège de la Banque mondiale à Washington. Les activités liées à la préparation de projets sont gérées par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à Luxembourg.

Le programme du METAP, initialement conçu pour identifier les actions susceptibles d'être financées pour endiguer la détérioration de l'environnement, a évolué vers la définition des indicateurs de développement durable dans la région, l'évaluation de l'impact des politiques, des programmes et des projets sur l'état de l'environnement et le renforcement des compétences et ressources techniques des entités publiques et privées.

Les quatre phases opérationnelles du METAP ont mis l'accent sur la dimension régionale et le renforcement de la capacité des institutions nationales et locales, tout en encourageant le soutien entre les pays pour limiter les impacts environnementaux transfrontaliers, diffuser les connaissances et cultiver les meilleurs pratiques.

Aujourd'hui, les projets et les activités du METAP mettent l'accent sur:

- la qualité de l'eau,
- les déchets solides,
- les coûts de la dégradation de l'environnement, le commerce et l'environnement, les opérations bancaires et l'environnement, les études d'impact sur l'environnement et la gestion des connaissances.

h- La Banque Africaine de développement (BAfD)

Le Groupe de la Banque, en 2000, a mis au point une Politique de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). La Banque a pris une part active dans la promotion d'un nombre d'instruments d'intervention majeurs qui guident l'Initiative de la Banque dans le secteur de l'eau, à savoir le Programme du NEPAD en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement, l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (IAEAR).

La BAfD administre la Facilité Africaine pour l'Eau (cf. ci-dessous).

i- La Facilité Africaine pour l'Eau (FAE)

La Facilité Africaine de l'Eau est une initiative dirigée par le Conseil des Ministres africains chargés de l'eau (AWCOM) et elle comprend les pays suivants : Algérie, Congo Brazzaville, Ethiopie, Lesotho, Sénégal, Burkina Faso, Burundi, Niger, Kenya, Cameroun, Ouganda, Rwanda, Mozambique, Namibie, Tchad et Tunisie. Elle concerne donc davantage les pays d'Afrique subsaharienne que les pays de la zone méditerranéenne, mais certains sont cependant concernés par ses interventions.

La FAE a été créée en 2004 sous forme de Fonds spécial pour l'eau et placée sous la responsabilité de la Banque Africaine de Développement qui est le donateur principal à côté de l'UE, du Canada, de la Norvège, de la Suède, du Danemark, de l'Autriche et de la France. Selon le Programme d'Action 2005-2009, la Facilité dispose d'un budget de 500 millions d'euros pour cette période.

Tableau 1 : Programme des activités et des besoins financiers (million d'Euros) pour 2005-09

ACTIVITE	2005	2006	2007	2008	2009	Total	%
GIRE							
Information et connaissance	0.02	2.00	1.00	1.00	1.00	5.02	
Suivi et évaluation	0.02	3.00	1.00	1.00	1.00	6.02	
Développement et réformes de politique		3.00	6.00	5.00	4.00	18.00	
Planification et exécution		3.00	7.00	7.00	6.00	23.00	
Gestion environnementale		0.50	0.50	0.50	0.50	2.00	
<i>Total partiel</i>	0.04	11.50	15.50	14.50	12.50	54.04	11%
GRET							
Information et connaissance		2.00	3.00	3.00	3.00	11.00	
Suivi et évaluation		1.00	1.00	0.50	0.50	3.00	
Plaidoirie, cadre Législatif		2.00	4.00	4.00	5.00	15.00	
Coopération, mobilisation de Ressource		2.50	3.00	3.00	3.00	11.50	
Développement de planification et de stratégie		3.00	4.00	4.00	4.00	15.00	
<i>Total partiel</i>		10.50	15.00	14.50	15.50	55.50	11%
INVESTISSEMENT							
Investissement de levée de capitaux			10.00	76.00	100.00	186.00	
Projets à échelle réduite		5.00	20.00	50.00	95.00	170.00	
Préparation de Programme/Projet		5.00	5.00	5.00	5.00	20.00	
<i>Total partiel</i>		10.00	35.00	131.00	200.00	376.00	75%
Organisation et administration	0.01	3.00	3.70	3.75	4.00	14.46	3%
TOTAL	0.05	35.00	69.20	163.75	232.00	500.00	100%

Tableau 2 : Etat d'engagements de ressource et de paiements (million d'Euros)
(Fin septembre 2005)

Donateur	Engagements de Ressource			Modalités de paiement				
	Montant (million)	Taux de change l'Euro	Montant	Periode de Paiement	Quantité payée	Prévu 2005	Estime 2006	Total à fin 2006
EU	Euro 20.0		20.00	2 ans			10.00	10.00
Canada	Can \$ 20.0	1.47	13.63	3 ans	6.81		3.41	10.22
Norvège	NOK 30.0	7.92	3.79	3 ans		1.27	1.20	2.40
La Suède	SEK 45.0	9.45	4.76	3 ans		1.60	1.60	3.20
Danemark	DKK 40.0	7.45	5.37	5 ans		1.15	2.11	3.26
Autriche	Euro 0.10		0.10	1 an	0.10			0.10
France	Euro 12.0		12.00	5 ans		4.00	2.00	6.00
Total			59.65		6.91	8.02	20.32	35.18

Source : Le Programme d'Action 2005-2009, p. 22

http://www.afdb.org/pls/portal/docs/PAGE/AWF_ADMIN/AWFDOCUMENTS/FAE_PROGRAMME_OPERATIONNEL_2005_2009_FR.PDF

L'objectif principal de la FAE est de mobiliser des ressources pour financer des activités de développement des ressources en eau en Afrique et d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement au niveau national et régional. Pour atteindre ce but, la Facilité cherche à améliorer l'environnement permettant d'attirer plus d'investissements pour renforcer la gestion des ressources d'eau.

La Facilité assiste également des Etats membres dans leurs efforts pour atteindre les objectifs en matière d'eau établis par la Vision Africaine de l'Eau et par les Objectifs du Millénaire (ODM).

De manière concrète, les activités de la Facilité Africaine de l'Eau consistent en la collecte et l'examen des projets soumis et en l'assistance à la réalisation des projets choisis dans les domaines suivants : gestion intégrée de ressources en eau, gestion des eaux partagées, infrastructures hydrauliques, valorisation et diffusion de la connaissance et information, suivi et évaluation des politiques et des projets.

La FAE publie divers rapports et prépare les programmes d'action liés au secteur de l'eau. A ce jour, elle a approuvé 21 projets qui sont actuellement en cours de réalisation : elle a publié un rapport sur l'avancements des OMD. Elle a organisé un atelier de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau qui a eu lieu en Libye et un atelier concernant la Gestion durable de l'Eau en Afrique de l'Est tenu à Mombasa.

j- Le Programme de gestion des ressources en eau du NEPAD

À l'échelle continentale, le NEPAD constitue le cadre de référence pour la mise en valeur des ressources en eau pour atteindre l'objectif stratégique de sécurité d'approvisionnement en eau sur tout le continent. La Banque Africaine de développement

(BAfD) a été désignée comme chef de file pour aider le NEPAD à mettre en œuvre son programme de développement des infrastructures dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, dans le cadre du renforcement de l'intégration régionale. Un Plan d'action à court terme (PACT) pour la mise en œuvre des activités prioritaires sur une période de 5 ans ; il prévoit l'élaboration de politiques nationales de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), l'atténuation des effets des inondations et des sécheresses, la satisfaction des besoins fondamentaux en eau et la gestion des ressources en eau transfrontalières. La mise en œuvre du PACT a focalisé les interventions sur 7 bassins fluviaux africains.. La BAfD apporte en outre un concours au NEPAD en vue de l'élaboration du Cadre stratégique de moyen à long terme (CSMLT) pour le Programme de développement de l'infrastructure de l'eau et de l'assainissement.

Programme de partenariat dans le domaine de l'eau

Le Programme de partenariat dans le domaine de l'eau a été monté avec le concours du gouvernement néerlandais pour promouvoir les principes et les pratiques de gestion intégrée des ressources en eau dans les PMR et pour appuyer la mise en œuvre de la politique de GIRE en Afrique. L'exécution du programme, qui s'étale sur trois ans, a débuté en 2003 avec un don de 5 millions de dollars utilisé pour :

- 1) renforcer les capacités opérationnelles de la BAfD,
- 2) renforcer la prise de conscience et les capacités dans les PMR,
- 3) développer l'information et sensibiliser le public à la question de l'eau, et
- 4) permettre de prendre part à des partenariats ainsi qu'aux échanges des meilleures pratiques et d'expérience dans les PMR. Le Canada a accepté de financer le programme de partenariat dans le domaine de l'eau en mettant à disposition 5 millions de dollars canadiens sur trois ans, à compter de 2004.

Le programme a permis à la Banque d'élaborer la Facilité africaine de l'eau ainsi que le cadre de mise en œuvre du programme de la phase pilote de l'IAEAR. Il a appuyé les campagnes régionales et internationales de sensibilisation et a permis à la Banque de participer au programme de coopération en matière d'utilisation de l'eau dans l'agriculture, avec la Banque mondiale, la FAO, le FIDA et l'IAEAR dans le cadre du NEPAD.

Coordination des actions et partenariats

La BAfD joue le rôle de chef de file dans la mise en œuvre de l'IAEAR, en coordonnant les actions des donateurs et autres partenaires autour d'un programme commun, en assurant une réponse synchronisée dans le relèvement des défis, et en encourageant une approche harmonisée par rapport à la mise en œuvre des programmes. La Banque établira un Comité de coordination de l'eau pour assurer les fonctions de secrétariat pour la mise en œuvre des différentes initiatives.

La coordination au niveau national sera assurée en premier lieu à travers les DSRP. Les mécanismes d'élaboration des DSRP appellent le passage en revue des programmes

pays des différentes institutions, gouvernements, donateurs, des BMD et des ONG, de même que des possibilités d'intégration dans le plan global de GIRE du pays. La coordination des opérations de la Banque sera assurée dans le cadre des DSP et des documents de stratégie d'assistance régionale, où les engagements de l'institution en faveur des programmes nationaux et régionaux sont déterminés.

L'avènement de l'AMCOW, couplé à sa participation à la FAE, constitue une opportunité à saisir pour que tous les programmes appuyés par l'IAEAR, le Programme de l'eau du NEPAD et la FAE s'inscrivent dans les programmes nationaux et régionaux des PMR, à côté de l'appui des programmes de la communauté des donateurs. La Banque a, en collaboration avec d'autres partenaires régionaux et internationaux, pris une part active aux conférences régionales et internationales telles que le Sommet mondial sur le développement durable (SMDD), le Forum mondial de l'eau et le Panel mondial sur le financement de l'infrastructure dans le secteur de l'eau. Par ailleurs, Le Groupe des Nations Unies pour l'eau en Afrique aura à jouer un rôle important de coordination entre les agences des Nations Unies, d'une part, et avec d'autres parties prenantes, d'autre part.

L'engagement du Groupe de la BAfD dans le secteur de l'eau et l'importance que l'institution, ainsi que ses partenaires, y attachent ont été clairement mis en évidence par la première Semaine de l'eau de la BAfD, tenue à Tunis en juillet 2004. La Semaine de l'eau visait à engager les parties prenantes et les partenaires dans le secteur de l'eau en Afrique, à consolider les partenariats existants et à en créer de nouveaux, ainsi qu'à mobiliser un large soutien auprès des parties prenantes et de la communauté internationale dans son ensemble, afin d'accélérer le développement et la gestion des ressources en eau en Afrique. C'est pendant la semaine de l'eau qu'ont été officiellement lancées l'IAEAR et la FAE.

k- L'Agence française de développement (AFD) et les autres banques de développement au niveau des états

Plusieurs pays ont institué un organisme financier spécialisé dans le financement (prêts et parfois dons) d'actions de coopération; C'est le cas de l'Allemagne avec la KfW, instrument opérationnel de la coopération allemande (GTZ) ; c'est aussi le cas de la France avec l'AFD (Agence Française de Développement).

L'examen des activités de ces banques dépassait le cadre de notre étude et aurait d'ailleurs nécessité de lourdes investigations complémentaires. A titre d'exemple, nous donnons cependant ci-dessous quelques éléments d'informations sur l'Agence française de développement (AFD)

La mission de l'Agence française de développement (AFD) est de participer au financement par l'aide publique, du développement des pays pauvres. Elle intervient ainsi dans cinq continents et dans les collectivités d'Outre-mer.

L'AFD soutient les pouvoirs publics, le secteur privé et les réseaux associatifs locaux pour la mise en oeuvre de projets économiques et sociaux très divers. Ses actions en faveur de la croissance économique et de la préservation de l'environnement s'inscrivent directement dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

L'AFD contribue également à la préservation des biens publics mondiaux et peut répondre à des situations de crise.

Actions de l'AFD en Méditerranée et au Moyen Orient

Dans cette région, l'AFD possède 8 agences, le Maroc bénéficiant de deux bureaux (Rabat et Casablanca). La Syrie est placée sous la compétence de l'agence de Beyrouth au Liban.

La priorité de l'AFD dans le bassin méditerranéen et au Moyen Orient est d'encourager une croissance économique durable, de réduire les inégalités en favorisant l'accès des populations aux services de base et en aidant à la création d'emplois nécessaires à l'insertion des jeunes sur le marché du travail. L'AFD s'attache également à soutenir les investissements ayant un impact direct en termes de développement durable et de sauvegarde de l'environnement. L'AFD participe ainsi d'une réponse économique au traitement des enjeux de politique internationale que la France privilégie dans cette région : paix et stabilité, préservation et développement de l'influence française et européenne. Dans cette perspective, il s'agit en priorité de :

- La gestion à long terme des ressources hydrauliques et les arbitrages qu'elle suppose sur les usages concurrents de l'eau (irrigation, utilisation industrielle, conservation et renouvellement de la ressource, etc.). En corollaire, l'assainissement et ses impacts sur la santé font l'objet d'une attention particulière.
- La remise à niveau des entreprises locales pour une meilleure compétitivité et une plus grande rentabilité afin de permettre aux pays de la région de faire face à la concurrence internationale. L'AFD est engagée dans des actions de mise à niveau et de formation professionnelle. Elle soutient également la mise en œuvre de politiques de responsabilité sociale et environnementale au sein des entreprises.
- La modernisation des infrastructures afin de participer à l'amélioration des conditions de vie des populations dans un contexte de croissance urbaine rapide par la viabilisation de quartiers défavorisés, la création ou modernisation de réseaux d'assainissement, la résorption de l'habitat insalubre. En zone rurale, les interventions visent à favoriser le développement en facilitant l'accès aux routes, à l'eau, à l'électricité et aux soins de santé primaire.
- Les migrations et les transferts financiers des migrants qui font l'objet d'études et d'interventions spécifiques de la part de l'AFD, en particulier dans les pays du Maghreb, avec pour priorité de renforcer le lien entre la micro-finance et les transferts des migrants.

Les projets récents de l'AFD dans le domaine de l'eau sont :

N° du projet	Pays / Région	Nom du projet	Montant	Statut	Date de mise à jour
CTN6013	Tunisie	PRERERC ONAS	52 ,80 M €	En cours d'évaluation	27/09/06
CMA6034	Maroc	ONEP PROGEA	30 ,00 M €	Signé	27/07/06
CLB3000	Liban	AEP LIBAN NORD	30 ,00 M €	Signé	10/07/06
CPS3001	Territoires Autonomes Palestiniens	EAU 2003	10 ,50 M €	Signé	10/07/06
CMA1077	Maroc	ONEP 6	20 ,00 M €	Signé	09/05/06
CTN6001	Tunisie	AEP RURALE 2	33 ,00 M €	Signé	04/12/03
CMA1069	Maroc	RADEEO OUJDA	12 ,00 M €	Signé	10/12/02
CMA1022	Maroc	RAMSA AGADIR	13 ,55 M €	Signé	21/02/00
CMA1053	Maroc	RADEM MEKNES	12 ,10 M €	Signé	05/11/99

I- Le recensement effectué auprès des pays du sud et de l'est de la méditerranée

Réponses à l'enquête sur les opérations « eau » réalisées dans les pays depuis 1995

Nous avons lancé une enquête sur les opérations réalisées dans le domaine de l'eau depuis 1995.

Seuls quatre pays ont répondu à l'enquête : la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Turquie

Les informations recueillies ne sont donc pas exhaustives pour la Région et ne permettent donc pas de réaliser une synthèse générale. Par ailleurs, nous n'avons pas la totalité des opérations engagées, ni les montants de divers projets pour certaines opérations dans les pays qui ont répondu... De plus, les informations ne sont pas en totale cohérence avec les données disponibles auprès de la Commission Européenne.

Par exemple, le financement MEDA II pour le Maroc, qui apparaît pour 120 millions sur le site http://www.delmar.ec.europa.eu/fr/ue_maroc/medaia05.htm et dans la fiche détaillée du même site (détail ci-dessous), n'apparaît pas dans le tableau rempli par le Maroc.

<p>21 - Programme d'ajustement structurel du secteur de l'eau au Maroc Responsable : Délégation de la Commission européenne à Rabat, fax : 037 57 98 10 La convention de financement a été signée par la Commission européenne et le Gouvernement marocain en février 2002. La subvention communautaire prend la forme d'un appui direct et non ciblé au budget de l'Etat. Le déboursement sera effectué en deux tranches, suite à l'évaluation de l'avancement des réformes et des critères agréés entre la Commission et le Gouvernement marocain, prenant également en compte le cadre macro-économique et la conformité des politiques suivies par rapport aux trois objectifs fondamentaux: le maintien des grands équilibres internes et externes, la croissance soutenue, et la transition efficace et harmonieuse vers l'association et le libre échange avec l'UE.</p> <p>Objectifs du projet L'objectif Global du programme est d'améliorer la gestion de l'eau en donnant la dimension prioritaire qui lui revient à une allocation économiquement rationnelle de la ressource et une préservation des capacités installées et de la qualité de l'eau. Cet objectif global se décline en trois objectifs spécifiques : Rendre effective l'application de la Loi Cadre sur l'eau adoptée en 1995, tant au niveau institutionnel et réglementaire que de la stratégie sectorielle d'investissement public ; Réduire les coûts à charge du budget de l'Etat sur la base d'engagements en termes d'échéances précises Augmenter l'efficacité des institutions chargées de la gestion de l'eau et de l'assainissement.</p> <p>Description du projet La réforme en profondeur du secteur de l'eau et de l'assainissement, dans la perspective de l'application effective de la loi sur l'eau de 1995 et sur la base des défis auxquels doit faire face le Maroc à moyen et long terme, s'ordonne autour de six axes principaux: La gestion intégrée des ressources en eau, mise en oeuvre à l'échelle des bassins hydrographique par les Agences de Bassin ; La régulation tarifaire des usages de l'eau ; La Ré-affectation des budgets d'investissement ; La réforme de la gestion de l'eau agricole ; Le recours aux partenariats publics-privé et à l'intercommunalité ; La maîtrise des impacts des rejets liquides sur l'environnement, la préservation de la qualité de l'eau et la politique d'assainissement.</p> <p>Montant : (Meuros) Total : 120 Communauté européenne : 120</p> <p>Calendrier d'exécution La Commission Européenne a versé au Trésor un montant de 60 Meuros suite à la réalisation de mesures prises par les Autorités marocaines en conformité avec la convention de financement. Date du comité med : 14 novembre 2001 Signature du contrat de financement : 13 février 2002 Durée : 36 mois une extension supplémentaire de 12 mois a été accordée suite au retard dans la mise en oeuvre du programme Maître d'ouvrage : Ministère des Finances et de la Privatisation Maître d'œuvre : Ministère des Finances et de la Privatisation</p>
--

Les deux nouveaux programmes environnementaux dans le cadre de la politique de l'eau et de gestion des eaux usées, soutenus par une enveloppe communautaire de 40 millions d'euros adoptés en 2006 n'y figurent pas non plus. De même, les tableaux complétés par la Turquie n'indiquent pas les aides reçues de la commission européenne. Compte tenu de ces considérations, les enquêtes n'ont pas pu être exploitées davantage. Une interprétation possible de ces « lacunes » est qu'il n'existe pas dans les pays d'entité responsable du recensement des actions par les financeurs auprès des entités financées qui sont nombreuses et variées. Ceci pourrait également expliquer le faible taux de réponses au questionnaire. Nous joignons ci-dessous un tableau récapitulatifs des actions « Eau », à partir des données fournies par les pays ; les données sont pour certains pays, selon nos considérations ci-dessus, sous-estimées.

	Name of the programme or project	Water resources management	Water demand management	Drinkable water	Water sanitation	Research programmes	Other	Year(s) of financing	Global amount of the project	European Commission (precise the initiative or programme) Amount	Banks (precise)			Bilateral aid (countries)		Other donors	
											Bank	Loan	Grant	Country	Amount	Donor	Amount
Jordanie	TOTAL en milliers €								328 240	7 940		7 150			306 000		
Liban	TOTAL en milliers €								776 465			176 045			141 288		291 878
Maroc	TOTAL en milliers €											528 000	31 920		85 841		
Turquie	TOTAL en milliers €								1 756 336			651 030					
Turquie	TOTAL en milliers €											2 507 690					
Turquie	TOTAL en milliers €								895 105			737 415					

Les tableaux détaillés sont fournis en annexe 5.

F- Le projet d'Union pour la Méditerranée (UpM).

L'Union pour la Méditerranée (UpM), projet proposé par la France, qui sera officiellement créée à Paris le 13 juillet 2008 à l'occasion du sommet des Chefs d'Etats concernés, vient apporter un élément structurant nouveau dans l'état des lieux qui précède.

A partir d'une approche fondée sur le paritarisme, donnant aux "Pays du Sud" la même voix qu'aux "Pays du Nord", l'Union pour la Méditerranée a pour finalité d'organiser une plus grande solidarité politique, économique et sociale entre les pays du pourtour méditerranéen. L'articulation mise en place entre l'Union Européenne (qui sera elle même, comme ses pays membres, membre de l'UpM) et l'Union pour la Méditerranée permettra l'établissement de synergies fortes entre les deux Unions.

Le projet comporte plusieurs grands chapitres, dont l'un est dédié au domaine du développement durable à l'intérieur duquel certains volets concernent directement la question de l'eau : dépollution de la Méditerranée, protection du littoral et, surtout, "gestion efficace de la ressource et de la demande en eau".

Le synergies et complémentarités sont évidentes entre ces volets et certains de ceux qui sont mis en oeuvre par la Commission Européenne (DG ENV, AIDCO et RELEX). Ainsi, le volet "dépollution de la Méditerranée" prend-il à son compte les projets identifiés dans le cadre de l'initiative "Horizon 2020" (eux-mêmes sélectionnés par la BEI à partir d'une liste de "hot spots" établie par le PAM-MEDPOL) et permettra sans doute –par la mobilisation de capacités financières nouvelles ou complémentaires- d'en augmenter le périmètre et d'en accélérer la mise en oeuvre.

De même le volet "gestion de l'eau" devrait-il permettre de développer un panel de projets exemplaires orientés vers la réduction du stress –ou de la pénurie- hydrique. Cependant, l'identification de ces projets est, au stade actuel, beaucoup moins avancée que dans le

cas des projets “Horizon 2020”. En effet, depuis la mise en évidence de la nécessité de prendre en compte ce type d’actions –comme intégrée dans la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable- aucune initiative politique d’envergure régionale n’a vu le jour pour promouvoir les approches de gestion par la demande. Par ailleurs, il s’agit souvent de projets plus difficilement individualisables –particulièrement dans le cas de la politique de la demande- que les projets, chacun bien localisés, de dépollution ; surtout, leur “bancabilité” est beaucoup plus complexe à établir, s’agissant de projets intégrant généralement une forte composante “développement durable” ou “gouvernance” et impliquant donc une notable proportion d’assistance technique. Pour ces raisons, le volet “gestion efficiente de la ressource et de la demande en eau” ne bénéficie pas d’un travail préalable approfondi comme horizon 2020. L’UpM pourra cependant s’appuyer sur certains travaux préexistants par exemple dans le cadre de MEDA-Eau ou dans le cadre des actions bilatérales de l’Union Européenne. L’UpM devra cependant se doter d’outils complémentaires, sans doute par la mise en place de moyens paritaires d’identification de projets, privilégiant ceux ayant une dimension régionale.

G- Commentaires sur l’état des lieux

Ce survol des nombreuses initiatives existantes soulève les commentaires suivants.

1. Un état des lieux non exhaustif, mais qui illustre toutefois une réalité complexe de la coopération institutionnelle

- L’état des lieux ainsi établi n’est sans doute pas encore totalement exhaustif, mais l’essentiel des “outils de coopération dans le domaine de l’eau” y est présenté.
- Les actions menées peuvent être réparties entre plusieurs types :
 - Etudes à caractère universitaire
 - Réflexions stratégiques
 - Recueil, mise en forme et éventuellement partage de données statistiques
 - Recueil d’information sur les savoir-faire et partage d’expérience et de bonnes pratiques (gouvernance, financements, partenariats)
 - Opérations pilotes
 - Réalisation d’infrastructures.

Le rapport porte donc essentiellement sur la coopération institutionnelle, bâtie au niveau régional et non sur les actions concrètes d’accès à l’eau ou de protection et gestion des ressources au niveau des pays ou des bassins versants.

2. Un état des lieux qui démontre une complexité du monde de la coopération régionale liée à plusieurs facteurs:

- La question de l’eau, analysée dans ce rapport, englobe plusieurs grandes préoccupations :
 - Au niveau conceptuel : la gestion des ressources en eau et son affectation en réponse à des besoins diversifiés et concurrents (eau potable, agriculture, industrie, tourisme, environnement) et l’action sur la demande correspondant à ces différents besoins,

- Au niveau des réalisations : la nécessité d'assurer l'accès aux services d'eau et d'assainissement et leur gestion par la réalisation d'infrastructures et d'actions de renforcement des capacités.

Conception et réalisation ne sont pas toujours convenablement distinguées dans les objectifs des initiatives et des programmes. Ceci contribue à rendre encore plus complexes les interactions entre les différents acteurs et les différents niveaux d'action (régional, national ou local).

➤ Une autre complexité résulte des cadres géographiques différents selon les programmes : dans certains cas, seuls les pays du pourtour méditerranéen sont concernés, dans le cas des programmes de l'Union européenne, tous les pays de l'Union sont associés, dans d'autres cas encore, les programmes concernés émanent d'organisations ayant des « géométries » autres : UN-ESCWA, AMCOW, Facilité africaine pour l'eau, CEDARE (Center for Environment and Development for the Arab Region and Europe), etc.

➤ Un manque de lisibilité provient également du fait de l'intégration des questions relatives à l'Eau dans les politiques plus générales de l'Environnement. Ceci peut être certes cohérent avec les impératifs du développement durable, mais on ne peut cependant pas négliger l'importance humaine, sociale et économique des problèmes spécifiquement relatifs à l'eau, source de vie. La dilution des programmes relatifs à l'eau dans des programmes intégrés peut, ici encore, entretenir un certain flou. A cela s'ajoute le fait que dans plusieurs pays (notamment du Sud), les ministères en charge des problèmes de l'eau ne sont pas les mêmes qui sont en charge de l'environnement et du développement durable.

➤ Les organisations porteuses d'initiatives, de programmes ou de projets sont elles-mêmes nombreuses, ont des objectifs généraux différents et travaillent dans des cadres géographiques différents. Il n'en reste pas moins que, s'agissant d'une préoccupation commune dans ses objectifs et dans sa géographie, la gestion efficiente des ressources et de la demande en eau, une concertation mieux organisée devrait pouvoir s'établir. Il devrait en résulter une clarification des actions menées et surtout une meilleure efficacité des ressources humaines et financières engagées.

3. Un état des lieux qui met en évidence un manque de coordination à plusieurs niveaux:

➤ Enchevêtrement: Il montre à quel point les politiques, les initiatives, les programmes et les actions menées sont complexes et enchevêtrés. Ceci est sans doute normal s'agissant d'un domaine aussi complexe que celui embrassé par cette étude ; on peut cependant s'interroger sur la façon dont ont pu parfois être lancés certains programmes ou initiatives se superposant avec des programmes ou des initiatives préalables, sans apparemment de réflexion ou de concertation suffisante entre les organisations concernées.

➤ Chevauchement: Entre différents programmes ou initiatives, des actions se chevauchent qui peuvent avoir des objectifs proches, voire analogues, mais ne sont pas convenablement coordonnées. Parfois plusieurs organismes chargés de programmes ou d'actions connexes s'efforcent de partager leurs efforts et de passer des accords de

coopération (ainsi le SEMIDE et l'Agence européenne de l'environnement, en ce qui concerne le recueil de données, à l'occasion du programme WISE ; ainsi également le plan de travail commun entre le PAM et la même AEE, etc.) ; il n'est pas certain que cette façon de faire n'alourdisse pas le travail de chacune des organisations concernées : une meilleure définition et un partage plus clair des rôles de chacun devrait conduire à plus d'efficacité.

Les exemples d'une part du recueil de statistiques et d'informations sur l'eau, puis de leur dissémination et d'autre part le partage d'expériences sur les gouvernances et les bonnes pratiques sont particulièrement probants : la multiplicité des programmes et des organismes qui sont impliqués dans ces coopérations de première importance –et parfois confondues abusivement- conduit de toute évidence à une dispersion fâcheuse de moyens intellectuels et financiers.

➤ Redondance: Parfois plusieurs types d'actions coexistent dans un même programme ce qui contribue à un manque de clarté sur les objectifs. Ceci est souvent le cas pour ce qui concerne deux types d'action dont l'importance est grande : les données statistiques et les savoir-faire. La superposition des deux types d'action, par exemple dans le cas du SEMIDE, peut conduire à une certaine imprécision sur les résultats obtenus.

➤ Dispersion: La dispersion des organismes chargés de piloter les différents programmes ou actions complexifie les dispositifs, même si les coopérations entre ces organismes sont fréquentes (échanges d'administrateurs, conventions de coopération). En outre, plusieurs de ces organismes ont établi dans différents pays méditerranéens des « points focaux » qui constituent des réseaux séparés et qui ne travaillent pas toujours de façon coordonnée. Cette multiplicité de points focaux peut par ailleurs constituer une charge non négligeable pour les pays d'accueil.

Une rationalisation serait bienvenue, avec, sans doute, une réduction, par regroupements, du nombre des organismes intervenants.

4. Un état des lieux qui souligne le manque de visibilité stratégique au niveau régional, et ce, malgré un nombre élevé d'actions de coopération régionale:

➤ En plus de la diversité des outils, mécanismes de mise en œuvre, initiatives, le fil directeur d'une politique de l'eau dans la région n'apparaît pas clairement. Le Plan d'Action de Turin, le volet Eau de la SMDD devraient constituer des orientations structurantes dans la région, mais il semble y avoir des lacunes dans l'appropriation et la mise en œuvre de ces politiques tant du côté européen que des pays partenaires.

➤ Le choix des projets sélectionnés dans tel ou tel programme semble parfois résulter plus des opportunités présentées par les groupements d'acteurs « candidats » que par une mise en œuvre de la stratégie fixée ou d'une claire vision des buts du programme. Dans le cas du programme MEDA-Eau, ceci peut-être une des sources de peu de mobilisation des pays du sud à l'égard de ce programme.

5. Un état des lieux qui souligne l'insuffisance de l'évaluation des actions mises en oeuvre

- Les « actions » au sein de chacun des programmes – gérées le plus souvent par des consortiums « ad hoc » d'ONG, d'Universités, de Collectivités territoriales, d'organismes publics etc. - et les politiques mises en oeuvre ne font pas toujours l'objet d'évaluations approfondies de la part de leurs commanditaires.

Pour conclure, l'objectif des actions de coopération institutionnelle doit rester opérationnel : il s'agit en définitive de faciliter, par la mise en place de gouvernances efficaces, en même temps la prise de conscience de la nécessité de gérer convenablement la ressource et la demande en eau, de réaliser les aménagements correspondants et de mettre en place des modes d'exploitation satisfaisants pour les services liés à l'eau.

Or le lien entre d'une part les actions de coopération, qui sont le fait d'institutions internationales, et d'autre part la réalisation des infrastructures et la mise en place des services d'exploitation qui sont le fait des banques d'investissement, des responsables nationaux, régionaux ou locaux et des entreprises n'est pas clairement établi. On peut dans certains cas penser que certains programmes ou actions de coopération fonctionnent comme s'ils étaient une fin en soi en se détachant de l'objectif final qui est celui d'assurer la satisfaction de besoins vitaux pour tout un ensemble de populations.

Deuxième partie : les besoins

A- Les besoins ne sont pas nouveaux

Zone aride la plus peuplée du monde, les pays de la Méditerranée et du Moyen-Orient font face à des défis majeurs en matière de gestion de leurs ressources naturelles. L'eau en particulier est un enjeu crucial dans une région marquée par de forts déséquilibres régionaux, une instabilité politique persistante, et des disparités sociales importantes. La problématique des migrations, toujours plus aiguë, implique de réduire les écarts de niveaux de vie entre les deux rives de la Méditerranée et de réfléchir à un partenariat solide avec l'Europe en soutenant la modernisation des économies locales.

Dans le bassin méditerranéen, l'eau douce est très irrégulièrement répartie entre les pays et sujette à de très fortes irrégularités saisonnières et de grandes fluctuations interannuelles. L'irrégularité du régime des eaux superficielles nécessite des efforts de maîtrise par des aménagements régulateurs déjà réalisés pour la plupart. La surexploitation des ressources souterraines conduit à leur épuisement. Sans modifications substantielles des pratiques actuelles, des situations critiques apparaîtront dès la première moitié de ce siècle, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

Suivant un rapport récent du Plan Bleu, les pays les plus affectés par le manque de ressources en eau naturelles renouvelables disponibles sont Israël (276 m³ par habitant/an) et les territoires palestiniens de Gaza (51) et Cisjordanie (359), la Libye (155), l'Algérie (472), la Tunisie (438), Malte (128), Chypre (1000), l'Égypte (859), le Maroc (971). La disponibilité en eaux exploitables pour ce groupe de pays est encore plus faible avec un minimum de 45 m³ par habitant/an pour Gaza et un maximum de 813 m³/hab/an pour l'Égypte.

Les constats et la prospective montrent que l'accroissement de l'offre, qui a constitué la réponse traditionnelle des politiques de l'eau en Méditerranée, atteint aujourd'hui ses limites. Face à cette situation, un vaste champ de progrès concerne la gestion de la demande en eau. Elle consiste à réduire les pertes et les mauvaises utilisations (fuites, gaspillages) et à améliorer l'efficacité de l'utilisation de la ressource. Au total dans un scénario alternatif qui privilégie la gestion de la demande, près de 54 km³, soit 24 % de la demande totale en 2025 (estimée à 210 km³), pourraient être économisés. Ainsi la demande en eau à l'échelle du bassin pourrait, au minimum, être stabilisée à son niveau de 2000. Le secteur de l'agriculture irriguée représente le plus gros potentiel d'économies en volume, avec près de 65 % du potentiel total d'économies d'eau identifié en

Méditerranée (modernisation des équipements, organisation et fonctionnement des périmètres irrigués, etc.). L'approvisionnement en eau potable urbaine représente environ 15 % du potentiel d'économies (fuites dépassant 50 % dans certaines villes). L'approvisionnement industriel, avec la diffusion des technologies propres, constitue également une piste d'économie. Ces objectifs, comparés aux approches classiques par l'offre, sont "gagnants-gagnants" : ils limitent à la fois les impacts environnementaux, les risques de conflits, le coût d'accès à l'eau et dégagent un potentiel de croissance économique et de stabilité pour la région.

Globalement, les pays d'Afrique du Nord sont sur la bonne voie pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire (MDG) en matière d'eau potable, et ils le sont presque pour atteindre ces objectifs en matière d'assainissement (90% pour l'eau potable, 73% pour l'assainissement). Cependant, les moyennes globales masquent des disparités, surtout pour les zones rurales où 57% seulement de la population bénéficie d'un assainissement, contre 89% dans les zones urbaines. Mais les problèmes sont également importants dans les zones urbaines elles-mêmes, où des quartiers « informels » et des communautés vivant dans un habitat précaire ne bénéficient, d'aucun service de base ; dans ces zones, des statistiques séparées sont difficiles à établir. En 2002, 15 millions de personnes en Afrique du Nord vivent sans approvisionnement en eau potable traitée et 40 millions sans dispositif d'assainissement.

Selon les dernières informations disponibles du « Joint monitoring Programme ²¹ » publié en 2006, la Libye, L'Algérie et le Maroc sont les pays qui ont le plus bas taux d'accès à l'eau potable traitée, et le Maroc, l'Egypte et le Territoire palestinien occupé ceux qui ont le plus bas taux d'assainissement. Des programmes d'améliorations sont actuellement en cours de réalisation.

	Amélioration d'approvisionnement en eau potable sur la totalité de territoire	Amélioration d'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales	Amélioration de l'assainissement sur la totalité de territoire
Algérie	85	80	92
Egypte	98	97	70
Liban	100	100	98
Libye	-	-	97
Maroc	81	56	73
Palestine	92	88	73
Syrie	93	87	90

²¹ http://www.wssinfo.org/en/40_MDG2006.html

Tunisie	93	82	85
Jordanie	97	91	93
Israël	100	100	-

Source: "Meeting the MDG drinking water & water sanitation target: urban and rural challenge of the decade", Un rapport conjoint de OMS et de UNICEF, 2006

Dans les pays du sud-est de l'Europe, l'accès à un approvisionnement en eau est élevé dans les villes (plus de 90%), mais plus bas dans les zones rurales (environ 50%). Cependant, la qualité de l'eau potable reste un problème important pour beaucoup de villes de cette région, à cause de la pollution chimique et microbienne. Les réseaux de distribution d'eau dans la plupart des pays sont obsolètes et les pertes dans ces réseaux se traduisent par des captages élevés pour satisfaire la demande. Quant à l'accès à l'assainissement, on estime que 85% des zones urbaines et 15 à 20% des zones rurales sont raccordées à un réseau d'égouts, il n'y a pas plus de 25% de la population qui est raccordée à des réseaux associés à des dispositifs de traitement des eaux usées, dont beaucoup ne fonctionnent pas bien.

Seuls 6 pays ont une proportion de villes raccordées importante (Chypre, Israël, France, Espagne, Slovénie et Croatie). L'Albanie et la Syrie n'ont aucun système d'épuration des eaux usées et les autres pays ont seulement une petite part de villes raccordées. Le coût de mise à niveau des systèmes d'épuration des 32 millions d'habitants des villes côtières de plus de 10 000 habitants des pays du sud et de l'est de la méditerranée, ajouté à celui des nouvelles infrastructures nécessaires pour l'assainissement des 18 millions d'urbains littoraux supplémentaires attendus d'ici 2025 a été estimé par le Plan Bleu à environ 10 milliards d'euros d'ici 2025²². Ce montant représente entre 2 et 3 % de leur PIB. Le coût de fonctionnement pourrait atteindre entre 300 et 600 millions d'euros par an.

B- Les besoins sont déjà pris en considération

A l'échelle régionale, divers partenariats se sont développés comme le Plan d'Action Méditerranée qui date de 1975, le partenariat regroupant la Banque Européenne d'Investissement et la Banque mondiale fondé en 1990, le METAP, puis le partenariat initié avec la Convention de Barcelone en 1995.

La gestion intégrée de l'eau est une des cinq priorités du Programme d'actions prioritaires à court et moyen terme en matière d'environnement (SMAP) adopté lors de la conférence

²² 8 Méthode d'estimation du coût : sur la base d'un coût moyen de 100 euros/équivalent-habitant pour la mise à niveau et 400 euros/équivalent-habitant pour les nouvelles infrastructures. Un grand nombre de villes raccordées n'est pas garant d'un taux d'épuration suffisant, celui étant conditionné par le type de stations d'épuration et de leurs rendements. Cet indicateur est dépendant de la définition des villes (agglomérations, communes) qui peut être différent selon les pays.

Sources / Références PNUE-PAM-MEDPOL, OMS, Plan Bleu

euro-méditerranéenne des ministres de l'environnement, tenue à Helsinki en novembre 1997.

La Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur la gestion locale de l'eau de Turin, 1999, donne lieu à des recommandations pour des activités opérationnelles au niveau régional et élabore un plan d'action.

En raison de leur importance, en particulier dans le contexte socioculturel méditerranéen, la sensibilisation, la mobilisation et la promotion de l'engagement de la population, sont considérés comme une contribution majeure pour un Plan d'action sur la gestion locale intégrée de l'eau.

Ceci constitue la base des besoins en formation, information et transfert de technologie ainsi que l'outil de base pour reconnaître ces besoins et aider à les replacer dans les différents contextes de la région.

C- Les besoins évoluent et s'accroissent

L'importante expansion démographique globale dans cette zone géographique, le développement économique, l'évolution du taux d'urbanisation et la concentration des populations sur le littoral, le développement du tourisme, le réchauffement climatique qui pourrait conduire à un renforcement des phénomènes extrêmes (inondations et sécheresses), conduiront à aggraver les tensions entre usagers de l'eau et entre les pays.

Tout ceci concourt à devoir se préoccuper avec vigueur de rationaliser les usages, de maîtriser la demande, de lutter contre les gaspillages, de développer la gestion intégrée des ressources en eau, et de développer l'usage de ressources alternatives.

D- Les besoins sont connus en nature mais insuffisamment chiffrés

Les besoins sont connus en nature mais insuffisamment chiffrés en coûts institutionnels, en coût d'infrastructures, et en coût d'impact en cas de non satisfaction.

La connaissance chiffrée de la situation est un préalable: celle des ressources en eau douce et de leurs usages, coordonnée entre tous les pays du bassin méditerranéen, est actuellement insuffisante; elle est pourtant indispensable. Des besoins en formation initiale et continue de l'encadrement comme des personnels techniques et administratifs sont à préciser. La mobilisation des usagers reste à organiser...

Mais les coûts les plus importants qui sont ceux des investissements à consentir dans les prochaines décennies, ainsi que les frais d'exploitation et de maintenance des équipements sont considérables. Ceci nécessite des budgets publics nationaux ou locaux traditionnels mais également l'implication et la participation financière directe des usagers, et des soutiens bilatéraux ou / et multilatéraux. Il importe donc d'identifier précisément les priorités en les classant en rapport bénéfice / coût.

Le Plan Bleu estimait en 2004 que, pour répondre aux exigences minimum de la directive "eaux résiduaires urbaines", les pays du sud et de l'est méditerranéens devraient investir un minimum de 2,5 milliards d'euros par an pendant 25 ans, hors les 0,3 milliards par an de coûts de fonctionnement. Même si ces estimations sont approximatives, elles illustrent l'ampleur du problème à résoudre et la nécessité de politiques fortes pour optimiser les moyens.

Les ressources financières nécessaires pour la dépollution de la méditerranée sont également très élevées. Pour les huit pays du sud de la Méditerranée (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Liban, Syrie et les territoires palestiniens de Gaza) l'investissement estimé nécessaire pour réduire de moitié la pollution en DBO (Demande Biologique en Oxygène) s'élève à 615 millions de dollars par an sur la période 2005-2010. Or, cette somme est quatre fois supérieure à la somme investie dans ces pays pendant la décennie passée et elle est également trois fois supérieure à la somme prévue dans les Plans d'action nationaux de ces pays. Ceci illustre un phénomène qui n'est pas nouveau : les besoins sont supérieurs aux sommes engagées.

L'Algérie, par exemple, estime que l'investissement dans l'infrastructure de l'eau seule, pour l'expansion des réseaux de collecte et de distribution de l'eau du pays atteint 8 milliards € sur la période de 5 ans, sans inclure le programme de dessalement d'eau de mer qui est actuellement en cours.

Pour combattre la pollution d'origine tellurique, en application du protocole spécifique de la Convention de Barcelone, un Plan d'action stratégique a été adopté dès 1997, puis décliné dans des Plans d'action nationaux, fixant des objectifs ambitieux de réduction des pollutions à 2025 : traitement des eaux usées de toutes les villes côtières, réduction de polluants de source industrielle et de déchets dangereux. Cependant, de grandes difficultés de mise en oeuvre persistent dans un contexte de divergence croissante des capacités de réponse entre les pays membres ou futurs membres de l'UE et les autres pays riverains.

E- Les moyens financiers

Comme mentionné auparavant, au regard des besoins, les moyens financiers dégagés sont modestes. Il n'est par ailleurs pas aisé de donner des chiffres précis pour plusieurs raisons : ils ne sont pas tous publics, les opérations peuvent concerner plusieurs domaines, et pas seulement celui de l'eau, les périodes pour lesquelles les données sont disponibles sont différentes... Depuis octobre 2002, les activités de la Banque européenne d'investissement (BEI) dans les pays partenaires méditerranéens ont été regroupées sous la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP).

La FEMIP finance en priorité des projets réalisés par le secteur privé, qu'il s'agisse d'initiatives locales ou d'investissements étrangers directs, elle soutient également des projets d'infrastructures et des projets visant spécifiquement la protection de l'environnement.

En 2006, la Banque européenne d'investissement a accordé 45,7 milliards d'euros à l'appui des objectifs de l'Union européenne : 39,8 milliards dans les États membres de l'Union, mais seulement 3% pour les voisins méditerranéens. Le secteur de l'eau et de l'assainissement représente un financement de la Banque de l'ordre de 2 milliards d'euros de prêts par an pour l'ensemble des pays dans lesquels elle intervient.

La Banque Mondiale a alloué, quant à elle, un budget annuel moyen de 300 millions de US\$ depuis 1995. (voir le détail par pays en annexe).

Nous avons cependant tenté, à partir de diverses sources publiées et avec toute l'imprécision que cela peut avoir, de donner des ordres de grandeur des budgets mis en oeuvre pour le secteur de l'eau :

Sur la période 1995 – 2007, les montants financiers du secteur gérés par la banque mondiale se sont élevés à 5 059 millions US\$, soit environ 3 500 millions €, ceux de la commission européenne, pendant la même période, à 1 510 millions €, ceux de la banque européenne d'investissement à 6 672 millions € pendant les 5 dernières années, et l'APD selon l'OCDE d'après le Plan Bleu (Georges Corm) à 320 millions € par an sur la période 1973-2004 (ne comprenant pas ni les financements de la banque mondiale, ni ceux des organismes arabes, ni ceux de la banque européenne d'investissement mais comprenant partiellement des crédits de la commission européenne).

En proportion, ce budget correspond à environ 4 000 millions € sur la période 1995 – 2007. Les thématiques de financement principales sont : alimentation (33%), égouts (17%), irrigation (12%), eaux usées (12%), barrages (11%).

Flux annuels moyens sur les 5 à 13 dernières années, suivant les informations publiques disponibles des différents organismes) :

<i>Origine</i>	Montant (millions €)
Banque Mondiale	270
Commission Européenne	120
Banque Européenne d'Investissement	1330
APD	320
Banque Africaine de Développement	?
Banque Islamique de Développement	?
Fond Arabe de Développement Economique et Social	?
Fond d'Aide de l'OPEP	?
Autres	?
<i>Total des données disponibles</i>	2040

Soit un total annuel pour les financements identifiés de l'ordre de 2 milliards €, bien modeste en regard par exemples des bénéfices dégagés par de nombreuses grandes entreprises de niveau mondial.

F- Les évolutions nécessaires

La nature des besoins étant connue depuis longtemps, et ceux-ci devant s'accroître, il importe d'autant plus maintenant d'agir rapidement, de concentrer les efforts sur les pistes prioritaires déjà identifiées en les revisitant à la lumière de l'évolution des connaissances sur les besoins, sur les ressources et sur l'efficacité des moyens à y consacrer. Ceci passe par une volonté politique forte des pays s'engageant sur des objectifs, sur des actions prioritaires à mettre en oeuvre et sur des indicateurs qui permettront d'évaluer le degré de réalisation des programmes.

L'eau douce est une matière première essentielle et indispensable, et elle n'a pas de substitut. Le nombre de pays confrontés à des pénuries d'eau chroniques est croissant. La santé des populations en est affectée, et ceci d'autant plus que l'eau sera donc encore davantage sollicitée pour des usages agricoles du fait de la croissance démographique qui devrait exiger 55% de nourriture supplémentaire d'ici 2030 selon les Nations-Unies.

Il ne faut pas non plus négliger la nécessité de certains aspects de la sauvegarde de l'environnement qui se traduisent aussi par une demande en eau douce : conservation des zones humides, sauvegarde de la biodiversité, maintien des sources d'eau, etc.

La nécessité incontournable de l'accès à l'eau est un problème dont les contraintes évoluent dans le temps et dans l'espace, avec les évolutions climatiques, les évolutions démographiques et le mouvement des populations, les évolutions technologiques.... Le problème ne se situe plus uniquement dans la résolution d'une épidémie hydrique localisée mais dans la recherche de solutions curatives de phénomènes à long terme et sur de grands espaces – les transferts sont hydriques mais aussi aériens; les perturbations sont hydrauliques mais aussi indirectes (effet de serre...) - , mais aussi et surtout dans la recherche de solutions préventives.

Les causes à l'origine de la pénurie en eau sont multiples : la poussée démographique, le développement économique, la diminution des réserves en eau souterraine et en eau de surface, le gaspillage, la mauvaise maintenance des réseaux (fuites d'eau par les conduites)...

Seul le développement de l'économie et du recyclage ou des réutilisations de l'eau dans tous ses usages – domestiques, industriels, agricoles - est durable.

Le développement de l'alimentation en eau sans limite ni contrainte est une fuite en avant. Un développement durable ne passe que par une maîtrise de la demande ainsi qu'un traitement des eaux usées permettant leur réutilisation en vue de faire face à la raréfaction de la ressource.

Il s'agit de faire preuve d'innovation.

La gestion de la demande devient une priorité absolue. Les actions doivent résulter de démarches partenariales avec des partenaires locaux pour initier des développements conjoints avec des financements conjoints. La gestion de la crise de l'eau suppose l'économie d'eau par ses différents utilisateurs, et donc par leur mobilisation ; la régulation par le prix est un des leviers d'action à condition que les démarches soient négociées démocratiquement, avec la participation des usagers au sein de partenariats innovants, pour être durables.

Troisième partie : les perspectives

A- Analyse de la situation

L'état des lieux qui a été dressé montre à la fois l'importance des efforts consentis et la dispersion de ces efforts entre des politiques, initiatives ou programmes multiples (plus de 70 « objets de coopération » ... sans que la liste en soit exhaustive) et peu coordonnés, ce qui conduit à une situation complexe et confuse. A partir d'une part des informations collectées, d'autre part des nombreux entretiens que nous avons eus, nous avons essayé d'effectuer une analyse permettant de tracer des pistes réflexion pour une plus grande efficacité de la coopération.

Les principaux points de cette analyse sont les suivants :

➤ Malgré les acquis d'une part de la Convention de Barcelone (« Programme d'action pour la Méditerranée », 1975), d'autre part du partenariat EuroMed (« processus de Barcelone », 1995) et des réunions ministérielles tenues dans le cadre de ce partenariat, les diverses initiatives de coopération ne sont pas guidées par une volonté politique globale claire et ambitieuse, qui soit soutenue au plus haut niveau et qui soit partagée par l'ensemble des pays méditerranéens. Pourtant les problèmes liés à l'eau se présentent, et vont plus encore se présenter à court terme, avec une acuité croissante, exigeant une prise en considération aux plus hauts niveaux des responsables politiques. De façon objective, l'eau n'a pas été jusqu'à présent affichée à un niveau de priorité suffisant.

➤ Malgré la spécificité des problématiques en cause, la politique de l'eau est trop systématiquement intégrée dans une politique plus vaste –Environnement ou Développement durable- et, lorsque l'eau fait l'objet d'initiatives particulières, celles-ci n'abordent pas la question de façon globale :

la gestion de la ressource est privilégiée au détriment de l'action sur la demande,

le plus souvent, la « gestion locale » de l'eau est seule prise en considération, et les réponses apportées sont surtout relatives aux besoins en eau potable et –dans une mesure moindre- en assainissement. Ce sont là en effet des priorités incontournables, mais qui ne recouvrent qu'une partie de la problématique de l'eau,

sauf exception les questions transfrontalières ne sont pas traitées. Pourtant les fleuves, comme les nappes aquifères, ne connaissent pas les frontières.

➤ Cette prise en considération suppose une stratégie méditerranéenne globale de l'eau, sur laquelle puisse être appuyée la vision et la volonté politique. Une telle stratégie globale

n'existe pas actuellement, même si la stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) et le plan d'action de Turin apportent des éléments utiles à sa constitution. Cette absence de lignes directrices contribue à la dispersion constatée des efforts de coopération, à la multiplicité des initiatives et à celle des acteurs ; cet enchevêtrement nuit en outre à la lisibilité du travail réalisé et à la qualité de ses résultats.

Une stratégie reste donc à élaborer, qui puissent intégrer des objectifs clairs, si possible chiffrables et chiffrés afin de permettre un suivi convenable. Elle devrait aussi permettre d'éviter la dispersion et l'insuffisante articulation des différentes initiatives de coopération.

➤ Le manque de clarté sur les objectifs, sur les actions elles-mêmes et sur leurs résultats, conduit à un certain scepticisme de la part des responsables et des acteurs eux-mêmes de la coopération. Ainsi le partenariat EuroMed, engagé depuis 12 ans, est assez généralement perçu comme n'ayant pas eu les résultats escomptés, alors même que les actions concrètes menées sur le terrain sont au contraire reconnues comme intéressantes.

➤ Les initiatives de coopération souffrent de la limitation à la seule gestion locale de l'eau, alors que bien des questions débordent la problématique locale, pour impliquer une gestion intégrée globale, souvent internationale : c'est fréquemment le cas pour les questions environnementales, ainsi que pour tout ce qui concerne la gestion intégrée des nappes ou des bassins transfrontaliers.

➤ Au niveau des gouvernements nationaux, les responsabilités relatives à l'eau sont souvent partagées entre plusieurs départements ministériels ; en outre, cette répartition des responsabilités varie largement d'un pays à un autre. Le ministre « en charge de l'eau » n'en est souvent en réalité que partiellement responsable, et est rarement en première ligne dans la définition des programmes internationaux de coopération. C'est lui cependant qui contribue au dispositif institutionnel de coopération dans le domaine de l'eau, notamment aux conférences ministérielles compétentes. Cette anomalie se décline de la même façon au niveau des administrations concernées, les directions de l'eau, qui ne disposent pas de tous les leviers d'action qui seraient nécessaires.

Il y a là une difficulté qui nuit à la légitimité et à la crédibilité des initiatives prises –au niveau international et au niveau national- qui ne sont pas toujours partagées par les gouvernements dans leur ensemble.

➤ Pour conduire concrètement les opérations de coopération, de nombreux opérateurs se sont mis –ou ont été mis- en place, trop nombreux, et ne disposant pas toujours d'une dimension et de moyens suffisants et là encore mal coordonnés, d'où une perte d'efficacité de moyens disponibles. En particulier de nombreux organismes travaillent sur le recueil de données et d'informations, sur la diffusion des bonnes pratiques et sur le développement des compétences. Ceci correspond à un besoin incontournable, notamment pour asseoir une stratégie crédible et pour en assurer le suivi ; cependant, la multiplicité des organismes concernés et l'insuffisante coordination de leurs activités se traduit par une perte d'efficacité des moyens humains, intellectuels et financiers qui peuvent leur être consacrés.

➤ Beaucoup des actions de coopération souffrent d'une dissymétrie entre les pays « du nord » et ceux « du sud », dissymétrie qui ne se situe pas seulement, loin s'en faut, au niveau des ressources financières :

- a. Alors que les pays du nord (Union Européenne) ont mis en place des outils qui les contraignent sur le plan environnemental, les pays du sud n'ont pas d'obligation mutuelle, ce qui peut les priver des moyens nécessaires pour mener des politiques globales concertées ;
- b. Le déséquilibre est souvent accru -c'est le cas pour le partenariat EuroMed- du fait de la participation, « côté nord » d'un nombre important de pays (27 pays de l'Union Européenne, pour seulement 9 pays méditerranéens du Sud), incluant des pays non riverains, parfois éloignés et moins concernés par la situation spécifique de la Méditerranée ;
- c. La définition des choix et des projets est plus le fait du « nord » que du « sud » et ne correspond pas toujours aux besoins du « sud » ; dans le même ordre d'idées, on constate aussi que les acteurs du nord ont le plus souvent, de fait, le leadership des opérations.
- d. Il faut ajouter que les préoccupations des pays du sud et de l'est méditerranéen sont différentes de celles des pays de l'Union Européenne : ces derniers ont, même en zone méditerranéenne, une ressource en eau moins rare, ils se sont largement équipés sur une longue période et ont pu développer dans la durée des techniques, des pratiques et des gouvernances adaptées –sans cependant avoir évité toutes les erreurs ni sans être à l'abri de situations difficiles. Nonobstant donc ces difficultés, la plupart des problèmes existentiels sont pour eux réglés ; la question de l'eau est maintenant plus une question d'environnement –ou de développement durable- que de développement immédiat.

Pour les pays du sud et de l'est méditerranéen, la situation n'est pas la même ; le stress hydrique est pour eux beaucoup plus contraignant, les équipements sont moins complets, les techniques et les pratiques sont moins rodées, et parfois sources de mauvaise gestion de la demande en eau. L'eau reste pour les pays du sud et de l'est un facteur essentiel et vital pour le développement immédiat, et les préoccupations d'environnement –de développement durable- sont moins prioritaires.

Il y a là un risque de malentendu entre le sud et le nord –à l'exclusion peut-être du pourtour nord de la Méditerranée qui ressent aussi des difficultés. Aussi est-il hautement souhaitable que dans la concertation internationale qui doit s'établir soit privilégié le travail entre pays du pourtour méditerranéen, partageant les mêmes préoccupations et le même bien commun.

Pour ces différentes raisons, les projets apparaissent souvent « téléguidés » par le nord en direction du sud, dont les partenaires n'ont pas toujours su faire valoir ensemble, avec suffisamment de vigueur, leurs priorités communes. De ce manque de « paritarisme » a résulté un défaut d'appropriation par les pays dits « receveurs » vis à vis d'actions dans lesquelles ils ne sont pas suffisamment impliqués, voire qui peuvent les gêner dans leurs relations politiques de voisinage.

B- Orientations proposées

L'année 2008 pourrait être celle d'une « nouvelle donne » permettant de relancer avec une ambition renouvelée -et amplifiée- la coopération euroméditerranéenne, en particulier dans le domaine de l'eau. Deux opportunités politiques peuvent en effet contribuer à donner un nouvel élan à cette coopération :

- a. d'abord la nouvelle dynamique de l'Union Européenne en la matière, qui passe par la mise en oeuvre effective de la « politique de voisinage », de ses procédures spécifiques (Plans d'action nationaux) et de son instrument financier (IEVP), qui viennent se substituer au dispositif MEDA (MEDA Water en ce qui concerne l'eau). La conférence euroméditerranéenne des ministres en charge de l'eau, qui se tiendra en Jordanie le 29 octobre 2008, devrait constituer un jalon important pour réorienter les politiques de coopération euroméditerranéenne dans le domaine de l'eau.
- b. ensuite le lancement (sommet des chefs d'Etat, le 13 juillet 2008 de l'Union pour la Méditerranée, qui reconnaît l'importance de l'eau et fait référence à la conférence ministérielle euroméditerranéenne prévue en Jordanie le 29 octobre..

L'exemple de la synergie qui est en train de s'établir entre l'initiative européenne relative à la dépollution de la mer Méditerranée « Horizon 2020 » et la future Union pour la Méditerranée est une référence intéressante qui pourrait être étendue au domaine de la gestion de l'eau, domaine cependant beaucoup plus complexe.

C'est en prenant en considération ces opportunités qu'à l'issue de la présente étude, nous avons dans un premier temps formulé sous forme interrogative un certain nombre de pistes de travail qui ont été soumises aux directeurs de l'eau à l'issue de la réunion de Marrakech du « steering committee ». Peu d'observations nous ont été suggérées sur ces pistes de travail ; après cette ultime consultation nous sommes en mesure de proposer les orientations suivantes :

1. Un affichage politique au plus haut niveau.

La question de l'eau dans la zone méditerranéenne exige une réponse vigoureuse, appuyée sur un consensus à l'intérieur de chacun des pays concernés et partagée entre ces pays. Ceci suppose de situer cette réponse au plus haut niveau des états, celui des chefs d'états et de gouvernements. C'est à eux qu'il appartient d'affirmer la priorité à donner aux problèmes de l'eau dans les grandes politiques structurelles (agriculture, énergie, industrie, tourisme, etc.) et de mobiliser en ce sens la conférence ministérielle sur l'eau pour engager l'élaboration d'une stratégie méditerranéenne de l'eau.

2. Une gouvernance efficace

Au-delà de l'affichage politique, une gouvernance globale de la coopération euroméditerranéenne dans le domaine de l'eau doit être mise en place. Elle pourrait être

assurée par un dispositif léger incorporé au secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, évitant ainsi la constitution d'un organisme supplémentaire. Ce dispositif, pour être approprié par tous, devrait respecter un bon équilibre nord/sud et être localisé dans la région méditerranéenne. Dans un souci d'efficacité, il devrait faire appel à des compétences issues à la fois des secteurs public et privé ainsi que de la société civile.

Ce dispositif léger de gouvernance pourrait avoir la responsabilité d'organiser périodiquement –par exemple tous les 5 ans- un « sommet de la coopération sur l'eau en zone méditerranéenne », ce qui permettrait de réunir, de façon transversale, les grands responsables des politiques impliquant le domaine de l'eau.

Il pourrait enfin préfigurer, si la nécessité s'en faisait sentir, une « Agence méditerranéenne de l'Eau » assurant une coopération plus efficace :

- au niveau international, qui implique plusieurs cadres institutionnels,
- au niveau régional, notamment pour ce qui concerne la gestion globale des bassins et des nappes aquifères,
- aux niveaux nationaux, qui impliquent des niveaux interministériels,

3. Une stratégie globale.

Il faut construire une stratégie globale et appropriable par tous les pays méditerranéens, et sur laquelle s'appuierait la gouvernance politique de la coopération. Une telle stratégie devra être spécifiquement consacrée à l'eau et prendre en compte l'eau comme facteur de développement économique à court terme autant que comme facteur de développement durable.

Il est proposé que l'initiative en revienne, sous l'impulsion donnée par les chefs d'états de l'Union pour la Méditerranée, à la conférence euroméditerranéenne des ministres de l'eau.

La réunion de cette conférence, le 29 octobre 2008 serait l'occasion de cette initiative et de la mise en chantier de la stratégie globale. Toutefois, les autres ministères concernés doivent être associés à la définition de cette stratégie, faute de quoi son caractère global restera illusoire.

Il s'agira en effet de préciser les valeurs et les objectifs partagés, pouvant lier ces pays de façon paritaire et équilibrée.

4. Un rôle explicite pour les directeurs de l'eau.

Il appartiendra au réseau des directeurs de l'eau d'animer les travaux d'élaboration de la « Stratégie méditerranéenne de l'eau » en actualisant et en complétant les deux documents fondamentaux que sont la « SMDD » et le « Plan d'action de Turin », en concrétisant le « Processus conjoint DCE / MED-EUWI » et en préparant pour le proposer

aux ministres un cadre stratégique –éventuellement contraignant- sur la gestion intégrée de l'eau.

Dans le souci constant d'assurer le partage et l'appropriation par les pays méditerranéens, le réseau des directeurs de l'eau devrait être officiellement étendu aux pays des Balkans (qui ne sont pas membres pleins du partenariat euroméditerranéen) ; Il conviendra aussi de fixer des règles de fonctionnement qui donnent un rôle prépondérant aux pays de la zone méditerranéenne.

Un mandat explicite devrait être donné à ce « forum des directeurs de l'eau » par la conférence des ministres.

5. Une ouverture à toutes les parties prenantes.

Afin de dynamiser les initiatives sur l'eau et de garantir leur enracinement sur le terrain, il est proposé d'associer autant que faire se peut les niveaux locaux : les collectivités territoriales et la « société civile » ont en effet une connaissance des problèmes et sont en mesure de proposer des solutions qui ne sont pas toujours perçues aux niveaux institutionnels centralisés. Cette association pourrait être concrétisée d'une part en prévoyant un « forum des parties prenantes » à l'occasion des conférences institutionnelles, d'autre part en permettant la présence de ces partenaires dans l'élaboration de la stratégie méditerranéenne de l'eau et dans les dispositifs d'identification des projets.

6. Des compétences mieux valorisées.

Il faut valoriser les compétences disponibles au sein des organismes intervenant dans le pilotage des programmes et des opérations, car certains d'entre eux sont en dessous d'un seuil critique d'activité. Par ailleurs, ces organismes apparaissent dispersés ou peu coordonnés ; l'efficacité de leur action en est diminuée.

Une réorganisation doit être envisagée. Il est proposé :

- de regrouper autour de pôles de compétences les opérateurs qui ne disposent pas d'une taille suffisante,
- d'organiser en réseau ces opérateurs renforcés : il faut élaborer un dispositif resserré, limité à quelques pôles principaux, chacun chargé plus spécialement d'animer un type particulier de programmes de coopération.

Dans cette nouvelle construction encore, il faut garantir un certain équilibre entre le nord et le sud, ce qui signifie que, contrairement à la situation actuelle où la plupart des opérateurs sont localisés « au nord », il faudra transférer « au sud » certains des pôles de compétences.

7. Une plate-forme d'information, de ressources et de compétences sur l'eau

En particulier, certaines fonctions qui sont indispensables pour la construction, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie devraient être mutualisées. Il s'agit :

- du recueil, de la gestion et de la diffusion de données sur l'eau
- de la formation, du développement de compétences et de l'échange d'expériences
- de l'information et de l'échange sur les techniques appropriées et sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance, etc.
- de l'appui au développement de nouvelles méthodes de gouvernance, par exemple par le processus des dialogues nationaux, etc.

La plupart des opérateurs contribuent, chacune de son côté, à ces fonctions primordiales, qui constituent en réalité l'essentiel de la coopération régionale institutionnelle ; mais ils le font avec des moyens dispersés et peu coordonnés.

Pour coordonner ces moyens, orienter leur action en conformité avec la stratégie définie et accroître leur efficacité, il est donc proposé de mettre en place une « plate forme de ressources et de compétences ». Peu importe sa forme (centre, réseau polynucléaire, « hub », etc.) ce qui importe, c'est que cette plate forme mette en commun des moyens actuellement dispersés, qu'elle soit solide et puisse impliquer suffisamment tous les pays du pourtour méditerranéen pour qu'ils la respectent, se l'approprient, l'utilisent et s'associent de façon proactive à ses travaux.

8. Un dispositif d'identification des projets.

Les plans d'action nationaux de la politique de voisinage de l'Union Européenne sont une base de travail à mieux exploiter, de même que les « dialogues nationaux », mais comment peut-on aller plus loin ?

Comment étendre l'exemple de l'initiative « Horizon 2020 » ? Ne faut-il pas mettre en place un outil dédié à l'identification des « projets eau » ? Comment donner à un tel outil le caractère paritaire qui, seul, peut lui conférer la légitimité indispensable ?

9. Un forum ou une coordination des bailleurs de fonds

Pour mobiliser les moyens financiers nécessaires, la constitution d'un « forum des bailleurs de fonds » spécialement orienté sur les projets « eau » est souhaitable, comme cela a été fait pour l'initiative « Horizon 2020 ».

La « bancabilité » des projets « eau » se pose en effet en des termes complexes et non conventionnels. La création d'un forum spécifique permettrait d'élaborer des solutions de financement novatrices. Dans ce but, il est proposé que ce forum ne soit pas limité aux seuls organismes financiers, mais intègre aussi des compétences autres (société civile,

milieux entrepreneuriaux, etc.). Que l'on pense, dans un autre domaine, à l'émergence du concept de « microcrédit », élaboré en dehors des circuits financiers traditionnels.

Ce forum pourrait également faire des propositions pour la mise en place éventuelle de fonds dédiés, voire pour la création d'un instrument financier spécifique, adossé ou non sur un établissement existant, tel que la BEI ?

Liste résumée des propositions

- 1- Un affichage politique au plus haut niveau.
- 2- Une gouvernance efficace.
- 3- Une stratégie méditerranéenne de l'eau.
- 4- Un rôle conforté pour les directeurs de l'eau.
- 5- Une ouverture à toutes les parties prenantes
- 6- Des compétences mieux valorisées.
- 7- Une plate-forme d'information, de ressources et de compétences sur l'eau.
- 8- Un dispositif d'identification des projets.
- 9- Un forum des bailleurs de fonds spécifiquement dédiés aux projets sur l'eau.

Ces propositions s'appuient sur les opportunités présentées par la redéfinition des instruments de coopération mis en place par l'Union Européenne –et par la conférence des ministres en charge de l'eau du 19 octobre 2008- ainsi que par la création de l'Union pour la Méditerranée –avec le sommet de Paris du 13 juillet 2008.

Elles sont guidées par la volonté constante d'assurer la parité entre les différentes régions méditerranéennes et par le souci d'appropriation par tous les pays concernés des politiques, des initiatives et des projets sur l'eau.

Liste des annexes

- Annexe 1 : Termes de référence de l'étude
- Annexe 2 : Les actions de coopération Euro-Méditerranéennes par pays (IEVP)
- Annexe 3 : Projets « eau » impliquant des pays méditerranéens n'appartenant pas à l'Union européenne
- Annexe 4 : Projets « eau » de la Banque Mondiale
- Annexe 5 : Réponses au questionnaire des pays
- Annexe 6 : Fiches relatives aux différents programmes
- Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées

Bibliographie

Résultats du 3ème atelier régional sur l'eau et le développement durable en Méditerranée - *Gestion de la demande en eau, progrès et politiques*, Saragosse, Espagne, 19-21/03/2007 - Document de synthèse pour la session de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable Gaëlle THIVET, Mohamed BLINDA, Plan Bleu - Centre d'Activités Régionales, Sophia Antipolis, Mai 2007

Report of the expert group convened by the Mediterranean Institute on the Mediterranean Union project, Institut de la Méditerranée, October 2007

Coopération internationale et aide au développement dans le secteurs de l'eau en Méditerranée, CORM Georges, Plan Bleu, Sophia Antipolis, 2007

Atlas de l'eau dans le bassin méditerranéen/ Mediterranean Basin Water Atlas, MARGAT Jean, UNESCO/Plan Bleu/CCGM, 2004

L'eau des Méditerranéens : situations et perspectives, MARGAT Jean avec la collaboration de Sébastien TREYER, PNUE-PAM, Plan Bleu, 2004

Handbook on Freshwater in the Mediterranean, M. Scullios, B. Tomassini, MIO-ECSDE, GWP-Med, 2003

Politiques de l'eau des pays méditerranéens. Synthèse régionale des dossiers pays (Pays du Sud et de l'Est), BURAK Selmin, Plan Bleu 2002

Vision méditerranéenne sur l'eau, la population et l'environnement au XXIème siècle, MARGAT Jean et VALLEE Domitille, PNUE-PAM, Plan Bleu, 2000

L'eau en région méditerranéenne/Water in the Mediterranean region, Benblidia M, Margat J & Vallée D. , Plan Bleu, Sophia Antipolis, 1997

Le Plan Bleu : avensirs du Bassin méditerranéen - Economica, Paris (English version : Futures for the Mediterranean Basin : the Blue Plan - Oxford University Press), Grenon M.& Batisse M, Plan Bleu, Sophia Antipolis, 1989

Le bassin méditerranéen va connaître une crise de l'eau douce, Office International de l'Eau, Bulletin 10/07

Les risques naturels en Méditerranée, A. Villevielle, Plan Bleu booklet 10, 1997

METAP reports 2001-2006, Sarraf et all, 2007

Mediterranean Programme : Key threats in the Region – Tourism and population pressure, www.panda.org

PAM, Le Plan Bleu, MEDPOL, SMDD - www.planbleu.org

UN-ESCWA - www.escwa.un.org

UNESCO - www.unesco.org

RCTWS - www.rctws.com

OMD - www.un.org/french/millenniumgoals

Le partenariat Euro-Méditerranéen – www.europa.eu/scadplus/

MEDA - www.ec.europa.eu/external_relations/euromed/meda.htm

- www.geographie.ens.fr/sanmarco/cours3/UE_meda_evaluationmidterm2005.pdf

SEMIDE www.semide.net

MEDA-Eau - www.medawater-rmsu.org

SMAP - <http://www.smaponline.net/FR/>

MED-PACT - www.med-pact.com

SAFEMED - www.safemed-project.org

http://euromedtransport.org/fileadmin/download/maincontract/wg_maritime/wg3_safety_progress_report_fr.pdf

MEDSTAT - *Les statistiques euro-méditerranéenne*, Commission européenne, Bureau des publications, 2006

LIFE-Pays tiers –

http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/lifefocus/documents/TCY_lr.pdf

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2003:0668:FIN:FR:DOC>

MED-EUWI - www.euwi.net

DCE – www.ec.europa.eu/environment/water/water-framework

Processus conjoint - www.minenv.gr/

La Stratégie marine européenne –

http://ec.europa.eu/environment/water/marine/index_en.htm

EXACT - www.exact-me.org

PEV/ IEVP – www.ec.europa.eu/world/enp/index_fr.htm

http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/0703_enpi_figures_fr.pdf

Horizon 2020 – www.ec.europa.eu/environment/enlarg/med/horizon_2020_fr.htm

Politique d'élargissement – www.ec.europa.eu/enlargement

AEE – www.local.fr.eea.europa.eu

La Ligue des Etats arabes - <http://www.arableagueonline.org/las/index.jsp>

OSS - www.oss-online.org/

pS-Eau - http://www.pseau.org/index_fr.php

GWP-MED - www.gwpmed.org

CME - www.worldwatercouncil.org

CAL - <http://www.arabwatercouncil.org/>

OIEau - www.oieau.fr/

RIOB/REMOB – www.riob.org

IME - www.ime-eau.org

BM - www.banquemondiale.org

FEM - www.ffem.net

BEI - www.bei.org

FEMIP - www.eib.org/projects/regions/med/

METAP - www.metap.org/

BafD - www.afdb.org

http://www.afdb.org/pls/portal/docs/PAGE/AWF_ADMIN/AWFDOCUMENTS/FAE_PROGRAMME_OPERATIONNEL_2005_2009_FR.PDF

FAE - www.africanwaterfacility.org/

NEPAD - www.nepad.org

AFD - <http://www.afd.fr/>

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence de l'étude

Bilan et perspective de la coopération dans le secteur de l'eau en Méditerranée

TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE

*L'eau est une question prioritaire pour tous les partenaires méditerranéens et son importance ne fera que croître à mesure que les ressources en eau se feront plus rares.*²³

A- Introduction

L'eau est une composante importante du volet économique et financier du partenariat Euro-Méditerranéen lancé à Barcelone en 1995. La coopération dans ce secteur a été définie lors de deux conférences ministérielles sur la gestion locale de l'eau:

- en décembre 1996 à Marseille. Cette conférence a initié le Système Euro-méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau – SEMIDE-
- en octobre 1999 à Turin. Cette conférence a donné naissance à un Plan d'Action à partir duquel la Commission Européenne a bâti le programme MEDA sur la gestion locale de l'eau

Depuis 1995, de nombreuses autres initiatives de coopération régionale concernant le secteur de l'eau ont été développées par l'Union Européenne notamment dans les domaines de l'environnement et de la recherche : le programme SMAP, MedStat-Environnement, le programme Horizon 2020 de dépollution de la mer Méditerranée ou encore la composante méditerranéenne de l'Initiative Eau de l'Union Européenne.

En parallèle, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) a défini la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable validée par les Parties Contractantes en Novembre 2005. La partie « eau » de cette stratégie s'inspire très largement des études prospectives menées par le Plan Bleu, centre d'activité régional du PAM, mettant en évidence la nécessité d'une meilleure gestion des demandes en eau (équilibre offre/demandes).

D'autres initiatives existent également en dehors des deux cadres précités : par exemple, celles développées par le Global Water Partnership Med, l'Institut Méditerranéen de l'Eau, le Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin, Partenariat Stratégique du Fonds Mondial pour l'Environnement...

Depuis 2007, le Partenariat Euro-Méditerranéen s'inscrit dans la Politique Européenne de voisinage. L'Instrument de la Politique de Voisinage de l'UE prévoit un programme régional de coopération dont les lignes d'action restent à définir. A l'initiative de la France, qui assure la Présidence du Comité Directeur du SEMIDE, ce Comité a lancé

²³ Charte méditerranéenne de l'eau, Rome 1992

l'étude d'un mécanisme méditerranéen d'observation sur l'eau, et souhaite faire des propositions pour définir une programmation régionale dans le secteur de gestion de l'eau continentale. La Commission Européenne a décidé de s'appuyer sur ces propositions pour mener des investigations supplémentaires et un débat avec les parties-prenantes afin d'aboutir à un large consensus et définir les lignes d'action régionales dans ce secteur.

Ces propositions pourront contribuer d'une part, à l'organisation d'une conférence des ministres en charge de l'eau euro-méditerranéens et de l'Europe du Sud-Est, prévue fin 2008 pendant la présidence française de l'Union Européenne ; et d'autre part au projet de création d'une Union Méditerranéenne avancé par la France.

B- Objectif

L'objectif de cette mission est double :

- Faire un état des lieux, après rencontres avec leurs responsables leurs commanditaires et leurs bénéficiaires, de l'ensemble des initiatives existantes au niveau régional et dans les pays en distinguant les processus à caractère politique ou institutionnel des activités d'ordre technique et dresser un état des moyens d'action dont ils disposent. Le rôle des acteurs devra être défini par rapport à ces différents processus. Dans ce cadre on veillera à identifier les éventuels chevauchements de compétences et les complémentarités afin de proposer un meilleur cadre de coordination entre les acteurs et les initiatives. Les modes possibles de coordination avec l'Agence Européenne de l'Environnement devront aussi être analysés
- Faire des propositions de recommandations stratégiques à dix ans et un plan d'actions le plus opérationnel possible pour la coopération entre l'Europe et les pays tiers du bassin méditerranéen en considérant le domaine de l'eau dans un contexte plus général lié à l'environnement et au développement durable. Ces propositions devraient traiter des questions primordiales²⁴ concernant les politiques de gestion, de protection des ressources en eau et de services d'eau, et tenant compte des efforts faits, des progrès réalisés et des besoins de coordination.

Dans la mesure du possible il sera établi, en complément d'information, un inventaire des autres partenariats identifiés dans le même domaine, qu'ils soient d'initiative multilatérale, bilatérale ou décentralisée.

C- Calendrier

Le calendrier proposé pour réaliser cette mission est le suivant :

- 12 novembre 2007 : note préliminaire
- 26 novembre 2007 : rapport intermédiaire présentant les premiers résultats, pour diffusion aux directeurs de l'eau des pays Euroméditerranéens, des pays des Balkans et de la Libye en vue de la conférence Euromed des directeurs de l'Eau, les 10 et 11 décembre 2007 en Slovénie
- 10-11 décembre 2007, lors de cette même conférence: présentation des résultats intermédiaires aux directeurs de l'Eau
- Mai 2008 : rapport final et note de synthèse en vue de la préparation de la déclaration de la conférence Euromed ministérielle sur l'Eau en novembre 2008

La mise en place de cette étude sera financée par la Direction de l'Eau du Ministère français de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD) qui assurera la coordination de l'étude. Monsieur H. Lainé, Ingénieur Général des Ponts et

²⁴ voir en annexe liste des thèmes proposés par le Comité Directeur du SEMIDE en juillet 2007

Chaussées, mènera cette étude. L'unité technique du SEMIDE pourra apporter son support au consultant en termes de références, documentation, contacts et travaux réalisés.

Ce travail se fera sous l'égide d'un comité de pilotage international défini lors de la réunion du comité directeur du SEMIDE de juillet 2007. Ce comité comprend des représentants du Maroc, de l'Égypte et de la France (pays membres volontaires du Comité directeur du SEMIDE), de la Grèce (leader de Med-EUWI) et de la Commission européenne. Les échanges avec ce comité se feront sous forme électronique.

Annexe :

Liste des thèmes proposés par le Comité Directeur du SEMIDE en juillet 2007

- Impact du changement climatique sur les ressources en eau (notamment études prospectives à élargir à cette question),
- évaluation des ressources en eau mobilisables, conventionnelles et non-conventionnelles,
- gestion des phénomènes extrêmes (inondations, sécheresse/pénurie d'eau)
- gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant prenant en compte le nécessaire renforcement de la gestion de la demande en eau,
- prise en compte de l'eau dans les politiques sectorielles, en priorité agricoles, industrielles et touristiques,
- gouvernance et efficacité des services d'eau et d'assainissement,
- optimisation des financements et développement de mécanismes de financements innovants,
- Systèmes, nationaux et régionaux, d'informations sur l'eau (y compris un mécanisme régional d'observation sur l'eau) et d'échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques,
- mise en place de technopoles et développement technologique
- réseaux de villes et coopération décentralisée « eau et assainissement »,
- formation et renforcement des capacités,
- pollution des masses d'eau notamment souterraines,
- eau et biodiversité, protection des zones humides,
- empreinte énergétique des infrastructures liées à l'eau et à l'assainissement.

Annexe 2 : Les actions de coopération Euro-Méditerranéennes par Pays

Algérie

L'Accord d'association entre l'Union européenne et l'Algérie est entré en vigueur en septembre 2005 et forme la base juridique des relations entre les deux parties. Il définit dans le détail les domaines spécifiques dans le cadre desquels les objectifs du partenariat euro-méditerranéen peuvent être poursuivis sur une base bilatérale.

De 1995 à 2006, la coopération de l'Union européenne avec l'Algérie s'est inscrite dans le cadre du programme MEDA, le principal instrument opérationnel et financier du processus de Barcelone.

La stratégie de la Commission vise à soutenir des projets d'assistance technique dans les domaines suivants : le secteur privé et le développement économique, l'éducation et la formation, le développement local, l'aide institutionnelle et l'infrastructure, la bonne gouvernance.

En 2006, la Commission européenne a poursuivi la coopération financière avec l'Algérie, principalement par des projets d'assistance technique, dont les objectifs visaient à aider le gouvernement algérien à mettre en œuvre l'accord d'association, à soutenir la modernisation de l'administration publique et à améliorer les services publics. Afin d'atteindre ces objectifs, la Commission a apporté une aide dans les domaines suivants : les transports (20 millions d'euros), la mise en œuvre de l'accord d'association (10 millions d'euros), la facilitation des échanges commerciaux (5 millions d'euros), le développement rural (11 millions d'euros).

L'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)

Pour la période de 2007 à 2010, les priorités de la Commission en termes de coopération financière avec l'Algérie relèvent du nouvel instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP). Les principaux domaines d'intervention sont: le développement social (l'éducation et la santé), la croissance économique, l'aide institutionnelle, la bonne gouvernance, l'environnement.

Entre 2007 et 2010, le programme indicatif pluriannuel (PIP) de la Commission prévoit une enveloppe de 220 millions d'euros en faveur de projets et de programmes en Algérie, dont 24 millions d'euros pour le renforcement des services publics d'assainissement de l'eau.

Cisjordanie et la bande de Gaza

L'aide financière en faveur des Palestiniens remonte à 1971, année de la première contribution de la Communauté au budget de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Aujourd'hui, l'Union européenne est le premier donateur d'aide au développement aux territoires occupés palestiniens.

L'IEVP : le plan d'action de la PEV

Depuis la signature de la déclaration de Barcelone en 1995, l'Autorité palestinienne est un partenaire à part entière du partenariat euro-méditerranéen. Dans ce cadre, un accord intérimaire d'association régissant les relations bilatérales entre elle et l'Union a été signé en février 1997. L'accord portait sur l'aide budgétaire, le renforcement institutionnel, l'assistance technique, l'aide humanitaire et les relations commerciales bilatérales. Depuis le début de la deuxième Intifada (septembre 2000), la mise en œuvre de l'accord intérimaire d'association est de plus en plus difficile.

De 1994 à la fin 2006, l'Union européenne a engagé environ 2,66 milliards d'euros au profit des Palestiniens.

L'aide aux Palestiniens est acheminée par l'intermédiaire de divers instruments financiers géographiques et diverses lignes thématiques: MEDA (jusqu'en 2006), l'IEVP (depuis 2007), les droits de l'homme, les ONG, le processus de paix, l'UNRWA, l'aide alimentaire et la sécurité alimentaire, l'aide humanitaire (DG ECHO), etc.

L'aide communautaire depuis 2006

En 2006, la Commission a alloué une enveloppe totale de 340 millions d'euros en faveur des Palestiniens, un montant bien plus important que les années antérieures. La moyenne annuelle de l'aide communautaire s'élève à 260 millions d'euros depuis le début de la deuxième Intifada en 2000. Ajoutée aux contributions des États membres de l'Union, l'aide communautaire aux Palestiniens a atteint 696 millions d'euros en 2006.

L'aide a été augmentée en réponse à la détérioration de la situation humanitaire et socio-économique en Cisjordanie et dans la bande de Gaza provoquée par la crise budgétaire. Celle-ci a en effet considérablement empiré à la suite de la formation du gouvernement dirigé par le Hamas et de la décision ultérieure d'Israël de retenir les taxes et les droits de douane qu'il perçoit au nom de l'Autorité palestinienne.

En 2006, la Commission a octroyé 64 millions d'euros à l'UNRWA en faveur des services sanitaires, éducatifs et sociaux pour les réfugiés palestiniens. Parallèlement, une enveloppe d'urgence de 40 millions d'euros a été consacrée au maintien des services publics de base, en particulier l'électricité au profit des Palestiniens.

La direction générale de l'aide humanitaire de la Commission (DG ECHO) a débloqué 84 millions d'euros d'aide. Un montant supplémentaire de 26 millions d'euros a été consacré à l'aide alimentaire et à la sécurité alimentaire, dont une grande part a été acheminée par l'intermédiaire de l'UNRWA et du Programme alimentaire mondial. Dix millions d'euros supplémentaires ont été alloués à l'amélioration des conditions de vie des réfugiés palestiniens au Liban, en Syrie et en Jordanie.

Égypte

L'accord d'association, entré en vigueur en juin 2004, a pour objectif de promouvoir la stabilité politique, le développement économique et la coopération régionale. Il encourage le dialogue politique régulier aux niveaux bilatéral et international dans des domaines d'intérêt mutuel, tels que les sciences, la technologie et les questions culturelles et sociales.

Le programme MEDA

L'Union européenne est l'un des principaux donateurs de l'Égypte. La Commission européenne a débloqué à elle seule plus d'un milliard d'euros depuis 1995, fournis pour l'essentiel par l'intermédiaire du programme MEDA ou de lignes thématiques, telles que l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH).

Dans le cadre du programme MEDA I (1996-1999), 686 millions d'euros au total ont été débloqués pour aider l'Égypte dans sa transition vers une économie de marché et son intégration dans l'espace économique euro-méditerranéen. Des fonds ont également été consacrés aux problèmes socio-économiques et au développement du secteur privé.

Entre 2000 et 2006, l'Égypte a bénéficié d'environ 600 millions d'euros dans le cadre du programme MEDA II. Au cours de cette période, le budget d'aide de la Commission lui a permis de nouer un dialogue avec les autorités égyptiennes axé sur les grandes réformes dans plusieurs secteurs, tels que les finances, les douanes, le commerce, le développement social, la santé, l'enseignement et la formation.

En 2006, la priorité était accordée à l'amélioration du secteur de la santé, en particulier à la réforme en cours du système national des soins de santé. À cette fin, 88 millions d'euros ont été engagés en 2006. En outre, 20 millions d'euros ont été débloqués pour

soutenir le développement social, 11 millions d'euros en faveur de la recherche, du développement et de l'innovation, et 10 millions d'euros au profit de bonifications de taux d'intérêt liées à un projet de lutte contre la pollution de l'environnement.

Jumelage

En décembre 2005, l'Union et l'Égypte ont signé le programme de soutien à l'accord d'association (25 millions d'euros) visant à renforcer les capacités institutionnelles de l'administration égyptienne, afin de l'aider à mettre en œuvre toutes les dispositions de l'accord d'association.

Ce programme permet à l'Égypte de bénéficier de l'instrument de jumelage de la Commission.

En mars 2007, les trois premiers contrats de jumelage ont été signés par l'Égypte, dans les domaines du tourisme, de la sûreté maritime et des services postaux. D'autres projets sont en cours de préparation dans les domaines suivants: l'énergie, l'assurance, la sécurité ferroviaire, les statistiques, les télécommunications, l'évaluation de la conformité, les normes, la sécurité alimentaire et la bonne gouvernance.

L'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) 2007-2010

Dans les années à venir, les priorités de la coopération de la Commission avec l'Égypte seront: le processus de réforme, le bien-être de la population, le renforcement du partenariat avec l'Union européenne.

Entre 2007 et 2010, parmi les projets et les programmes susceptibles de concerner l'eau qui seront financés dans le cadre du programme indicatif pluriannuel (PIP) figurent les suivants : Les transports, l'énergie et l'environnement pour 58 millions d'euros, et la décentralisation pour 13 millions d'euros.

Israël

L'Accord d'association entre l'Union européenne et l'État d'Israël forme la base juridique de leurs relations. Élaboré dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, il est entré en vigueur en juin 2000. Cet accord vise en priorité la stabilité politique et le développement économique. Il vise également à encourager la coopération régionale et un dialogue politique régulier sur des questions d'intérêt commun, en particulier dans les domaines scientifique, social et culturel.

L'aide européenne en faveur de l'État d'Israël (1995-2006)

Israël participe pleinement au partenariat euro-méditerranéen, dans sa dimension tant bilatérale que régionale. Cependant, en raison de son développement économique avancé, Israël n'était pas admis au bénéfice des fonds prévus dans le cadre du programme MEDA, le principal instrument financier du partenariat euro-méditerranéen.

Israël n'en reste pas moins impliqué dans un large éventail de programmes et de projets soutenus par l'Union européenne, tels que :

les projets dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient: la Commission européenne alloue entre cinq et dix millions d'euros par an aux initiatives locales et internationales en faveur de la région, y compris Israël, dans le cadre du programme de partenariat de l'Union européenne pour la paix;

l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH): ce programme vise à fournir une aide financière à petite échelle en faveur des initiatives qui promeuvent les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie;

les jeunes Israéliens participent aux programmes d'échanges avec leurs homologues européens et méditerranéens qui relèvent du programme d'action Euromed jeunesse;

les réalisateurs de films israéliens bénéficient de fonds et de formations dans le cadre du programme Euromed Audiovisuel.

L'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)

En avril 2005, un plan d'action UE/Israël de trois ans est entré en vigueur dans le cadre de la politique européenne de voisinage . Il vise à intégrer progressivement Israël dans les politiques et les programmes européens.

Le plan d'action fournit une vue d'ensemble des objectifs stratégiques et intensifiera ou mettra en œuvre la coopération entre l'Union européenne et Israël dans les domaines suivants: le dialogue politique, les questions judiciaires et juridiques, y compris les questions de migration et de lutte contre le terrorisme, l'industrie et le commerce, la recherche et l'innovation, et l'éducation et la culture.

Dans le cadre de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), Israël bénéficiera d'une allocation bilatérale visant à soutenir la mise en œuvre du plan d'action entre l'Union européenne et Israël par des opérations qui promeuvent le rapprochement des normes israéliennes de celles de l'Union européenne. À cette fin, l'instrument de jumelage sera accessible à Israël d'ici la fin de 2007. Depuis 2006, Israël bénéficie également du soutien de l'instrument TAIEX.

Le programme à financer en Israël dans le cadre du programme indicatif national (PIN) de l'Union européenne (2007-2010) se monte à €8 million.

Jordanie

Entré en vigueur en mai 2002, l'accord d'association entre l'Union européenne et la Jordanie forme la base juridique des relations entre ces deux parties, dans les domaines spécifiques où les objectifs du processus de Barcelone peuvent être poursuivis sur une base bilatérale.

Aide par l'intermédiaire de MEDA

De 1995 à 2006, la coopération communautaire avec la Jordanie s'est inscrite dans le cadre du programme MEDA.

L'Union européenne a consacré des moyens financiers considérables pour s'assurer que le partenariat avec la Jordanie atteindrait ses objectifs. En effet, depuis 1995, le pays a reçu plus de 500 millions d'euros d'aide communautaire.

Le programme MEDA II (2000-2006) était essentiellement destiné à mettre en œuvre l'accord d'association et à aider la Jordanie sur la voie de la modernisation en relevant toute une série de défis sociaux, économiques et institutionnels.

Le programme indicatif national (PIN) pour 2002-2004 en faveur de la Jordanie, doté de 142 millions d'euros, portait essentiellement sur l'intensification des échanges commerciaux et l'aide aux réformes économiques, au développement des ressources humaines et au renforcement du pluralisme, de la société civile et de l'État de droit. Le PIN 2005-2006 mettait également l'accent sur l'amélioration des conditions de vie et sur le développement des infrastructures.

À l'aide de plusieurs facilités d'ajustement structurel, l'Union européenne a soutenu les réformes économiques et budgétaires en Jordanie afin de résoudre une situation budgétaire difficile. En outre, l'aide était axée sur l'amélioration des conditions de vie et sur le maintien de la protection sociale en faveur de la population jordanienne.

En 2006, la Commission a continué à soutenir les réformes du gouvernement jordanien par l'approbation d'un plan national de financement, doté de 67 millions d'euros de subventions. Cette aide est destinée à soutenir la stratégie nationale de la Jordanie dans le domaine de l'enseignement et multiplier les perspectives éducatives des groupes les plus vulnérables, aider le pays à mettre en œuvre son programme national de réforme, soutenir la recherche et le développement technologique en Jordanie.

Opérations de jumelage en Jordanie

En octobre 2002, l'Union européenne et la Jordanie ont signé la première enveloppe dans le cadre du programme de l'accord d'association (20 millions d'euros). L'accord visait à augmenter les capacités institutionnelles de l'administration jordanienne de manière à ce qu'elle puisse mettre en œuvre tous les volets de l'accord d'association.

Un deuxième accord de ce type, signé en octobre 2005, a permis le déblocage de 15 millions d'euros. Six projets de jumelage ont été signés dans les domaines suivants: la sécurité alimentaire, les questions phytosanitaires, les douanes, la vérification comptable, les normes et enfin le commerce et l'industrie.

L'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) 2007-2010 orientera désormais la coopération financière de la Commission avec la Jordanie. Les domaines d'intervention ciblés par l'IEVP sont:

- la réforme politique et la bonne gouvernance;
- le commerce et le développement des investissements;
- le renforcement des capacités institutionnelles;
- la stabilité financière.

Les projets et les programmes à financer en Jordanie dans le cadre du programme indicatif pluriannuel (PIP) entre 2007 et 2010 indiquent la gestion de l'eau pour un montant de 10 millions d'euros.

Liban

Entré en vigueur en avril 2006, l'accord d'association entre l'Union européenne et le Liban vise à encourager et à soutenir le programme de réforme du pays et son intégration dans les structures économiques et sociales européennes. La nouvelle stratégie communautaire en faveur du pays soutient son programme de réforme démocratique et stimulera ses perspectives économiques, en particulier en lui accordant l'accès au marché unique européen.

Le programme MEDA II (2000-2006)

De 1995 à 2006, la coopération communautaire avec le Liban s'est inscrite dans le cadre du programme MEDA, le principal instrument opérationnel et financier du partenariat euro-méditerranéen. Au cours de cette période, l'Union a débloqué plus de 300 millions d'euros en faveur du Liban, qui ont été acheminés par l'intermédiaire de projets nationaux axés sur un nombre limité de secteurs prioritaires.

Entre 2002 et 2006, le document de stratégie pour le Liban visait essentiellement à mettre en œuvre l'accord d'association, à stimuler les emplois et la croissance et à réduire la pauvreté. Parmi les projets approuvés figuraient des projets de déminage, d'aide au Liban du Sud et de promotion des droits de l'homme, de l'environnement et de la culture.

Le programme indicatif national (PIN), doté de 80 millions d'euros, a soutenu le Liban dans les domaines suivants: le développement des échanges, le développement rural pour réduire la pauvreté, la protection de l'environnement et le programme Tempus, qui vise l'enseignement supérieur (3 millions d'euros).

Le PIN 2005-2006 visait les domaines suivants: l'aide aux nouvelles initiatives dans le cadre de la politique européenne de voisinage (10 millions d'euros), le développement de l'économie de la connaissance (6 millions d'euros), le renforcement de la compétitivité du secteur privé (18 millions d'euros), l'aide à la réforme de la gestion de l'eau et dans le domaine de l'environnement (16 millions d'euros).

La Commission soutient également les réfugiés palestiniens présents au Liban. Une part non négligeable de l'aide est gérée par la direction générale de l'aide humanitaire. À l'issue de la guerre de 34 jours entre Israël et le Hezbollah au cours de l'été 2006, la Commission a promis plus de 100 millions d'euros en faveur de la reconstruction du Liban.

Le Liban est également en mesure d'accéder à l'instrument de jumelage de l'Union européenne.

Le jumelage offre le savoir-faire des États membres aux pays partenaires afin qu'ils puissent adopter les normes communautaires.

L'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) 2007-2010

Entre 2007 et 2010, l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) orientera la coopération financière de la Commission avec le Liban. Les premiers domaines d'intervention sont: la réforme politique, la réforme sociale et économique, la reconstruction et le redressement. Le programme indicatif national 2007-2010 consacrera un total de 187 millions d'euros au Liban, dont 86 millions d'euros pour la mise en œuvre du plan d'action, qui couvre le secteur énergétique, les conditions sociales, l'enseignement, le commerce, les réformes douanières, l'environnement, etc.

Libye

Les sanctions des Nations unies contre la Libye ont été levées le 12 septembre 2003. Suite à cette décision, les contacts politiques ont repris entre l'Union européenne et la Libye. La Libye est éligible au programme de la Politique européenne de Voisinage. Des accords de coopération, de partenariat ou d'association furent conclus entre la Libye et l'Union européenne.

L'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) 2007-2010

La Libye, bien qu'étant géographiquement éligible, n'a pas pris part jusqu'à maintenant à la Politique européenne de Voisinage.

Maroc

Entré en vigueur en mars 2000, l'accord d'association entre l'Union européenne et le Maroc forme la base juridique des relations entre l'Union et son voisin d'Afrique du Nord. Il expose en détail les domaines spécifiques où les objectifs du processus de Barcelone peuvent être poursuivis sur une base bilatérale.

Le programme MEDA II (2000-2006)

De 1995 à 2006, la coopération communautaire avec le Maroc s'est inscrite dans le cadre du programme MEDA, le principal instrument opérationnel et financier du partenariat euro-méditerranéen. Au cours de cette période, le Maroc a bénéficié de plus de 1,6 milliard d'euros, ce qui en fait le premier bénéficiaire de l'assistance communautaire parmi tous les partenaires méditerranéens.

Les activités menées dans le cadre de MEDA II portaient essentiellement sur la mise en œuvre de l'accord d'association et visaient à stimuler les emplois et la croissance et à réduire la pauvreté. Le programme indicatif national (PIN) pour 2002-2004, doté de 426 millions d'euros, visait toute une série de domaines, dont la réforme de l'administration publique, le développement des provinces du nord, la construction du réseau routier et la protection de l'environnement. Le PIN pour 2005-2006 mettait également l'accent sur l'amélioration des conditions de vie (réformes du secteur financier, du système d'assurance santé, de la gestion de l'eau, des transports et de l'administration publique) et en particulier sur les droits de l'homme.

Les activités MEDA II sur l'eau au Maroc comprenaient un programme d'ajustement structurel du secteur de l'eau au Maroc (120 millions €), diverses bonifications d'intérêt -Assainissement villes marocaines-Oujda (7 millions €) - ONEP IV protection de l'environnement (4,790 millions €) - Dépollution de la centrale électrique de Mohammedia (9 millions €) - Assainissement villes marocaines moyennes (11 millions €).

En 2006, deux nouveaux programmes environnementaux ont été adoptés dans le cadre de la politique de l'eau et de gestion des eaux usées, soutenus par une enveloppe communautaire de 40 millions d'euros.

Coopération de jumelage avec le Maroc

Dans le cadre de l'aide au programme de l'accord d'association, une conférence sur le jumelage s'est tenue en mai 2004 au Maroc. Depuis, neuf projets de jumelage ont été approuvés, et 17 autres sont en cours d'élaboration. Les domaines couverts sont: la vérification comptable, le blanchiment d'argent, la concurrence, les contrôles vétérinaires et phytosanitaires, les douanes, l'immigration, l'environnement, la protection des consommateurs et la sécurité maritime.

L'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) 2007-2010

Le Maroc participe à la politique européenne de voisinage (PEV). Un plan d'action, finalisé en juillet 2005, comporte des priorités et des objectifs de coopération convenus en commun dans les domaines politique, économique, commercial, judiciaire, sécuritaire et culturel.

Parmi les projets et les programmes à financer au Maroc entre 2007 et 2010 dans le cadre du programme indicatif national figurent, dans la domaine de l'environnement, le FODEP (Fonds de dépollution industrielle), pour 15 millions €, et l'assainissement de l'eau, pour 35 millions €.

Syrie

Les relations actuelles entre l'Union européenne et la Syrie sont régies par un accord de coopération conclu en 1997. La Syrie négocie un accord d'association d'une grande portée avec l'Union européenne, qui devrait ouvrir la voie à la pleine participation du pays à la politique européenne de voisinage (PEV). L'accord d'association offre un vaste cadre de partenariat économique, politique et social. Signé en octobre 2004, il ne peut pas être mis en œuvre car les États membres de l'Union européenne ont décidé que le contexte politique actuel ne permet pas de le ratifier.

L'Union européenne est le premier donateur d'aide à la Syrie: depuis 1995, elle lui a consacré plus de 280 millions d'euros par l'intermédiaire du programme MEDA. Le premier programme MEDA visait essentiellement à promouvoir la réforme institutionnelle, le développement économique et les projets d'infrastructure. Le programme MEDA II, quant à lui, a ajouté la santé et l'enseignement à ces priorités. L'aide revêt la forme d'une assistance technique et de conseils politiques.

L'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) 2007-2010

Une enveloppe totale de 130 millions d'euros est consacrée à la mise en œuvre du premier programme indicatif national en faveur de la Syrie. Rien d'explicite n'y figure sur l'eau.

Tunisie

La Tunisie fut le premier pays méditerranéen à signer un accord d'association avec l'Union européenne en juillet 1995. Cet agrément est la base légale des relations entre

la Tunisie et l'Union européenne. L'agrément d'association Euro-Med fut mis en application en mars 1998.

L'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) 2007-2010

Entre 1995 et 2006, la Tunisie fut un bénéficiaire important du programme MEDA. L'engagement actuel moyen se monte à 85 millions €.

Le budget prévisionnel du programme indicatif national (PIN) entre 2002 et 2004 pour la Tunisie se monte à environ €250 million. L'eau n'y figure pas explicitement.

La Tunisie participe à la Politique européenne de Voisinage. Le plan d'action appliqué depuis juillet 2005 comprend des coopérations dans les domaines politique, économique, commercial et culturel.

Dans les prochaines années, les priorités de la Commission pour la coopération avec la Tunisie comprendront en particulier le développement durable : la protection de l'environnement, l'efficacité énergétique, les sources d'énergie renouvelable.

Les projets et programmes à financer en Tunisie dans le cadre du programme indicatif national, entre 2007 et 2010, comprennent 43 millions € pour le secteur de l'eau.

Annexe 3 : Projets "eau" impliquant des pays méditerranéens n'appartenant pas à l'Union Européenne

Titre	Zone ou pays	Sujet	Mots clés	Programme	Début	Fin	Budget
Support and Institutional cooperation in the water sector between Morocco and Spain	Morocco, Spain,	DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT POLICY-WATER POLICY AND WATER MANagements SANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSES WATER QUALITY		Bi-lateral: Spanish Ministry of Environment	01/01/07	31/12/07	200 000
Wastewater collection and treatment for Tarfaya	Morocco,	Wastewater collection and treatment ANALYSIS AND TESTS CHARACTERISTICAL PARAMETERS OF WATERS AND SLUDGES DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENTS SANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSES WATER QUALITY	Wastewater collection and treatment	Bilateral (Belgium - Morocco)	01/01/03	30/06/07	1 576 988
				<i>Bilateral (Belgium - Morocco) Somme</i>			<u>1576988</u>
Drinking water distribution in the Agadir Region (Wilaya)	Morocco,	DRINKING WATER DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT		Bilateral (Morocco, Belgium): PAGER	01/04/01	31/12/15	3 318 535
				<i>Bilateral (Morocco, Belgium): PAGER Somme</i>			<u>3318535</u>
Arab Integrated Water Resources Management Network	Algeria, Bahrain, Egypt, Iraq, Jordan, Kuwait, Lebanon, Morocco,	POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT		CAP-NET	01/01/02		

	Lybia, Oman, Palestine, QatarSaudi Arabia, Sudan, Syria, Tunisia, United Arab EmiratesYemen						
				<i>CAP-NET Somme</i>			<i>0</i>
Towards a Mediterranean Water Information Mechanism compatible with the Water Information System for Europe (WISE)	Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Morocco, Tunisia, Turkey, Syria, Palestine,	INFORMATION - COMPUTER SCIENCESMETHHTODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID		EC-ENRTP	02/01/08	30/06/09	375 000
				<i>EC-ENRTP Somme</i>			<i>375000</i>
Developing Renewable Ground Water Resources in Arid Lands: a Pilot Case - the Eastern Desert of Egypt	Egypt,	Groundwater HYDRAULICS - HYDROLOGYMETHHTODOLOGY - STATISTICS - DECISION AIDRISKS AND CLIMATOLOGYWATER DEMAND	groundwater	GEF/UNDP - United Nations Development Programme	08/03/03		1 237 524
				<i>GEF/UNDP - United Nations Development Programme Somme</i>			<i>1237524</i>
South Israel 100 million m3/year seawater desalination facility: build, operate and transfer (BOT) project	Israel,	Desalination DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENTSANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSES	desalination	IDE Technologies, Ltd.	01/01/00	13/02/03	3 363 318
				<i>IDE Technologies, Ltd. Somme</i>			<i>3363318</i>
Wastewater Distillation by Sun Energy - Treatment of Highly Contaminated Wastewater by Simple and	Germany, Spain, Portugal, Turkey, Tunisia,	solar energy Wastewater Treatment agriculture Olive milling WATER DEMAND	solar energy Wastewater Treatment agriculture Olive	INCO MED	01/02/95	31/03/98	

Low Cost Procedures			milling				
				<i>INCO MED Somme</i>			<i>0</i>
Programme of Research on Hill Reservoirs in the Semi-Arid Zone of the Mediterranean Periphery	Morocco, Tunisia, Sweden, Syria, Spain, United Kingdom,	agricultural economy hill reservoir Natural resources Catchment Basin Approach ssustainable development	agricultural economy hill reservoir Natural resources Catchment Basin Approaches sustainable development	INCO MED (FP4)	01/11/96	01/04/01	
Development, Application and analysis of Raman, fluorescence and absorption spectroscopy using optical fibre remote sensing of chemical species in water for in situ environmental pollution studies in Cyprus, Israel, Italy and the United Kingdom	Cyprus, Israel, Italy, United Kingdom,	Pollution monitoring Fluorescence and Absorption Spectroscopy ENERGY INFORMATION - COMPUTER SCIENCES	Pollution monitoring Fluorescence and Absorption Spectroscopy	INCO MED (FP4)	01/10/97	31/12/00	360 000
Developing Sustainable Water Management in the Jordan Valley	Austria, Israel, Palestine,	Geographic Information Systems water management	Geographic Information Systems water management	INCO MED (FP4)	01/11/97	30/04/01	,
Optimising marginal resources in intensive horticultural production in Southern Turkey and Northern Egypt	Egypt, Turkey, United Kingdom,	agricultural exploitation agricultural hydraulics horticulture irrigation material surface irrigation AGRICULTURE	agricultural exploitation agricultural hydraulics horticulture irrigation material surface irrigation	INCO MED (FP4)	01/12/96	36 707	,

Innovative decentralised Energy and Water Management Policies can encourage the creation of a market economy and help rural development	Morocco, Jordan, Malta, Italy, Portugal,	water management sustainable development renewable energy MEASUREMENTS AND INSTRUMENTATION	water management sustainable development renewable energy	INCO MED (FP4)	01/12/98	01/04/02	
Sustainability and Optimisation of Treatment and Use of Wastewater in Agriculture	Belgium, Cyprus, Israel, Greece, Palestine,	agricultural waste waterwaste water treatment plant effluent WATER DEMAND	agricultural waste water waste water treatment plant effluent	INCO MED (FP4)	01/10/98	30/09/02	,
A decision support system for mitigation of drought impacts in the Mediterranean regions	Italy, Jordan, Portugal, Tunisia,	Irrigation AGRICULTURE HYDRAULICS - HYDROLOGYMETHTODOLOGY - STATISTICS - DECISION AIDNATURAL MEDIUMPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTRISKS AND CLIMATOLOGY	water management water supply management drought decision support system irrigation	INCO MED (FP4)	01/11/97	31/07/01	
REUSE AND RECYCLING OF WATER IN PULPING PLANTS	HungarySpain, SloveniaNetherl ands,	Acidification pump organic micropollutant water analysis INDUSTRY ENERGY	acidification pump organic micropollutant water analysis	INCO MED (FP4)	01/01/99	31/12/01	286 000
Decision support system for water management in the Mediterranean region	Cyprus, Malta, United Kingdom, France, Norway, Germany, Greece, Italy, Jordan, Palestine,	DSS-decision support water management	DSS-decision support water management	INCO MED (FP4)	01/11/97	31/10/00	
A system approach to wastewater biotreatment for the protection of Mediterranean coastal areas	Italy, Jordan, Egypt, Morocco, Spain, Greece,	biological filtration of water water analysis monitoring network/measuring network WATER DEMANDINDUSTRY	biological filtration of water water analysis monitoring network/measuring network	INCO MED (FP4)	01/11/97	31/10/00	850 000

Desalination of sea-water using renewable energy sources	Greece, Jordan, Cyprus, Portugal, Italy,	water desalination reverse osmosis water management wind power water resource management DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENTENERGYHYDRAULICS - HYDROLOGYPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	water desalination reverse osmosis water management wind power water resource management	INCO MED (FP4)	30/09/97	31/03/00	
Relationships between sectoral policies and agricultural water use in the Mediterranean countries	France, Israel, Italy, Portugal, Spain, Tunisia, Egypt, Turkey,	WATER DEMAND		INCO MED (FP4)	01/04/98	31/03/01	
Development and Optimization of a New Process for Desalination of Sea Water by Means of Solar Energy”	Germany, Greece, Palestine, Tunisia,	Solar Energy Desalination Air Heater Collector MEASUREMENTS AND INSTRUMENTATIONINFORMATION - COMPUTER SCIENCES	Solar Energy Desalination Air Heater Collector	INCO MED (FP4)	01/11/98	31/10/02	
Wastewater Recycling and Reuse by Solar-Catalytic Treatment: A Pilot Study in the Textile Industry	France, Germany, Algeria, Tunisia,			INCO MED (FP4)	01/10/98	30/09/01	
				<i>INCO MED (FP4) Somme</i>			<i>1496000</i>
Efficient water use through environmentally sound hydroponic production of high quality vegetables for domestic and export markets in Mediterranean countries.	Egypt, Germany, Morocco, Turkey, France, Italy, Jordan,	agricultural water WATER DEMAND	Efficient water use agricultural water	INCO MED (FP5)	01/01/03	31/12/06	1 126 077
Effects of climate change and climate variability on water availability and water management practices in Western Mediterranean	Tunisia, Portugal, Netherlands, Morocco,	Mediterranean climate water resource management INDUSTRY METHHTODOLOGY - STATISTICS - DECISION AIDHYDRAULICS - HYDROLOGYAGRICULTURESLUDGES	Mediterranean climate water resource management	INCO MED (FP5)	01/03/01	28/02/04	578 500

Potable water distribution management	Italy, Spain, United Kingdom, Israel,	water economy water cost drinking water water management water distribution DRINKING WATERFINANCE-ECONOMYPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	water economy water cost drinking water water management water distribution	INCO MED (FP5)	30/11/00	38 046	1 195 585
Improving durum wheat for water use efficiency and yield stability through physiological and molecular approaches	Italy, Morocco, Tunisia, Syria, Spain,	Agriculture water-use efficiency sustainability development WATER DEMAND	agriculture water-use efficiency sustainability developement	INCO MED (FP5)	01/04/03	31/03/07	1 135 559
Wastewater recycling of olive oil mills in Mediterranean countries -Demonstration and sustainable reuse of residuals	Belgium, Greece, Germany, Morocco, Tunisia, Spain,	waste water treatment plant effluent	waste water treatment plant effluent	INCO MED (FP5)	01/03/00	28/02/03	899240
Water Recycling and Reuse by Application of Membrane Bioreactors: Textile and Municipal Wastewater as Examples	Austria, Algeria, Germany,	Water reuse water flow-rate/ velocity of flow (gdt)	Water reuse water flow-rate/ velocity of flow (gdt)	INCO MED (FP5)	01/03/00	28/02/03	540 000
Groundwater recharge in the Eastern Mediterranean - a comparative study on integrated evaluation techniques for groundwater resources along a hydro climatic gradient	Cyprus, Greece, Germany, Israel, Jordan,			INCO MED (FP5)	01/10/97	30/09/00	560000
Geo-Information for Sustainable Management of Land and Water Resources in the Mediterranean Region	France, Portugal, Spain, Tunisia, Lebanon, Israel, Italy, Turkey, Egypt, Palestine, Jordan, Morocco,	water resource management InformationmonitoringcoopérationDSSAGRICULTURERIGHT	water ressource management Information monitoring coopération DSS	INCO MED (FP5)	01/05/01	31/10/03	310000

Sustainable water management in Mediterranean coastal aquifers: recharge assessment and modelling issues	Switzerland, Palestine, Morocco, France, Tunisia, Spain, Italy,	water resources management wastewater reuse GIS numerical modeling RIGHT INFORMATION - COMPUTER SCIENCES	water resources management wastewater reuse GIS numerical modeling	INCO MED (FP5)	01/01/03	03/12/05	655 717
Desertification in the Aral Sea Region : a Study of the Natural and Anthropogenic Impacts.	Belgium, Germany, Bulgaria, Russian Federation, Turkey, Uzbekistan, Ukraine	Modelling climatology GISdesertificationANALYSIS AND TESTSMETHODOLOGY - STATISTICS - DECISION AIDPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTRISKS AND CLIMATOLOGY	modelling climatology GIS desertification	INCO MED (FP5)	31/10/00	31/10/03	409202
Mediterranean usage of biotechnological treated effluent water	Italy, Morocco, Portugal, Spain, Tunisia, Turkey,	biological wastewater treatment waste water treatment plant effluent water purification horticulture WATER DEMAND	biological wastewater treatment waste water treatment plant effluent water purification horticulture	INCO MED (FP5)	01/03/00	01/03/04	580000
Program for the prevention of diffuse water pollution with phosphorus from degraded and re-wetted peat soils	Germany, Sweden, United Kingdom, Israel, Poland, Slovenia	ANALYSIS AND TESTSPREVENTION AND NUISANCES POLLUTIONWATER QUALITY		INCO MED (FP5)	01/02/01	31/12/03	1 359 597
Interactive regulation of phytoplankton succession by physical forcing and internal phosphorus loading: a comparative study in eutrophic freshwater lakes	Germany, Sweden, Hungary, Israel,	water analysis spectrometry spectral analysis method monitoring eutrophication phosphate removal ANALYSIS AND TESTSCHARACTERISTICAL PARAMETERS OF WATERS AND SLUDGESHEALTH - HYGIENE - PATHOGENIC MICROORGANISMPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTPREVENTION AND NUISANCES POLLUTION	water analysis spectrometry spectral analysis method monitoring eutrophication phosphate removal	INCO MED (FP5)	31/01/00	31/01/04	

Crop Irrigation Management for Combating Irrigation Induced Desertification in the Aral Sea Basin	France, Italy, Portugal, Uzbekistan, Kirgistan, Syria, Tadjikistan	Soil reasonable agriculture irrigation drainage decision making support AGRICULTURE METHHTODOLOGY - STATISTICS - DECISION AIDPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTWATER DEMAND	soil reasonable agriculture irrigation drainage decision making support	INCO MED (FP5)	31/12/01	31/12/04	652632
Control of Bacterial Regrowth in Water supply Distribution Systems in Water Short European and Mediterranean Countries	Palestine, Jordan, Portugal, United Kingdom, Lebanon,	water distribution hydraulic characteristic microbiological analysis INDUSTRY ENERGY	water distribution hydraulic characteristic microbiological analysis	INCO MED (FP5)	01/11/97	30/04/01	692 600
Water demand management knowledge base in the Mediterranean	Algeria, Morocco, Tunisia, France, Germany, Portugal, Spain,	water management	water management	INCO MED (FP5)	01/01/03	31/12/06	749606
A Future for the Dead Sea Basin: Options for a More Sustainable Water Management	Israel, Austria, Palestine, Jordan,	water use water supply management	water use water supply management	INCO MED (FP5)	01/02/03	31/01/06	740000
Protection of groundwater resources at industrially contaminated sites	Germany, Italy, Netherlands, United Kingdom, Switzerland, Turkey,	groundwater pollution heavy metal industrial pollution micropollutant metal pollution INDUSTRY PREVENTION AND NUISANCES POLLUTION	groundwater pollution heavy metal industrial pollution micropollutant metal pollution	INCO MED (FP5)	01/04/00	01/07/03	
Monitoring and modelling coastal lagoons: making management tools for aquatic resources in north Africa	Denmark, Egypt, Morocco, Tunisia, United Kingdom,	monitoring network/measuring network survey control water quality improvement	monitoring network/measuring network survey control water quality improvement	INCO MED (FP5)	01/12/02	30/11/05	760474

Water use Efficiency in natural vegetation and agricultural areas by Remote sensing in the Mediterranean basin	Denmark, Egypt, Spain, France, Morocco,	water use efficiency evapotranspiration Hydrology & freshwater resources Sinai information system GIS vegetation drought land cover mapping AGRICULTURE HYDRAULICS - HYDROLOGY MEASUREMENTS AND INSTRUMENTATION METHODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID RISKS AND CLIMATOLOGY WATER DEMAND	water use efficiency evapotranspiration Hydrology & freshwater resources Sinai information system GIS vegetation drought land cover mapping	INCO MED (FP5)	01/02/00	31/01/03	764 800
New technologies for olive mill waste water detoxification and product recovery	Italy, Morocco, Spain, Tunisia,	industrial waste water consumption water for agricultural use water supply WATER DEMAND	industrial waste water consumption water for agricultural use water supply	INCO MED (FP5)	01/01/03	30/06/06	530000
Photo-electro-bio-catalytic treatment of drinking water supplies	France, United Kingdom, Netherlands, Israel,	groundwater pollution organic micropollutant water management DRINKING WATER DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT POLICY - WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT PREVENTION AND NUISANCES POLLUTION WATER DEMAND WATER QUALITY	groundwater pollution organic micropollutant water management	INCO MED (FP5)	31/01/01	30/04/04	1509900
Methods for assessing salt intrusion and transport in heterogeneous and fractured aquifers	France, Spain, Switzerland, United Kingdom, Italy, Israel,	Analysis groundwater natural recharge salt pollution ANALYSIS AND TESTS HYDRAULICS - HYDROLOGY MEASUREMENTS AND INSTRUMENTATION METHODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID	analysis groundwater natural recharge salt pollution	INCO MED (FP5)	30/11/00	30/11/03	2400850
Mediterranean cooperation for water desalination policies in the perspective of a sustainable development	Cyprus, Lebanon, Greece, Israel, Palestine, Egypt, France,	Desalination water resource management GIS METHODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID POLICY - WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	Desalination water resource management GIS	INCO MED (FP5)	01/10/97	30/09/00	850 000

A strategic approach for the implementation of policies aiming to prevent the environmental problems caused by toxic metal cations in industrial wastewater	United Kingdom, Spain, Morocco, Lebanon,	industrial waste water water policy INDUSTRY	industrial waste water water policy	INCO MED (FP5)	01/01/01	31/12/03	866 424
Water Resources Management Under Drought Conditions: Criteria and Tools for Conjunctive Use of Conventional and Marginal Waters in Mediterranean Regions	Cyprus, Italy, Jordan, Spain, Israel, Egypt,	Water management Drought mitigation Water reuse DSS decision support RIGHT	Water management Drought mitigation Water reuseDSS decision support	INCO MED (FP5)	01/04/00	31/03/03	880 520
Integrated concepts for reuse of upgraded wastewater	Belgium, Germany, Greece, Netherlands, Spain, United Kingdom, Czech Republic, Austria, Israel, Hungary, Poland, Romania	water recycling water reuse sludge reuse collective wastewater treatment AGRICULTURE DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENTINDUSTRYPOLICY- WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTSANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSESWATER DEMAND	water recycling water reuse sludge reuse collective wastewater treatment	INCO MED (FP5)	28/01/03	28/02/06	3 377 326
Novel Catalytic Technologies for the Treatment of Wastewater from Agro-Food and Industrial Productions in MED Countries	France, Italy, Egypt, Spain, Tunisia,	wastewater treatment technologies cooperation training WATER DEMAND	wastewater treatment technologies cooperation training	INCO MED (FP5)	01/02/03	31/01/06	1 298 062
Inventory, analysis and valorization of traditional water techniques of European and Saharan drainage tunnels	Italy, Morocco, Algeria, Tunisia, Spain,	Agriculture hydraulic characteristic water catchment WATER DEMANDHEALTH - HYGIENE - PATHOGENIC MICROORGANISM	agriculture hydraulic characteristic water catchment	INCO MED (FP5)	01/05/03	31/07/06	1 050 000

Boron contamination of water resources in the Mediterranean region: distribution, sources, social impact and remediation	France, Greece, Italy, Netherlands, Israel, Cyprus,	water salinity aquifer groundwater protection chemical pollution detoxification salt pollution collective wastewater treatment ANALYSIS AND TESTSDRINKING WATERHEALTH - HYGIENE - PATHOGENIC MICROORGANISMMEASUREMENTS AND INSTRUMENTATIONPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTPREVENTION AND NUISANCES POLLUTIONWATER QUALITY	water salinity aquifer groundwater protection chemical pollution detoxification salt pollution collective wastewater treatment	INCO MED (FP5)	31/01/01	31/05/04	2 380 205
Mapping adaptation of barley to drought environments	Morocco, Jordan, Italy, France, Algeria, Spain, Turkey, Syria,	genetic and physiological dynamics water use WATER DEMAND	genetic and physiological dynamics water use	INCO MED (FP5)	01/01/03	31/12/06	1 197 811
Sustainable Water Use in Protected Mediterranean Horticulture	Spain, Greece, Italy, Netherlands, Cyprus, Egypt, Israel, Palestine,	agricultural waterwater use irrigation water WATER DEMAND	agricultural water water use irrigation water	INCO MED (FP5)	01/03/00	30/09/03	950000
Improved management tools for water-limited irrigation: combining ground and satellite information through models	France, Jordan, Morocco, Netherlands, Tunisia, Syria,	irrigation water agricultural water water management WATER DEMAND	irrigation water agricultural water water management	INCO MED (FP5)	01/04/03	31/03/07	801 842
Sustainability of Mediterranean coastal lagoon ecosystems under semi-arid climate	France, Morocco, Malta, Tunisia, Spain, Portugal,	Mediterranean coastal lagoon LCAGIS ANALYSIS AND TESTS	Mediterranean coastal lagoon LCA GIS	INCO MED (FP5)	01/07/02	30/06/05	1087587
Agriculture and Urbanization in the Mediterranean Region: Enabling Policies for Sustainable Use of Soil and Water	France, Greece, Italy, Malta, Morocco, Portugal, Sweden,	Sustainable development natural resources urbanization migrationWATER DEMAND	Sustainable development natural resources urbanization migration	INCO MED (FP5)	01/10/98	30/09/02	

Mediterranean network on wastewater reclamation and reuse	Spain, Palestine, Morocco, Algeria, Israel, France, Italy,	water reuse wastewater reuse non-conventional water resources INFORMATION - COMPUTER SCIENCESLUDGES	water reuse wastewater reuse non-conventional water resources	INCO MED (FP5)	01/10/02	30/11/03	120 000
Policy initiative to overcome water competition between the vital economic sectors of agriculture and tourism in the Mediterranean	France, Italy, Greece, Germany, Turkey, Tunisia, Jordan, Palestine,	water supply renewable energy desalination techniques	water supply renewable energy desalination techniques	INCO MED (FP5)	01/05/01	30/04/03	589 475
Sustainable management of scarce resources in the coastal zone	Austria, Australia, Egypt, France, Italy, Jordan, Lebanon, Portugal, Turkey, Tunisia,	Integrated coastal zone management water resources indicators scenario analysis modelling AGRICULTURE	Integrated coastal zone management water resources indicators scenario analysis modelling	INCO MED (FP5)	01/09/02	31/08/05	1 104 619
Photoelectrochemical purification of water	Algeria, Spain, France, Austria, Egypt, Israel, Morocco,	water purification waste water treatment plant effluent	water purification waste water treatment plant effluent	INCO MED (FP5)	07/03/00	31/03/04	1 128 164
Development of cost-effective reclamation technologies for domestic wastewater and the appropriate agricultural use of the treated effluent under semi- arid climate conditions	Greece, IrelandJordan, Netherlands, Palestine, Egypt,	Anaerobic treatment Post treatment Agricultural reuse Treated sewage Irrigation Fertilisation WATER DEMAND	Anaerobic treatment Post treatment Agricultural reuse Treated sewage Irrigation Fertilisation	INCO MED (FP5)	10/03/00	09/03/03	895 050

Recycling chemicals, energy and water from aggressive waste streams with novel modified nanofiltration (NF) membranes.	Finland, Germany, Italy, Israel,	alcalimetric titration acidity alkalinity water filtration ultrafiltration nanofiltration membrane collective wastewater treatment CHARACTERISTICAL PARAMETERS OF WATERS AND SLUDGES DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT PREVENTION AND NUISANCES POLLUTIONS SANITATION - STRICT PURIFICATION PROCESSES	alcalimetric titration acidity alkalinity water filtration ultrafiltration nanofiltration membrane collective wastewater treatment	INCO MED (FP5)	28/02/01	31/08/04	3013107
Cluster Projects	France, Germany, Jordan, Syria, Egypt, Greece,	Information-informatics RIGHT	information-informatics	INCO MED (FP5)	01/06/00	31/08/01	100000
Developing strategies for regulating and managing water resources and demand in water deficient regions	France, Germany, Greece, Italy, Portugal, Spain, Cyprus, Israel,	water resource water consumption water distribution area water economy water supply management DRINKING WATER POLICY- WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT WATER DEMAND	water resource water consumption water distribution area water economy water supply management	INCO MED (FP5)	30/12/01	30/06/05	2 502 291
Photocatalytic destruction of cyanotoxins and pathogens in potable (drinking) water.	Germany, United Kingdom, Israel,	pathogenic microorganism toxicology hygiene health water disinfection water neutralization DRINKING WATER DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT HEALTH - HYGIENE - PATHOGENIC MICROORGANISM	pathogenic microorganism toxicology hygiene health water disinfection water neutralization	INCO MED (FP5)	30/11/00	30/11/03	
Partial Root Drying: A sustainable irrigation system for efficient water use without reducing yield	Cyprus, Morocco, Portugal, United Kingdom,	agricultural waterwater use irrigation water WATER DEMAND	agricultural water water use irrigation water	INCO MED (FP5)	01/03/00	01/03/03	1 367 280

Water saving in Mediterranean agriculture	Algeria, Cyprus, Egypt, Germany, Greece, Italy, Jordan, Lebanon, Palestine, Spain, Syria, Turkey, Tunisia,	Water saving WATER DEMAND	Water saving	INCO MED (FP5)	01/01/03	31/12/05	1500000
Development of joint approaches for rural water supply with renewable energy in the Maghreb countries	Morocco, Germany,	MEASUREMENTS AND INSTRUMENTATION		INCO MED (FP5)	01/05/02	30/04/02	128 571
Humidity passive harvest technologies' assessment and optimisation	Palestine, Morocco, Italy, Greece,	techniques of irrigation policies sustainable techniques WATER DEMANDINFORMATION - COMPUTER SCIENCESLUDGES	techniques of irrigation policies sustainable techniques	INCO MED (FP5)	01/01/03	30/06/05	680 000
Detoxification of waters for their recycling and potabilisation by solar photocatalysis in semi-arid countries	France, Portugal, Switzerland, Morocco, Egypt, Spain,	drinking water purification	drinking water purification	INCO MED (FP5)	01/01/03	31/12/05	1 706 000
Mediterranean co-ordination and dissemination of land conservation management to combat land degradation for the sustainable use of natural resources in the Mediterranean coastal zone	Belgium, France, Italy, Algeria, Egypt, Jordan, Lebanon, Malta, Morocco, Palestine, Spain, Syria, Tunisia, Turkey,	Coordination Cooperation Scientific Research RIGHT AGRICULTURE	Coordination Cooperation Scientific Research	INCO MED (FP5)	01/10/02	30/09/06	1 305 001

Crystallisation technologies for prevention of salt water intrusion	Belgium, Germany, Greece, Italy, Netherlands, United Kingdom, Israel,	freshwater interface salt pollution groundwater natural recharge ANALYSIS AND TESTSHYDRAULICS - HYDROLOGYMEASUREMENTS AND INSTRUMENTATIONMETHTODODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID	freshwater interface salt pollution groundwater natural recharge	INCO MED (FP5)	28/02/01	29/02/04	1 948 609
PV and thermally driven small-scale, stand alone desalination systems with very low maintenance needs	Egypt, Germany, Jordan, Morocco, Spain, Turkey,	membrane distillation components desalination systems	membrane distillation components desalination systems	INCO MED (FP5)	01/01/03	31/12/05	600 000
In situ monitoring of landfill related contaminants in soil and water by infrared sensing	Austria, France, Germany, Spain, Israel,	Pollution water pollution pollution control organic micropollutant remote sensing ANALYSIS AND TESTSPREVENTION AND NUISANCES POLLUTION	pollution water pollution pollution control organic micropollutant remote sensing	INCO MED (FP5)	01/04/00	31/10/03	1 854 300
				<i>INCO MED (FP5) Somme</i>			<u>53432583</u>
Integrated water management of Mediterranean phosphate mining and local agricultural systems	France, Morocco,	collective wastewater treatment waste water spreading water purification water quality sustainable development water management DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENTPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTWATER DEMANDWATER QUALITY	collective wastewater treatment waste water spreading water purification water quality sustainable development water management	INCO MED (FP6)	01/07/07	01/07/10	1 600 000
Promoting Twinning of River Basins for Developing Integrated Water Resources	France, Spain, Brazil, Sweden, Belgium, South Africa, Hungary, Uzbekistan, Indonesia, Niger, Algeria, Morocco,	hydrographic basin public-private partnership water resource management POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTRIGHT	hydrographic basin public-private partnership water resource management	INCO MED (FP6)	01/01/04	01/01/08	1 710 000

	Senegal Mexico Romania						
Innovative processes and practices for wastewater treatment and re-use in the Mediterranean region	Morocco, Tunisia, Egypt, Palestine, Turkey, Spain,	EU-INCO-MEDFP6CHARACTERISTICAL PARAMETERS OF WATERS AND SLUDGESDRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENTPREVENTION AND NUISANCES POLLUTIONRIGHTSANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSESWATER QUALITY	EU-INCO-MED FP6	INCO MED (FP6)	01/01/07	31/12/09	30816
Science-Policy Interfacing in support of the Water Framework Directive implementation	Belgium, Italy, Netherlands, Spain, United Kingdom, Cyprus, Greece, Germany, France, Lebanon, Morocco,	Information data exchange communication policy administrative organisation INFORMATION - COMPUTER SCIENCESPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	information data exchange communication policy administrative organisation	INCO MED (FP6)	01/11/06	30/11/08	1 070 000
Cultural Heritage environment and flooding		Thunderstorm storm natural risks prevention natural risk flooding extreme precipitation damage accumulated precipitation RISKS AND CLIMATOLOGY	thunderstorm storm natural risks prevention natural risk flooding extreme precipitation damage accumulated precipitation	INCO MED (FP6)	01/01/07	01/01/09	770000
Observations, Analysis and Modeling of Lightning	Israel, Italy, Greece, Italy,	accumulated precipitation flooding thunderstorm extreme precipitation RISKS AND	accumulated precipitation	INCO MED (FP6)	01/01/05	01/01/08	1644060

Activity in Thunderstorms, for use in	Cyprus,	CLIMATOLOGY	flooding thunderstorm extreme precipitation				
Promotion and Focussing of Current Research Activities of Membrane Technology in Water Treatment in the Mediterranean Region	Spain, Germany, Italy, Tunisia, Egypt, Syria, Palestine,	Membrane Technology wastewater reuse EU-INCO-MEDFP6CHARACTERISTICAL PARAMETERS OF WATERS AND SLUDGESDRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENTSANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSES	Membrane Technology wastewater reuse EU-INCO-MED FP6	INCO MED (FP6)	15/08/06	15/08/08	249 885
Relationships between ecological and chemical status of surface waters	Finland, Belgium, Norway, Denmark, Netherlands, United Kingdom, France, Israel, IrelandSweden, Slovak Republic Portugal, Romania Norway, Estonia	water resource management water quality ecology chemical pollution ANALYSIS AND TESTSPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTPREVENTION AND NUISANCES POLLUTIONRIGHTTOOL TERMSWATER QUALITY	water resource management water quality ecology chemical pollution	INCO MED (FP6)	01/12/03	01/12/06	7445996
FLOODWATER RECHARGE OF ALLUVIAL AQUIFERS IN DRYLAND ENVIRONMENTS	Spain, Israel, Germany, Namibia United Kingdom, South Africa Canada	alluvial ground water aquiferwater utility management ANALYSIS AND TESTSMETHTODODOLOGY - STATISTICS - DECISION AIDPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTWATER DEMAND	alluvial groundwater aquifer water utility management	INCO MED (FP6)	01/07/04	01/07/07	2 605 295
The MedAqua Project Cluster	Jordan, Palestine, Netherlands,	RIGHT		INCO MED (FP6)	01/01/03	30/06/04	60 000

	Austria, Cyprus, Greece, United Kingdom, Germany,						
Autonomous Desalination Units based on Renewable Energy Systems	Algeria, Egypt, Greece, Italy, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine, Spain, Tunisia,	renewable energy water desalination water policy DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT	renewable energy water desalination water policy	INCO MED (FP6)	21/09/05		620000
technology enabled universal access to safe water	Netherlands, India France, Germany, Portugal, Israel, Czech Republic Norway, Latvia United Kingdom, Sweden, Switzerland, Belgium,	chemical pollution bacteriological pollution water supply management quality parameter water treatment DRINKING WATERHEALTH - HYGIENE - PATHOGENIC MICROORGANISMPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTPREVENTION AND NUISANCES POLLUTIONWATER DEMANDWATER QUALITY	chemical pollution bacteriological pollution water supply management quality parameter water treatment	INCO MED (FP6)	01/01/06	31/12/10	19 233 315
Waste to water	France, United Kingdom, Greece, Egypt,	water desalination reverse osmosis renewable energy energy DRINKING WATERENERGYWATER DEMANDWATER QUALITY	water desalination reverse osmosis renewable energy energy	INCO MED (FP6)	01/06/01	31/12/02	284 400
Institutional and Economic Instruments for Sustainable Water Management in the Mediterranean Region	Greece, France, Italy, Cyprus, Tunisia, Egypt, Lebanon, Syria, Algeria, Morocco,	INECO Institutional and Economic Instruments for Sustainable Water Management in the Mediterranean Region POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	INECO Institutional and Economic Instruments for Sustainable Water Management in the Mediterranean Region	INCO MED (FP6)	01/07/06	30/06/09	739 987

Mitigation of Water Stress through new Approaches to Integrating Management, Technical, Economic and Institutional Instruments	Italy, United Kingdom, Netherlands, Greece, Germany, France, Spain, Romania, Hungary, Portugal, Denmark, Poland, Bulgaria, Cyprus, Tunisia, Morocco,	Mitigation of Water Stress water resource management water policy METHODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID POLICY - WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	Mitigation of Water Stress water resource management water policy	INCO MED (FP6)	01/02/05	01/02/09	14 086 618
Sustainable Management of Water Resources by Automated Real-Time Monitoring	United Kingdom, Germany, Denmark, Spain, Belgium, Greece, Poland, Tunisia, Morocco,	Monitoring Mediterranean climate water cycle water resource management ANALYSIS AND TESTS MEASUREMENTS AND INSTRUMENTATION METHODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID POLICY - WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT RISKS AND CLIMATOLOGY	monitoring Mediterranean climate water cycle water resource management	INCO MED (FP6)	01/06/04	01/06/07	3 475 818
Integrated High Resolution Imaging Ground Penetrating Radar and Decision Support	Greece, Italy, Romania, United Kingdom, Germany, Greece, Turkey,	irrigation pipeline modelling radar decision making support HYDRAULICS - HYDROLOGY METHODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID POLICY - WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	irrigation pipeline modelling radar decision making support	INCO MED (FP6)	01/01/06	01/01/09	3 337 717
Water supply watershed planning and management: an integrated approach	Egypt, Italy, Malta, Morocco, Tunisia, Spain, France,	water resource management watershed modelling	water resource management watershed modelling	INCO MED (FP6)	01/01/01	31/12/04	1 489 042

Main streaming Gender Dimensions Into Water Resources Development and Management in the Mediterranean Region	Algeria, Morocco, Tunisia, Turkey, Egypt, Jordan, Syria, Lebanon, Greece, Italy, France, Spain,	Irrigation Mediterranean climate water management sustainable development agriculture INFORMATION - COMPUTER SCIENCESAGRICULTUREPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	irrigation Mediterranean climate water management sustainable development agriculture	INCO MED (FP6)	01/01/06		1 249 365
Optimisation for Sustainable Water Resources Management	Turkey, Lebanon, Jordan, Palestine, Tunisia, Morocco, Cyprus, Malta, Italy, Greece, Austria,	economic efficiency environmental compatibility and social equity water resources management FINANCE-ECONOMYPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	economic efficiency environmental compatibility and social equity water resources management	INCO MED (FP6)	01/01/04	30/06/07	1 976 894
Mediterranean Dialogue on Integrated Water Management	Italy, Spain, Cyprus, Greece, Belgium, Malta, Austria, Turkey, Morocco, Algeria, Tunisia, Egypt, Syria, Lebanon, Jordan, Palestine,	Communication data exchange information water management public participation local government international organization consumer POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	communication data exchange information water management public participation local government international organization consumer	INCO MED (FP6)	01/01/06	31/08/10	2 000 000
Sustainable Water management Improves Tomorrow's Cities' Health	Netherlands, United Kingdom, Germany, Italy, China Spain, Poland Switzerland, Egypt,	water management water agency water actor sustainable development public service public-private partnership national organization policy international co-operation INFORMATION - COMPUTER SCIENCESPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	water management water agency water actor sustainable development public service public-private partnership national organization policy international co-	INCO MED (FP6)	01/01/06	01/05/10	25 191 396

			operation				
				<i>INCO MED (FP6) Somme</i>			<i>90870604</i>
Network on gOvernance, Science and Technology for sustainable water ResoUrce management in the Mediterranean. The role of Dss tools	Algeria, Croatia Cyprus, Egypt, France, Greece, Italy, Lebanon, Portugal, Romania Spain, Tunisia, Turkey, Israel, Syria, Palestine,	public awareness on water management IWRM POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	public awareness on water management IWRM	INCO-MPC	01/08/04	31/07/06	1 010 000
				<i>INCO-MPC Somme</i>			<i>1010000</i>
Mediterranean Renewable Energy Programme	Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine, Syria, Tunisia, Turkey,	sea water pump water for agricultural use	sea water pump water for agricultural use	International program	01/06/02	01/06/10	4 000 000
Water Sector Investment Loan Project	Tunisia,	water resource management monitoring network/measuring network irrigation WATER DEMANDDRINKING WATER	water resource management monitoring network/measuring network irrigation	International program	01/06/00	01/06/06	258 000
Bursa Water and Sanitation Project	Turkey,	drinking water water utility management/service management waste water treatment plant effluent water legislation INFORMATION - COMPUTER SCIENCESDRINKING WATER	drinking water water utility management/service management waste water	International program	03/11/93	30/06/01	258 400 000

			treatment plant effluent water legislation				
drinking water in rural area	Tunisia,	tax system water cost water market water price water socio economy rentability rating water resource management water distribution FINANCE-ECONOMYPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	tax system water cost water market water price water socio economy rentability rating water resource management water distribution	International program	02/05/04		
Antalya Water Supply & Sanitation Project	Turkey,	water resource management collective wastewater treatment TOURISM - SPORT - HOBBIES	water resource management collective wastewater treatment	International Program	25/05/95	30/06/03	244 000 000
32 world-wide water partners to bring the City of the Future one step closer	Ghana, Egypt, Brazil, China, United Kingdom, Germany, Poland, Spain, Israel,	water management water distribution water distribution TOURISM - SPORT - HOBBIES	water management water distribution water distribution	International program	21/04/06		22 000 000
Sustainable management of natural water resources to prevent vegetation deterioration in Abassan village in Gaza.	Palestine,	water resource management sustainable development DRINKING WATERPOLICY- WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTWATER DEMANDWATER QUALITY	water resource management sustainable development	International program	01/06/02	01/07/03	30 000

Northern Gaza Emergency Sewage Treatment (NGEST) Project	Palestine,	water sludge water treatment water pollution waste water industrial waste water INDUSTRY POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENTPREVENTION AND NUISANCES POLLUTIONSANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSESSLUDGESWATER DEMANDWATER QUALITY	water sludge water treatment water pollution waste water industrial waste water	International program	07/09/04	30/06/10	43 000 000
Alacati Water Supply & Sewerage	Turkey,	brackish water domestic waste water drinking waterwaste water treatment plant effluent water catchment water demand water desalination water distribution water flow-rate/ velocity of flow (gdt)TOURISM - SPORT - HOBBIES	brackish water domestic waste water drinking water waste water treatment plant effluent water catchment water demand water desalination water distribution water flow-rate/ velocity of flow (gdt)	International program	14/04/98	31/12/04	24 000 000
Greater Tunis Sewerage and Reuse Project	Tunisia,	water purification collective wastewater treatment waste water treatment plant effluent WATER DEMANDDRINKING WATER	water purification collective wastewater treatment waste water treatment plant effluent	International program	29/05/97	31/12/05	107 000 000
Southern Area Water & Sanitation Improvement Project	Palestine,	water supply water treatment collective wastewater treatment water policy DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENTFINANCE-ECONOMYINDUSTRYINFRASTRUCTURES POLICY-WATER POLICY AND WATER MANagementsANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSESWATER QUALITY	water supply water treatment collective wastewater treatment water policy	International program	27/05/99	30/06/05	52 000 000

Regional Water Demand Initiative	Algeria, Egypt, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine, Syria, Tunisia, Yemen	WaDI mena water governance water use efficiency equity sustainability water scarcity POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT WATER DEMAND	WaDImena water governance water use efficiency equity sustainability water scarcity	International program	01/01/04	31/12/09	,
Water Supply & Sewerage Project	Tunisia,	waste water treatment plant effluent water supply drinking water	waste water treatment plant effluent water supply drinking water	International program	28/07/94	30/06/03	110 900 000
Gaza Water and Sanitation project II	Palestine,	waste water treatment plant effluent water purification water supply DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT WATER DEMAND WATER QUALITY	waste water treatment plant effluent water purification water supply	International program	07/06/05	31/01/09	35 000 000
				<i>International program Somme</i>			<i>900588000</i>
Water & Stability	Egypt,	irrigation water conflicts AGRICULTURE POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	irrigation water conflicts	International Programme	31/12/05	31/12/08	
				<i>International Programme Somme</i>			<i>0</i>
Development of an interregional network of monitoring of the quality of coastal water by bio-integrators for the durable protection of the Western Mediterranean	France, Spain, Tunisia, Italy, Morocco, Algeria,	INTERREG III B MEDOCC tracer water analysis toxicity test sediment analysis organic chemistry analytical method ANALYSIS AND TEST POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT PREVENTION AND NUISANCES POLLUTION WATER QUALITY	INTERREG III B MEDOCC tracer water analysis toxicity test sediment analysis organic chemistry analytical method	Interreg III B MEDOCC	01/01/04	30/06/07	1 516 246
				<i>Interreg III B MEDOCC Somme</i>			<i>1516246</i>

Integrated Management of wetlands (follow-up)	Italy, Germany, Albania, Poland	surface water alluvial plain deforestation flood protection land lake restoration POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT PREVENTION AND NUISANCES POLLUTION RISKS AND CLIMATOLOGY	surface water alluvial plain deforestation flood protection land lake restoration	Interreg III(Espace Cadses)	01/02/03	01/12/05	1 893 000
				<i>Interreg III(Espace Cadses) - Somme</i>			<i>1893000</i>
Methodologies and Instruments for the Planning and the durable management of the Irrigation in condition of Dryness	Portugal, Spain, France, Turkey, Italy,	Irrigation drought water supply management water for agricultural use AGRICULTURE HYDRAULICS - HYDROLOGY WATER DEMAND	irrigation drought water supply management water for agricultural use	Interreg III(Espace Medocc)	30/06/05	30/06/07	1 100 000
Protection of the territory by the means of the ecological genius on the scale of the watershed	Portugal, Italy, Tunisia, Greece,	Information data exchange natural catastrophe ecology environment management environmental protection HYDRAULICS - HYDROLOGY METHODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID RISKS AND CLIMATOLOGY	information data exchange natural catastrophe ecology environment management environmental protection	Interreg III(Espace Medocc)	01/05/04	30/06/06	1 789 777
Dryness and Turning into a desert in the Mediterranean basin	Italy, Tunisia, Morocco, Greece,	Drought desertification data exchange data processing ANALYSIS AND TESTS INFORMATION - COMPUTER SCIENCES MEASUREMENTS AND INSTRUMENTATION METHODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID RISKS AND CLIMATOLOGY	drought desertification data exchange data processing	Interreg III(Espace Medocc)	01/02/02	30/09/04	2 725 200
MEDWET Areas	Spain, France, Italy, Morocco,	surface water water quality water pollution water planning water management INFRASTRUCTURES MEASUREMENTS AND INSTRUMENTATION POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT PREVENTION AND NUISANCES POLLUTION TOOL TERMS WATER QUALITY	surface water water quality water pollution water planning water management	Interreg III(Espace Medocc)	01/01/03	31/10/04	2 205 608

Sustainable network of Installation of the Hydraulic Resources	Greece, Italy, France, Morocco, Tunisia, Lebanon,	water distribution area water recycling water resource water reuse water supply management water for agricultural use water for domestic user ain water HYDRAULICS - HYDROLOGY POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT WATER DEMAND	water distribution area water recycling water resource water reuse water supply management water for agricultural use water for domestic use rain water	Interreg III(Espace Medoc)	30/03/05	30/06/07	900 000
Installation and management of the Mediterranean watershed	France, Greece, Morocco, Italy, Spain,	Watershed water policy pollution water pollution POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT PREVENTION AND NUISANCES POLLUTION WATER DEMAND WATER QUALITY	watershed water policy pollution water pollution	Interreg III(Espace Medoc)	30/07/05	30/07/07	650 000
				<u>Interreg III(Espace Medoc) Somme</u>			<u>9370585</u>
Development of a pilot model of eco-efficient industrial estate adopted to the Morocco situation through the establishment of an internal expert team for the technical assistance to companies in introducing waste water treatment and reuse	Morocco,	water resource management industrial waste water	water resource management industrial waste water	LIFE	01/02/05	01/02/07	481 609
Development of an Integrated Monitoring and Early Warning System to sustain the Quality and Multifunctionality of Surface Water	Cyprus,	surface water monitoring network/measuring network	surface water monitoring network/measuring network	LIFE	01/03/96	30/04/00	581 939
An Agenda 21 for the basin slope of north-west Tunisia	Tunisia,	Watershed Agenda 21 sustainable development	watershed Agenda 21 sustainable development	LIFE	01/03/99	31/07/01	250 000

Policy Guidelines for Wastewater Management in the Gaza Strip	Gaza strip & West Bank	treatment process waste water treatment plant effluent POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	treatment process waste water treatment plant effluent	LIFE	01/04/00	30/06/02	452 700
Living Lakes: Sustainable Management of wetlands and shallow lakes	Greece, Spain, Germany, United Kingdom,	surface water aquatic environment sustainable development WATER DEMAND ANALYSIS AND TESTS AGRICULTURE	surface water aquatic environment sustainable development	LIFE	01/07/01	31/10/04	1 060 127
Strengthening environmental control in Turkey, reinforcing the National Reference Laboratory of Golbasi	Turkey,	water quality improvement monitoring network/measuring network TOURISM - SPORT - HOBBIES	water quality improvement monitoring network/measuring network	LIFE	01/02/02	01/02/05	532 000
METAP Albania (Water supply and sewerage management), Turkey (Istanbul environment project) (Patara cultural heritage), Tunisia, Algeria (Meps)	Algeria, Cyprus, Lebanon, Albania, Tunisia, Turkey, Morocco,	environment management waste water treatment plant effluent ANALYSIS AND TESTS	environment management waste water treatment plant effluent	LIFE	01/04/93	01/06/97	1 245 000
Environmental action for the sustainability of natural resources through recycling of water and sludge frm marble production	Palestine,	water pollution industrial pollution water treatment PREVENTION AND NUISANCES POLLUTIONSANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSESWATER QUALITY	water pollution industrial pollution water treatment	LIFE	09/01/06	30/07/08	1 100 000
Demonstration of wastewater treatment in Tunisian tanneries	Tunisia,	industrial waste water	industrial waste water	LIFE	01/01/05	31/12/07	786 600

The Sources of the Jordan River, Humans and Nature	Israel,	water management water supply plan sustainable development land environment management agricultural policy AGRICULTURE METHODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT RISKS AND CLIMATOLOGY	water management water supply plan sustainable development land environment management agricultural policy	LIFE	01/11/05	01/11/08	630 881
Sakhnin Center as a Model for Environment Education and International Cooperation on Advanced Wastewater Treatment (A-WWT) in Rural Areas	Israel, Turkey,	waste water treatment plant effluent	waste water treatment plant effluent	LIFE	01/01/04	12/06/31	728 796
Demonstration of clean technologies in tanning processes	Egypt,	clean technology waste water	clean technology waste water	LIFE	01/01/05	31/12/07	793 700
				<i>LIFE Somme</i>			<i>8643352</i>
Bustan Agricultural Development Programme	Egypt,	Irrigation reasonable agriculture agriculture AGRICULTURE FINANCE-ECONOMY	irrigation reasonable agriculture agriculture	MEDA - NIPs	31/12/96	31/12/04	15 000 000
				<i>MEDA - NIPs Somme</i>			<i>15000000</i>
Samsun Wastewater Project	Turkey,	water resource management monitoring network/measuring network	water resource management monitoring network/measuring network	MEDA-NIPs	01/03/01	01/04/03	70 000 000
water sewerage in Taparura	Tunisia,	water purification water aeration PREVENTION AND NUISANCES POLLUTION SANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSES WATER QUALITY	water purification water aeration	MEDA-NIPs	01/05/00	26/07/04	34 000 000
LOWER EUPHRATES DRAINAGE & IRRIGATION	Syria,	water for agricultural use irrigation WATER DEMAND ANALYSIS AND TESTS HEALTH - HYGIENE - PATHOGENIC	water for agricultural use irrigation	MEDA-NIPs	01/07/86	01/12/01	12 000 000

		MICROORGANISM					
Water Supply & Sanitation in support of two Palestinian refugee camps	Syria,	drinking water collective wastewater treatment water purification water supply waste water treatment plant effluent	drinking water collective wastewater treatment water purification water supply waste water treatment plant effluent	MEDA-NIPs	09/09/02	09/09/06	8 400 000
Development around the stoppings	Tunisia,	sustainable development water for agricultural use WATER DEMAND	sustainable development water for agricultural use	MEDA-NIPs	12/01/01	12/01/08	19 500 000
Water Supply Bseira & Hama	Syria,	drinking water water supply management waste water treatment plant effluent DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT	drinking water water supply management waste water treatment plant effluent	MEDA-NIPs	03/01/94	31/12/03	24 000 000
Installation of the technical tools for management of water	Lebanon,	water management financing water policy sustainable development FINANCE-ECONOMYTOOL TERMSPOLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT	water management financing water policy sustainable development	MEDA-NIPs	01/06/06	01/06/09	5 000 000
Drainage of surface water in agricultural areas of the valley and delta of Nile	Egypt,	Drainage water for agricultural use WATER DEMAND	drainage water for agricultural use	MEDA-NIPs	01/05/00		50 000 000
Programme Management Unit (PMU) of Grater Amman Water Sector Improvement Programme	Jordan,	urban waste water	urban waste water	MEDA-NIPs	04/04/00	04/04/04	5 000 000
Support Program with the Sector of the Water Resources	Algeria,	water resource management water legislation DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT	water resource management water legislation	MEDA-NIPs	01/06/06	31/12/12	20 000 000
				<i>MEDA-NIPs Somme</i>			<i>247900000</i>

Sustainable concepts towards a zero outflow municipality	Egypt, Morocco, Turkey, Tunisia,	waste water treatment plant effluent water purification sludge reuse (gdt)DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENTHEALTH - HYGIENE - PATHOGENIC MICROORGANISMSANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSES	waste water treatment plant effluent water purification sludge reuse (gdt)	MEDA-WATER	01/09/03	01/09/07	4 413 255
Euro-Med Participatory Water Resources Scenarios Improving long-term access and rights to water for local populations in Egypt, Jordan and West Bank/Gaza.	Netherlands, United Kingdom, Jordan, Egypt, Palestine,	water resource management	water resource management	MEDA-WATER	01/05/03	01/05/07	3 842 521
Efficient Management of Wastewater, its Treatment and Re-Use in the Mediterranean Countries	Turkey, Lebanon, Jordan, Germany, Palestine, Italy,	wastewater treatment sustainable development	wastewater treatment sustainable development	MEDA-WATER	01/05/03	01/05/07	3 185 503
Development of tools and guidelines for the promotion of sustainable urban wastewater treatment and re-use in agricultural production in Mediterranean countries	Greece, Spain, Morocco, Turkey, Cyprus, Lebanon, Palestine, Jordan,	waste water treatment plant effluent collective wastewater treatment WATER DEMAND	waste water treatment plant effluent collective wastewater treatment	MEDA-WATER	01/05/03	01/05/07	1 876 455
Institutional and social innovations in irrigation mediterranean management	France, Morocco, Egypt, Lebanon, Spain, Italy,	water supply irrigation water resource management water for agricultural use WATER DEMANDDRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT	water supply irrigation water resource management water for agricultural use	MEDA-WATER	01/05/03	01/05/07	4 186 410
Stakeholder Participatory Sustainable Water Management at Farm Level Cooperation with Jordan and Palestine	Austria, Spain, Palestine, Jordan,	Farmer sustainable development irrigation water WATER DEMANDDRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT	farmer sustainable development irrigation water	MEDA-WATER	18/04/04	01/05/07	5 493 825

Improvement of irrigation water management in Lebanon and Jordan	Spain, Italy, Lebanon, Jordan,	water for agricultural use irrigation water management WATER DEMAND	water for agricultural use irrigation water management	MEDA-WATER	01/06/03	01/06/07	4 861 944
Mediterranean Drought Preparedness and Mitigation Planning	Spain, Cyprus, Morocco, Greece, Tunisia, Italy,	sustainable development crisis management WATER DEMAND METHODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT	sustainable development crisis management	MEDA-WATER	15/06/03	01/07/07	2 445 815
	Morocco,	FINANCE-ECONOMY POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT		MEDA-Water	02/01/07		0
Autonomous desalination system concepts for sea water and brackish water in rural areas with renewable energies – Potentials, Technologies, Field Experience, Socio-technical and Socio-economic impacts	Greece, Egypt, Jordan, Denmark, Morocco, Turkey, Spain, Oman	water desalination water supply solar energy water resource management DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENTSANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSES	water desalination water supply solar energy water resource management	MEDA-WATER	01/08/03	01/08/07	2 729 259
				<i>MEDA-WATER Somme</i>			<i>33034987</i>
The West Delta Water Conservation and Irrigation Rehabilitation	Egypt,	Irrigation Rehabilitation groundwater exploitation IWRM water use efficiency AGRICULTURE FINANCE-ECONOMYHYDRAULICS - HYDROLOGY METHODOLOGY - STATISTICS - DECISION AID POLICY-WATER POLICY AND WATER MANAGEMENT WATER DEMAND	Irrigation Rehabilitation groundwater exploitation IWRM water use efficiency	National	01/01/04		129 495 338
				<i>National Somme</i>			<i>129495338</i>
Improved System for Water Desalination by Solar Energy	Israel,	Desalination solar energy DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT ENERGY SANITATION -STRICT PURIFICATION PROCESSES	desalination solar energy	Pilot	01/01/06		73 000

				<i>Pilot Somme</i>			<i>73000</i>
The Fara'a and Jerash Integrated Watershed Management	Jordan, Palestine,	Watershed water management	watershed water management	SMAP	20/01/03	20/01/06	4 950 430
Implementation of a photovoltaic water pumping programme in Mediterranean countries.	Algeria, Morocco, Tunisia,	renewable energy drinking water solar energy	renewable energy drinking water solar energy	SMAP	22/12/01	22/12/05	2 935 769
Water Community Program to Promote Community Based Awareness	Palestine, Israel, Jordan,	water policy water resource management	water policy water resource management	SMAP	22/12/01		703 729
Preparation of Environmental Master Plan for the Nahar-Al-Kabir River in Lebanon and Syria	Libya, Syria,	Watershed river maintenance water distribution water resource management water supply management	watershed river maintenance water distribution water resource management water supply management	SMAP	01/05/01		1 790 315
				<i>SMAP Somme</i>			<i>10380243</i>
Assistance in Decentralized Rural Electrification through Photovoltaics	Syria,	hydraulic equipment/pumping equipment (gdt)electric power water desalination heat pump energy MEASUREMENTS AND INSTRUMENTATION	hydraulic equipment/pumping equipment (gdt) electric power water desalination heat pump energy	UNITED NATIONS DEVELOPEMENT PROGRAM	01/02/97	01/02/02	553 700
				<i>UNITED NATIONS DEVELOPEMENT PROGRAM Somme</i>			<i>553700</i>
	Morocco,	DRINKING WATER AND SANITATION : COMMON PROCESSES OF PURIFICATION AND TREATMENT			01/07/06	31/07/11	122 266 196
	France, Italy, Greece, Tunisia,				01/01/06	30/06/08	995 720

	Lebanon, Turkey, Syria, Morocco,					
				<i>(vide) Somme</i>		<i><u>123261916</u></i>
				<i>Total</i>		<i><u>1 638 390 91</u></i> <i><u>9</u></i>

Annexe 4 : Projets "Eau" de la Banque Mondiale

Mots clés secteur : irrigation, drainage, eau, assainissement, protection contre les inondations
252 références
* Montant de l'engagement à la date de présentation au Conseil, exprimé en millions de dollars EU. Ce montant ne tient pas compte des éventuelles annulations, mais il inclut les financements accordés à titre de don.

Intitulé du projet	Numéro du projet	Montant engagé	Type de produit	Pays/Zone	État	Date d'approbation
Pilot Forestry & Watershed Management Project	P004944	25	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	11-JUN-1992
Water Supply & Sewerage Rehabilitation Project	P004974	110	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	02-JUN-1994
Mascara Emergency Reconstruction Project	P038695	51	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	01-DEC-1994
West Mitidja Irrigation Project	P004929	110	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	30-MAY-1989
Pilot Public Health Management Project	P004937	16	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	05-MAR-1991
Sahara Regional Development Project	P004938	57	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	24-SEP-1991
Ain Temouchent Emergency Earthquake Recovery Project	P069947	83,46	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	22-JUN-2000
Urban Natural Hazard Vulnerability Reduction in the Wilaya of Algiers Project	P067605	88,45	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	08-AUG-2002
Second Rural Employment Project	P076784	95	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	29-APR-2003
Social Safety Net Support Project	P004978	50	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	25-APR-1996
Rural Employment Project	P043724	89	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	25-MAR-1997
Low-Income Housing Project	P042940	150	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	25-JUN-1998
Algiers Sewerage Project	P004889	82	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	04-APR-1978
Water Supply Engineering Project	P004895	5	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	15-JAN-1980
Bas Cheliff Irrigation Project	P004892	8	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	26-FEB-1980
ALGERIA- MUNICIPAL WASTE MANAGEMENT PROJECT	P077753	25	BIRD/IDA	Algérie	Abandon	N/A
Water Supply and Sewerage Rehabilitation Program Project - APL	P068238	115	BIRD/IDA	Algérie	Abandon	N/A
Algiers Urban Renewal Project	P004957	0	BIRD/IDA	Algérie	Abandon	N/A
National Water Supply & Sewerage Project (02)	P004903	250	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	26-MAY-1987
NAT. WATER II/B-LOAN	P004935	0	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	28-JAN-1988
Irrigation Engineering Loan Project	P004922	14	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	24-JUN-1988
Algiers Regional Water Supply Project	P004898	290	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	28-JUN-1984
National Water Supply and Sewerage Project	P004899	262	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	20-JUN-1985
Cheliff Irrigation Project	P004913	94	BIRD/IDA	Algérie	Achevé	12-MAY-1987
		<u>2044,91</u>		<u>Algérie</u> <u>Somme</u>		

Southern Conveyor Project (02)	P008365	30	BIRD/IDA	Chypre	Achevé	23-FEB-1988
Limassol - Amathus Sewerage & Drainage Project	P008374	25	BIRD/IDA	Chypre	Achevé	07-JUN-1990
Southern Conveyor Project	P008358	27	BIRD/IDA	Chypre	Achevé	06-MAR-1984
Khrysokhou Watershed Irrigation Project	P008356	16	BIRD/IDA	Chypre	Achevé	12-MAY-1983
Limassol Sewerage and Drainage Project	P008359	16,8	BIRD/IDA	Chypre	Achevé	08-MAY-1984
Vassilikos Pendaskinos Irrigation Project	P008351	11	BIRD/IDA	Chypre	Achevé	06-FEB-1979
Southeast Coast Sewerage & Drainage Project	P008375	32	BIRD/IDA	Chypre	Achevé	30-AUG-1991
Famagusta Sewerage Project	P008341	1,9	BIRD/IDA	Chypre	Achevé	23-MAR-1971
Nicosia Sewerage Project	P008342	3,5	BIRD/IDA	Chypre	Achevé	23-MAR-1971
Paphos Irrigation Project	P008346	14	BIRD/IDA	Chypre	Achevé	08-JAN-1974
		<u>177,2</u>		<u>Chypre</u> <u>Somme</u>		
Drainage Project (05)	P005052	68	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	30-MAY-1985
Matruh Resource Management Project	P005153	22	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	27-MAY-1993
Second Pollution Abatement Project	P090073	20	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	En cours	23-MAR-2006
ONYX solid Waste Alexandria - Carbon	P098737	0	Compensation des émissions de carbone	Égypte, République arabe d'	En cours	19-FEB-2006
Irrigation Improvement Project	P005173	80	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	22-DEC-1994
Channel Maintenance Project	P005060	70	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	26-JUN-1986
Pumping Stations Rehabilitation Project (02)	P005149	31	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	15-MAY-1990
Alexandria Water Distribution Project	P005058	36	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	15-SEP-1988
Private Sector Tourism Infrastructure and Environmental Management Project	P005168	130	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	18-MAY-1993
National Drainage Project	P005146	120	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	26-NOV-1991
Egypt Community and Local Dev. Project	P095819	60	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Abandon	N/A
West Delta Water Conservation and Irrigation Rehabilitation Project	P087970	145	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	En cours	21-JUN-2007

Nile Delta Drainage Project	P004983	26	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	24-MAR-1970
Upper Egypt Drainage Project	P004985	36	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	07-JUN-1973
EGYPT-ALEXANDRIA DEVELOPMENT PROJECT	P094229	100	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	En cours	18-SEP-2007
Upper Egypt Integrated Governorates Development Project	P097326	200	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Proposi	N/A
EG-GREATER CAIRO DEVELOPMENT PROJECT	P094230	100	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Proposi	N/A
Integrated Sanitation & Sewerage Infrastructure Project	P094311	120	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Proposi	N/A
New Land Development Project	P005028	80	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	16-DEC-1980
Beheira Provincial Water Supply Project	P005032	56,6	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	02-JUN-1981
Irrigation Pumping Stations Rehabilitation Project	P005039	41,5	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	26-APR-1983
Water Supply and Sewerage Engineering in Dagaliya Damietta and Beheira Project	P005048	4	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	25-OCT-1983
Upper Egypt Drainage Project (02)	P004998	50	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	08-JUN-1976
Alexandria Water Supply Project	P005007	56	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	22-FEB-1977
Nile Delta Drainage Project (02)	P005002	66	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	31-MAY-1977
Water Supply Engineering and Technical Assistance Project	P005013	2	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	06-DEC-1977
Matruh Resource Management (02) Project	P077281	5,17	Projet pour l'environnement mondial	Égypte, République arabe d'	Achevé	06-MAR-2003
EGYPT-Integrated Irrigation Improvement and Management Project	P073977	120	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	En cours	03-MAY-2005
Pumping Stations Rehabilitation III	P041410	120	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	Achevé	06-AUG-1998
Second Matruh Resource Management	P074075	12,35	BIRD/IDA	Égypte,	Achevé	06-MAR-2003

Project				République arabe d'		
Sohag Rural Development Project	P040858	25	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	En cours	27-AUG-1998
East Delta Newlands Agricultural Services Project	P049166	15	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	En cours	04-NOV-1997
The Second National Drainage Project	P045499	50	BIRD/IDA	Égypte, République arabe d'	En cours	15-JUN-2000
		<u>2067,62</u>		<u>Égypte, République arabe d' Somme</u>		
Salonica and Volos Sewerage Project	P008431	36	BIRD/IDA	Grèce	Achevé	07-DEC-1976
Ground Water Irrigation Development Project	P008420	25	BIRD/IDA	Grèce	Achevé	10-JUN-1971
East Vermion Irrigation Project	P008428	40	BIRD/IDA	Grèce	Achevé	19-AUG-1975
Nestos and Yannitsa Irrigation Project	P008424	30	BIRD/IDA	Grèce	Achevé	30-APR-1974
		<u>131</u>		<u>Grèce Somme</u>		
Sewerage Project	P037410	30	BIRD/IDA	Israël	Achevé	28-NOV-1972
		<u>30</u>		<u>Israël Somme</u>		
Greater Amman Water Supply and Sewerage Project	P005270	30	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	08-JAN-1985
Community Infrastructure Project	P049581	30	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	21-AUG-1997
Jordan Valley Project	P005247	7,5	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	02-JUL-1974
Amman Water & Sanitation Management Project	P048521	55	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	16-MAR-1999
Zarqa and Ruseifa Water Supply and Sewerage Project	P005263	17	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	07-DEC-1982
Amman Water Supply and Sewerage Project (03)	P005253	14	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	23-MAR-1978
Eight Cities Water Supply and Sewerage Project	P005267	30	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	24-MAY-1984
Disi/Amman Water Conveyor Project	P051749	100	Garanties	Jordanie	Abandon	N/A
GULF OF AQABA EAP	P005237	0	Projet pour l'environnement mondial	Jordanie	Achevé	13-JUN-1996
DISI WATER PROJECT	P077750	100	Garanties	Jordanie	Abandon	N/A
Amman Water Supply Development Board Project	P005239	2	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	22-DEC-1961
Emergency Recovery Project	P005317	10	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	21-MAR-1991
JORDAN RIFT VALLEY IMPROVEMENT PROJECT	P039748	30	BIRD/IDA	Jordanie	Abandon	N/A
Tourism Development Project (02)	P035997	32	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	31-JUL-1997

Agriculture Sector Adjustment Loan Project	P005310	80	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	08-DEC-1994
Water Supply Project	P005246	8,7	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	22-MAY-1973
JO-REGIONAL & LOCAL DEVELOPMENT	P070958	20	BIRD/IDA	Jordanie	En cours	19-DEC-2006
Water Supply & Sewerage Project	P005285	50	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	15-MAY-1986
Agriculture Sector Technical Support Project	P005321	6,6	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	08-DEC-1994
Water Project	P005241	3,5	BIRD/IDA	Jordanie	Achevé	12-DEC-1963
		626,3		<i>Jordanie</i> <i>Somme</i>		
LB-MUNICIPAL INFRASTRUCTURE	P103875	30	Financement spécial	Liban	En cours	03-NOV-2006
Awali - Beirut Water Conveyor Project	P045101	65	Garanties	Liban	Abandon	N/A
Greater Beirut Water Supply and Sanitation Project	P049903	65	BIRD/IDA	Liban	Abandon	N/A
Bekaa Water Supply Rehabilitation and Modernization Project	P077334	48	BIRD/IDA	Liban	Proposé	N/A
Municipal Infrastructure Project (01)	P050544	80	BIRD/IDA	Liban	En cours	22-JUN-2000
Bekaa Emergency Water Supply Project	P103885	15	Financement spécial	Liban	En cours	20-MAR-2007
Ba'albeck Water and Wastewater Project	P074042	43,53	BIRD/IDA	Liban	En cours	04-JUN-2002
Cultural Heritage and Urban Development Project	P050529	31,5	BIRD/IDA	Liban	En cours	17-APR-2003
Coastal Pollution Control and Water Supply Project	P005342	53,1	BIRD/IDA	Liban	Achevé	18-FEB-1997
LB-ERRP SUPPLEMENTAL	P043297	50	BIRD/IDA	Liban	Achevé	30-MAY-1996
Solid Waste/Environmental Management Project	P005345	55	BIRD/IDA	Liban	Achevé	06-JUN-1995
Emergency Reconstruction & Rehabilitation Project	P005336	175	BIRD/IDA	Liban	Achevé	04-MAR-1993
Irrigation Rehabilitation and Modernization Project	P005344	57,2	BIRD/IDA	Liban	Achevé	29-JUN-1994
		768,33		<i>Liban</i> <i>Somme</i>		
Sidi Slimane Agriculture Project	P005350	17,5	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	26-AUG-1964
Land Development for Low Income Families Project	P005514	130	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	10-JUN-1993
Water Supply Project (02)	P005389	49	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	07-JUN-1979
Municipal Finance Project (01)	P005517	104	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	10-JUN-1993
Sewerage Engineering Project	P005383	1,5	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	09-AUG-1977
Water Supply Project (05)	P005435	160	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	23-NOV-1993
First Water Sector Development Policy Loan	P095840	100	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	01-MAY-2007
Rainfed Agriculture Development Project	P069124	26,8	BIRD/IDA	Maroc	En cours	10-JUN-2003
Small and Medium Scale Irrigation Project	P005405	42	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	29-MAR-1983
HISTORIC CENTERS	P076921	40	BIRD/IDA	Maroc	Abandon	N/A

REVITALIZATION PROGRAM (MEKNES)						
Water Supply Project (03)	P005396	87	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	28-MAY-1981
RURAL WATER SUPPLY AND SANITATION	P040566	10	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	25-NOV-1997
Large Scale Irrigation Improvement Project (02)	P005462	215	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	30-MAR-1993
Rural Water Supply and Sanitation Project	P086877	60	BIRD/IDA	Maroc	En cours	15-DEC-2005
Casablanca Rabat Water Supply Project	P005364	48	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	18-JUL-1972
Morocco Second Sewerage and Water Reuse Project	P005503	40	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	30-APR-1996
Sebou Irrigation Project	P005355	46	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	28-OCT-1969
Emergency Drought Recovery Project	P041303	100	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	29-AUG-1995
Support for the Social Development Agency Project	P073531	5	BIRD/IDA	Maroc	En cours	04-JUN-2002
Doukkala Irrigation Project	P005372	30	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	03-FEB-1976
IRRIGATION BASED COMMUNITY DEVELOPMENT	P056978	32,57	BIRD/IDA	Maroc	En cours	31-MAY-2001
Doukkala Irrigation Project (02)	P005378	41	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	03-MAY-1977
MA-OUM ER RBIA IRRIGATED AGRICULTURE MODERNIZATION PROJECT	P093719	80	BIRD/IDA	Maroc	Proposi	N/A
Souss Groundwater Irrigation Project	P005370	18,5	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	06-MAY-1975
Municipal Finance Project (02)	P005523	70	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	11-SEP-1997
Lakhdar Watershed Management Pilot Project	P005519	4	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	22-DEC-1998
Casablanca Sewerage Project	P005449	60	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	02-JUN-1987
National Water Supply Rehabilitation Project	P005423	60	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	02-JUN-1987
Small and Medium Scale Irrigation Project (02)	P005425	23	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	14-JUN-1988
Large Scale Irrigation Improvement Project	P005418	46	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	25-FEB-1986
Agriculture Sector Investment Loan Project	P005441	50	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	17-SEP-1991
National Initiative for Human Development Support Project (INDH)	P100026	100	BIRD/IDA	Maroc	En cours	12-DEC-2006
Forestry Development Project (02)	P005437	49	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	09-JAN-1990
MA-WATER RESOURCES MGMT.	P005521	20	BIRD/IDA	Maroc	Achevé	26-FEB-1998
		<i>1965,87</i>		<i>Maroc</i> <i>Somme</i>		
Water Supply Project	P005545	15	BIRD/IDA	République arabe syrienne	Achevé	31-MAY-1973
Lower Euphrates Drainage Project	P005557	30	BIRD/IDA	République arabe syrienne	Achevé	10-APR-1979
Aleppo Water Supply Project	P005553	50	BIRD/IDA	République	Achevé	14-JUN-1977

				arabe syrienne		
Damascus Water Supply Project (02)	P005551	35	BIRD/IDA	République arabe syrienne	Achevé	13-APR-1976
Aleppo Sewerage Project	P005563	70	BIRD/IDA	République arabe syrienne	Achevé	13-MAY-1986
Balikh Irrigation Project	P005546	73	BIRD/IDA	République arabe syrienne	Achevé	19-MAR-1974
Homs and Hama Sewerage Project	P005561	30	BIRD/IDA	République arabe syrienne	Achevé	22-MAY-1984
		303		<i>République arabe syrienne</i> <i>Somme</i>		
Water Supply Project (07)	P005659	50	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	13-DEC-1983
Water Supply Project (02)	P005603	10,5	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	30-JUN-1970
Municipal Sector Investment Project	P005687	75	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	02-JUL-1992
Municipal Development Project (02)	P046832	80	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	24-JUN-1997
Natural Resources Management Project	P005736	26,5	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	13-MAY-1997
Southern Irrigation Project	P005634	25	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	22-JAN-1980
Sfax Flood Protection Project	P005654	25	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	24-MAY-1983
Water Supply Project (01)	P005601	15	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	03-DEC-1968
Agricultural Sector Investment Loan Project (02)	P050418	42	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	29-JAN-1998
Gulf of Gabes Marine and Coastal Resources Protection Project	P069460	6,31	Projet pour l'environnement mondial	Tunisie	En cours	10-MAR-2005
Greater Tunis Sewerage and Reuse Project	P005731	60	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	29-MAY-1997
Central Tunisia Irrigation Project	P005649	16,5	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	25-JAN-1983
TUN - Community-Based Integrated Rural Development	P086660	30	BIRD/IDA	Tunisie	Proposi	N/A
Urban Water Supply Project	P064836	38,03	BIRD/IDA	Tunisie	En cours	17-NOV-2005
Medjerda Nebhana Irrigation Development Project	P005644	22	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	25-MAY-1982
Municipal Development Project (03)	P074398	78,39	BIRD/IDA	Tunisie	En cours	05-DEC-2002
TN-Tunis West Sewerage	P099811	66,8	BIRD/IDA	Tunisie	En cours	06-JUL-2006
Water Supply Project (06)	P005648	30,5	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	27-APR-1982
Urban Sewerage Project (03)	P005653	34	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	29-MAR-1983
Urban Sewerage Project (02)	P005631	26,5	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	22-MAR-1979
Water Supply & Sewerage Project	P005680	58	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	28-JUL-1994
Water Supply Project (03)	P005615	23	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	28-MAY-1974
Urban Sewerage Project (01)	P005618	28	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	28-JAN-1975

Irrigation Management Improvement Project	P005661	22	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	06-JUN-1985
Agricultural Sector Investment Loan	P005721	120	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	18-NOV-1993
Gabes Irrigation Project	P005665	27,7	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	16-JUL-1985
Tunisia: Sustainable Municipal Solid Waste Management Project	P095012	22	BIRD/IDA	Tunisie	En cours	13-MAR-2007
Irrigation Rehabilitation Project	P005616	12,2	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	19-DEC-1974
Sidi Salem Multipurpose Project	P005623	42	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	24-MAY-1977
NORTHWEST MOUNTAINOUS AREAS DEVELOPMENT PROJECT	P005733	27,5	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	23-DEC-1993
Water Supply Project (04)	P005626	21	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	02-JUN-1977
Tunisia- Nine landfills Carbon Finance	P099672	0	Compensation des émissions de carbone	Tunisie	En cours	10-APR-2006
Urban Sewerage Project (01)	P005618	28	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	28-JAN-1975
Tunisia- Jebel Chekir Solid Waste Carbon	P099670	0	Compensation des émissions de carbone	Tunisie	En cours	10-APR-2006
Water Supply Project (05)	P005632	25	BIRD/IDA	Tunisie	Achevé	17-MAY-1979
Water Sector Investment Loan Project	P035707	103	BIRD/IDA	Tunisie	En cours	22-JUN-2000
		<u>1317,43</u>		<u>Tunisie</u> <u>Somme</u>		
Ceyhan Aslantas Multipurpose Project	P008901	74	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	13-FEB-1973
Emergency Flood & Earthquake Recovery Project	P058877	369	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	10-SEP-1998
Ankara Sewerage Project	P009061	173	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	21-DEC-1989
KOYKENT DEVELOPMENT PROJECT	P077324	100	BIRD/IDA	Turquie	Abandon	N/A
Bursa Water & Sanitation Project	P009065	129,5	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	11-MAR-1993
Anatolia Watershed Rehabilitation Project	P070950	20	BIRD/IDA	Turquie	En cours	01-JUN-2004
Drainage & On Farm Development Project	P008961	255	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	20-MAR-1986
Privatization of Irrigation Project	P009072	20	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	14-OCT-1997
Izmir Water Supply & Sewerage Project	P008971	184	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	21-MAY-1987
Seyhan Irrigation Project (02)	P008885	24	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	25-FEB-1969
Earthquake Rehabilitation & Reconstruction Project	P009099	285	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	23-JUL-1992
Istanbul Water Supply Project	P008900	37	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	27-JUN-1972
Irrigation Rehabilitation Project	P008895	18	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	18-JAN-1972
Antalya Water Supply & Sanitation Project	P009093	100	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	25-MAY-1995
Istanbul Water Supply & Sewerage Project	P009034	218	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	01-DEC-1987
Municipal Services Project	P081880	275	BIRD/IDA	Turquie	En cours	23-JUN-2005
Istanbul Sewerage Project	P008945	88,1	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	27-MAY-1982

Anatolia Watershed Rehabilitation GEF Project (Black Sea)	P075094	7	Projet pour l'environnement mondial	Turquie	En cours	01-JUN-2004
Cesme-Alacati Water Supply & Sewerage Project	P008985	13,1	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	14-APR-1998
Seyan Irrigation Project	P008878	20	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	31-MAY-1963
Istanbul Municipal Infrastructure Project	P100383	322,15	BIRD/IDA	Turquie	En cours	28-JUN-2007
Igdir Aksu Eregli Ercis Irrigation Project	P008950	115,3	BIRD/IDA	Turquie	Achevé	05-JUN-1984
		<u>2847,15</u>		<u>Turquie</u>		
		<u>12278,81</u>		<u>Total</u>		

Annexe 5 : Réponses au questionnaire des pays

Operations implemented since 1995 in the water sector																		
Pays	Name of the programme or project	Themes							Year(s) of financing	Global amount of the project Million JD	European Commission (precise the initiative or programme) Amount	Banks (precise)			Bilateral aid (countries)		Other donors	
		Water resources management	Water demand management	Drinking water	Water sanitation	Research programmes	Other	Bank				Loan	Grant	Country	Amount	Donor	Amount	
Jordanie 1 JD = 1 €	As Samra Wastewater Treatment Plant (BOT)				X				170					USAID	70			
					X									Government of Jordan	22			
					X									Contractor (SPC)	78			
Jordanie	Upgrading and expansion of Aqaba Wastewater Treatment Plant				X			2003-2007	25					USAID	25			
Jordanie	Zara Ma'en Water Conveyance Project			X				2003-2007	89					USAID (90%)	80,1			
														Government of Jordan (10%)	8,9			
Jordanie 1JD = 1,03 €	Rehabilitation of Water systems in Aqaba		X					2005-2007	13					USAID (85%)	11,05			
														Government of Jordan (15%)	1,95			

Jordanie	Study, Design and implementation to upgrade karak Wastewater treatment plant				X			2007-2008	6,5						Kfw	6,5			
Jordanie	Steering Competence in the Water Sector (SCWS)														GTZ				
Jordanie	Improvement of Water Supply in Zarqa Governorate-Stagell				X			2007-2008	2,5						JICA	2,5			
Jordanie	Southern Karak Water Supply System				X			1998-2001	2,19	2,19									
Jordanie	Tafeilah Water Supply System				X			1999-2003	5,18	5,18									
Jordanie	Supervision on Karak and Tafeilah Project						X	1999-2005	0,57	0,57									
Jordanie	Greater Irbid Wastewater Project / Miscellaneous				X			1995-1996	0,7		EIB	0,35							
Jordanie	Nady Al Sebaq & Marka Wastewater Project				X			1995-1997	1,99		EIB	1							
Jordanie	Souf and Deir al Iyyat Wastewater Project				X			1995-1999	1,5		EIB	0,75							
Jordanie	Mukayyam Souf Wastewater project				X			1995-1998	1,4		EIB	0,7							
Jordanie	Amman Wastewater Project/Miscellaneous				X			1995-1998	0,86		EIB	0,43							
Jordanie	Zarqa & Rusaifeh Wastewater Project / Miscellaneous				X			1995-1998	0,78		EIB	0,39							
Jordanie	Implementation of Water network in Ajloun				X			1997-1999	4,67		EIB	2,34							
Jordanie	Yajouz & Jubayha Wastewater project							1998-2000	1,5		EIB	0,75							
Jordanie	Dahiyat Al Rasheed Wastewater Project Phase II				X			1998-1999	0,43		EIB	0,22							
Jordanie	Dahiyat Al Rasheed Wastewater Project Phase I				X			2001-2002	0,47		EIB	0,24							
Jordanie	TOTAL								328,24	7,94		7,15				306			
Jordanie	TOTAL 1000 €								328 240	7 940		7 150				306 000			
Liban	Projet N°1-poursuite et achèvement du programme de réhabilitation et de création de réseaux et de systèmes d'eau potable dans les différentes régions libanaises (26 projets)																		
Liban	Grand Beyrouth																		

Liban	-agrandissement de la station de traitement de l'eau potable de Dbayeh (2ème étape)		X					2003-2004-2005	3 270 465						protocole italien	2 845 305		
Liban	-projet d'eau potable et d'assainissement pour le Grand Beyrouth: réseaux et réservoirs		X					2003-2004-2005	33 000 000								WB EIB	28 050 000
Liban	-Travaux de poursuite et d'achèvement des projets hydrauliques et dans les différentes circonscriptions (connus sous le nom de bouchage des trous de financement)		X					2003-2004-2005	10 000 000								KFAED	8 500 000
Liban	Liban-Nord																	
Liban	-projet d'approvisionnement en eau potable des villages et des agglomérations du Caza de Minyeh (Liban-Nord)		X					2003-2004-2005	8 000 000								SFD	7 200 000
Liban	-poursuite et achèvement de l'approvisionnement en eau potable des villages connectés au réservoir de El Kornet (Liban-Nord)		X					2003-2004-2005	1 822 000								AFESD	1 822 000
Liban	-poursuite et achèvement de l'approvisionnement en eau potable des villages connectés au réservoir de Harrar et Kab'ite (Liban-Nord)		X					2003-2004-2005	9 957 500								AFESD	9 957 500
Liban	-poursuite et achèvement de l'approvisionnement en eau potable des villages faisant partie du projet de Beit Mellat (Liban-Nord)		X					2003-2004-2005	7 207 750								AFESD	7 207 750
Liban	-les réseaux secondaires de la ville de Tripoli (Liban-Nord)		X					2003-2004-2005	8 700 000						Agence Française pour le Développement-France	8 700 000		
Liban	-projet de réhabilitation des systèmes hydrauliques qui dépendent de la station de Jradeh (Liban-Nord)		X					2003-2004-2005	8 987 835						protocole italien	5 392 701		

Liban	-projet d'eau potable pour la région de Bechareh (Liban-Nord)	X					2003-2004-2005	8 745 550				protocole italien	5 247 330			
Liban	Mont-Liban															
Liban	-adduction d'eau de Nahr Ibrahim vers la ville de Byblos (Mont-Liban)	X					2003-2004-2005	1 800 000						KFAED	1 530 000	
Liban	-projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable dans le caza de Byblos (Mont-Liban)	X					2003-2004-2005	16 000 000				protocole italien	6 720 000			
Liban	-projet de Fawar Antélias (Mont-Liban)	X					2003-2004-2005	22 000 000				protocole italien	14 520 000			
Liban	-création d'une ligne d'adduction d'eau de la source Joueizate vers les réservoirs de Bhannès (Mont-Liban)	X					2003-2004-2005	4 785 603						KFAED	4 067 763	
Liban	-travaux de fourniture d'eau à la région de JrOud Aley (Mont-Liban)			X			2003-2004-2005	4 835 000						KFAED	117 250	
Liban	-projet de réhabilitation des systèmes hydrauliques dans le caza du Metn (Mont-Liban)			X			2003-2004-2005	13 027 920				protocole italien	7 816 752			
Liban	-projet de réhabilitation des systèmes hydrauliques dans les cazas de Aley et du Chouf (Mont-Liban)			X			2003-2004-2005	27 488 984				IDB	27 488 984			
Liban	-captage des sources de Barouk, Ra'yane et Safa et construction d'une ligne d'adduction d'eau des sources de Ra'yane vers Aley (Mont-Liban)	X					2003-2004-2005	13 200 000						KFAED	11 220 000	
Liban	Sud-Liban															
Liban	-projet d'approvisionnement en eau potable de Jezzine (Sud-Liban)			X			2003-2004-2005	1 705 000				AFD	1 705 000			
Liban	-réhabilitation et amélioration des systèmes hydrauliques et des conduites de Nabatieh (Sud-Liban)			X			2003-2004-2005	23 600 000				protocole iranien	16 875 000			
Liban	-travaux de captage et d'adductions de la source de Tasseh (Sud-Liban)	X					2003-2004-2005	3 330 000				AFD	2 830 000			
Liban	-projet d'approvisionnement en eau potable de la région de Habbarieh (Sud-Liban)			X			2003-2004-2005	7 500 000				AFD	6 375 000			

Liban	-poursuite et achèvement des études des projets de barrages: Dar B'ehtar, le lac de Jensaya et le barrage de Azzibé	X					2003-2004-2005	1 350 000					protocole italien	1 350 000			
Liban	-barrage de Dar B'ehtar: première étape	X					2003-2004-2005	15 000 000					protocole italien	9 000 000			
Liban	-barrage de Bissri:l'étape entre 2003 et 2005	X					2003-2004-2005	80 000 000		IDB	80 000 000						
Liban	-lac de Azzibé	X					2003-2004-2005	10 000 000					protocole italien	6 000 000			
Liban	-lac de Lebaa- Jensaya	X					2003-2004-2005	8 000 000					protocole italien			6 000 000	
Liban	Projet N°4-les systèmes d'assainissement dans les principales villes côtières																
Liban	-projet de création d'une station secondaire d'épuration des eaux usées dans la région de Ghadir				X		2003-2004-2005	50 000 000							KFW IDB	50 000 000	
Liban	-projet de création d'une ligne de collecte et d'évacuation des eaux usées pour la partie côtière sud du Grand Beyrouth (Cité Sportive, Ghadir, Nameh)				X		2003-2004-2005	8 000 000		IDB	8 000 000						
Liban	-projet d'assainissement sanitaire du Grand Beyrouth				X		2003-2004-2005	60 000 000							WB EIB	51 000 000	
Liban	-projet d'une station d'épuration des eaux usées dans larégion de Bourj Hammoud-Dora				X		2003-2004-2005	75 000 000									
Liban	-création d'une station de traitement des eaux usées et de réseaux pour la zone côtière du Kesrouan				X		2003-2004-2005	90 000 000							JBIC	90 000 000	
Liban	-projet des réseaux des eaux usées dans Tripoli (1ère partie)				X		2003-2004-2005	10 000 000		EIB	10 000 000						
Liban	-projet des réseaux des eaux usées dans Tripoli (2ème partie)				X		2003-2004-2005	50 000 000		IDB	50 000 000						
Liban	-l'évacuateur marin de Tripoli				X		2003-2004-2005	8 800 000		EIB	8 800 000						
Liban	-station de traitement et réseaux d'assainissement à Tyr				X		2003-2004-2005	45 000 000		EIB	45 000 000						

Liban	Projet N°5-les systèmes d'assainissement dans les villes côtières de taille moyenne																	
Liban	-création de réseaux d'assainissement pour le littoral de Byblos (connectés à la station de traitement des eaux usées de Byblos)			X			2003-2004-2005	13 000 000				protocole italien	11 050 000					
Liban	-création de réseaux d'assainissement pour le littoral du Chouf (connectés à la station de traitement des eaux usées de Ras Nabi Younès)			X			2003-2004-2005	20 000 000						KFAED	17 000 000			
Liban	-création de réseaux d'assainissement connectés à la station de traitement des eaux usées de Chekka			X			2003-2004-2005	5 500 000						KFAED	4 675 000			
Liban	-création de réseaux d'assainissement et d'une station de traitement des eaux usées dans la localité de Abdeh			X			2003-2004-2005	25 000 000						SFD	22 500 000			
Liban	-création de réseaux d'assainissement connectés à la station de traitement des eaux usées Batroun			X			2003-2004-2005	5 500 000						KFAED	4 675 000			
Liban	Projet N°6-programme de protection de la ressource d'eau de la pollution																	
Liban	Liban-Nord																	
Liban	-station de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement dans la localité de Michmih et les villages avoisinants			X			2003-2004-2005	10 000 000				protocole italien	6 000 000					
Liban	-station de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement dans la localité de jébrael et les villages avoisinants			X			2003-2004-2005	8 500 000		IDB	8 500 000							
Liban	-station de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement dans le Koura			X			2003-2004-2005	8 500 000		IDB	8 500 000							
Liban	-station de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement dans la localité de Bak'oun et les villages avoisinants			X			2003-2004-2005	6 000 000				protocole italien	3 600 000					

Liban	Mont-Liban																								
Liban	-station de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement dans la localité de Qartaba et les villages avoisinants				X			2003-2004-2005	3 200 000										protocole italien	1 920 000					
Liban	-station de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement dans la localité de Hrajel et les villages avoisinants- caza de Kserouane				X			2003-2004-2005	4 750 000										protocole italien	2 850 000					
Liban	-projet de réhabilitation et d'agrandissement du réseau d'assainissement dans la région nord et création d'une station de traitement des eaux usées dans la localité de Khonshara				X			2003-2004-2005	7 500 000														KFAED	5 250 000	
Liban	-projet de réhabilitation et d'agrandissement du réseau d'assainissement dans la région centrale et de quelques villages de la région de Iklim El Kharoub				X			2003-2004-2005	15 000 000														KFAED	10 500 000	
Liban	-station de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement dans la localité de Mazrat El Chouf et de quelques villages avoisinants				X			2003-2004-2005	3 000 000											protocole italien	1 800 000				
Liban	-station de traitement des eaux usées dans la localité du Barouk				X			2003-2004-2005	1 800 000														KFAED	1 530 000	
Liban	circonscription de Nabatieh																								
Liban	-création de 2 stations de traitement des eaux usées et de réseaux d'assainissement dans les localités de Bint Jbeil et des villages avoisinants				X			2003-2004-2005	6 450 000											protocole italien	3 870 000				
Liban	-réseaux d'assainissement faisant partie de la station de Nabatieh				X			2003-2004-2005	8 000 000														KFAED	6 800 000	
Liban	-station de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement de la localité de Hasbaya et des villages avoisinants				X			2003-2004-2005	5 500 000											protocole italien	3 300 000				

Liban	-station de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement de la localité de Jba'a et des villages avoisinants				X				2003-2004-2005	3 600 000								protocole italien	2 160 000					
Liban	Békaa																							
Liban	-projet d'assainissement de la ville de Zahlé et de ses environs				X				2003-2004-2005	17 281 250									protocole italien	10 541 563				
Liban	-aide technique au bénéfice de la municipalité de la ville de Zahlé				X				2003-2004-2005	1 634 000									protocole italien	1 634 000				
Liban	-projet d'assainissement du secteur Békaa ouest (de Joub Jannine et Saghbine)				X				2003-2004-2005	28 000 000		IDB	28 000 000											
Liban	-station de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement de la localité du Hermel et des villages avoisinants				X				2003-2004-2005	5 300 000									protocole italien	3 180 000				
Liban	-station de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement de la localité de Anjar, Majdel Anjar et des villages avoisinants				X				2003-2004-2005	10 000 000									protocole italien	6 000 000				
Liban	-station de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement de la localité de Qaraoun et des villages avoisinants				X				2003-2004-2005	8 200 000									protocole italien	4 920 000				
Liban	-projet d'installation de 148 kms de lignes d'assainissement supplémentaires dans les localités de Baalbeck, Douris, laa, Tell El Abiad, Amechki				X				2003-2004-2005	16 000 000												WB	13 600 000	
Liban	-contrat d'opération et d'entretien de la station de traitement des eaux usées de Baalbeck				X				2003-2004-2005	1 672 000												WB	1 504 800	
Liban	-station de traitement des eaux usées de la localité de Laboueh				X				2003-2004-2005	4 500 000									protocole iranien	3 375 000				
Liban																								
Liban	TOTAUX									1 141 860 619			258 890 000							207 776 635			429 231 701	
Liban	TOTAL en milliers €									776 465			176 045							141 288			291 878	

		Thématique						Coût et financement (en milliers d'Euros)									
Dénomination du projet ou du programme	Gestion de la ressource	Gestion de la demande	Accès à l'eau	Assainissement	Action de recherche	Autres	Année(s) de financement	montant total du projet	Commission Européenne (préciser le programme)	Banques (préciser les quelles)			Aides bilatérales (Pays)			Autres donateurs ou bailleurs	
										Banque	Prêt	Don	Pays	Prêt	Don	Donateur	Montant
Maroc	PAGER : Toutes les provinces			X			1995						France - AFD	158 000			
Maroc	Construction des barrages Chakoukane et Bab Louta	X					1997						France - AFD	250 000			
Maroc	PAGER: Errachidia			X	X		1997						Luxembourg - Luxdéveloppement		3 136		
Maroc	PAGER: Taroudant			X			1998			KFW		10 000					
Maroc	PAGER: Al Hoceima, Oujda-Angad, Berkane, Taourirt, Jerada, Boulemane, Sefrou, Ifrane, El Hajeb, Meknès, Khemisset			X			1998						France - AFD	120 000			
Maroc	PAGER: Errachidia, Zagora			X	X		1998						Luxembourg - Luxdéveloppement		3 074		
Maroc	PAGER: Marrakec-Menera, Al Haouz, Chichaoua, Sidi Youssef, Ben Ali, Essaouira			X			1998		MEDA I			15 000					
Maroc	PAGER: Wilaya d'Agadir			X			2000						Belgique - CTB		3 938		
Maroc	PAGER: Settat			X			2001						Italie		50 000		
Maroc	PAGER: Errachidia, Zagora			X	X		2001						Luxembourg - Luxdéveloppement		3 975		
Maroc	PAGER: Taroudant et Tiznit			X			2002			KFW		6 920					

Maroc	PAGER: Tiznit			X					2003						Belgique - CTB		3 938		
Maroc	PAGER: Ouarzazate			X					2003						Belgique - CTB		1 331		
Maroc	Etude de l'intervention stratégique de l'ABH Sebou.	X	X						2003						France - AFD		250		
Maroc	Appui institutionnel à l'ABH Loukkos en matière de GIRE	X	X						2003						Espagne -AECI		1 000		
Maroc	Appui institutionnel à l'ABH Loukkos, Programme de coopération trans-frontalier	X	X						2003						Andalousie		1 000		
Maroc	PAGER: Larache, tétouan			X					2004						Andalousie		661		
Maroc	Projet de protection des ressources en eau (PPRE)	X	X						2004						Allemagne-GTZ		3 300		
Maroc	Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PPRE)	X	X						2004						Allemagne-GTZ		3 500		
Maroc	PAGER: Errachidia, Zagora			X	X				2005						Luxembourg-Luxdéveloppement		2 938		
Maroc	Programme de construction des petits et moyens barrages dans le bassin de souss-massa-draa	X							2006						Belgique - CTB		3 000		
Maroc	Appui institutionnel à l'ABH Moulouya, en matière de GIRE	X	X						2006						Espagne -AECI		800		
Maroc	TOTAL en milliers €															31 920	528 000	85 841	
		Themes								Cost and financing									
Turquie	Name of the programme or project	Water resources management	Water demand management	Water supply	Sanitation	Research programmes	Other	Year(s) of financing	Global amount of the project	European Commission (precise the initiative or programme)	Banks (precise)			Bilateral aid (countries)		Other donors	Amount	Donor	Amount
										Amount	Bank	Loan	Grant	Country	Amount	Donor	Amount		
	Project 1																		

	Demirdöven 1st Stage (Demirdöven Irrigation)	x						2002 - 2007	50 432 157 \$		CEB	24 500 000 \$						
Turquie	Project 2																	
	Akçay Bozdoğan Project	x						2002 - in progress	100 772 000 \$		CEB	50 386 000 \$						
Turquie	Project 3																	
	Biga - Bakacak Project	x						2002 - 2007	52 258 917 \$		CEB	17 500 000 \$						
Turquie	Project 4																	
	Kesiksuyu - Savrun Irrigation Project	x						2002 - 2005	20 373 820 \$		CEB	9 487 196 \$						
Turquie	Project 5																	
	Antalya Çayboğazı (Elmalı Plain Irrigation)	x						2002 - in progress	68 758 613 \$		CEB	36 200 000 \$						
Turquie	Project 6																	
	Lower Ceyhan Aslantaş 2nd Stage Project	x						2002 - in progress	71 098 767 \$		CEB	23 135 000 \$						
Turquie	Project 7																	
	Bitlis Ahlat Project(Ovakışla Irrigation)	x						2002 - in progress	25 056 986 \$		CEB	11 155 000 \$						
Turquie	Project 8																	
	Kırşehir Karaova Project	x						2002 - 2007	15 298 179 \$		CEB	7 200 000 \$						
Turquie	Project 9																	
	Gönen Project	x						2002 - in progress	117 587 017 \$		CEB	62 000 000 \$						
Turquie																		

Name of the programme or project	Water resources management	Water demand management	Water supply	Sanitation	Research programmes	Other	Year(s) of financing	Global amount of the project	European Commission (precise the initiative or programme)	Banks (precise)			Bilateral aid (countries)		Other donors	
										Amount	Bank	Loan	Grant	Country	Amount	Donor
Project 29																
Bafra Project	x						1992 - 1997	101 540 391 \$		CEB	19 800 093 \$					
Turquie																
Project 30																
Adiyaman - Camgazi	x						1992 - 1999	75 324 526 \$		CEB	1 100 000 \$					
Turquie																
TOTAL								176 864 917 \$			20 900 093 \$					
Turquie																
SUBTOTAL								2 572 744 719 \$			947 294 542 \$					
Turquie								68 700 000 €			68 699 991 €					
Turquie								1 756 336,41 €			651 030,29 €					
Country :	TURKIYE															
Name of the programme or project	Themes						Year(s) of financing	Cost and financing (in k€)								
	Water resources management	Water demand management	Drinking water	Water sanitation	Research programmes	Other		Global amount of the project	European Commission (precise the initiative or programme) Amount	Banks (precise)			Bilateral aid (countries)		Other donors	

		em ent	em ent		s						Bank	Loan	Grant	Country	Amount	Donor	Amount
Turquie																	
	KARKAMIŞ DAM and HEPP	√									BAYERISCHE LANDESBANK GROZENTRALE	115810		Austria			
Turquie											VA TECH FINANCE	62020					
	MURATLI DAM and HEPP	√									VA TECH FINANCE	6029		Austria			
											KWF KREDITANSTAL AVUSTURYA	21374					
											ABN AMRO BANK NV	158409					
											SOCIETE GENERALE	17300					
											NISSHO IWAI CORP	22180					
Turquie											TÜRKİYE GARANTİ BANKASI A.Ş. LUXEMBOURG BRANCH	2830					

	BORÇKA DAM and HEPP	√									TÜRKİYE GARANTİ BANKASI A.Ş. LUXEMBOURG BRANCH	122590		Austria				
											VA TECH FINANCE	9532						
											KWF KREDITANSTAL AVUSTURYA	22789						
											ABN AMRO BANK NV	21701						
											NISSHO IWAI CORP	59351						
											SOCIETE GENERALE	202698						
	ERMENEK DAM and HEPP	√									BAYERISCHE LANDESBANK GROZENTRALE	612930		Austria				
	DERİNER DAM and HEPP	√									SWISS BANK CORP.	33541		Russia				
											AKBANK T.A.Ş. MALTA BRANCH	672857						
											CREDIT SUISSE FIRST BOSTON	20036						
											UBS AG ZÜRİH	1240						
											ABN AMRO BANK NV	224245						
											ABB EXPORT	60853						
											SBC WARBURG DILLION	37375						
Turquie																		
Turquie	TOTAL											2507690						

	Project 6																		
	Turkey Emergency Flood & Earthquake Recovery Project (TEFER)						2003	84 000 000 €		World Bank									
Turquie																			
Turquie	TOTAL en €							895 105 442,00 €											
Turquie	TOTAL en milliers €							895 105,44 €											

Annexe 6 : Fiches relatives aux différents objets de coopération

Tableaux détaillés des programmes

Nom du programme	Programme de surveillance continue en matière de pollution de la Méditerranée (MED- POL) (Page 17)
Zone géographique	Albanie, Algérie, Croatie, Chypre, Grèce, Israël, Maroc, Slovénie, Syrie, Tunisie et Turquie
Mode de financement	
Durée	1975-2005, phase I (1975-1980), phase II (1981-1995), phase III (1996-2005)
Budget total	
Thèmes principaux	Assurer une surveillance continue et fournir un travail scientifique dans le domaine de la pollution de la mer Méditerranéenne.
Objectifs	<p>Phase I : -dresser un bilan de l'état de l'environnement de la Méditerranée et fournir aux Etats participants les informations scientifiques et techniques nécessaires pour négocier et appliquer les protocoles environnementaux</p> <p>Phase II : - fournir les informations requises pour l'application de la Convention et de ses protocoles</p> <p style="padding-left: 40px;">-fournir également les indicateurs et les évaluations de l'efficacité des mesures décidés dans la Convention</p> <p style="padding-left: 40px;">-fournir l'information scientifique susceptible d'entraîner la modification de ladite Convention et de ses protocoles</p> <p>Phase III : -les présentations périodiques de l'évaluation de l'état de l'environnement des sites critiques et des zones cotières</p> <p style="padding-left: 40px;">-identifier les tendances temporaires de certaines contaminations pour évaluer l'efficacité des actions et des politiques menées</p> <p style="padding-left: 40px;">- renforcer le contrôle de la pollution grâce au respect des règles nationales et internationales</p>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - le travail de suivi lié à l'application de protocole sur les pollutions maritimes d'origine tellurique (dit LBS Protocole) et de protocole sur la décharge des déchets dangereux - assistance avec la formulation et l'application des programmes d'évaluation de la pollution contenant des mesures pour contrôler la pollution, ainsi que la préparation des plans d'action qui visent l'élimination de la pollution d'origine tellurique provenant surtout de milieu urbain et des activités industrielles - organisation de formation, de séminaires, ateliers pour le personnel scientifique des pays bénéficiaires - assistance avec l'équipement de laboratoires et la mise en œuvre d'une méthodologie commune pour l'analyse de la pollution
	** Il n'existe aucun document décrivant les résultats, les limites, les points positifs, les menaces et les opportunités que représente cet instrument pour le secteur de l'eau dans la région méditerranéenne ; ainsi les commentaires suivants sont basés sur l'analyse des experts**
Résultats	- participation à la préparation et l'adoption par les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone d'un Programme

	<p>d'Action Stratégique (SAP MED) qui comporte les activités régionales et nationales pour traiter la pollution d'origine tellurique, pour identifier les catégories clés des substances polluantes et des activités à interdire ou à contrôler par les pays méditerranéens d'ici 2025</p> <p>- onze Accords d'Evaluation ont été signés pendant la période 1999-2004</p>
Points positifs	- les objectifs sont formulés en accord avec les Conventions et les programmes régionaux et internationaux, comme par exemple les Directives européennes, les politiques et les stratégies communautaires et les Conventions de Stockhölme et de Bâle
Limites	- tous les pays méditerranéens ne participent pas à ce programme
Menaces	- la non-participation de certains pays peut limiter le succès du programme
Opportunités	- une coopération intense peu naître entre le PAM et l'UE grâce à la mise en œuvre de l'initiative Horizon 2020 et de la Stratégie de l'environnement pour la méditerranée COM (2006) 475
Chargé de programme	<p>Mme. S Colpan Polat Beken MED-POL Programme Officer UNEP Coordinating Unit for MAP Vas. Konstantinou 48 (2nd floor) 11635 Athens Greece Tel: 30-210 7273 132 Fax: 30-210 7253 196/7 E-mail: scpb@unepmap.org</p>

Nom de l'initiative	3^{ème} Atelier Régional sur la Gestion de Demande en Eau (Plan Bleu) (Page 17))
Zone géographique	Pays côtiers de la Méditerranée- Espagne, France, Principauté de Monaco, Italie, Malte, Slovénie, Croatie, Bosnie et Herzégovine, Serbie, Monténégro, Albanie, Grèce, Turquie, Chypre, Syrie, Liban, Israël, Autorité Palestinienne, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc,
Gouvernance	Plan Bleu - (Un des Centres d'Activité Régionaux du plan d'Action pour la méditerranée (PAM) du PNUE)
Mode de financement	Commission européenne -MEDA-Eau, PNUE
Durée	19-21 mars 2007, Saragosse, Espagne
Budget total	
Objectifs	La prise en compte de la gestion de demande en eau dans les politiques d'eau.
Thèmes principaux	Les économies et la maîtrise de l'eau comme alternative à des ressources en eau conventionnelles
Activités	<p>- organisation des ateliers sur la gestion de demande en eau (19-21 mars 07, Saragosse, Espagne)</p> <p>- échange des bonnes pratiques, diffusion des résultats d'études sur des sujets eau</p>
Résultats	- publication des recommandations en matière de la gestion de la demande en eau

Points positifs	-proposition d'une alternative à des ressources conventionnelles et d'une approche nouvelle, mais simple à mettre en oeuvre -contrairement aux autres initiatives financées par MEDA –Eau, il ne réunit que des pays côtiers de la méditerranée, donc les pays directement concernés -la coopération entre l'UE et les NU
Limites	-les recommandations ne sont pas accompagnées d'objectifs concrets
Chargé de programme	M. Henri-Luc Thibault Directeur du Plan Bleu 15, rue Beethoven Sophia-Antipolis 06560 Valbonne France Tel : +33 4 92 38 71 30 Fax : +33 4 92 38 71 31 planbleu@planbleu.org

Nom du programme	Programme MEDA (Page 22)
Zone géographique	EU 27 + Algérie, Egypte, Israel, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, et Turquie, (Lybie a un statut d'observateur)
Mode de financement	Commission européenne, BEI
Durée	1995-2006
Budget total	MEDA I (1995-1999): CE 3,435 millions d'euros BEI 4,808 millions d'euros (en prêts) MEDA II (2000-2006): CE 5,350 millions d'euros BEI 6,4 millions d'euros (en prêts) + 1 million d'euros pour les projets transnationaux 2003 - 600,3 millions d'euros des fonds MEDA ont été engagés
Thèmes principaux	Soutenir financièrement la mise en œuvre du partenariat Euro-Méditerranéen et des objectifs dérivés de la Déclaration de Barcelone de 1995.
Objectifs	En matière de coopération régionale : - définition d'une zone commune de paix et de stabilité à l'aide de renforcement de la sécurité et du dialogue politique (Chapitre sécurité et justice) - création d'une zone dédiée à la prospérité partagée à travers le partenariat économique et financier et par la mise en place d'une zone de libre échange (Chapitre économie et les échanges) - rapprochement entre les peuples à travers un partenariat sociétal, culturel et humain, encouragement de la compréhension entre les cultures ainsi que les échanges entre les acteurs de la société civile (Chapitre société, culture et les droits de l'homme) En matière de coopération bilatérale : - soutien à la transition économique - préparer la mise en place d'une zone de libre échange à travers l'accroissement de la

	<p>compétitivité avec comme but d'atteindre une croissance économique durable, particulièrement à l'aide du développement du secteur privé</p> <p>- renforcement du tissu socio-économique - pour minimiser l'impact à court terme que la transition économique allait avoir sur la politique sociale</p>
Activités	<p>-le programme offre un soutien technique et financier pour accompagner la réforme de l'économie et des structures sociales dans les pays méditerranéens partenaires</p> <p>-le programme s'applique aux Etats, aux autorités locales et régionales, aux acteurs de la société civile</p> <p>-les priorités et les actions décidées tiennent compte de la situation dans chaque pays et sont décrites dans les Programmes Indicatifs Régionaux et Nationaux</p> <p>-un soutien financier aux programmes comme MEDA-Eau, SMAP, MED-PACT, SAFEMED, MEDSTAT</p>
	<p>**En 2005, ECORYS a mené une évaluation à mi-parcours du programme MEDA II et certains éléments de ce document ont servi pour la partie suivante de cette fiche**</p>
Résultats	<p>Les accords d'association</p> <p>Les Programmes Indicatifs Régionaux et Nationaux</p> <p>Création de l'office de coopération EuropeAid en 2001</p> <p>Réalisation des nombreux projets comme par exemple :</p> <p>Liban</p> <p>-Projet « Des eaux usées de Tripoli » (Prêt bonifié de la BEI – 14,7 millions d'euros)</p> <p>-Soutien à la protection de l'environnement (18 millions d'euros)</p> <p>Jordanie</p> <p>-Programme d'intervention dans le secteur hydraulique (13,7 millions d'euros)</p> <p>-L'unité de gestion pour le Programme de réhabilitation de l'eau à Amman (5 millions d'euros)</p> <p>La facilité d'ajustement structurel : domaine de l'eau (120 millions d'euros)</p> <p>L'assainissement dans les zones rurales – PAGER (40 millions d'euros), Maroc</p> <p>Une installation hydraulique pour les besoins de l'agriculture de Sahla (28,6 millions d'euros)</p>
Points positifs	<p>un programme unique et ambitieux, qui a posé des bases pour une nouvelle relation régionale et qui représente une pierre angulaire des relations Euro-méditerranéennes</p> <p>la décentralisation de la gestion du programme à travers l'implication des Délégations de l'UE dans les pays tiers Méditerranéens</p> <p>l'amélioration en terme de la gestion financière, de la distribution annuelle des ressources et de l'efficacité entre MEDA I et MEDA II</p> <p>MEDA II se concentrait plus sur le chapitre politique et de la sécurité, suite au changements dans le contexte international</p> <p>- une évaluation ex-post de programme MEDA est prévue</p>
Limites	<p>Avec la DG Relex qui prépare la stratégie et les Programmes Indicatifs pour trois ans et avec EuropeAid qui gère les projets et les programmes et élabore les budgets annuels, il reste peu d'espace</p>

	<p>pour la participation des pays bénéficiaires. les ressources disponibles pour réaliser ce programme ambitieux contenant des nombreux objectifs ont été jugées comme limitées la convergence économique entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée semble plutôt faible. La réalisation de la zone de libre-échange d'ici 2010 est peu probable. Les échanges commerciaux entre les pays du sud restent faibles. la participation des populations, de la société civile et l'appropriation des projets en général ont été jugés insuffisantes les thèmes transversaux, comme égalité des chances entre les femmes et les hommes, la réduction de la pauvreté ou l'environnement n'ont pas toujours été intégrés dans tous les documents ou les projets le niveau de transparence en ce qui concerne la sélection des projets et les accord budgétaires a été jugée faible peu de flexibilité dans l'adaptation à des circonstances peu de petits projets, traditionnellement réalisés par la société civile, ont vu le jour parce que la lourdeur administrative du programme MEDA est trop pesante par rapport à la taille de certains projets coordination insuffisante entre la DG Relex et EuropeAid</p>
Menaces	
Opportunités	
Chargé de programme	Commission européenne DG Relex

Nom du programme	MEDA – Eau (Page 24)
Zone géographique	EU 27, Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie, Autorité Palestinienne (37 pays)
Gouvernance	EU, Délégation de la CE en Jordanie, Comité Euromed
Mode de financement	EU
Durée	2002 - 2007
Budget total	40M€
Objectifs	Application de Plan d'Action de Turin (1999), qui vise à améliorer la gestion locale de l'eau à travers la coopération des ONG des pays membres de l'EU et des ONG des pays bénéficiaires. Renforcement des capacités, transfert de savoir faire, construction des prototypes, campagnes d'informations.
Thèmes principaux	Participation de toutes les parties concernées (villages, minorités, femmes) à la prise de décision dans le domaine de l'eau Utilisation des ressources non conventionnelles : -assainissement -traitement des eaux usées -gestion de l'eau d'irrigation -dessalement -gestion de la sécheresse
Activités	9 projets : ADIRA – dessalement de l'eau de mer et de l'eau saumâtre dans les zones rurales à l'aide des énergies renouvelables EMPOWERS – améliorer la participation de toutes les parties concernées (villages, minorités, femmes) à la prise de décision

	<p>dans le domaine de l'eau</p> <p>EMWATER – projet d'assainissement et de traitement des eaux usées</p> <p>IRWA – amélioration de la gestion de l'eau d'irrigation en Jordanie et Liban</p> <p>ISIIMM- Innovations sociales et institutionnelles dans la gestion de l'irrigation</p> <p>MEDAWARE- développement des outils et des orientations pour promouvoir le traitement des eaux usées en milieu urbain et leur réutilisation dans l'agriculture</p> <p>MEDROPLAN – développement des orientations pour les plans sécheresse</p> <p>MEDWA – gestion durable de l'eau sur les fermes</p> <p>ZERO-M – développement d'un concept de municipalité avec un circuit complet de l'usage de l'eau (accès à l'eau, traitement des eaux usées, leur réutilisation dans l'agriculture)</p> <p>Dans le cadre du programme MEDA-Eau, EMWIS/SEMIDA – Système euroméditerranéen d'information sur le savoir-faire dans le domaine de l'eau -est chargé de Développer et faciliter l'accès à l'information sur l'eau.</p>
Résultats	<p>Les attitudes des membres de la communauté vis à vis la gestion de l'eau ont évolué.</p> <p>Une plus grande participation des communautés à la prise des décisions concernant la gestion de l'eau. Un dialogue actif a été instauré avec les autorités.</p> <p>L'idée de la réutilisation de l'eau est mieux acceptée.</p> <p>Un plus grand nombre des femmes sont impliquées dans la planification au sein de leur communauté.</p> <p>Des projets concrets ont été réalisés.</p>
Points positifs	<ul style="list-style-type: none"> - 9 projets concrets, dont 4 avec une approche participative - les villages préparent et négocient leur plan d'amélioration de la gestion de l'eau - l'idée de la réutilisation de l'eau est mieux acceptée - des nombreux échanges en savoir faire entre Nord et Sud - la coordination des projets par RMSU et la Délégation de la CE en Jordanie a permis de approfondir les relations avec les pays du Maghreb et les responsables locaux ou nationaux
Limites	<ul style="list-style-type: none"> - les projets et initiatives sont construits au niveau européen, souvent avec une consultation préalable insuffisante des usagers finaux sur leurs besoins réels - les projets sont souvent gérés au niveau européen, alors qu'un transfert de savoir faire passe aussi par la gestion des projets - l'application de ce programme reste très locale, visant les villages et les petites communes, ce qui nuit souvent à la transmission des résultats aux décideurs au niveau central - les informations collectés par le SEMIDE devront être davantage prises en compte par les usagers - le premier Bulletin MEDA – Eau a été publié en mars 2007, c'est à dire à la fin du programme
Chargé de programme	<p>M. Andrew Warsap Development Officer Délégation de la Commission Européenne en Jordanie Al Ameerah Basma Street</p>

North Abdoun
 Amman
 Jordanie
 Tel: +962 656 68 191
 Fax: + 962 656 86 746
 E-mail: andrew.warsap@ec.europa.eu

M. Gert Soer
 Unité Régionale de Suivi et d'Appui (RMSU)
 Wadi Saqra Building, 6th floor, office 3,
 Wadi Saqra street, Amman, Jordan
 Tel/Fax: +962 (0)6 554 41 46
 e-mail : rmsu.amman@medawater-rmsu.org
 site web : www.medawater-rmsu.org

Nom de l'initiative	SEMIDE (EMWIS) - Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau (Page 23)
Zone géographique	EU 27, Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie, Autorité Palestinienne
Gouvernance	Comité directeur, Commission européenne, Comité Euromed
Mode de financement	Commission européenne, France, Italie, Espagne
Durée	Décision en 1996 (Conférence de Marseille), mise en place en 1999
Budget total	5,8 M € (1999-2007)
Objectifs	-faciliter l'accès à l'information sur l'eau dans le région méditerranéenne -développer la mise en commun des informations sur l'eau dans le région méditerranéenne -élaborer des produits communs et des programmes de coopération
Thèmes principaux	- le renforcement de la coopération régionale en matière de l'eau à travers la création d'un instrument de collecte, de traitement et de diffusion d'une information sur l'eau
Activités	- organisation d'une réunion du Comité Directeur par an, -améliorer le transfert de savoir-faire entre les partenaires du SEMIDE, notamment en ce qui concerne le processus conjoint Med-Euwi/DCE - définir les standards communs d'échange des données entre les Systèmes Nationaux de l'Information sur l'Eau (SNIE) et développer leur mise en œuvre - faciliter la collection des données sur les initiatives internationales -effectuer une étude de faisabilité sur un mécanisme méditerranéen d'observation sur l'eau - Mise en place dans chaque pays d'un « Point focal national » (PFN), chargé de regrouper les informations issues des différentes institutions concernées. - Construction d'un portail Internet permettant l'accès aux informations nationales.
Résultats	<u>Phase 1 (1999-2002)</u> : la mise en place du système, du comité directeur, d'un comité de coordination, d'une unité technique et des 20 points focaux nationaux. Formation des équipes des points focaux nationaux.

	<p><u>Phase 2 (2003-2006)</u> : renforcement des points focaux nationaux à travers des formations, échange d'expérience, séminaires, collecte des informations. Promotion du système. L'introduction de la langue arabe sur le site web. Assistance avec l'organisation de la conférence des Directeurs de l'Eau des Pays Euro-méditerranéens et de l'Europe du Sud-Est (6-7 novembre 2006n Athènes)</p> <p><u>Phase 3 (2007-2010)</u> : organisation de la conférence des Directeurs de l'Eau des Pays Euro-méditerranéens et de l'Europe du Sud-Est (10-11 décembre 2007, Ljubljana, Slovénie)</p> <p>Soutien en terme de références, documentation et contacts à l'étude intitulée « Bilan et perspective de la coopération dans secteur de l'eau en Méditerranée » menée par deux Ingénieurs Généraux des Ponts et Chaussées et financée par la Direction de l'Eau du MEDAD.</p> <p>Avancement dans l'élaboration des SNIE.</p>
<p>Points positifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - un dialogue politique et la création d'un réseau des Directeurs de l'Eau des pays méditerranéens - un soutien politique fort et une participation active de la part des autorités de l'eau des pays méditerranéens (envoi des données, partage des expériences et des informations sur les politiques menées) de la part des autorités de l'eau des pays méditerranéens - la mise en œuvre des sites web régionaux et nationaux contenant des données institutionnelles sur l'eau - échange des expériences entre les principales autorités nationales responsables pour la gestion d'eau (révisions de la législation, coopération entre les institutions) - l'élaboration des SNIE
<p>Limites</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le degré de participation n'est pas le même pour toutes les pays, qui craignent la critique, suite à la publication des leur données - le partage des informations est difficile, dû à des différentes manières de procéder l'information, à des différents contextes juridiques etc. - une prise en compte limitée de la DCE
<p>Chargé de programme</p>	<p>M. Pascal Berteaud, Président du Comité Directeur du SEMIDE Directeur de l'Eau Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables 20, avenue de Ségur 75302 Paris France Tel : +33 (0)1 42 19 1201 Fax : +33 (0)1 42 19 12 06 E-mail : pascal.bertheaud@ecologie.gouv.fr</p> <p>Mr. Eric Mino Coordinateur et Gérant de l'unité technique SEMIDE-UT BP 23 06901 Sophia-Antipolis France Tel : +33 (0) 492 942 290</p>

Fax : + 33 (0) 492 942 295
 Email : e.mino@semide.org

Nom du programme	Programme d'action prioritaire à court et moyen terme pour l'environnement (SMAP) (Page 25)
Zone géographique	UE 27+ Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, Turquie
Mode de financement	CE-Programme MEDA, UNEP, Banque mondiale
Durée	1997-2008 SMAP I: 1997-2000, SMAP II: 2001-2004, SMAP III: 2005-2008
Budget total	MEDA- SMAP I: 6 M € SMAP II : 30 M € SMAP III: 15 M € 51 M €
Thèmes principaux	Encourager tous les partenaires méditerranéens à adopter les politiques et les stratégies durables et renforcer le statut de l'environnement dans la région.
Objectifs	gestion intégrée des eaux gestion intégrée des déchets les zones à risque (en terme de pollution et de perte de biodiversité) gestion intégrée des zones côtières combattre la désertification
Activités	renforcement des capacités promouvoir la prise de conscience à travers des campagnes d'information et de sensibilisation développement des réseaux les évolutions de l'impact
	** Il n'existe aucun document décrivant les résultats, les limites, les points positifs, les menaces et les opportunités que représente cette initiative pour le secteur de l'eau dans la région méditerranéenne ; ainsi les commentaires suivantes sont basés sur l'analyse des experts**
Résultats	SMAP I – 6 projets environnementaux régionaux, dont un portant sur l'eau (Good Water Neighbours (GWN) – Programme Communautaire de Conservation de l'Eau pour promouvoir une prise de conscience des Communautés Locales SMAP II – 8 projets, dont trois portants sur l'eau (Programme de pompage photovoltaïque des eaux dans les pays méditerranéens, MedMAP- Projet Régional pour la protection des aires marines et côtières dans la Région Méditerranéenne, Projet de gestion intégrée des bassins versants) SMAP III-8 projets liés à la GIZC (Gestion Intégrée des zones côtières)
Points positifs	- Le projet GWN a réussi à traiter certains problèmes liés à l'eau au niveau local en développant des solutions peu coûteuses au niveau des communautés pour faire des économies d'eau et pour réutiliser l'eau. - Les établissements scolaires, qui servent de modèle pour le projet, ont été équipés avec les systèmes d'économie et de préservation de l'eau.

	- MedMAP a établi une base pour la biodiversité marine dans 7 pays.
Limites	<ul style="list-style-type: none"> - La situation politique au Moyen-Orient empêche parfois la libre circulation des équipes et des membres des communautés participant aux projets et présente une entrave à la coopération transfrontalière. - Les services de maintenance et les services de collecte de frais du système de pompage photovoltaïque des eaux manquent de capacité de gestion. - MedMAP- les besoins et les bienfaits des zones marines protégées ne sont pas pleinement reconnus dans la région, ce qui rend la réalisation de certains projets difficile. - Projet de gestion intégrée des bassins versants – des données indisponibles - La phase SMAP III manque d'aspect régional; la majorité des projets semble être orientée vers les pays, plutôt que vers la coopération régionale.
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> - La situation politique au Moyen-Orient peut empêcher parfois la libre circulation des équipes et peut présenter une entrave à la coopération internationale au sein du projet SMAP III. - Les projets dans la phase SMAP I et SMAP II ont été orientés vers la coopération transfrontalière et ont permis aux pays de coopérer. Avec la phase SMAP III les projets de la GIZC s'orientent vers les pays plutôt que vers la coopération régionale, ce qui peut résulter dans la perte des réseaux transfrontaliers établis lors de la phase I et II.
Opportunités	La méthodologie de ce programme peut être appliquée dans d'autres zones géographiques.
Chargé de programme	Délégation de l'EU en Egypte 37, Gamaet El Dowal El Arabeya St. El-Fouad Office Bldg. 11th floor Mohandessin, Giza (Cairo) Egypte Tel : (+20-2) 3749 4680 Fax :(+20-2) 3749 5363 E-mail : delegation-egypt@ec.europa.eu

Nom du programme	MED-PACT (Le programme de Partenariat entre Collectivités Territoriales en Méditerranée) (Page 26)
Zone géographique	EU 27 + Algérie, Egypte, Israel, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, et Turquie
Mode de financement	Commission européenne et la BEI à travers le chapitre société, culture et les droits de l'homme du Programme MEDA
Durée	2006-2009
Budget total	5 millions d'euros/ cca 500 000 d'euros par projet
Thèmes principaux	Encourager une meilleure compréhension entre les sociétés civiles du nord et du sud de la méditerranée à travers le développement de la coopération, des échanges et du dialogue entre les villes.
Objectifs	à travers le partenariat entre les villes, assister les pays du sud dans leur effort pour atteindre un développement durable et plus équilibré

	<p>promouvoir une meilleure gestion municipale, une meilleure utilisation des outils de gestion et l'association des différents acteurs urbains à la mise en œuvre de ce programme</p> <p>coopérer principalement dans trois secteurs :</p> <p>l'assistance à la définition, à la promotion et à la mise en œuvre des stratégies de développement urbain durable</p> <p>l'appui à la mise en œuvre de politiques urbaines spécifiques relatives particulièrement au développement économique, à la préservation de l'environnement et à la meilleure gestion des ressources naturelles, à la conception et à la mise en œuvre d'une politique de mobilité et de transport et à des mesures de protection et d'insertion des populations défavorisées</p> <p>le renforcement des moyens de gouvernance locale à travers la mise en place d'un cadre institutionnel, législatif et administratif moderne, à travers la bonne gestion et la formation du personnel des municipalités</p>
Activités	<p>Suite à l'appel aux propositions, lancé en avril 2006, neuf projets ont été retenus, dont un directement lié au domaine de l'eau : GUIFORMED (GUIDelines for the FORMation of managers and operators of MEDiterranean coastal wastewater treatment systems- Les règles pour la formation des gestionnaires et des opérateurs des systèmes de traitement des eaux usées dans la Méditerranée). Le projet est coordonné par GATAB (Groupement des Municipalités d'Antalya Sud) en Turquie et implique les municipalités du Liban, de la Tunisie et de la Turquie. Le budget du projet s'élève à 550 000 euros.</p>
	<p>** Il n'existe aucun document décrivant les résultats, les limites, les points positifs, les menaces et les opportunités que représente cet instrument pour le secteur de l'eau dans la région méditerranéenne ; ainsi les commentaires suivants sont basés sur l'analyse des experts**</p>
Résultats	<p>GUIFORMED - un Plan d'Action pour chaque année a été rédigé mai 2007- lancement des préparatifs d'un questionnaire sur l'évaluation des besoins</p> <p>novembre 2007 – envoi de ce questionnaire aux partenaires</p> <p>GEMM – octobre 2007 – atelier en Turquie et en Jordanie</p> <p>ARCHIMEDE – septembre 2007 – premier bulletin</p> <p>création des groupes de travail</p> <p>une analyse SWOT a été menée pour la régénération urbaine</p> <p>sélection de quatre projets- début de leur mise en œuvre- janvier 2008</p> <p>création de site web MED-PACT et des sites des projets</p>
Points positifs	<p>la majorité des projets est gérée par les villes chefs de file et non par la Commission européenne</p> <p>premier semestre 2007 – la gestion des trois projets à été décentralisé vers les Délégations de l'UE en Tunisie, Algérie et Israël</p>
Limites	<p>GUIFORMED est le seul projet coordonné par un autre pays que les pays du nord de la méditerranée</p> <p>peu de participation de la société civile (ONG, les associations des habitants etc.)</p>
Menaces	

Opportunités	une coopération technique peu constituer un bon moyen pour améliorer la compréhension dans la région méditerranéenne
Chargé de programme	Commission européenne EuropeAid and Délégations Jesus Lavina Rue de la Loi 200 B-1049 Bruxelles BELGIQUE Tel: +32 2 2969532 Fax: + 32 2 2955665 E-mail: jesus.lavina@ec.europa.eu

Nom du programme	Le projet de la coopération Euromed sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution par les navires (SAFEMED) (Page 27)
Zone géographique	EU 27 + Algérie, Egypte, Israel, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, et Turquie
Mode de financement	Commission européenne et la BEI à travers le programme MEDA
Durée	2005-2008
Budget total	4,5 millions d'euros
Thèmes principaux	renforcement de la sécurité et de la sûreté maritime renforcement de la coopération dans le domaine de l'environnement marin
Objectifs	réaliser une amélioration durable de la protection des eaux méditerranéennes contre le risque d'accidents en mer et de pollution marine réduction supplémentaire du fossé existant dans l'application de la législation maritime dans la région entre les Etats Membres de l'UE et les partenaires méditerranéens à travers la promotion d'une application cohérente, efficace et uniforme des conventions internationales et des réglementation visant le milieu marin, la sécurité maritime et la prévention de pollution provenant des bateaux de l'UE ou des pays du sud et de l'est méditerranéen
Activités	la mise en œuvre effective de la législation sur les pavillons nationaux et contrôle effectif des sociétés de classification amélioration de la sécurité de la navigation au travers de développement d'un système de suivi du trafic protection de l'environnement marin au travers de l'application des conventions, des codes et du développement des règles évaluation de la sécurité des bateaux et des équipements portuaires à travers le niveau d'application du Code ISPC dans les pays bénéficiaires publication des recommandations sur l'amélioration de la sécurité maritime organisation des formations, des séminaires et des ateliers pour les membres des administrations maritimes des pays bénéficiaires distribution des bourses pour les programmes de formation de niveau Master
	Un rapport sur l'avancement du projet SAFEMED a été publié et présenté à la 3 ^{ème} réunion de Sous-groupe sur la Sécurité maritime

	et du Groupe Euromed Transport maritime (Réunion du Comité consultatif de SAFEMED) le 18 décembre 2006 à Bruxelles et certains éléments de ce documents ont servi pour la partie suivante de cette fiche**
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> - en mai 2007 – 3 étudiants provenant de la Jordanie, du Liban et de la Turquie ont été diplômés du Master en droit à IMO IMLI, à Malte. Pour l'année 2008 3 étudiants de la Jordanie, de la Tunisie et de la Turquie participent au programme de Master. - la majorité des séminaires et des ateliers ont eu lieu comme prévu et d'autres formations et séminaires sont planifiés pour 2008 - création de site web
Points positifs	- le projet SAFEMED constitue une tentative ambitieuse d'amélioration de l'application de la législation maritime dans la région Méditerranéenne
Limites	<ul style="list-style-type: none"> - les bénéficiaires devraient planifier et préparer en avance les activités futures du projet - les bénéficiaires devraient également s'assurer que les candidats choisis dans les rangs de leur administration maritime pour suivre les formations proposées par le projet possèdent le profil nécessaire pour bénéficier au maximum de ces formations - la participation au programme du Master est jugée très faible, parce qu'il y n'a que trois participants sur les 10 participants potentiels
Menaces	- les délais dans le lancement du projet auraient pu empêcher la réalisation des projets
Opportunités	- ce projet représente une opportunité pour le développement d'une approche commune, cohérente, et efficace de la problématique de l'environnement marin, de la sécurité et de la sûreté maritime dans la région méditerranéenne
Chargé de programme	<p>Le Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle (REMPEC) "Maritime House" Lascaris Wharf Valletta VLT 1921 MALTE Tel: + 356 21 33 72 96/7/8 Fax: + 356 21 33 9951</p> <p>Commission européenne EuropeAid Leonidas Kioussis Manager de programmes Opérations centralisées pour l'Europe, la Méditerranée et le Moyen-Orient Rue de la Loi 200 B-1049 Bruxelles BELGIQUE Tel: + 32 2 299 2851 Fax: +32 2 295 5665 E-mail: Leonidas.Kioussis@ec.europa.eu</p>

Nom du programme	Le programme de la coopération statistique euroméditerranéenne (MEDSTAT) (Page 27)
------------------	---

Zone géographique	EU 27, AELE, Algérie, Egypte, Israel, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, et Turquie
Mode de financement	Instrument MEDA
Durée	Depuis 1996
Budget total	MEDSTAT I (1996-2003): 20 millions d'euros MEDSTAT II (2006-2008): 30 millions d'euros
Thèmes principaux	Répondre à des engagements des Accords d'association entre l'UE et ses partenaires méditerranéens en terme de besoin d'information, surtout dans le domaine de libre échange, de développement durable, de développement social, et depuis 2003, dans le domaine de l'environnement (MEDSTAT-Env. II 2003-2006).
Objectifs	harmoniser les données statistiques avec les normes et les standards européens et internationaux améliorer la compatibilité des données dans les pays partenaires, ainsi que leur compatibilité avec les données statistiques de l'UE et de l'AELE améliorer les services offerts à des usagers par les offices nationaux de statistiques et par les organisations partenaires participant à la production des statistiques. fournir en temps opportun des données fiables, pertinentes et de grande qualité aux fins de la prise de décisions politiques, de la bonne gouvernance, et du développement du partenariat Euro-méditerranéen
Activités	collecte et dissemination de données cohérentes et harmonisées dans neuf domaines : commerce extérieur transport migration tourisme environnement les comptabilité nationale statistiques à caractère social energie agriculture organisation de seminaires fourniture de l'équipement nécessaire pour les systèmes informatiques des offices nationaux de statistiques et des organisations partenaires participant à la production des statistiques dans les pays partenaires developper les systèmes d'échange d'information rapides et efficaces
	En 2000 une évaluation externe du programme a été menée et certains éléments de ce documents ont servi pour la partie suivante de cette fiche
Résultats	- Publication en 2006 du rapport « Les statistiques euro-méditerranéenne » - Un certain nombre de mission d'identification ont été menées dans chaque pays partenaire et ont eu pour but de : -en collaboration avec les usagers et les producteurs des statistiques, réaliser un examen approfondi des systèmes

	<p>informatiques des offices nationaux (SIN) pour identifier les points forts et les lacunes</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer la capacité des SIN à répondre aux besoins des usagers des données nationaux et internationaux en terme d'efficacité, de pertinence et de rapidité <p>étudier le cadre législatif, l'organisation des services statistiques et des contraintes et opportunités en matière financière, des ressources humaines de l'équipement et de l'infrastructure</p> <p>proposer une assistance technique appropriée à court et moyen terme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon les priorités identifiées lors de ces missions, un certain nombre des sous-programmes MEDSTAT déjà mentionné a été établi, ainsi qu'un sous-programme traitant de la formation et des systèmes informatiques. - Le comité des directeurs se réunit au moins une fois par an et publie un rapport d'activité. - Un groupe de réflexion a été créé en 1998.
Points positifs	
Limites	<p>Les recommandations de l'évaluation externe (2000) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme MEDSTAT devrait prêter plus d'attention aux besoins des usagers finaux. - La visibilité du programme devrait être améliorée.
Menaces	
Opportunités	
Chargé de programme	<p>Commission européenne Office statistique des communautés européennes - Eurostat Sandrine BEAUJEAN sandrine.beaujean@ec.europa.eu DG AidCo Réjane BEURRIER Rejane.BEURRIER@ec.europa.eu Rue de la Loi 200 B-1049 Bruxelles BELGIQUE Tél : +352-430134987 Fax: + 352-43013259</p>

Nom de la politique	La politique européenne de voisinage (PEV) (Page 33)
Zone géographique	Ukraine, Moldavie, Biélorussie, Georgie, Arménie, Azerbaïdjan, Syrie, Liban, Israël, Autorité palestinienne, Jordanie, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc
Mode de financement	L'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP), les budgets nationaux, les prêts de la BEI
Durée	2007-2013
Budget total	Commission européenne : cca 12 milliards d'euros Prêts de la BEI : cca 12,4 milliards d'euros (8,7 milliards pour la région Méditerranéenne) Budgets nationaux
Thèmes principaux	Constituer un agenda compréhensif des relations avec les pays

	voisins de l'UE dans des nombreux domaines, domaine de l'eau inclus.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne gouvernance et les réformes institutionnelles - Une intégration économique progressive - Développement économique et social - Approfondissement de la coopération politique et transfrontalière dans les secteurs variés (ex. secteur de l'eau)
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption des Plans d'action de la PEV qui sont spécifiquement conçus pour et avec les pays voisins. Il s'agit des documents politiques définissant les priorités à court et moyen terme (3-5 ans). Ces plans d'action comprennent des éléments liés à l'eau comme par exemple : <ul style="list-style-type: none"> promotion de la bonne gouvernance en matière de l'environnement les domaines de l'environnement (l'eau, l'air, les déchets, la nature) renforcement de la coopération internationale et régionale les stratégies de développement durable les objectifs environnementaux spécifiquement liés à l'énergie et au transport - Chaque Plan d'action est formulé en tenant compte des spécificités de pays en question.
	** Il n'existe aucun document décrivant les résultats, les limites, les points positifs, les menaces et les opportunités que représente cette politique pour le secteur de l'eau dans la région méditerranéenne ; ainsi les commentaires suivants sont basés sur l'analyse des experts**
Résultats	Pour le moment, les pays méditerranéens comme Liban, Egypte, l'Autorité palestinienne, Maroc, Jordanie, Tunisie et l'Israël ont inclus les actions liées à l'eau dans leur Plan d'action.
Points positifs	<ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit d'un cadre politique ambitieux pour les relations avec les pays voisins. - Cette politique offre diverses possibilités pour traiter des problématiques liées à l'eau et est soutenu par des instruments financiers concrets. - La formulation des Plans d'action et des projets concrets dépend de la participation active des pays partenaires.
Limites	
Menaces	
Opportunités	La définition conjointe des agendas de l'UE et de ses voisins au niveau politique, économique et sectoriel pour être un bon exemple de la gouvernance.
Chargé de programme	<p>Commission européenne DG Relations extérieures Mme. Jenny Mård L'unité de coordination du secteur de la Politique Européenne de Voisinage European Neighbourhood Policy Sector Coordination Unit Rue de la Loi 200 B-1049 Bruxelles BELGIQUE Tel : +(32) 2 2987280 E-mail : jenny.mard@ec.europa.eu</p>

Nom de l'instrument	L'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP) (Page 33)
Zone géographique	Ukraine, Moldavie, Bielorussie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan, Syrie, Liban, Israël, Autorité palestinienne, Jordanie, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc
Mode de financement	- Bilatéral - Régional – IEVP Sud, IEVP Est - Interrégional – Facilité d'Investissement de Voisinage (FIV), TAIEX - Transfrontalière - Programmes thématiques dirigés sous L'Instrument de Financement de la Coopération au Développement (ICD)
Durée	2007-2013
Budget total	- Programmes régionaux –IEVP Sud chapitre environnement – 33 millions d'euros - Programme interrégional – IEVP Sud - Programme de la coopération transfrontalière IEVP Sud - Programmes thématiques environnement (dirigés par ICD) : 12,3 millions d'euros – changement climatique/biodiversité 9.2 millions d'euros – L'Initiative européenne de l'eau et l'Initiative européenne de l'énergie - Programmes nationaux : Jordanie 10 millions d'euros – programme de gestion de l'eau prévue pour 2010 Tunisie 43 millions d'euros – les initiatives en matière de l'énergie et de l'environnement prévus pour 2007
Thèmes principaux	Assistance à la réalisation des objectifs prévus par les réformes, développement économique et social, coopération transfrontalière
Objectifs	- Soutenir les priorités décidées dans les Plans d'action de la PEV - Une approche simplifiée de la coopération transfrontalière
Activités	Assistance technique - renforcement des capacités institutionnelles
	** Il n'existe aucun document décrivant les résultats, les limites, les points positifs, les menaces et les opportunités que représente cet instrument pour le secteur de l'eau dans la région méditerranéenne ; ainsi les commentaires suivants sont basés sur l'analyse des experts**
Résultats	Les priorités et les budgets indicatifs pour 2007-2010 ont été adoptés
Points positifs	- L'IEVP représente une approche financière compréhensive pour les relations de l'UE avec ses voisins. - Cet instrument combine des moyens différents, comme par exemple le co-financement, les dons et les prêts et dépend d'une participation active des pays partenaires.
Limites	L'eau est rarement mentionnée en tant que priorité en soi et elle est souvent incluse dans le volet environnement des Plans d'Action, même si l'eau est également importante pour d'autres secteurs comme l'économie, la santé publique etc.
Menaces	La contribution de la BEI sous forme des prêts (12,4 milliards d'euros) est presque égale au soutien financier de la Commission européenne (12 milliards d'euros). Le remboursement de ces prêts peut causer des difficultés à des pays avec une croissance économique plus lente.

Opportunités	Cet instrument permet de soutenir une meilleure coopération transfrontalière, qui devrait résulter en amélioration des relations avec les pays voisins et aider ainsi à établir un environnement politique stable autour des frontières de l'Europe.
Chargé de programme	Commission européenne DG Relations extérieures Mme. Jenny Mård L'unité de coordination du secteur de la Politique Européenne de Voisinage European Neighbourhood Policy Sector Coordination Unit Rue de la Loi 200 B-1049 Bruxelles BELGIQUE Tel : +(32) 2 2987280 E-mail : jenny.mard@ec.europa.eu

Nom de l'initiative	Horizon 2020 (Page 36)
Zone géographique	Algérie, Egypte, Israel, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie
Mode de financement	Les dons, les prêts des institutions financières internationales, les contributions nationales, L'UE (IEVP), secteur privé
Durée	2007-2020, Phase I : 2007-2013
Budget total	
Thèmes principaux	Le dépollution de la mer Méditerranée d'ici 2020 en accord avec un calendrier de travaux précis.
Objectifs	réduire les sources de pollution importantes dans le secteur industriel, dans le secteur des déchets urbains et des eaux urbaines renforcer le cadre institutionnel et légal des pays du sud et de l'est méditerranéen accroître les connaissances et sensibiliser la population sur les questions environnementales dans la région méditerranéenne suivi et évaluation des progrès atteints à l'aide des indicateurs un appui important sur la communauté des ONGs pour la formulation et la réalisation de cette initiative
Activités	créer un partenariat avec les institutions financières internationales et le secteur privé afin de mobiliser les ressources pour la réalisation de l'initiative améliorer la coordination entre les organisations et les institutions pour faire une meilleure usage des ressources renforcement des capacités transfert des connaissances et de savoir-faire, particulièrement dans le secteur de la recherche coopération avec les ONGs suivi et évaluation, définition des indicateurs
	** Il n'existe aucun document décrivant les résultats, les limites, les points positives, les menaces et les opportunités que représente cette initiative pour le secteur de l'eau dans la région méditerranéenne ; ainsi les commentaires suivants sont basés sur l'analyse des experts**
Résultats	Le calendrier pour la première phase (2007-2013) a été annexé à la Déclaration de Caire (novembre 2006)

	la réunion du premier comité de coordination a eu lieu les conférences concernant la participation du secteur privé commence à être organisées (22-23, octobre 2007, Athènes, Grèce).
Points positifs	concentration sur trois sources principales de pollution – industrie, eaux urbaines, déchets urbains la Commission européenne, la Banque mondiale, la BEI et l'UNEP-PAM finalisent l'élaboration de Programme d'investissement pour les zones critiques méditerranéennes (MEHSiP) qui identifie les zones les plus polluées nécessitant un traitement d'urgence dans la région méditerranéenne (3 à 5 zones par pays)
Limites	- l'initiative manque d'objectifs environnementaux concrets
Menaces	
Opportunités	
Chargé de programme	

Nom de l'initiative	La Composante Méditerranéenne de l'Initiative d'eau de l'UE – MED-EUWI (Page 29)
Zone géographique	EU 27 + <u>pays du sud-est méditerranéen</u> : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie, Autorité Palestinienne + <u>pays du sud-est européen</u> : Albanie, Bosnie et Herzégovine, Croatie, L'Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Serbie, Monténégro
Gouvernance	EU, Les Directeurs de l'eau des pays Euromed et de l'Europe du Sud-Est
Mode de financement	Cofinancement – EU et pays partenaires
Durée	2002 – 2015 (lié aux objectifs du Millénaire pour le Développement)
Budget total	Initiative politique, financée par les Etats eux-mêmes, Budget du Programme de Travail 2007 : 855. 000€
Thèmes principaux	- l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, plus particulièrement pour les populations à faible revenus - la gestion intégrée des ressources en eau au niveau national et transfrontalier - l'intégration de l'eau, l'alimentation et l'environnement sur les écosystèmes aquatiques sensibles - le recours aux ressources non conventionnelles
Objectifs	Développer une approche européenne commune pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement en matière de l'eau : - l'assistance avec le développement des projets de gestion de la demande et de l'offre de l'eau - une coordination plus efficace des programmes et des projets, visant une meilleure utilisation des fonds et la mobilisation des nouveaux financements - améliorer la coopération en matière de la conception et de la mise en œuvre des projets à l'aide des évaluations stratégiques
Activités	- promotion de l'eau en tant que pierre angulaire de développement durable

	<ul style="list-style-type: none"> - agrandir le réseau de partenaires, améliorer les mécanismes de financement - élaboration des modèles pour la restructuration des secteurs d'eau en tenant compte du secteur privé
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> - plusieurs conférences (Conférence des directeurs de l'eau, Athènes 6-7.nov 2006) et séminaires sur l'échange des bonnes pratiques entre les décideurs, experts et les partenaires privés - lancement des dialogues nationaux en Egypte (nov. 06), Liban (suspendu pour cause de la guerre et toujours pas repris), Syrie (phase initiale) sur la problématique de la gestion de l'eau
Points positifs	<ul style="list-style-type: none"> - élargissement et approfondissement des réseaux régionaux d'experts, décideurs - lancement de trois dialogues nationaux - encouragement pour le lancement des dialogues similaires dans d'autres pays
Limites	<ul style="list-style-type: none"> - un manque de vision claire pour la région de la Méditerranée qui soit partagé par l'ensemble des acteurs - les résultats sont liés à la situation politique dans les pays partenaires et dans la région qui sont souvent fragiles - les résultats sont peu concrets et tangibles
Chargé de programme	<p>Mrs. Maria Papaioannou Hellenic Ministry for the Environment, Physical Planning and Public Works Department of International Relations and EU Affairs 15, Amaliados str., 115 23 Athens T: +30 210 64 65 762, 64 59 213 F: +30 210 64 34 470 e-mail: m.peppa@tmeok.minenv.gr, m.papaioannou@minenv.gr Web: www.minenv.gr/medeuwi/</p> <p>La composante Méditerranée du Global Water Partnership (GWP-Med) est chargée par convention de gérer le programme Mr. Vangelis Constantianos Secretariat of MED EUWI GWP-Med Secretariat 12, Kyrristou str., 10556 Athens, Greece T: +30210-3247490, -3247267, F: +30210-3317127 E-mail: secretariat@gwpmmed.org Web: www.euwi.net</p>

Nom de l'instrument	Directive-cadre dans le domaine de l'eau (2000/60/CE) (Page 31)
Zone géographique	EU 27 + membres d'EFTA – Norvège, Islande, Suisse et Lichtenstein, pays candidats – Croatie, Turquie, ancienne République yougoslave de Macédoine
Gouvernance	Commission européenne – DG ENV, Directeurs de l'eau des EM, pays associés, les scientifiques, les représentants de l'industrie, les ONG
Mode de financement	Budgets nationaux, Fonds structurels, Fond de cohésion
Durée	Entrée en vigueur-2000, Délai de transposition dans les EM-2003

Budget total	Une somme des budgets nationaux, Fonds Structurels et Fond de cohésion
Thèmes principaux	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre un « bon état » de l'eau d'ici 2015. - Définition de l'eau en termes de biologie, chimie et morphologie. - Tarification de l'eau et promotion de l'utilisation contrôlée de l'eau - Participation du public à la mise en œuvre de cette directive - La gestion des districts hydrographiques et la dimension transfrontalière de cette gestion
Objectifs	Etablir un cadre communautaire pour la protection et la gestion des eaux dans l'UE
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - transposition - identification des districts hydrographiques - analyse des pressions/impacts environnementaux et économiques - mise en œuvre d'un programme de surveillance - publication de plans de gestion par bassin - promouvoir la participation du public - définition et mise en œuvre de la politique de tarification - publication de programmes de mesures opérationnels - définition, mise en œuvre, évaluation et ajustement des objectifs environnementaux à atteindre
Résultats	<p>Adoption et application d'un calendrier de mise en œuvre :</p> <p>2003-Transposition dans les droits nationaux</p> <p>2003-Désignation des bassins et des districts hydrographiques, nomination des autorités compétentes</p> <p>2004- Analyse des pressions et des impacts de l'activité humaine et économique sur les bassins</p> <p>2004-Adoption de la stratégie commune de la mise en œuvre de la directive (CIS)</p> <p>2006 – Programme de surveillance</p> <p>2006 - Participation du public</p> <p>2009 - Plan de gestion par bassin</p> <p>2010 – Plan de tarification</p> <p>2012 – Programme de mesures opérationnel</p> <p>2015 – Objectifs environnementaux</p> <p>Performance des Etats Membres :</p> <p>résultats médiocres de la transposition juridique</p> <p>début de la mise en place des mesures administratives</p> <p>une grande diversité et des lacunes importantes dans l'application de l'article 5 (analyses des pressions/impacts)</p>
Points positifs	<ul style="list-style-type: none"> - l'établissement d'un cadre européen cohérent de gestion pour toutes les législations liées à l'eau. Ce cadre est fondé sur les principes et des objectifs comparables et contraignants. - subsidiarité et flexibilité dans la mise en oeuvre - à travers l'adoption de la stratégie commune de mise en œuvre, cette directive est un exemple de gouvernance à plusieurs niveaux, qui assure la mise en place en commun de la stratégie concernant l'eau - planification à long terme au niveau technique, financier, politique, mais aussi au niveau régional, national et européen
Limites	<ul style="list-style-type: none"> - la directive ne s'applique qu'aux EM, les autres partenaires n'ont qu'une incitation à la convergence qui n'a aucune force

	<p>contraignante</p> <ul style="list-style-type: none"> - La transposition dans certains droits nationaux (19 EM selon le rapport de la Commission) était parfois peu satisfaisante - les évaluations de l'impact humain et les analyses économiques n'étaient pas assez approfondies - certaines données présentées dans les évaluations manquaient de cohérence - participation insuffisante du public - en transposant cette directive, l'intégration de la gestion de l'eau dans d'autres politiques s'est avérée insuffisante - les prix de l'eau pour les ménages, l'industrie et l'agriculture sont restés souvent inconnues et, si publiés, le secteur agricole a tendance de payer moins que les autres secteurs
Menaces	
Opportunités	
Chargé de programme	<p>Commission européenne DG Environnement Mr. Peter Gammeltoft Chef d'unité protection des eaux et des mers Bureau 93/130 Avenue de Beaulieu 9 B-1049 Bruxelles Tel: + 32 29 68 695 Fax : +32 29 68 825 Email : peter.gammeltoft@ec.europa.eu</p>

Nom de l'initiative	Processus conjoint MED-EUWI/DCE (Page 30)
Zone géographique	<p>EU 27 + <u>pays du sud-est méditerranéen</u> : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie, Autorité Palestinienne</p> <p>+ <u>pays du sud-est européen</u> : Albanie, Bosnie et Herzégovine, Croatie, L'ancienne République yougoslave de Macédoine, Serbie, Monténégro</p>
Gouvernance	EU, Les Directeurs de l'eau des pays Euromed et de l'Europe du Sud-Est
Mode de financement	EU
Durée	Phase I : 2004-2006 ; Phase II 2007-2009
Budget total	
Thèmes principaux	<ul style="list-style-type: none"> - gestion des eaux souterraines - gestion de l'eau dans l'agriculture - rareté de l'eau et sécheresse - réutilisation des eaux usées - gestion des ressources en eau partagée - monitoring -promotion des experts méditerranéens en matière de gestion hydrique
Objectifs	Promouvoir la gestion intégrée de l'eau dans les pays méditerranéens, qui permet une compréhension et une approche commune de cette problématique, basée sur les principes de la directive-cadre dans le domaine de l'eau.

	Convergence des législations relatives aux ressources hydriques
Activités	<p>Phase I :</p> <p>mise en place de 3 groupes de travail :</p> <p>gestion des eaux souterraines – Grèce et CE</p> <p>gestion de l'eau dans l'agriculture – CE à travers de centre commun de recherche, Institut de l'environnement, à Ispra, en Italie, l'unité des sols et de l'eau</p> <p>rareté de l'eau et sécheresse – Maroc, CE, France, MENBO avec le support de SEMIDE</p> <p>émission des recommandations d'ordre technique par ces groupes</p> <p>réunion des Directeurs de l'eau dans le cadre des réunions au SEMIDE</p> <p>Phase II :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place des bassins pilotes pour tester l'applicabilité des principes de la directive sur l'eau en zone méditerranéenne - mise en place de trois nouveaux groupes de travail : <p>gestion des eaux usées – Malte, CE avec le support de SEMIDE</p> <p>gestion des ressources en eau partagés – GWP-Med</p> <p>monitoring de l'eau - SEMIDE</p>
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> - recommandations faisant l'état des lieux soulignant les difficultés de gestion, les opportunités et les défis de l'application de la directive sur l'eau dans la région méditerranéenne - échanges entre les experts venant de l'EU et des pays partenaires - mise en place des bassins pilote (Le Litani/Liban, Sebou/ Maroc), lancement des tests
Points positifs	<ul style="list-style-type: none"> - ouverture du dialogue sur la gestion d'eau dans certains pays - volonté d'établir le même cadre de références pour la zone méditerranée - mise en place de réseau d'experts - concrétisation des objectifs à travers la mise en place des bassins pilote
Limites	<ul style="list-style-type: none"> - la situation financière incertaine pèse sur l'avancement du processus - le nombre des bassins pilotes reste insuffisant (2 bassins pilotes pour l'ensemble de la région) - les objectifs de ce processus devront être plus adaptés à des spécificités de la région qui souffre plus de sécheresse que d'inondations par exemple. - DCE se focalise sur la qualité de l'eau, alors que les pays méditerranéen subissent, en premier lieu, les problèmes liés à sa quantité.
Menaces	
Opportunités	
Chargé de programme	<p>Commission européenne</p> <p>DG Environnement</p> <p>Mr. José Rizo-Martin</p> <p>Unité protection des eaux et des mers</p> <p>Avenue de Beaulieu 9</p> <p>B-1049 Bruxelles</p> <p>Tel : +32 29 50 160</p> <p>Fax : +32 29 68 825</p>

Nom de la politique	Politique environnementale de l'UE
Zone géographique	EU 27
Mode de financement	Budgets nationaux
Durée	Depuis les années 1970 Actuellement basé sur le Sixième Programme d'Action (6 ^{ème} PAE 2002-2012 – Décision 1600/2002/EC) intitulé « Environnement 2010 : notre avenir, notre choix » [COM (2001) 31]
Budget total	
Thèmes principaux	- Changement climatique - Nature et biodiversité - Environnement et la santé - Gestion des ressources naturelles et des déchets
Objectifs	améliorer l'application de la législation actuelle intégrer les problématiques environnementales dans d'autres politiques travailler en partenariat avec les entreprises renforcer de la participation des citoyens et changer leur comportement envers l'environnement tenir compte de l'environnement dans l'utilisation des sols et dans l'aménagement du territoire
Activités	Les objectifs fixés dans le 6 ^{ème} PAE devront être atteints à travers sept stratégies thématiques qui portent sur : la qualité de l'air l'environnement marin l'utilisation durable des ressources gestion des déchets utilisation durable des pesticides l'environnement urbain
	** Une évaluation à mi-parcours du 6 ^{ème} PAE [COM (2007) 225] a été publiée et certains éléments de cette évaluation ont servi pour la partie suivante de cette fiche**
Résultats	- Stratégie thématique pour la protection et la conservation du milieu marin [COM (2005)504] & Directive stratégie marine [COM (2005) 505] - Stratégie thématique pour la prévention et le recyclage des déchets [COM (2005) 666] & Directive relative aux déchets (2006/12/EC) - Stratégie thématique sur la pollution atmosphérique [COM (2005) 446] & Directive sur la qualité de l'air ambiant et un air plus propre pour l'Europe [COM (2005) 447] - Stratégie thématique en faveur de la protection des sols [COM (2006) 231] & Directive relative à la protection des sols [COM (2006) 232] - Stratégie thématique sur l'utilisation durable des ressources naturelles en Europe [COM (2005) 670] - Stratégie thématique concernant l'utilisation durable des pesticides [COM (2006) 327] & Directive relative à l'utilisation durable des pesticides [COM (2006) 373]

	- Stratégie thématique pour l'environnement urbain [COM (2005) 718]
Points positifs	<p>une série d'objectifs à long terme basés sur l'évaluation des problèmes environnementaux</p> <p>la recherche des synergies entre différentes stratégies sous l'auspice d'une politique commune</p> <p>intégration des problématiques environnementales dans tous les aspects des relations extérieures de l'UE (Stratégie de l'élargissement et PEV). Ceci peut faciliter la future adoption et application des accords internationaux dans le domaine de l'environnement</p> <p>un vaste dialogue, à travers des consultations avec l'industrie, les ONGs et les autorités publiques</p> <p>un programme basé sur l'analyse scientifique et économique (les évaluations d'impact), sur les indicateurs environnementaux et sur une coopération étroite avec l'Agence Européenne de l'Environnement</p>
Limites	<p>maigre intégration de l'environnement dans d'autres politiques</p> <p>un fossé en matière d'application des politiques</p> <p>une coopération internationale insuffisante</p> <p>Les limites basées sur l'analyse des experts :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les stratégies semblent peu ambitieuses -il s'agit surtout de stratégies procédurales avec peu de concentration sur la nature des problématiques - les stratégies ont pour but de collecter les données et les analyser, définir les indicateurs, formuler et mettre en œuvre les plans d'action nationaux, échanger les bonnes pratiques etc., mais pas de définir et atteindre des objectifs environnementaux
Menaces	
Opportunités	
Chargé de programme	Commission européenne DG Environnement

Nom de la stratégie	La stratégie marine européenne COM (2005) 504 et la Directive Marine COM (2005) 505 (Page 31)
Zone géographique	UE 27+ Albanie, Algérie, Bosnie et Herzégovine, Croatie, Egypte, Georgie, Liban, Maroc, Montenegro, Norvège, Fédération de la Russie, Serbie, Syrie, Tunisie, Turquie et Ukraine
Mode de financement	Budgets nationaux
Durée	2005-2020
Budget total	
Thèmes principaux	Promouvoir la protection et la préservation de l'environnement marin en Europe.
Objectifs	Atteindre un bon niveau environnemental des milieux marins européens d'ici 2020.
Activités	<p>proposition d'une directive marine européenne</p> <p>la mise en place de quatre régions marines européens sur la base des critères géographiques et environnementaux (la mer baltique, l'océan atlantique du nord-est, la mer méditerranée et la mer noire)</p> <p>l'évaluation de l'état actuel de l'environnement</p>

	<p>l'évaluation de l'impact des activités humaines sur l'environnement</p> <p>définition d'un bon niveau environnemental et des indicateurs pertinents</p> <p>l'élaboration des objectifs environnementaux</p> <p>la formulation des stratégies marines pour les eaux marines des Etats membres pour chaque région marine européenne</p> <p>les opérations de suivi</p> <p>proposition d'un Plan d'action pour atteindre un bon état environnemental et son application</p>
	<p>** Il n'existe aucun document décrivant les résultats, les limites, les points positifs, les menaces et les opportunités que représente cette initiative pour le secteur de l'eau dans la région méditerranéenne ; ainsi les commentaires suivants sont basés sur l'analyse des experts**</p>
Résultats	
Points positifs	<p>Une stratégie commune qui tient compte des termes et de l'application des Conventions marines (Convention de Barcelone, OSPAR, HELCOM), ce qui lui permet de fonctionner comme une politique d'encadrement de la protection marine européenne, tout en laissant la place pour les approches régionales et leur spécificités.</p>
Limites	<p>La directive ne s'appliquera qu' aux Etats membres, alors que les autres Etats sont seulement encouragés à s'aligner sur les objectifs à atteindre.</p>
Menaces	<p>Les objectifs pourront être difficiles à atteindre sans la participation active des pays voisins de l'UE et sans la coordination entre et au sein des Etats membres et des Etats voisins participants.</p>
Opportunités	<p>Si les pays voisins s'approprient également les buts communs et les objectifs liés à la stratégie et s' ils participent activement à sa formulation et sa mise en œuvre à travers des conventions régionales, ceci peut constituer un bon exemple de la gouvernance environnementale européenne.</p>
Chargé de programme	<p>Commission européenne DG Environnement Mr. José Rizo-Martin L'unité de la protection des eaux et des milieux marins Protection of Water and Marine Environment Unit Avenue de Beaulieu 9 B-1049 Bruxelles BELGIQUE Tel : +32 29 50 160 Fax : +32 29 68 825 Email : jose.rizo-martin@ec.europa.eu</p>

Nom de l'instrument	LIFE –Pays Tiers (L'instrument financier pour l'environnement) (Page 28)
Zone géographique	Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, Egypte, Estonie, Israël, Jordanie, Liban, Lettonie, Lituanie, Malte, Maroc, Pologne, Russie, Slovénie, Syrie, Tunisie, Turquie, Autorité palestinienne
Mode de	Principe de co-financement - Commission européenne et les pays

financement	partenaires
Durée	1992- 2006, LIFE I (1992-1995), LIFE II (1996-1999), LIFE III (2000-2006)
Budget total	78 millions d'euros
Thèmes principaux	Soutenir les voisins de l'UE dans le renforcement de leurs capacités pour la politique environnementale et les actions dans ce domaine
Objectifs	renforcer les politiques nationales environnementales dans les domaines suivantes : la gestion des déchets solides la biodiversité la prévention de changement climatique les ressources hydrauliques accroître la protection environnementale dans les régions frontalières de l'UE soutenir l'application des réglementations et des accords régionaux et internationaux
Activités	le renforcement des capacités de gestion environnementale en insistant sur l'appropriation très forte des projets par les bénéficiaires locaux et le renforcement de la qualification du personnel utilisation de l'approche « bottom-up » lors de la formulation des projets promotion du transfert de savoir faire à travers le partenariat au niveau des projets entre les bénéficiaires, les cabinets de consultants européens et locaux, les universités, les compagnies internationales, les instituts de recherche européens et locaux assistance avec la formulation et la mise en œuvre des Programmes Nationaux d'Action Environnementale (PNAE) sélection et réalisation des projets
	** La publication "LIFE-Third Countries 1992-2006 ; Supporting Europe's neighbours in building capacity for environmental policy and action" a été publiée en 2007 et une évaluation à mi-parcours du programme a été menée en 2003 [COM (2003) 0668)]; certains éléments de ces deux documents ont servi pour la partie suivante de cette fiche**
Résultats	depuis 1992 LIFE a financé 227 projets dans 21 pays, d'une valeur totale de 120 millions d'euros auquel la Commission européenne a contribué à la hauteur de 65% (78 millions d'euros). Sur ces 227 projets 155 ont été réalisés dans les pays méditerranéens. lors du LIFE I (1992-1995) 50 projets ont été sélectionnés visant principalement la préparation des PNAE. La Commission a contribué à la hauteur de 19,4 millions d'euros lors de LIFE II (1996-1999) 67 projets ont été sélectionnés visant la mise en œuvre des PNAE avec le soutien de la Commission qui s'élevait à 20,7 millions d'euros LIFE III (2000-2006) 112 projets ont été sélectionnés visant le renforcement des capacités et la mise en œuvre des politiques environnementales avec 40,3 millions d'euros comme contribution de la Commission européenne
Points positifs	le programme a été géré de manière satisfaisante et il apportait une réponse relativement rapide et flexible à des besoins et priorités des pays tiers en matière de l'environnement

	<p>pendant long temps le programme LIFE à été le seul instrument essentiellement dédié au soutien à la politique environnementale de la communauté</p> <p>Le programme LIFE-TCY a été bien coordonné avec les autres programmes complémentaires comme par exemple les programmes TACIS, MEDA, PHARE ou CARDS</p> <p>le programme LIFE-TCY a contribué à la mise en œuvre des politiques</p> <p>L'approche « bottom-up » a été très appréciée lors de la création des projets</p>
Limites	<ul style="list-style-type: none"> - le mécanisme de gestion du programme a été jugé trop compliqué et un bureaucratique - le programme n'a pas suffisamment bien coordonnée avec le 6^{ème} PAE - L'utilisation et la dissémination des résultats ont été jugées insuffisantes - Il y avait plus de projets réalisés dans la partie nord de la méditerranée que dans la partie sud - LIFE III-TCY ne s'est vu allouer que 6 % (cca 38,4 millions d'euros) du budget total du programme LIFE III, alors que LIFE III Nature et Environnement se sont vu allouer 47% du budget chacun (cca 300,8 millions d'euros) - manque de transparence lors de la sélection des projets - la contribution du programme au développement des politiques, de la législation ou à la stimulation du débat reste à prouver
Menaces	
Opportunités	
Chargé de programme	<p>Commission européenne DG Environnement Mr. Philip Owen Chef d'unité Programme LIFE – Pays tiers Rue de la Loi 200 B-1049 Bruxelles BELGIQUE Tel : + 32 2 296 55 62 Mail : philip.owen@ec.europa.eu</p>

Nom de la politique	La politique de l'élargissement de l'UE (Page 36)
Zone géographique	<p><u>Pays candidats</u> : la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Turquie</p> <p><u>Pays candidats potentiels</u> : Albanie, Bosnie et Herzégovine, Monténégro et la Serbie qui inclus le Kosovo</p>
Mode de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de Pré Adhésion (IPA) - Cadre Financier Indicatif Pluriannuel pour 2008-2010 (CFIP 2008-2010 COM (2006) 672) - La Facilité Transitoire Post-Adhésion pour la Roumanie et la Bulgarie - Le Système de Gestion Décentralisé Etendue (EDIS) pour les 10 nouveaux Etats membres
Durée	Depuis 1973
Budget total	IPA : 11,468 milliards d'euros pour la période 2007-2013, dont

	5740,6 millions pour la période 2007-2010 (cf. CFIP 2008-2010)
Thèmes principaux	Préparer les pays candidats, et dans certaine mesure, des pays candidats potentiels, pour l'adhésion à l'Union européenne en les aidant de remplir les critères d'adhésion.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la transformation des pays participants, élargir la zone de paix, de stabilité, de prospérité, de la démocratie, des droits de l'homme et de Etat de droit à travers l'Europe. - Renforcement des institutions démocratiques, les réformes de l'administration publique, le soutien aux réformes économiques, la promotion de respect des droits des minorités et de l'égalité des chances et l'assistance au développement de la société civile. <p>Développer la coopération régionale et contribuer au développement durable et à la réduction de la pauvreté</p>
Activités	<p>IPA est divisé en cinq composantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'assistance à la transition et création des institutions la coopération transfrontalière développement régional développement des ressources humaines développement rural <p>Les priorités et les activités sont décrites en détails dans les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Partenariat pour l'adhésion de la Croatie (Décision 2006/145/EC) Partenariat pour l'adhésion de la Turquie (Décision 2006/35/ EC) Partenariat européen avec l'ancienne République yougoslave de Macédoine (Décision 2006/57/EC)
Résultats	
Points positifs	
Limites	
Menaces	
Opportunités	
Chargé de programme	

Nom de l'agence	Agence européenne pour l'environnement (AEE) (Page 38)
Zone géographique	Membres : EU 27+ Turquie, Islande, Lichtenstein, Norvège, Suisse Pays coopérants : Albanie, Bosnie et Herzégovine, Croatie, Monténégro, Serbie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine
Mode de financement	Le budget de l'UE
Durée	Depuis 1994
Budget total	cca 35 millions d'euros pour 2007
Thèmes principaux	Soutenir le développement durable et pour aider atteindre les améliorations significatives et mesurables de l'environnement européen à l'aide de la mise à disposition, en temps opportun, des informations ciblées, fiables et pertinentes aux décideurs politiques et au grand public.
Objectifs	- établir un réseau pour la surveillance et l'évaluation de l'environnement européen dans les domaines comme la qualité de

	l'air, la qualité de l'eau, l'état des sols, de la faune et de la flore, la biodiversité, l'utilisation des sols et des ressources naturelles, la gestion des déchets, les émissions sonores, les substances chimiques et la protection du littoral et du milieu marin
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - la collection, l'enregistrement, l'évaluation et la diffusion des données sur l'état de l'environnement provenant des services de la Commission européenne, des Etats membres de l'Agence, des organisations internationales, des conventions et des accords internationaux - fournir à la Communauté et aux Etats Membres les informations objectives nécessaires à la formation et à la réalisation des politiques environnementales appropriées et efficaces - contribuer à la surveillance des mesures environnementales - travailler à la comparabilité des données au niveau européen - favoriser le développement et l'intégration des techniques de prévision environnementale - assurer une large diffusion de l'information fiable sur l'environnement - la coordination de l'Eionet (Le réseau européen de l'information et de l'observation de l'environnement)
	** Le 22 décembre 2003 la Commission européenne a publié un rapport destiné au Conseil européen intitulé « l'Evaluation de l'Agence européenne pour l'environnement » [COM (2003) 800] et certains éléments de ce document ont servi pour la partie suivante de cette fiche**
Résultats	<p>publication des rapports et les notes d'information sur les sujets particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> - adoption du 3^{ème} Programme multi-annuel du travail pour la période 2004-2008 <p>contribution à la préparation du 6^{ème} Plan d'Action pour l'Environnement</p> <p>adoption des programmes de travail annuels et des rapports annuels</p>
Points positifs	<ul style="list-style-type: none"> - AEE joue un rôle essentiel pour déterminer l'état et l'évolution de l'environnement en Europe - AEE aligne ses activités sur les principales priorités de la politique européenne de l'environnement
Limites	<ul style="list-style-type: none"> - AEE n'a pas suffisamment couvert certaines domaines comme les émissions sonores ou les substances chimiques - l'insuffisance des ressources financières n'a pas permis à l'AEE de satisfaire toutes les demandes - l'insuffisance financière a conduit l'AEE à parfois entreprendre les travaux sans être sûr qu'elle pourra les financer - la description des tâches et des priorités de l'Agence n'est pas assez claire et focalisée - l'autonomie de l'agence n'est pas clairement sauvegardée - aucun pays de l'Afrique du Nord ou du Moyen Orient ne coopère avec l'Agence - la communication insuffisante avec le grand public
Menaces	
Opportunités	- explorer les possibilités de coopération avec les institutions communautaires et internationales complémentaires (ex. EMWIS) et

	avec les pays MEDA
Chargé de programme	Prof. Jacqueline McGlade Directeur exécutif de l'Agence européenne pour l'environnement Kongens Nytorv 6 1050 Copenhagen K Denmark Tel: + 45 33 36 7100 Fax: +45 33 36 7199

Nom de l'organisation	La Ligue des Etats arabes (Organisation régionale des Etats arabes souverains) (Page 38)
Zone géographique	Proche Orient et l'Afrique du Nord, 22 Etats membres et 3 pays observateurs : Egypte, Jordanie, Liban, Arabie Saudite, Syrie, Yémen, Lybie, Soudan, Maroc, Tunisie, Kuweit, Algérie, Bahrain, Qatar, Oman, Mauritanie, Somalie, Autorité palestinienne, Djibouti, Comores, Les Emirats Arabes Unis Pays observateurs : Eritrée, Venezuela, Inde
Mode de financement	
Durée	Depuis 1945
Budget total	
Thèmes principaux	Tisser des relations plus proches entre les Etats membres
Objectifs	- coordonner le cooperation entre les Etats membres - ouvrir à la sauvegarde de leur indépendance et de leur souveraineté - étudier de manière générale les questions en lien avec les intérêts des pays arabes
Activités	- participation à des programmes politiques, économiques, culturels et sociaux désignés à promouvoir les intérêts des Etats membres - fonctionner comme une plateforme pour la préparation et la conclusion des documents clés favorisant l'intégration économique entre les Etats membres - sauvegarder l'héritage culturel arabe à travers les campagnes d'alphabétisation, les reproductions des oeuvres des intellectuels et l'encouragement de échanges culturelles entre les Etats membres - coopère avec des nombreuses organisations qu'elle a sous sa tutelle, comme par exemple : Le Centre de d'Etudes Arabes et de Sécurité Hydraulique (COFWS) Le Fond Arabe pour le Développement Social et Economique Centre Régional de Formation et des Etudes de l'Eau (RCTWS)
	** Il n'existe aucun document décrivant les résultats, les limites, les points positifs, les menaces et les opportunités que représente cette initiative pour le secteur de l'eau dans la région méditerranéenne ; ainsi les commentaires suivantes sont basés sur l'analyse des experts**
Résultats	- création d'une charte économique commune des Etats Arabes
Points positifs	
Limites	
Menaces	
Opportunités	

Chargé de programme	Amr Moussa Secretary General The League of the Arab States Cairo Egypt
---------------------	--

Nom du centre	Le Centre d'Etudes Arabes et de Sécurité Hydraulique (COFWS) (Page 38)
Zone géographique	Proche Orient et l'Afrique du Nord, 22 Etats membres et 3 pays observateurs : Egypte, Jordanie, Liban, Arabie Saudite, Syrie, Yémen, Lybie, Soudan, Maroc, Tunisie, Kuweit, Algérie, Bahrain, Qatar, Oman, Mauritanie, Somalie, Autorité palestinienne, Djibouti, Comores, Les Emirates Arabes Unis Pays observateurs : Eritrée, Venezuela, Inde
Mode de financement	
Durée	Depuis 1996
Budget total	
Thèmes principaux	Travailler sur la problématique des ressources hydrauliques dans le monde arabe
Objectifs	sauvegarder des intérêts arabes en matière de l'eau l'élaboration d'une position arabe commune au sujet de l'eau
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - recenser des ressources hydrauliques dans les pays arabes, leur taux de l'exploitation actuel et établir les prévisions pour le future avec comme objectif final d'aider les Etats arabes d'atteindre l'exploitation rationnelle de ces ressources - elaborer et publier les études techniques et juridiques sur toutes les questions et problématiques liées à l'eau - elaborer les études pour développer les ressources hydrauliques non conventionnelles, comme les techniques de desalinisation - assister les pays arabes dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans et des politiques globales concernantes la gestion des ressources en eau - proposer des projets d'accords au sujet de l'eau - mettre en place une base de données qui collecte et évalue l'information sur les ressources hydrauliques du monde arabe - former le personnel qualifié - renforcer la coordination et la coopération avec les organisations arabes et internationales actives dans le domaine de l'eau - organiser les échanges entre les expert
	L'information état souvent disponible qu'en arabe, il est difficile de mesurer les résultats et d'évaluer les apports positifs et les limites que représente ce centre pour la région méditerranéenne. Les tentatives de prendre contact avec ce centre pour obtenir des informations complémentaires étaient peu fructueuses.
Résultats	
Points positifs	
Limites	
Menaces	
Opportunités	
Chargé de programme	Mrs. Ksia Chahra Directeur du Centre de d'Etudes Arabes et de Sécurité Hydraulique

PO BOX 4027
 Damas
 Syrie
 Tel : 00963 9444 01022
 E-mail : cofws@yahoo.com

Nom de l'organisation	Le Conseil Arabe de l'Eau (AWC) (Page 43)
Zone géographique	Proche Orient et l'Afrique du Nord, 22 Etats membres et 3 pays observateurs : Egypte, Jordanie, Liban, Arabie Soudite, Syrie, Yémen, Lybie, Soudan, Maroc, Tunisie, Kuweit, Algérie, Bahrain, Qatar, Oman, Mauritanie, Somalie, Autorité palestinienne, Djibouti, Comores, Les Emirats Arabes Unis Pays observateurs : Eritrée, Venezuela, Inde
Mode de financement	
Durée	Depuis 2004
Budget total	
Thèmes principaux	Coordonner les efforts et les visions de la gestion intégrée des ressources en eau dans le monde arabe avec le but de maximizer les avantages économiques, sociaux et environnementaux liées à l'eau dans les pays arabes.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - promouvoir une meilleure compréhension et la gestion multidisciplinaire, apolitique, professionnelle et scientifique des ressources en eau - disséminer les connaissances, favoriser le partage de l'expérience et de l'information pour une mise en valeur des ressources en eau dans la région au profit de ses habitants - peser sur le processus décisionnel, sur l'élaboration des politiques et l'organisation stratégique pour atteindre une meilleure gestion de l'eau - au niveau régional et international, représenter les positions régionales liées à l'eau et à son usage - conseiller le secteur public, le secteur privé et le secteur des ONGs sur les engagements, les avancements, la planification, la conception, le fonctionnement et la maintenance des systèmes de l'eau au niveau régional, national et local - assurer une participation appropriée des parties prenantes dans le processus décisionnel et un partage équitable des avantages liés au développement dans le domaine de l'eau
Activités	
	L'information n'état souvent disponible qu'en arabe, il est difficile de mesurer les résultats et d'évaluer les apports positifs et les limites que représente ce centre pour la région méditerranéenne.
Résultats	
Points positifs	
Limites	
Menaces	
Opportunités	
Chargé de	Dr. Mahmoud Abu-Zeid

programme	President of the Arab Water Council Cairo Egypt
-----------	---

Nom de l'initiative	La Facilité Africaine de l'Eau (FAE) - une initiative dirigé par le Conseil des Ministres africains chargés de l'eau (AWCOM) (Page 57)
Zone géographique	Algérie, Kongo Brazzaville, Ethiopie, Lesotho, Sénégal, Burkina Faso, Burundi, Niger, Kenya, Cameroun, Ouganda, Rwanda, Mozambique, Namibie, Tchad et Tunisie
Mode de financement	La Banque Africaine de Développement, les donateurs comme : l'UE, Canada, Norvège, Suède, Danemark, Autriche, France
Durée	Depuis 2004
Budget total	Programme d'Action pour la période 2005-2009 : 500 millions d'euros
Thèmes principaux	Mobiliser des ressources pour financer des activités de développement des ressources en eau en Afrique.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer l'environnement permettant d'attirer plus d'investissements et de renforcer la gestion des ressources d'eau avec le but d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement au niveau national et régional - assister des Etats membres dans leurs efforts pour atteindre les objectifs en matière d'eau établis par la Vision Africaine de l'Eau et par les Objectifs du Millénaire (ODM)
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - la collecte et l'examen des projets soumis - l'assistance à la réalisation des projets choisis dans le domaine de la gestion intégrée de ressources en eau, la gestion des eaux partagées, les infrastructures hydrauliques, la valorisation et diffusion des connaissances et de l'information avec le suivi et l'évaluation des politiques et des projets - publication des rapports - préparation des programmes d'action
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'Action pour la période 2005-2009 - 21 projets approuvés et actuellement en cours de réalisation - publication du rapport sur les avancements liés aux ODM - organisation et publication du rapport sur l'atelier de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau qui a eu lieu en Libye - organisation et publication du rapport sur l'atelier concernant la Gestion durable de l'Eau en Afrique de l'Est tenu à Mombasa
Points positifs	
Limites	- le budget pour la période 2005-2009 a été approuvé, mais l'arrivée des contributions financières enregistre souvent des retards.
Menaces	- il n'y a pas de projets financés en Afrique du Nord par cette facilité
Opportunités	
Chargé de programme	Mr. Kordjé Bedoumra Directeur de la FAE La Banque Africaine de Développement BP 323-1002 Tunis Belvédér Tunisie Tel: +216 71 10 20 55

Fax: +216 71 10 37 44
info@africanwaterfacility.org

Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées

PERSONNES RENCONTREES					
	Nom	Prénom	Pays	Organisation	Fonction
Mme	ABDALLAH	Dalia M.	Egypte	Ministry of International Cooperation, Cabinet of the Minister	Desk Officer Cooperation with EU
Mme	ABED-RABBOH	Reem	Syrie	General Commission Environmental Affairs	Director. Water Safety Directorate
M	ABOU ZEID	Mahmoud	Egypte	Ministry of water resources and irrigation + Arab Water Council (President)	Minister
M	AIT KADI	Mohamed	Maroc	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime	Président du Conseil Général du Développement Agricole
Dr. Eng.	AL MASRI	Abdul Aziz	Syrie	Consultant	Ancien Point Focal SEMIDE
Dr.	AL-KHOURI	Akram	Syrie	General Commission Environmental Affairs	Directeur Général
Dr.	ARSLAN	Awadis	Syrie	Ministry of Agriculture and Agrarian Reform	Director of Natural Resources Reseach, GCSAR.
Dr. Eng.	AZEM	Mazem	Syrie	3SI (Irrigation)	Directeur général
M.	BABA SY	Mohamedou Ould	Tunisie	Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)	Hydrogéologue
M	BADR	Ahmed	Egypte	European Commission delegation in Egypt	Utilities and Economic Development specialist
M	BADR	Marawan	Egypte	Office of the Minister of International Cooperation	Ambassador
M.	BANY MUSTAFA	Mohammed	Jordanie	Ministry of Water and Irrigation	Coordinateur National Focal Point SEMIDE
M.	BARBIER	Jean-Pierre	France	Agence Française de Développement	Directeur Département Méditerranée et Moyen-Orient
M.	BEDOUMRA	Kordjé	Tunisie	Facilité Africaine pour l'Eau (BAfD)	Directeur
M.	BEILEH	Abdirahman	Tunisie	Facilité Africaine pour l'Eau (BAfD)	Coordinateur
MME	BELAMARI	Fatiha	Maroc	ONEP	
M	BEN OUMRHAR	Abdelmajid	Maroc	Ministère de l'Intérieur	Chef de la division Assainissement
M	BENBIBA	Majid	Maroc	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement	Directeur de la recherche et de la planification de l'eau. Secrétariat d'Etat chargé de l'eau (SEE)

M	BENEVENTO	Guido	Egypte	Embassy of Italy	
M	BENOIT	Guillaume	Maroc	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime	Conseiller responsable de la mission d'appui au développement rural; Conseil Général du Développement Agricole
M.	BERTEAUD	Pascal	France	MEDAD Direction de l'Eau	Directeur de l'Eau
M.	BLINDA	Mohamed	France	Plan Bleu (PAM / CAR PB)	Spécialiste Eau
M	BOSCHET	Andre-François	Turquie	Ministry of Health. General Directorate of Primary Health - Pre-accession financial Assistance	Resident Twinning Adviser
MME	BOUROUS	Saïda	Maroc	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement	Observatoire National de l'Environnement du Maroc, Chef du Service Base de données environnementales. PFN Plan Bleu.
Mme.	CHAHRA	Ksia	League of Arab States / Syrie	Center of Water and Arab Water Security Studies	Chief of the center
M	CHAPON	Etienne	Egypte	Ambassade de France au Caire	Premier Secrétaire
M.	CIVILI	Francesco Saverio	Grèce	PAM	Coordinateur MED POL
M.	CONSTANTIANOS	Vangelis	Grèce	GWP Med	Secrétaire exécutif
M	COSTE	Philippe	Egypte	Ambassade de France au Caire	Ambassadeur de France en Egypte
M.	CREA	Antonino	Union Européenne	Cion. Européenne / DG AIDCO	Chef de secteur "Eau", Unité E7
M	DEGEORGES	Olivier	Egypte	Mission Economique Française au Caire	Chef de secteur – Infrastructure et Industrie
M	DEGEORGES	Olivier	Egypte	Mission Economique Française au Caire	Attaché Commercial, Secteur Infrastructure et Industrie
Mme.	DETOC	Sylvie	France	MEDAD Direction de l'Eau	
M	DEVAUD	Philippe	Egypte	Ambassade de France au Caire	Conseiller général de coopération multilatérale
M.	DIALLO	Ousmane S.	Tunisie	Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)	Coordnateur Programme Eau
M	DIKMEN	Dilek	Turquie	Ministry of Health. General Directorate of Primary Health - Pre-accession financial Assistance	RTA Counterpart
M.	DONZIER	Jean-François	France	Office International de l'Eau (OIEau)	Directeur Général
Mme	Dr MAWAHEB	Abu-Azm	Egypte	EEAA Egyptian Environmental Affairs Agency	Chief executive officer
M.	DUPLA DEL MORAL	Tomas	Union Européenne	Cion. Européenne / DG RELEX	Dr. Proche et moyen orient - Sud Méditerranée

Mrs	DURIEUX	Catherine	Turquie	Ambassade de France en Turquie	Attachée de Coopération Institutionnelle et Technique
M	EL ALFY	Mohamed	Egypte	Ministry of Housing, Utilities and Urban development	Assistant Minister For International
M	EL ATFY	Hessan	Egypte	Ministry of Water Resources and Irrigation	Water Director
M	EL HASSAN EL BADRAOUI	Moulay	Maroc	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement	Directeur des Etudes, de la Planification et de la prospective
Dr.	EL ZAHRAA	Fatma	Egypte	Ministry of Foreign Affairs	Ambassador; Assistant Minister for European Affairs
Mme	ELKADY	Heba	Egypte	EEAA Egyptian Environmental Affairs Agency	
M	ELKADY	Heba Farouk	Egypte	Cabinet of Ministers, Ministry of State for Environmental Affairs	International Affairs Officer
M	ELSAKKA	Gehan Mohamed	Egypte	EEAA Egyptian Environmental Affairs Agency	General Manager, Quality Sector. Manager of subcomponent of decentralization of Environmental Management
M	ELTANTAWY	Mohamed	Egypte	EEAA Egyptian Environmental Affairs Agency	Coordinator of the Cooperation with International Organizations
M	EMIE	Bernard	Turquie	Ambassade de France en Turquie	Ambassadeur de France en Turquie
M.	ENNABLI	Mohammed	Tunisie	IME Institut Méditerranéen de l'Eau	Président
Mme.	FALKENBERG AMBROSIO	Carmen	Union Européenne	Cion. Européenne / DG ENV	Elargissement et pays voisins (Unité E3)
M	FAROUK	Mohamed	Egypte	EEAA Egyptian Environmental Affairs Agency	General Director IC2M
Mme.	FEKI	Michèle	Syrie / France	Ambassade de France en Syrie, Mission économique	Conseillère Commerciale, Adjointe du Chef de la Mission.
M	FRELOT	Nicolas	Maroc	Ambassade de France au Maroc	Conseiller Adjoint pour la Coopération Technique
M.	GIRAUD	Jean-Pierre	France	Plan Bleu (PAM / CAR PB)	
M	GÖRMEZ	Baran	Turquie	Ministry of Environment	Junior Expert
M	GOUDA TALAAT	Kamal	Egypte	EEAA Egyptian Environmental Affairs Agency	CH Administrator
M.	GRONDIN	Pierre Marie	France	Programme Solidarité Eau	Directeur
M.	GUETTIER	Philippe	France	MEDAD Direction de l'Eau	Adjoint. JP Rivaud
M.	GUTIERREZ HIDALGO	Angel	Union Européenne / Syrie	Délégation de la Commission Européenne	Chef de la Section de Coopération Economique
Mme.	HADDADIN	Nisreen	Jordanie	Ministry of Water and Irrigation	NFP SEMIDE
M.	HAIDAR	Haidar	Japon / Syrie	JICA Japan International Cooperation Agency	Programme Officer. Water sector

M.	HAÏK	Jacques	Union Européenne	Cion. Européenne / DG AIDCO	Chef d'Unité E7
M.	HAMZA	Mekki	Tunisie	Direction Générale des Ressources en Eau	Directeur Général
Ms.	HOSNI	Waffica	Syrie	Ministry of Agriculture and Agrarian Reform	NAPC. National Agricultural Policy Center.
M	ISMAIL	Mahmoud	Egypte	EEAA Egyptian Environmental Affairs Agency	Director General. Special Assignments & Environmental Disasters Management
M.	ITAGAKI	Osamu	Japon / Syrie	Ministry of Irrigation. GCWR.	Water resources policy adviser. JICA expert
M.	KACHOURI	Mohamed Nejb	Tunisie	Direction Générale des Ressources en Eau	Responsable du Point Focal du SEMIDE
M.	KADIOGLU	Sedat	Turquie	Ministry of Environment	Undersecretary, IPA Center
Miss	KADMANE	Meyada	Syrie	Ministry of Irrigation	Water Quality Control 15/07/2008
M	KARBAK	Arif	Turquie	Delegation of The European Commission to Turkey	Sector manager – Infrastructure and Research
M.	KEDAJ	Yvan	Tunisie	Facilité Africaine pour l'Eau (BAfD)	Chargé de mission
M.	KENNOU	Hechmi	Tunisie / France	IME Institut Méditerranéen de l'Eau	Directeur exécutif
M.	KHALDON H. KHASHMAN		Jordanie	Ministry of Water and Irrigation	Secretary General
M	KHALIFA	Essam	Egypte	Ministry of Water Resources and Irrigation	Director for Research & Special Studies
Prof. Dr.	KHALIFA	Abdelkawi A.M.	Egypte	HCWW. Holding Company for Water and Wastewater	Chairman
Mme.	KLAUSCHEN	Angela	Grèce	GWP Med	Chargée de programme
Mme.	KODJOVI	Marie-Joëlle	France	IGD Institut de la Gestion Déléguée	Chargée de mission
M	KRAUZE	Gerhard	Egypte	European Commission. Delegation in Egypt	Sector Manager for Economic Modernization
Prof.	MAHMOUD	Mohamed Rami	Egypte	Ministry of Water Resources and Irrigation	Coordinator of EMWIS N.F.P
M.	MAMOU	Ahmed	Tunisie	Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)	Conseiller scientifique
M.	MANZITTI	Emanuele	Union Européenne	Cion. Européenne / DG RELEX	Coopération économique EuroMed (Unité F1)
Mme.	MARD	Jenny	Union Européenne	Cion. Européenne / DG RELEX	Unité D2. Coordination de la politique de voisinage
Melle.	MATUSAKOVA	Andrea	France	MEDAD Direction de l'Eau	Expert institutionnel
M.	MAZZITTI	Walter	Union	Conseil de l'Europe	Chairman of the task force on water

			Européenne		
M	MEROLA	Nino	Egypte	Embassy of Italy	
M.	MILLO	Jean-Louis	France	Office International de l'Eau (OIEau)	Directeur de la coopération internationale
M.	MINO	Eric	France	UT SEMIDE	Responsable de l'UT
M	MORI	Marcello	Maroc	Délégation de la Commission Européenne à Rabat	Chef de section « accord d'association, eau, énergie, environnement, infrastructures, société civile et droits de l'homme »
M	MOULIGNAT	Jean-Hubert	Egypte	AFD Agence Française de Développement	Directeur, Agence du Caire
Prof. Dr.	MUALLA	Wael	Syrie	Damascus University	Président
Eng. Mme.	NAFFAA	Safaa	Syrie	General Commission Environmental Affairs	NFP Plan Bleu
M	NALBANTOGLU	Ugur	Turquie	General Directorate of State Hydrolic Works (DSI)	Head of Department
M.	OLIVER	Jean-Louis	France	Académie de l'Eau	Secrétaire Général
M	OSAMA	Abd El Aziz	Egypte	Ministry of International Cooperation	Program Support Unit Contact Person
M	ÖZDEN	Bahar	Turquie	Union of Municipalities of Turkey	Expert
M	ÖZKALDI	Akif	Turquie	General Directorate of State Hydrolic Works (DSI)	Deputy Director General
M	PADOUX	Laurent	Egypte	Mission Economique Française au Caire	Conseiller économique et commercial
M.	PARPAL	Joan	Espagne	MEDCITIES	Secrétaire Général
M.	PAYEN	Gérard	France	Conseil Consultatif sur l'eau et l'assainissement auprès du SG des Nations Unies	Membre
M	PERIE	Pierre	Maroc	AFD Agence Française de Développement. Maroc	Chargé de mission
M.	PIPIEN	Gilles	France	Banque Mondiale	
M	RASLAN	Mandouh	Egypte	HCWW. Holding Company for Water and Wastewater	CEO and Vice Chairman
M	REYMOND	François-Xavier	Turquie	Ambassade de France en Turquie	Deuxième Conseiller
M.	RIVAUD	Jean-Paul	France	MEDAD Direction de l'Eau	Responsable de la mission aff. Intern. et commun.
M.	RIZO	José	Union Européenne	Cion. Européenne / DG ENV	Unité D2. Responsable EUWI
Mme.	ROUSSEL	Malika	France	IME Institut Méditerranéen de l'Eau	Chargée de la gestion des projets
Mr.	SAADI	Usama	Syrie	Ministry of Agriculture and Agrarian Reform	NAPC. National Agricultural Policy Center. Chief of Information and Communication Division
Mrs.	SEKER	Afire	Turquie	Ministry of Environment	Water and soil management Division
M	SERIEYS	Guy	Maroc	Ambassade de France au Maroc	Chef du Service de Coopération et d'Action Culturelle

M	SHAHIN	Hanan	Egypte	Cabinet of the Assistant Minister for European Affairs	Attaché
M	SHETA	Ahmed	Egypte	EEAA Egyptian Environmental Affairs Agency	Director. Environmental Disaster Management
M	SKIM	Ahmed	Maroc	Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau	Ingénieur d'Etat Principal, Chef de la Division des Méthodes
M.	SOËR	Gert	Jordanie	MedaWater - IME - RMSU	Team leader
M.	SOUSSI	Nouri	Tunisie	Directeur de l'OTED	Point Focal "Plan Bleu"
M.	SOUSSI	Nouri	Syrie	OTED	Directeur. PFN "Plan Bleu"
Mme.	TAHA	Suzan	Jordanie	Free Lance (USAID)	Ancien Point Focal SEMIDE
M.	TASSOGLU	Spyros	Grèce	Central Water Agency	
Dr. M.	TAWIL	Walid	Syrie	Ministry of Agriculture and Agrarian Reform	Deputy Director General, General Commission for Scientific Agricultural Research (GCSAR)
M.	TENIERE- BUCHOT	Pierre-Frédéric	France	Conseil Mondial de l'Eau	Membre du Conseil des Gouverneurs
Melle.	THEURIER	Lilia	Syrie	Ambassade de France en Syrie. SCAC	Adjointe au Conseiller Culturel
M.	THIBAUT	Henri-Luc	France	Plan Bleu (PAM / CAR PB)	Directeur
Mme.	THIVET	Gaëlle	France	Plan Bleu (PAM / CAR PB)	
M.	TORTOP	Ercan	Turquie	Ministry of Environment	Head of IPA Unit
M	ÜNAL	Adem Avni	Turquie	5TH World Water Forum	Member of Political Process Committee
M	ÜTKÜR	Sabahattin	Turquie	Union of Municipalities of Turkey	General coordinator
M.	WARSAP	Andrew	Jordanie	Délégation de la Commission Européenne	Development officer
Mme	YEHYA	Sanaa	Egypte	Ministry of water resources and irrigation	Information Technology, Manager of EMWIs N.F.P.
M	YOUSRI	Hatem	Egypte	Ministry of Foreign Affairs, European Department	Second Secretary
Mme	ZAHIA	Abou Zeid	Egypte	Ministry of International Cooperation	First Undersecretary of State for European Cooperation
M	ZEROUALI	Abdelaziz	Maroc	Agence du bassin hydraulique de l'Oum Er Rbia	Directeur de l'agence? Représentant le Maroc au Comité Directeur DU semide:emwis
M.	ZIMMER	Daniel	France	Conseil Mondial de l'Eau	Directeur exécutif